L'IRLANDE

LE CANADA — JERSEY

LETTRES

Adressées au Journal des Debats

PAR

M. G. DE MOLINARI

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PARIS

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLEANS

CANADA

PUBLIC ARCHIVES

ARCHIVES PUBLIQUES

L

L'IRLANDE

LE CANADA — JERSEY

LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Cours d'économie politique, fait au Musée royal de l'industrie belge, 2e édition, 2 vol. in-8°, 1863, *Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie; Paris, Guillaumin et Cie* . . . . . 12 »

Questions d'économie politique et de droit public, 2 vol. in-8°, *mêmes éditeurs*. . . . . 10 »

Les Clubs rouges pendant le siège de Paris, 1871, 1 vol. grand in-18, *Paris, Garnier frères*. 3 50

Le mouvement socialiste et les réunions publiques avant la révolution du 4 septembre 1870, suivi de la **Pacification des rapports du capital et du travail,** 1 vol. grand in-18, *Garnier frères*. 3 50

Lettres sur les États-Unis et le Canada adressées au *Journal des Débats* à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, 1876, 1 vol. grand in-18. *Hachette et Cie*. 3 50

Lettres sur la Russie, 2e édition, 1 vol. grand in-18, 1877. *E. Dentu* 3 50

La rue des Nations. Visites aux sections étrangères de l'Exposition universelle de 1878, 1 vol. grand in-18. *Maurice Dreyfous*. . . . . 3 »

L'Évolution économique du XIXe siècle. Théorie du progrès, 1 vol. in-8°, 1880. *C. Reinwald* . . . . . 6 »

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.

L'IRLANDE

LE CANADA — JERSEY

LETTRES

Adressées au JOURNAL DES DÉBATS

PAR

M. G. DE MOLINARI

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1881

Tous droits réservés.

ARE
FC
23
M64

88026

Ap
l'Irla
glais
étaie
a ém
glica
pied
ces r
les I
semb
rable
aussi
que j
que
d'exp
codex

PRÉFACE

Après avoir traité pendant trop longtemps l'Irlande en pays conquis, le gouvernement anglais a fini par réformer les lois barbares qui étaient l'objet des justes griefs des Irlandais, il a émancipé les catholiques, *désétabli* l'Église anglicane et placé, à tous égards, l'Irlande sur le pied de l'égalité avec l'Angleterre. Cependant, ces mesures de réparation n'ont pas réconcilié les Irlandais avec leurs anciens oppresseurs; il semble même que cette réconciliation si désirable et, on peut ajouter si nécessaire à l'Irlande aussi bien qu'à l'Angleterre, soit plus éloignée que jamais. L'Irlande souffre d'une crise agraire que les passions politiques n'ont pas manqué d'exploiter et que des remèdes empruntés au *codex* de la philanthropie réglementaire, ont sen-

siblement aggravée depuis une dizaine d'années. En dépouillant les propriétaires d'une partie essentielle de leurs droits, le gouvernement anglais a facilité sinon provoqué cette curieuse et redoutable coalition que la *Land-League* a organisée contre eux, en empruntant les procédés les moins recommandables des *Trade's Unions*, et qui vient de nécessiter le recours à un *coercion bill*. Il se peut que ce régime d'exception fasse renaître en Irlande une sécurité temporaire, mais il sera certainement impuissant à amener la pacification des esprits, sans laquelle la paix matérielle n'est jamais qu'une trêve.

Préoccupé depuis longtemps de la situation misérable de l'Irlande et animé d'une vive sympathie pour ce malheureux pays, l'auteur de ces lettres a voulu étudier sur les lieux mêmes, la question agraire. Il l'a étudiée sans parti pris et ce n'est pas sa faute s'il ne s'est point trouvé d'accord avec les médecins dans lesquels l'Irlande a placé sa confiance. Il le regrette et leur pardonne volontiers les mauvais propos qu'ils tiennent sur son compte. Pourquoi s'avisait-il de s'occuper de *leur* malade sans y être invité? Il n'en est pas moins charmé d'avoir pu constater une amélioration sensible et progressive dans la situation économique de l'Irlande et il est persuadé qu'avant la fin du siècle, — si les méde-

cins ne contrarient pas trop l'action de la nature — il n'y aura plus de question agraire en Irlande.

Ce n'est point le désir d'étudier de près une maladie économique qui l'a déterminé ensuite à aller visiter pour la seconde fois, la partie française du Canada. Non! le Canada se porte à merveille. C'est un jeune géant qui grandit à vue d'œil. Il s'agissait simplement de contribuer à renouer les anciennes relations financières et commerciales entre la France et une colonie que les hasards de la guerre lui ont enlevée, mais qui est demeurée française de langue et de cœur. Il dépend aujourd'hui de nos capitalistes, de nos industriels et de nos négociants de refaire cette conquête sans répandre une goutte de sang, sans imposer aucune charge supplémentaire aux contribuables. Ce procédé annexionniste qui consiste à unir les intérêts des hommes par les liens multiples des échanges, n'est-il pas plus économique et même plus efficace que celui de la guerre?

A ces études sur deux contrées, qui attirent actuellement, à des titres divers, l'attention publique, se trouve jointe une esquisse pittoresque de l'île de Jersey, où, depuis des siècles, les Français et les Anglais n'ont pas cessé de vivre paisiblement, côte à côte, en infligeant ainsi un

démenti formel aux politiques qui proclamaient comme un dogme l'inimitié naturelle de la France et de l'Angleterre, et qui travaillaient d'ailleurs, avec toute la conscience possible, à la perpétuer.

L'IRLANDE

I

Le *Compensation for Disturbance bill.* — De Londres à Dublin. — L'île d'Anglesey. — Holyhead. — La traversée du canal Saint-George. — Kingstown. — *Shelbourne hotel.* — Physionomie américaine de Dublin. — *Sackville street.* — Les statues. — Le *Jaunting Car.* — La cathédrale et le quartier de Saint-Patrick. — La misère. — Les décrochez-moi ça.

Dublin, le 4 août 1880.

Supposons que le conseil municipal de Paris s'avise de rendre un décret conçu et motivé à peu près en ces termes : « Considérant la dureté des temps et l'extrême difficulté que les locataires de certains quartiers, tels que Belleville, Ménilmontant, le faubourg Saint-Antoine, etc., éprouvent à payer leur loyer; considérant qu'un grand nombre d'entre eux sont en retard de plusieurs termes et menacés d'expulsion par des propriétaires rapaces ou tout au moins peu délicats, le conseil municipal décrète : 1° que tout propriétaire qui s'aviserait jusqu'au 31 décembre 1881 d'expulser un locataire occupant dans les quartiers susmentionnés un appartement de moins de 750 francs de loyer, sous le vain prétexte que ledit locataire

néglige de payer son terme, serait considéré comme ayant troublé la paix publique; 2° que, s'il était bien démontré au tribunal compétent que le défaut de paiement des termes échus tient à l'impossibilité où se trouve le locataire de les payer, et qu'il ne refuse point d'ailleurs de s'entendre avec le propriétaire pour continuer à occuper l'appartement moyennant un prix raisonnable, comme aussi pour régler à l'amiable la question de l'arriéré; enfin s'il était bien établi que le propriétaire s'est refusé avec obstination à accepter ces offres sans faire de son côté aucune proposition raisonnable d'accommodement, dans ce cas le propriétaire reconnu coupable d'avoir troublé la paix publique sera tenu de fournir au locataire expulsé une « compensation » pour le dommage qu'il lui aura indûment causé, laquelle compensation pourra s'élever au tiers du capital représenté par le loyer. »

Si notre conseil municipal s'avisait, dis-je, de rendre un arrêté de cette sorte, on ne manquerait pas de l'accuser de porter atteinte à la propriété et de mettre la société à la merci du collectivisme et du communisme. On n'aurait certainement pas tort, et cependant le décret dont je viens d'analyser les termes est la reproduction exacte du *Compensation for disturbance bill* qui a été adopté par la Chambre des communes et qui est actuellement soumis à la Chambre des lords en vue de venir en aide aux tenanciers des parties de l'Irlande les plus éprouvées par la disette. Il m'a paru qu'une situation qui comportait des remèdes si extraordinaires méritait d'être examinée de près, et voilà pourquoi je me suis décidé à venir passer trois ou quatre semaines en Irlande.

Le voyage est, du reste, facile et commode; il n

d'autre inconvénient que de coûter un peu cher. Je prends à la station d'Euston square mon billet pour Dublin, par Holyhead. C'est 3 liv. st. (75 fr.). Départ à 7 h. 1/4 du matin; arrivée à 6 h. 1/4. Le trajet se fait en 11 heures : 7 en chemin de fer, 4 en bateau à vapeur. Le train marche à raison de 43 milles à l'heure (le mille = 1, 609 mètres). C'est une jolie vitesse : la moyenne, de Paris à Lyon, n'est que de 40 milles, et de 42 de Berlin à Magdebourg; on la dépasse, il est vrai, en Angleterre : de Londres à Swinton, le *Great Western* vous transporte à la vitesse étourdissante de 53 milles 1/2 : 86 kilomètres à l'heure. Les voitures ne méritent point une mention spéciale, et il m'a paru même que le matériel pourrait être renouvelé sans inconvénient; mais du moins je n'étais pas témoin de l'inquiétante manœuvre à laquelle une routine peu respectueuse de la vie humaine condamne, sur la plupart des lignes continentales, les malheureux employés au contrôle des billets. On ne les oblige pas à circuler autour des voitures pendant la marche des trains, sous le prétexte que le contrôle est impossible autrement. Qu'est-ce qui n'est pas impossible à la routine? Sur la ligne de Douvres à Londres, chaque voiture est munie d'une sonnette d'appel; il n'y en a point sur la ligne de Holyhead. Rien ne serait plus facile cependant et moins coûteux que de mettre les voitures des trains de voyageurs en communication avec le wagon des gardes du convoi, au moyen du téléphone. On y songera probablement au vingtième siècle.

Jusqu'à Chester le pays n'offre rien de particulièrement intéressant. Force prairies où paissent force moutons; çà et là, dans la région industrieuse de Bir-

mingham que nous laissons à notre gauche, des houillères et de hautes cheminées d'usines. A Chester, on confie aux voyageurs à jeun, moyennant la modique somme de 2 shellings 6 deniers, un pâté froid, une bouteille de *pale ale* et un morceau de fromage, du sel, de la moutarde, deux assiettes, une fourchette, un couteau et un tire-bouchon, en les priant de laisser le panier avec les ustensiles dans la voiture, à leur arrivée à Holyhead. Le paysage devient plus accidenté. On aperçoit dans le lointain les montagnes du pays de Galles, tandis que le train côtoie une baie du canal Saint-George. De l'autre côté de la baie se trouve Liverpool, où l'on peut aller en deux heures en prenant le bateau à vapeur de la station de Mostyn. On arrive à Bangor sur le détroit de Menai qui sépare l'Angleterre de l'île d'Anglesey. Un pont suspendu a été jeté sur ce détroit en 1826 : plus tard, on a construit pour l'usage du chemin de fer un pont tubulaire qui a passé en son temps pour une merveille, mais qui est bien modeste en comparaison du pont Victoria de Montréal. Il est impossible toutefois de se rendre compte des proportions de ce tunnel aérien quand on le traverse à toute vapeur. L'île d'Anglesey, avec son sol aride et ses pauvres cottages en pierre, est un maigre appendice détaché du pays de Galles. A Holyhead, dont le vaste port pourrait abriter toute la flotte de l'Angleterre, mais qui est à peu près vide, car Liverpool absorbe le mouvement commercial de cette partie du canal, à Holyhead, dis-je, on descend de la voiture en se gardant honnêtement d'emporter le *basket* du déjeuner, et on monte dans un des solides et élégants steamers qui font le service de la poste. La mer est passablement hou-

leuse, mais le *Leinster* n'est pas une de ces méchantes coquilles de noix qui rendent si inconfortable la traversée de Calais ou d'Ostende à Douvres ; c'est à peine si l'on s'aperçoit de l'existence du roulis combiné avec le tangage, cet effroyable supplice des estomacs délicats! Un vol de mouettes suit avec une persistance infatigable la marche du steamer, comme ces troupeaux de pauvres *boys*, pieds nus, qui courent après les omnibus ou les cars dans le vague espoir d'attraper un *half penny*, un petit sou! Le petit sou des mouettes, ce sont les bribes de gâteau que s'amusent à leur jeter les passagers, et qu'elles attrapent sur la crête des vagues avec une adresse d'acrobates, non sans se bousculer des pattes et du bec, car la concurrence est grande, et le poisson est rare. A peine a-t-on perdu de vue les rivages de la Grande-Bretagne et les montagnes du pays de Galles que l'on voit se découper les côtes pittoresques de l'Irlande. On entre dans la vaste baie de Dublin, que borde au sud un amphithéâtre de collines vertes sur lesquelles se détachent gaiement les murs blancs des cottages. Au bas, la jolie ville de Kingstown, l'avant-port de Dublin. On débarque, on remonte en chemin de fer, on fait 6 kilomètres entre la baie et la colline couverte d'habitations de plaisance qui n'annoncent point la misère; sur les murailles, des gravures de modes violemment illustrées en grandeur naturelle attestent que les marchands de nouveautés et les couturières ne désespèrent pas encore du salut de l'Irlande. Quelques pauvresses dont je rencontrerai bientôt, hélas! des spécimens variés passent devant ces affiches splendides, et nous voici au *Westland row terminus*, d'où je me fais conduire au *Shelbourne hotel*, en

face du superbe parc de *Saint-Stephen's green*, un des poumons de la capitale de l'Irlande. *Shelbourne hotel* est tout à fait un hôtel américain, quoique sur une échelle réduite. Péristyle à colonnes, avec une rangée de chaises, large vestibule, bureau où l'arrivant inscrit son nom et reçoit en échange le numéro de sa chambre, vaste escalier aboutissant à un palier orné de fougères arborescentes qui ombragent les bustes de Walter Scott et de Byron; accroché à la muraille, un gong chinois dont le tapage, capable de réveiller les âmes du purgatoire, appelle les voyageurs à la table d'hôte; des tapis partout, des chambres à coucher avec des lits en fer où les géants de Brobdingnac du doyen Swift, le Paul-Louis Courier irlandais, pourraient s'étendre en long et en travers, mais dont l'usage est soumis à des restrictions énumérées dans une pancarte suspendue à l'intérieur de la porte. Non seulement il est interdit de fumer, mais les voyageurs sont formellement quoique respectueusement invités à ne pas laisser brûler leur bougie en se couchant, et surtout à ne pas se livrer à la déraisonnable et dangereuse (*unwise and dangerous*) habitude de lire dans leur lit. Trois « portiers de nuit » sont chargés spécialement de veiller à l'observation de ces prescriptions salutaires. Vous figurez-vous ces trois anabaptistes sortant d'une trappe, — car il n'est pas défendu de fermer sa porte, — pour rappeler les voyageurs des deux sexes au respect du règlement? Il n'est pas défendu d'amener des chiens et de les garder avec soi dans sa chambre, mais on est prévenu qu'ils seront « chargés », dans ce cas, d'une somme de 5 shellings par jour. C'est raide! Et pourtant combien le *Shelbourne hotel* est hospitalier pour

la race canine en comparaison du *Phœnix Park?* Un avis affiché à l'entrée de ce parc populaire de Dublin déclare que l'accès en est formellement interdit aux chiens, et que ceux qui s'y introduiraient s'exposeraient à recevoir un coup de fusil, *are liable to be shot.* Voilà qui est sommaire, mais, que voulez-vous? la misère n'a pas précisément pour effet d'attendrir les cœurs, et, dans un pays où la vie est si dure pour les hommes, comment serait-elle douce pour les chiens? Aussi n'en ai-je aperçu qu'un seul dans le magnifique vestibule de *Shelbourne hotel*, dont il faisait l'ornement; encore était-il en plâtre! *Shelbourne hotel* ne se distingue pas seulement par la sévérité tutélaire de ses règlements et la vigilance de ses portiers de nuit; on y boit d'excellents vins de France à des prix modérés. Une bouteille de vin ordinaire ne coûte que 2 shellings, et on peut dîner avec une pinte (une demi-bouteille) d'un vin de Mâcon très supportable pour la somme de un shelling et demi. Les vins français sont du reste ici d'une consommation plus générale qu'en Angleterre, et les prix en sont abordables. Un marchand de vin de Grafton street annonce du clairet à 1 shelling (1 fr. 25 c.) la bouteille, en faisant remarquer qu'en le mélangeant avec deux tiers d'eau on obtient une boisson économique et hygiénique qui revient seulement à 2 shellings par gallon. Il est évident que le dégrèvement projeté des droits sur les vins ne pourra manquer d'en stimuler la consommation et on doit souhaiter, au point de vue de l'esthétique aussi bien que de l'hygiène, que le mélange préconisé par l'intelligent épicier de Grafton street devienne la boisson préférée du beau sexe. L'usage des bières fortes et des vins surchargés d'alcool enflamme

le teint et transforme beaucoup trop rapidement les roses en pivoines. C'est une considération dont l'importance ne saurait échapper à personne et qui pourrait bien valoir des adhésions intéressantes au futur traité de commerce.

Je viens de dire que *Shelbourne hotel* a une physionomie tout américaine. La même observation peut s'appliquer à la ville de Dublin. C'est une belle et grande cité de près de 350,000 habitants que partage en deux parties presque égales la rivière la *Liffey* où viennent s'ancrer les plus gros navires de mer. Comme les villes américaines, elle est bâtie en damier, sauf dans les vieux quartiers. Les rues sont rectilignes, et l'artère principale, *Sackville street*, a deux fois la largeur de nos boulevards; pavé médiocre. C'est dans *Sackville street* que se trouve la haute colonne surmontée de la statue de Nelson. Le sculpteur, avec un honorable scrupule d'exactitude, a représenté le héros privé d'un bras. L'effet n'est pas précisément sculptural, mais c'est du réalisme historique. En revanche, la statue équestre de Guillaume III, qui se trouve en face de l'ancien palais du Parlement irlandais, aujourd'hui la Banque d'Irlande, est aussi idéaliste qu'on peut le souhaiter. Le vainqueur de la Boyne est représenté en costume d'empereur romain, et, — est-ce une illusion d'optique ou une concession faite aux réalistes du temps? — le héros, revêtu de ce costume mal adapté au climat, a l'air fortement enrhumé. Son nez en bec d'aigle, trop relevé, semble achever un éternuement. Tant il est vrai que le ridicule est voisin du sublime. Les statues abondent, et les monumens à colonnades grecques aussi; mais tout cela est terriblement enfumé. Le marbre noircit, le plâtre s'ef-

frite, la brique seule résiste à ce climat brumeux, et on pourrait l'utiliser avec plus de goût. Les hautes maisons à quatre étages, en briques rouges ou grises, avec leurs fenêtres à guillotine, ont l'aspect horriblement monotone. Les caisses en faïences qui contiennent des fleurs ou des plantes grimpantes à l'extérieur des fenêtres jettent seules un peu de lumière et de vie sur ces façades mornes. Je me demande pourquoi les Anglais qui excellent à fabriquer les faïences décoratives, ne les emploient pas à orner et à égayer leurs habitations. Faites courir des guirlandes et des arabesques vertes, rouges, muticolores, le long de ces façades sombres et renfrognées, et la physionomie spleenetique des villes du Royaume-Uni sera changée. Cependant, les affiches, avec leurs peinturlurages violents et criards, rompent un peu cette grise monotonie; mais on ne pose pas des affiches où l'on veut, — et les murailles respectables sont protégées par le «*post no bill*» que nous traduisons par « Défense d'afficher sur ce mur. » En revanche, où l'affiche est permise elle foisonne, et elle donne l'idée de l'imagerie d'Epinal vue au microscope. Le *Great*, le *Wonderful performing bull* du cirque Hengler y apparaît en grandeur naturelle; les premiers sujets de la troupe italienne de Carlo Rossa qui fait en ce moment les délices du *Gaiety theatre* y sont exhibés en buste, plus grands sinon plus beaux que nature; les scènes émouvantes du *Shaughraun* de Dion Boucicaut, au *Queen's royal theatre*, contraignent à s'arrêter les passants les plus affairés, et quelle naïveté dans le style, dans la forme et même dans la nationalité de l'annonce ! Voici par exemple, une vieille connaissance d'Amérique, l'illustre, l'incomparable et l'infatigable Sozodont, qui m'avait

poursuivi des bords du Saint-Laurent au golfe du Mexique, avec sa poudre pour les dents, *for the teeth, for the teeth!* (1) Je le retrouve sur le canal Saint-George et je ne serais pas étonné de le revoir bientôt sur les bords romantiques du lac Killarney. Il a distancé son rival Gargling. Il est l'unique et l'universel Sozodont! Des lignes de tramways courant dans toutes les directions complètent cette physionomie américaine de la capitale de l'Irlande. Mais voici un véhicule qui est bien irlandais et que je n'ai vu jusqu'à présent nulle part ailleurs : c'est le *Jaunting Car*. Figurez-vous une caisse en deux compartiments posée sur un haut brancard. On met le pied dans un étrier et on se huche à droite ou à gauche, en se tenant dans un équilibre instable ; chaque compartiment peut contenir deux et même à la rigueur trois clients ; quand il n'est point surchargé, le *Jaunting Car* file avec la rapidité de la flèche. Il est joliment peint en bleu ou en rouge avec des filets dorés ou argentés, mais il faut bien convenir que le costume du cocher laisse quelque chose à désirer. Le costume, voilà un des points faibles de l'Irlandais, et le jour où l'homme et la femme du peuple cesseront de porter la défroque fripée des classes aisées du Royaume-Uni, ce jour-là l'Irlande sera régénérée et sauvée.

En parcourant les rues qui avoisinent le palais de la Banque et *Trinity College*, — un des plus beaux établissements universitaires qu'on puisse rêver, avec un jardin grand comme le Luxembourg, en plein cœur de Dublin, — je n'avais pas été frappé à l'excès du spectacle de la misère. J'avais bien vu çà et là des trou-

(1) Voir les *Lettres sur les États-Unis et le Canada*. 1876.

peaux de *boys* pieds nus, sans aucune trace visible de chemise, avec des pantalons réduits à l'état de dentelle aux endroits les plus critiques; j'avais été ému à l'aspect de pauvresses à la physionomie soucieuse et aux haillons sordides, qui mendiaient timidement et me remerciaient en faisant une courte révérence de dames; au *Phœnix Park*, je n'avais pu m'empêcher de sourire en détaillant la toilette d'une marchande de fruits dont le modeste éventaire ne portait que des pommes vertes et des groseilles à maquereau, le fruit irlandais par excellence! robe de soie vert clair, corsage rouge rapiécé de noir, chapeau jaune paille et brun, posé sur des anglaises dépeignées, le tout ayant subi de cruelles vicissitudes; mais je n'avais pas visité encore le quartier populeux qui avoisine la vieille cathédrale de Saint-Patrick.

Cette cathédrale d'un pur style gothique, et dont le chœur est orné de fines boiseries sur lesquelles éclatent les écussons armoriés et flottent les bannières des familles des conquérants, a été confisquée jadis aux catholiques, et elle est demeurée la propriété de l'Église anglicane; mais depuis le *disestablishment Act*, comment dirais-je? l'acte qui a « *désétabli* » cette église privilégiée, la noble cathédrale ne fait plus ses frais. Une pancarte affichée à l'entrée apprend au visiteur, d'une part, que l'entretien de l'église, matériel et personnel, absorbe 36 liv. st. par semaine, et, d'autre part, que les offrandes du dernier dimanche n'ont été, pour l'office du matin, que de 412, valant 5 liv. st. 16 sh. 2 d.; pour l'office du soir, que de 453, valant 4 liv. st. 15 sh. 8 d., et laissant, par conséquent, un déficit notable. Qui sait, hélas! si l'église « *désétablie* » ne sera pas réduite à déposer son bilan et si les catho-

liques ne rachèteront pas au rabais leur vieille basilique dans une vente par autorité de justice? Le quartier qui avoisine Saint-Patrick est encore plus intéressant et caractéristique que la vieille cathédrale : c'est là que s'entasse la population paupérisée et que se fait le commerce des « vêtements importés. » Les boutiques des revendeurs et des revendeuses alternent avec des magasins de grosses pommes de terre, *lumps*, de choux et de navets, ou bien avec des étaux de bouchers sur lesquels des têtes de mouton avancées attirent des essaims de mouches; le sol est couvert de toute sorte de détritus ; çà et là un *public house* avec son enseigne et ses pilastres dorés tranche avec cette misère sordide; mais dans un coin, comme dans les tableaux de Teniers, un habitué se débarrasse du superflu de la boisson; hommes, femmes et enfants grouillent à la porte; les enfants roses et joufflus sous une triple couche de malpropreté, les hommes insouciants, dans leurs paletots effiloqués et lustrés de graisse, les femmes aux traits fatigués, avec des robes qui ont figuré peut-être aux bals de la cour, mais criblées de trous et frangées de crotte. Bref, la misère abjecte, hideuse, la misère de l'homme civilisé qui a été vaincu dans la bataille de la vie et qui s'est abandonné lui-même. Nous entrons dans un de ces *décrochez-moi ça*, et nous marchandons les défroques qui ont fait en leur beau temps, les délices des élégantes de Londres : une robe de cachemire noir, agrémentée de soie avec une superbe jaquette grise, 4 shellings; une robe de velours à traîne, 3 shellings; une robe de soie noire dont la marchande nous vante la qualité supérieure, mais où les mouches essaiment comme sur les têtes de mou-

ton, 2 shellings 6 deniers, — 3 fr. une robe de soie! Ce n'est pas cher; encore faut-il payer ces haillons et vivre! On vit cependant, on vit un peu de la charité publique ou privée et de divers petits métiers, et le pauvre des villes est même un objet d'envie pour le pauvre des campagnes.

Le temps et le courage me manquent pour achever cette esquisse. Je pars demain pour l'Ouest, où sévissent la disette et la fièvre, quoique avec moins d'intensité qu'à l'époque de la grande famine, et je vous rendrai compte de mes impressions sans parti pris, mais sans me défendre d'une vive et profonde sympathie pour un peuple aimable et spirituel qui aurait mérité certes de moins dures épreuves et une destinée plus clémente.

c

n
g
d
s
q
s
d
c
s
d
s

II

Causes des maux de l'Irlande. — La conquête. — La pomme de terre. — Statistique agraire. — Nombre des propriétaires et des tenanciers. — Pourquoi ceux-ci étaient à la merci de ceux-là. — Comment s'est graduellement affaibli le monopole terrien. — Le développement des moyens de communication. — La famine et l'émigration. — Le bill de Gladstone. — Pourquoi les mesures de réparation de l'Angleterre n'ont point apaisé les Irlandais. — La crise actuelle.

Monivea Castle (comté de Galway),
le 10 août 1880.

Nos pères n'avaient pas comme nous le choix des moyens d'acquérir de la richesse et ils n'étaient pas gênés dans leurs migrations par les progrès du droit des gens. Quand ils se sentaient à l'étroit chez eux, soit que les familles devinssent trop nombreuses ou que la maladie eût décimé leurs bestiaux, ils se réunissaient en troupes et ils s'en allaient, sous la conduite d'un chef réputé pour sa bravoure et son habileté, à la conquête d'un nouveau territoire. Si l'entreprise réussissait, ils s'emparaient sans scrupule des terres et du cheptel en hommes et en bétail qui les garnissaient, et ils en tiraient le plus gros profit possible.

C'est ainsi que les Normands, gens aventureux et grands amateurs de profits, ont conquis l'Angleterre, et plus tard l'Irlande. Suivant l'expression d'un vieux chroniqueur, leur but était de « gaigner », et ce but a été atteint à souhait. Quelle affaire industrielle ou commerciale a jamais valu l'entreprise de Guillaume le Conquérant? En supposant qu'elle eût été organisée sous la forme moderne d'une Société par actions, elle aurait procuré à ses promoteurs de jolies parts de fondation et de plantureux dividendes à ses actionnaires. La conquête de l'Irlande n'a pas été à beaucoup près une aussi bonne opération, car l'Irlande était moins étendue et moins riche que l'Angleterre ; mais encore n'était-ce pas une affaire à dédaigner. Les conquérants ont tiré de beaux revenus des domaines qu'ils ont découpés dans le sol irlandais, et la nécessité de convertir au protestantisme les indigènes infectés de l'idolâtrie papale, a fait exclure ceux-ci pendant près de deux siècles de toutes les professions lucratives. En rappelant ces fâcheux souvenirs, je ne veux pas, croyez-le bien, m'associer aux revendications socialistes ou « fenianes ». La conquête et la mainmise sur les territoires conquis étaient considérées au bon vieux temps comme les emplois les plus légitimes et même les plus glorieux de l'esprit d'entreprise, du capital et du travail ; en admettant que les Irlandais eussent possédé l'audace avec le désir de « gaigner » des Normands, ils ne se seraient certainement pas fait plus de scrupule de conquérir l'Angleterre. La terre anglaise serait aujourd'hui aux mains des O'Donoghue, des O'Brien, des O'Connor et des O'Flaherty, le parlement du Royaume-Uni siégerait à Dublin, les débats auraient lieu dans la vieille

langue irlandaise, les protestants de toutes les Églises ou de toutes les sectes auraient été contraints de se convertir à la vraie foi, sous peine de ne pouvoir être ni avocats, ni professeurs, ni médecins, ni surtout *sportsmen*, car on ne permettait pas à un catholique en Irlande, on n'aurait pas permis à un hérétique en Angleterre de monter un cheval valant plus de 5 liv. st. Mais les Irlandais n'ont pas conquis l'Angleterre, ce sont les Anglais qui se sont emparés de l'Irlande, et voilà la première cause des misères et des discordes de ce malheureux pays.

Il y en a une seconde qui a un caractère purement économique, c'est l'introduction de la pomme de terre, et son adoption comme l'aliment universel et presque unique de la masse de la population. Avant que la pomme de terre eût commencé à être cultivée, les Irlandais se nourrissaient, comme les Ecossais, de farine d'avoine, en y joignant quelques-uns des produits du bétail ; mais comme leurs procédés de culture et d'élève étaient essentiellement primitifs, ils ne pouvaient obtenir qu'une quantité d'aliments relativement faible ; il en résultait que la population ne s'accroissait qu'avec une extrême lenteur. Au commencement du dix-huitième siècle, époque de l'apparition de la pomme de terre, l'Irlande ne possédait pas plus de 1, 500,000 habitants, et une estimation de 1766 donne le chiffre modéré de 1,871,000, qu'Arthur Young jugeait à la vérité trop faible et qu'il portait à 3 millions. La pomme de terre a été mise en culture, et aussitôt la situation a changé. La quantité de nourriture que l'on pouvait obtenir au moyen d'une certaine somme de travail et d'une certaine superficie de terre s'est trouvée triplée ou quadruplée ; il est vrai que cette

nourriture est d'une qualité inférieure, mais l'Irlandais n'est pas difficile, et il préférait naturellement s'adonner à la culture qui lui fournissait la plus grande quantité de subsistance en échange de la moindre somme d'efforts. La pomme de terre prit donc rapidement la place des anciens aliments, et comme ce tubercule foisonnant permettait de nourrir trois ou quatre fois plus d'habitants, la population n'a pas manqué de se multiplier en conséquence. En moins d'un siècle l'Irlande est devenue une véritable garenne d'hommes. De 3 millions tout au plus en 1766, sa population s'est élevée à 8,295,061 en 1845. Elle avait presque triplé en soixante-quinze ans. Qu'est-il résulté de cette effroyable multiplication de l'espèce humaine dans un pays dont les ressources, — la production de la pomme de terre exceptée, — n'augmentaient point dans la mêmeproportion? Il en est résulté un accroissement progressif de la puissance de la petite classe d'hommes que la conquête avait investis du monopole de la terre, c'est-à-dire de l'atelier indispensable à la production des matériaux de la vie du peuple.

Je ne voudrais point abuser de la statistique. Cependant, quelques chiffres sont nécessaires pour vous donner une idée de ce qu'a été et de ce qu'est encore en partie ce monopole. Les 20,047,572 acres que contient l'Irlande (1), déduction faite des lacs, cours d'eau, voies de communication, sont entre les mains de 19,288, propriétaires(2), possédant un revenu officielle-

(1) L'acre anglais est égal à 0,4,046 mètres carrés, soit 2/5es d'hectare.

(2) Voici les noms de quelques-uns des principaux propriétaires, avec les chiffres officiels de leurs revenus. Ces chiffres doivent être augmentés d'environ un quart dans les années ordi-

ment évalué à 10,182,681 liv. st., mais qui s'élève en fait, — en admettant, bien entendu, que les tenanciers consentent à payer leurs loyers, — à un quart de plus, soit à environ 13 millions sterling (325 millions de francs). 742 propriétaires, ayant plus de 5,000 acres, ou 2,000 hectares, possèdent à eux seuls près de la moitié de ce domaine territorial (9,830,332 acres). Nous ne sommes pas précisément, vous le voyez, dans un pays où l'on peut se plaindre de l'excès du morcellement de la propriété. Combien de tenanciers vivent sur le sol possédé par ces 19,288 propriétaires? On en compte aujourd'hui 585,000, représentant une population de 4 millions d'individus, et on en comptait bien davantage avant la famine de 1847, tandis qu'il y avait alors moins de propriétaires, — la loi dite des *Encumbered Estates* qui a autorisé la vente des domaines surchargés d'hypothèques ne datant que de 1849. Cela fait donc en moyenne près de 30 tenanciers par propriétaire, et parmi ce peuple de tenanciers on en

naires. Je les copie dans l'Almamach de Thom, où ils figurent par ordre alphabétique :

	acres	revenu en liv. st
Duc d'Abercorn	63.557	35.802
Richard Berridge	169.863	8.543
Comte de Bantry	69.500	14.561
Marquis de Clanricarde	52.601	20.836
Marquis Conyngham	156.973	32.644
Marquis de Downshire	110.172	91.522
Comte Fitz William	92.423	47.699
Marquis de Lansdowne	120.616	31.536
Marquis de Londonderry	27.416	37.211
Duc de Leinster	68.271	47.646
Marquis de Sligo	114.801	16.157
Marquis de Waterford	65.918	32.325
Richard Wallace	61.058	74.189

compte 236,000 qui ont de 1 à 15 acres seulement. Remarquons que sauf dans le Nord, où la culture et la fabrication du lin ont acquis un certain développement, l'Irlande ne possède aucune industrie; remarquons encore que jusqu'à une époque récente les déplacements étaient difficiles, sinon impossibles, faute de moyens de communication rapides et à bon marché. Le tenancier irlandais était absolument à la discrétion de son propriétaire, et cette dépendance allait s'aggravant à mesure que le nombre des tenanciers s'augmentait, le nombre des propriétaires demeurant le même. En droit, il était libre ; le servage est depuis longtemps aboli en Irlande, et je ne crois même pas qu'il y ait existé, du moins sous la forme que nos ancêtres ont connue ; mais ni le serf russe ni l'esclave africain des colonies n'ont jamais été plus complètement à la merci de leur maître que ne l'était le tenancier nominalement libre de l'Irlande. Cette puissance du propriétaire irlandais ne tenait pas aux lois, elle tenait aux choses, et aussi longtemps qu'a duré la situation économique qui l'avait incessamment aggravée, il ne dépendait d'aucun législateur d'y mettre fin.

Ce que ne pouvait faire la loi, un fléau l'a accompli. L'abus de la culture de la pomme de terre a fini par épuiser le sol, et en 1847, après trois mauvaises récoltes, la famine, une famine effroyable, comme on en voyait au moyen âge, comme on en voit encore en Chine ou dans l'Inde, comme on n'en verra plus, grâce au ciel, en Irlande, la famine a drainé brutalement ce marécage vivant. Quoique l'Angleterre soit venue généreusement au secours de l'Irlande ; quoique au mois de mars 1847 le nombre des individus entretenus par les ateliers de charité ait atteint le chiffre

énorme de 734, 000, représentant plus de 3 millions de personnes (1), la fièvre et les autres maladies engendrées par la famine, jointes à l'émigration, enlevèrent en quelques années plus du tiers de la population. L'émigration prit les proportions d'un exode, et elle alla croissant d'année en année. Je relève dans l'Almanach de Thom, le grand répertoire de la statistique irlandaise, le chiffre colossal de 2,453,481 émigrés pour la période du 1er mai 1851 au 31 décembre 1877. De 8,295,061 individus en 1845, le chiffre de la population est tombé à 5,838,906 dans la même année 1877, — près de 3 millions de moins. En même temps, l'Angleterre, revenue à des sentiments plus équitables et plus humains à l'égard de « l'île sœur », continuait activement l'œuvre de réparation commencée en 1829 par l'émancipation des catholiques. En 1849, la loi dite des *Encumbered Estates* autorisait la vente des domaines surchargés de dettes, le régime de la taxe des pauvres était appliqué à l'Irlande ; plus tard, l'Eglise anglicane était replacée dans le droit commun, des écoles nationales étaient fondées, et finalement, en 1870, le bill de Glasdstone opposait une limite au pouvoir des propriétaires en les obligeant à rembourser aux tenanciers le montant des constructions et des améliorations qu'ils avaient faites, et, de plus à accorder une indemnité à ceux qu'ils renvoyaient, en exceptant seulement le cas de non-paiement de la rente. Cette indemnité pouvait s'élever jusqu'au montant de sept années de loyer pour les petits tenanciers. En outre, des avances

(1) *Histoire de la famine d'Irlande en* 1845, 1846 et 1847, par M. D.-E. Trevelyan, traduit par M. A. Mothéré.

étaient faites par le gouvernement aux tenanciers qui voulaient acheter des terres. L'objet de ces mesures était de relever à la fois la condition morale et matérielle du peuple irlandais. Elles ont contribué, sans doute dans certains cas, à empêcher les propriétaires d'abuser du pouvoir que leur conférait le monopole terrien, mais d'un autre côté, elles ont plutôt aggravé la situation en ébranlant le droit de propriété et en laissant les propriétaires sans défense contre le « mauvais gré » et les coalitions organisées contre eux. Enfin, beaucoup plus que les mesures de réparation de l'Angleterre, l'évolution économique que les progrès des moyens de locomotion ont accomplie depuis un demi-siècle a achevé d'affaiblir la puissance excessive du propriétaire et la sujétion du tenancier. Cette sujétion, qui avait autrefois un caractère en quelque sorte fatal et inexorable, on peut s'y dérober aujourd'hui à peu de frais en allant travailler en Angleterre et en s'y constituant un petit pécule à l'aide duquel on émigre en Amérique. La traversée ne coûte que 6 liv. st. par les solides et rapides steamers de l'*Anchor line* et des autres Compagnies qui se font une active concurrence pour le transport des émigrants. D'ailleurs, les Irlandais établis aux Etats-Unis et dans les possessions anglaises ne manquent pas de venir en aide à leurs parents ou à leurs amis, et c'est par millions de livres sterling que l'on compte les sommes qui ont été appliquées à cette destination depuis le commencement de l'exode. Je ne me hasarderai pas à affirmer que ces mesures politiques et cette évolution économique aient détruit entièrement la puissance du monopole terrien dans ce qu'elle avait d'abusif et d'excessif. Non ! comme toutes les popula-

tions arriérées, et en particulier celles qui appartiennent à la race celtique, l'Irlandais est invinciblement attaché à son coin de terre; tandis que l'Ecossais, par exemple, s'en va sans regrets aux antipodes pour gagner quelques shellings de plus par semaine, l'Irlandais n'émigre guère que lorsqu'il est chassé par la faim. Il ne se déplace même pas en Irlande; de là vient qu'il n'existe pas « un prix du marché » pour le loyer des terres, sauf pour les pâturages qui sont affermés par une classe supérieure de tenanciers, — très souvent par des Ecossais. C'est une affaire purement locale, et on peut dire que le taux du loyer des petites tenures est déterminé beaucoup moins par la loi de l'offre et de la demande que par l'âpreté plus ou moins grande du propriétaire d'une part, l'intensité du sentiment qui attache le paysan à son village et à sa masure de l'autre. On se marie de bonne heure, quoique les mariages soient beaucoup moins nombreux qu'autrefois, — dans la période de 1867 à 1877, par exemple, le nombre en est descendu de 29,796 à 25,078. Mais les enfants pullulent; la *Malthusian League* de M. Bradlaugh n'ayant encore établi, que je sache, aucune succursale en Irlande, et toute émigration devient impossible. Le tenancier pauvre et chargé d'enfants demeure ainsi, quoique à un moindre degré qu'avant la famine et l'exode, à la merci du propriétaire. Celui-ci abuse-t-il de son pouvoir? D'après tout ce que j'entends et je vois depuis quelques jours, il en use au contraire généralement avec modération. Les grands propriétaires, en particulier, se font même un généreux point d'honneur de ne pas augmenter leurs rentes aux époques de prospérité, et ils les diminuent dans les mauvaises an-

nées. Cependant il y a des exceptions à cette règle, et, d'un autre côté, les petits propriétaires que la loi des *Encumbered Estates* a créés, et qui appartiennent à une classe moins aisée, parfois aussi moins recommandable, — celle des prêteurs à la petite semaine notamment, — usent volontiers de leur droit dans toute son étendue.

Il semblerait naturel de croire qu'à mesure que l'Angleterre s'est efforcée davantage de réparer le passé et de donner satisfaction aux légitimes griefs de l'Irlande, à mesure aussi que la puissance excessive du monopole terrien s'est affaiblie, les Irlandais se soient réconciliés avec leurs anciens oppresseurs et que les tenanciers aient fait la paix avec leurs propriétaires. C'est précisément le contraire qui a eu lieu, et ce n'est pas en Irlande seulement qu'on pourrait observer ce phénomène de psychologie politique. Il s'est manifesté dans tous les pays qui ont été longtemps courbés sous le pouvoir d'un despote ou assujettis à une aristocratie étrangère ou même nationale. Des causes particulières ont agi en Irlande pour surexciter et développer les longues rancunes que soulève l'oppression. Aussi longtemps qu'ont subsisté les *lois pénales* et l'exclusion des catholiques de toutes les professions libérales, les Irlandais opprimés ne pouvaient faire entendre leur voix ; on leur avait bien laissé la liberté de la presse et des meetings, mais la presse existait à peine et les meetings ne pouvaient avoir aucun retentissement. Dans le Parlement, où les catholiques n'étaient point admis, les représentants des oppresseurs avaient seuls la parole. La masse de la population ne savait pas lire, et si énorme était la puissance du propriétaire, si chimérique l'i-

dée qu'il fût possible de s'y soustraire, qu'on avait fini par l'accepter avec une résignation fataliste. De temps en temps. quelques hommes animés d'une résolution farouche se réunissaient et opposaient l'assassinat et l'incendie à l'excès de la tyrannie; les *white boys*, les *ribonmen* appliquaient sans merci la loi de Lynch aux propriétaires dont la puissance ne connaissait pas d'autre frein, mais sans pouvoir remédier à une situation qui résultait de la force des choses. A mesure que cette situation s'est modifiée, les Irlandais ont acquis, tant par suite des mesures réparatrices de l'Angleterre que sous l'influence du progrès des moyens de communication intellectuels et matériels, la possibilité de donner une voix à leurs grief saccumulés. En instituant les *National Schools*, l'Angleterre a mis l'instruction à la portée de la classe la plus pauvre, et le progrès mécanique a permis de créer une presse populaire. En même temps, les émigrants de l'exode allaient puiser aux Etats-Unis, avec des notions d'indépendance personnelle dont les pauvres tenanciers, humblement courbés devant leur propriétaire, n'avaient aucune idée, un renouveau d'antipathie contre l'Angleterre. Les journaux et les meetings traduisaient ce sentiment en périodes brûlantes, — car l'Irlandais est naturellement éloquent, il a fourni à l'Angleterre quelques-uns de ses plus grands orateurs avec une infinité de journalistes et de reporters distingués et abondants, — et vous n'ignorez pas quelle influence la parole et la presse exercent sur une population qu'un long usage de ces deux instruments de propagande n'a pas encore blasée sur leurs mérites. On a déterré tous les vieux griefs, et on leur a rendu la vie. Les Anglais,

il faut le dire, ont singulièrement contribué, par leur attitude et leur manière d'être, à cette explosion rétrospective. A tant de solides qualités, ils joignent une hauteur insupportable et une maladresse incurable. Ils sont orgueilleux et mal gracieux, et ils gâtent à plaisir le bien qu'ils font, par la manière dont ils le font. Leurs journaux favoris ne laissent échapper aucune occasion de traiter les Irlandais comme une race inférieure, une variété de nègres blancs, et il suffit de jeter les yeux sur le *Punch* pour apercevoir la différence qu'ils établissent entre la robuste et saine personnification de John Bull et la méchante figure osseuse du maigre *Pat*. C'est pourquoi, à mesure que l'Angleterre devenait moins haïssable, on la haïssait davantage. On peut en dire autant des sentiments des tenanciers à l'égard des propriétaires. A mesure que la puissance du propriétaire diminuait et qu'il en abusait moins, on se persuadait que sa tyrannie était plus que jamais insupportable ; il avait beau maintenir la rente à un taux qui ferait la joie de nos petits fermiers, et la diminuer dans les mauvais jours, on ne lui savait aucun gré de ses concessions ; elles n'avaient guère d'autres résultats que de remettre en question la légitimité de son titre, — car, s'il n'exerçait pas son droit dans toute sa rigueur, n'était-ce point parce qu'il doutait lui-même de son droit ? — et de lui valoir l'agréable qualification de « voleur de terre » qui est devenue le lieu commun favori des meetings de la *Land League*. Le bill de Gladstone, en limitant le pouvoir du propriétaire, a contribué encore à infirmer moralement son titre.

C'est dans cette situation des esprits et des choses

qu'est survenue une recrudescence des maux anciens. Après avoir joui d'une période de prospérité sans précédents, l'Irlande vient d'avoir une série de mauvaises récoltes, et, l'année dernière, les pommes de terre, les avoines et les foins ont manqué dans une grande partie des comtés de l'Ouest et du Sud, tandis que la persistance des pluies empêchait les paysans d'aller couper la tourbe qui leur sert de combustible, et que la crise industrielle de l'Angleterre et de l'Amérique ralentissait l'émigration temporaire ou permanente de la classe besoigneuse. La perte sur les récoltes n'a pas été évaluée à moins de 10 millions sterling (1) (250 millions de francs), et une multitude de pauvres tenanciers ont été réduits aux plus dures extrémités. La charité publique et privée s'est ingéniée à leur venir en aide, le gouvernement a augmenté les sommes mises à la disposition des commissaires des travaux publics et des propriétaires qui font percer des routes, exécuter des

(1) Résultats des récoltes de l'année 1879, comparés à ceux de 1878 :

Avoine, perte de 508,754 quintaux (de 112 livres anglaises de 453 gram.), valant, à raison de 10 shellings.		254.377	liv. st.
Blé.	3.512.056 qx à 8 sh . . .	1.399.807	—
Orge	656.894 — 8 — . . .	253.758	—
Seigle.	77.124 — 7 — . . .	26.994	—
Haricots et pois	13.737 — 12 — 6 . .	7.336	—
Pommes de terre, 1,412,828 tonnes de 1,000 kil. 3 liv. st		4.238.484	—
Navets	2.628.422 ton. à 12 sh. . .	1.577.053	—
Betteraves. . .	276.129 — 15 — . .	207.097	—
Lin.	485.046 — 8 — par tonne de 14 liv. . . .	194.019	—
Foin.	818.764 tonnes à 2 liv. st. 5 sh. par ton	1.842.218	—
	Total.	10.006.143	liv. st.

ou 250.153.570 fr.

travaux de drainage, bâtir des maisons sur leurs domaines, et le taux d'intérêt des prêts, qui est de 5 0/0 avec amortissement en trente-cinq ans, a été abaissé à L. 3, 6, 8; des souscriptions ont été ouvertes partout et elles ont produit la somme respectable de 10 à 12 millions de francs, dont les États-Unis ont fourni la moitié. Bref, le mal a été conjuré, et la disette n'est point devenue famine. Mais le paiement de la rente a souffert de la dureté des temps. Un grand nombre de tenanciers sont demeurés en retard, les uns parce qu'ils ne pouvaient pas payer, les autres parce qu'ils ne voulaient pas. La généralité des propriétaires s'est montrée patiente, et la plupart ont consenti à une réduction de 20 ou 25 0/0; mais il y a eu des exceptions, et les « évictions » pour cause de non-paiement de la rente se sont insensiblement augmentées. En 1877, le nombre des familles expulsées pour cette cause avait été de 96 seulement dans les neuf comtés de Cork, Donegal, Galway, Kerry, Limerick, Mayo, Meath, Roscommon et Waterford. En 1879, ce nombre s'est élevé à 264, finalement à 395 dans les six premiers mois de 1880. C'est alors que M. Gladstone a jugé nécessaire de présenter ce fameux *Disturbance bill* dont je vous entretenais dans ma dernière lettre, et qui avait pour objet de suspendre pendant dix-huit mois les évictions dans la partie du pays qui a été éprouvée par la disette. L'intention qui a dicté ce bill était excellente ; il s'agissait d'empêcher les propriétaires appartenant à la race de M. Vautour de se débarrasser sommairement de leurs tenanciers pauvres; mais comment distinguer entre les tenanciers qui ne peuvent pas payer et ceux qui ne le veulent pas? D'un autre côté, le bill n'aurait-il

pas eu pour effet naturel d'accroître indéfiniment le nombre de ces derniers? Enfin, en suspendant l'exercice du droit de propriété dans un pays où une croisade en règle a été commencée contre les « voleurs de terre », ne s'exposait-on pas à donner à penser que le gouvernement, dans son for intérieur, était de l'avis des promoteurs de la *Land League*, et la perception des rentes n'en serait-elle pas devenue plus difficile? Ces objections, qui n'avaient fait qu'une impression superficielle sur la majorité de la Chambre des Communes, ont eu, comme il fallait s'y attendre, plus d'influence sur la Chambre des lords, dont les membres sont les plus grands propriétaires fonciers de l'Angleterre et du monde : le *Disturbance bill* y a été rejeté par une majorité formidable de 282 voix contre 51. Ce vote a été salué par les applaudissements des propriétaires et par les grognements des locataires, et comme ceux-ci sont près de 600,000 contre 20,000, je vous laisse à penser s'il a augmenté la popularité de la Chambre des lords et des propriétaires irlandais. En ce moment, les meetings de la *Land League* se multiplient, et on annonce une recrudescence des outrages contre les personnes et les propriétés. Le fils d'un receveur de rentes vient d'être tué d'un coup de fusil, et l'on m'apprend qu'on a mutilé le bétail d'un propriétaire des environs de Galway. Le gouvernement a cru devoir renforcer d'un millier d'hommes les garnisons de l'Irlande. Les esprits sont surexcités, mais je me hâte d'ajouter qu'aucun mouvement révolutionnaire n'est à craindre. Aussi longtemps que la puissance anglaise demeurera intacte, il pourra bien y avoir en Irlande des émeutes et des attentats isolés, il n'y aura point de révolution.

III

De Dublin à Galway. — Les chemins de fer. — Configuration physique de l'Irlande. — Divisions géographiques. — Physionomie du Connaught. — La condition des tenanciers. — Les *graziers*. — Les *cabines*. — La rente. — Les impôts. — La tourbe. — Les vêtements. — L'église. — L'instruction populaire. — Les dépenses de luxe. — L'épargne.

Galway, le 14 août 1880.

On va en cinq heures de Dublin à Galway, c'est-à-dire de la côte orientale à la côte occidentale de l'Irlande, en passant par Mullingar et Athlone, et en suivant une ligne légèrement infléchie vers le nord. Le tarif du chemin de fer est assez élevé, eu égard à la pauvreté du pays : 1 liv. st. 3 sh. 8 d. pour la première classe, la moitié pour la dernière. Les aménagements laissent à désirer, et je crois bien que les voitures basses garnies d'un drap bleu taché et fané du matériel de la *Midland Great Western C°* ressemblent aux vêtements des *Décrochez-moi ça* du quartier de Saint-Patrick : elles ont déjà servi en Angleterre, et elles ont l'air d'avoir été rachetées au rabais comme la défroque des ladies ou des femmes de chambre des ladies du West-End. Cependant la Compagnie fait d'assez bonnes

affaires ; elle distribue un dividende de 4 0/0 ; la ligne de Dublin à Cork donne 5 1/2 0/0, et celle de Dublin à Belfast 6 0/0 ; les autres sont beaucoup moins productives, et celles qui ont été construites avec le concours du gouvernement, la ligne d'Athenrey à Limerick par exemple, ne rapportent rien. Mais aussi pourquoi construire des chemins de fer où de simples tramways pourraient suffire ? On y regarderait certainement de plus près si l'on ne pouvait pas puiser dans la bourse inépuisable du gouvernement. La route est monotone. L'Irlande est une vaste cuvette avec un fond plat et des bords relevés, escarpés et bossués ; autrement dit, c'est une plaine environnée de montagnes, qui offre aux touristes, dans ses parties pittoresques, les agréments d'une Suisse maritime. De Dublin à Mullingar, la plaine est verdoyante et les champs sont agréablement coupés de haies. A Mullingar commence la région des *bogs*. Les *bogs* sont d'immenses dépôts de tourbe couverts de bruyères, qui fournissent la presque totalité du combustible que l'on consomme en Irlande. Plus loin, c'est la région pierreuse du Connaught, la plus pauvre du pays. Je rappellerai à ce propos à ceux de mes lecteurs auxquels la géographie de l'Irlande serait peu familière, — chose après tout pardonnable ! — qu'elle est divisée en quatre grandes provinces, Munster, Leinster, Ulster et Connaught, lesquelles sont à leur tour divisées en comtés, et ceux-ci en baronnies, en paroisses, en unions des pauvres, en divisions électorales, etc. Le Connaught, qui occupe la région de l'Ouest, est le moins favorisé de la nature, et c'était autrefois une locution populaire d'envoyer les gens au diable ou en Connaught. On croirait que toutes les pierres de la création s'y sont donné rendez-

vous. Le Connaught pourrait fournir de la chaux et des pierres de taille bleues comme celles de la Belgique au reste du monde ; mais on ne fait de la chaux que pour les besoins du pays ; on se sert des pierres pour construire les habitations, enclore les domaines et les champs, au lieu de haies, ce qui ne contribue pas à la gaieté du paysage. Tantôt on se contente de les superposer *grosso modo*, tantôt on en fait de vraies murailles hautes et solides, avec une crête crénelée. Nulle part je n'ai vu autant et de si beaux murs. Je suis persuadé qu'en les mettant bout à bout dans le seul comté de Galway on dépasserait en longueur la grande muraille de la Chine. Dans les prairies paissent des moutons de haute taille, blancs, fourrés et appétissants, dont l'aspect aristocratique et confortable contraste avec la misérable et chétive apparence de la généralité des habitants. Cela vient de ce que les moutons appartiennent à une race améliorée et de ce qu'ils ont des propriétaires intéressés à les bien soigner, tandis que la race des pauvres gens du Connaught va se détériorant tous les jours par l'émigration qui enlève la fleur de la jeunesse ; à quoi il faut ajouter que le bétail bien soigné se vend plus cher, tandis que la propreté ou la malpropreté du tenancier et de l'ouvrier n'influe pas, visiblement du moins, sur le taux de la rente et du salaire. Je m'arrête à la station d'Athenrey, à une douzaine de milles en avant de Galway, et je vais passer quelques jours à un *castle* des environs, où je reçois une gracieuse et cordiale hospitalité irlandaise qui vaut bien l'hospitalité écossaise, et d'où je visite les propriétés avoisinantes pour me rendre compte de la condition des tenanciers et des propriétaires. Il y a deux catégories de tenanciers : les petits

qui exploitent un lopin de terre au-dessous de 15 acres et qui payent généralement une rente inférieure à 10 liv. st. (250 fr.), et les moyens ou les grands tenanciers qui payent jusqu'à 300 livres de rente, et même davantage. Ceux-ci sont pour la plupart des *graziers* (éleveurs de bétail, principalement de moutons), qui nourrissent du bétail maigre que l'on expédie ensutie dans les comtés de West-Meath et de Meath, sur la côte orientale, où l'on achève de l'engraisser et d'où on l'expédie sur les marchés anglais. Ces *graziers* ont, — pardonnez-moi l'expression à cause de la couleur locale, — du foin dans leurs bottes. Il en est venu un bon nombre d'Ecosse ; ils faisaient d'excellentes affaires et payaient une rente supérieure de plus de moitié à celle des petits tenanciers, lorsque les maladies du bétail, causées par la surabondance des pluies et la concurrence américaine, ont provoqué une crise dont ils ne se sont pas encore relevés ; cependant, depuis quelques semaines la situation s'est améliorée, le prix de la viande sur pied a haussé d'un tiers, ce qui prouve, pour le dire en passant, que les bœufs et les moutons d'Amérique ne sont pas encore près de réduire à la mendicité leurs confrères d'Europe. Mais c'est la condition des petits tenanciers qui m'intéresse surtout. Voyons comment ils résolvent le problème de l'existence, — problème laborieux partout et en Irlande plus qu'ailleurs. Dans la propriété que j'ai le mieux étudiée et qui contient 5,949 acres irlandais (5 acres irlandais équivalent à 8 acres anglais, l'acre vaut donc 3/5es d'hectare), on compte 287 tenanciers parmi lesquels 227 payent au-dessous de 10 liv. st. de rente et occupent 1,165 acres ; les 60 autres, des *graziers* pour la plupart, exploitent le restant. Ces

petits tenanciers payent de 12 1/2 à 15 sh. par acre, soit de 20 fr. à 25 fr. par hectare, tandis que les *graziers* payent en moyenne pour les pâturages 1 liv. sterl. Le propriétaire n'a pas augmenté la rente depuis 1854 ; elle a été exhaussée alors d'un shelling par acre, et il accorde des réductions dans les mauvaises années. On ne se souvient pas d'une éviction dans le domaine. Les tenanciers payent avec régularité, sauf dans les années où la récolte a manqué, et ils y mettent toute la bonne volonté possible. Ceux-là seuls ne payent pas qui ne peuvent pas payer, me dit-on. Quelques-uns, les plus pauvres, n'ont à fournir qu'une rente presque nominale. On m'en cite un qui ne paye que 6 deniers (60 centimes) par an pour sa chaumière avec les quelques perches (division de l'acre), où il cultive ses pommes de terre. C'est une exception; mais, en somme, le taux de la rente des petits tenanciers qui occupent moins de 15 acres (9 hectares) est fort modéré dans ce domaine et dans les quelques autres que j'ai visités. Il y a, en revanche, des *graziers* qui payent jusqu'à 5 liv. st. de loyer pour les bonnes prairies.

Le tenancier construit lui-même son habitation. Il n'a qu'à se baisser pour ramasser les pierres, et il n'y a pas de paysan dans ce comté qui ne sache faire un mur. Il n'a pas besoin de bois de charpente, et le propriétaire lui permet ordinairement de couper gratis les grosses et les menues branches qui supportent son toit de chaume. L'apparence extérieure des habitations, même les plus pauvres, n'est pas désagréable à l'œil ; elles sont proprement blanchies à la chaux, — car la chaux ne coûte que la peine de la faire, — mais il ne faut pas les voir de trop près. La

cour qui les sépare de la route est remplie d'un fumier moitié solide moitié liquide, où se vautre le porc, personnage important qui est généralement chargé du paiement de la rente, d'une demi-douzaine d'oies et de quelques poules avec un coq. Çà et là des enfants pieds nus et en guenilles, que l'on débarbouille le samedi. La chaumière a une porte basse, — il faut se baisser pour entrer, — divisée en deux compartiments. Celui de dessus reste ouvert. On le ferme au loquet, quand il y a un loquet. Ordinairement trois fenêtres, — du plus petit format, — j'ai vu plus tard des masures à une fenêtre, et même sans fenêtres. L'étable du porc est adossée à un des pans de l'habitation. Pas d'apparence de *water-closets*. On en trouve dans quelques habitations construites récemment par des propriétaires philanthropes ; mais c'est une nouveauté à laquelle les habitants n'ont pas réussi encore à s'accoutumer. J'entre dans un de ces *wigwams* de l'homme civilisé. Il y a deux pièces : dans la première, une large cheminée à manteau où brûle un peu de tourbe, trois chaises en bois, une petite table, une commode, un rouet, — les paysannes filent une laine grossière dont on fait des jupons rouges, plus rudes mais plus propres que les ci-devant robes de soie du quartier de Saint-Patrick. Un petit miroir de deux sous sur le rebord d'une fenêtre. Une marmite contenant de grosses pommes de terre. Le sol est nu, et il n'y a pas de plafond. On voit le chaume à travers les branchages noircis par la fumée qui le supportent. Je demande à visiter la chambre à coucher; mais la maîtresse du logis refuse, avec un scrupule honorable, de céder à mes sollicitations. Derrière la chaumière, un petit champ de pommes de terre, où quelques choux

sont plantés en bordure, enclos d'un mur de pierres superposées, avec des brèches provenant d'écroulements non réparés. A côté, un autre petit champ d'avoine. Les pommes de terre et les choux forment le gros de la nourriture. On se procure les autres nécessités de la vie, et on paye la rente en vendant le porc et l'avoine ; ou bien, si l'homme est jeune et entreprenant, il va travailler une partie de l'année en Angleterre. Dans ces derniers temps, la crise industrielle a fermé en partie ce débouché et c'est une des causes principales de la recrudescence de misère dont vient de souffrir l'Irlande. On estime que dans les années de prospérité 100,000 Irlandais traversent le canal soit pour aller travailler dans les manufactures, soit pour faire la récolte, et qu'ils en rapportent une somme de 5 à 600,000 liv. st. La culture se fait à la bêche dans les petites tenures. Quand le tenancier en a les moyens, il loue une charrue et un attelage : la journée lui coûte 10 shellings en été, 7 shellings en hiver. Il faut deux journées de charrue pour labourer un acre. Voilà pour le logement, la nourriture et la rente. Dans les mauvaises années on ne paye guère la rente, et l'extrême gauche de la *Land League* est d'avis même que c'est un abus de la payer dans les bonnes. Il y a aussi les impôts : la taxe du comté pour les routes, dont tous les tenanciers payent leur part, la taxe des pauvres et la dîme qu'ils payent de moitié avec le propriétaire quand la rente dépasse 4 liv. st. On ne peut pas se dispenser de payer l'impôt, on ne peut pas se dispenser non plus de se nourrir, et quand la pomme de terre a manqué comme l'année dernière, quand les avoines n'ont pas réussi, quand le travail est rare en Angleterre, quand on a imité la cigale de préférence

à la fourmi, chose trop commune en Irlande et ailleurs, c'est un problème bien difficile à résoudre. La charité publique et privée y pourvoit sans doute, mais le paysan irlandais a le workhouse en horreur, et on lui mesure, — avec une parcimonie que je ne puis blâmer en ma qualité d'économiste sans entrailles, — l'*out door relief* (secours à domicile). En tout cas, n'est-il pas pitoyable de voir toute une population réduite à vivre de charité dans un pays où, quoi qu'on en dise, la terre est loin d'être une marâtre? Le combustible ne coûte rien au petit tenancier, du moins dans la partie du comté de Galway que j'ai visitée; le propriétaire lui permet d'aller couper gratis dans le *bog* sa provision de tourbe. On me cite, à la vérité, des propriétaires qui se montrent moins généreux, — ce sont, en général, des propriétaires nouveaux, issus de la loi des *Encumbered Estates*. Mais il s'agit encore de se vêtir, de pourvoir aux frais du culte et de l'éducation des enfants, enfin de s'accorder, si la chose est possible, un minimum de luxe. Les vêtements de la semaine ne coûtent pas cher, et on ne les quitte guère que lorsqu'ils prennent eux-mêmes l'initiative de la séparation ; peut-être les garderait-on plus longtemps si l'aiguille n'était pas un outil absolument inconnu dans les chaumières irlandaises, malgré l'abondante production qui s'en fait en Angleterre. On ne raccommode rien, et on ne nettoie que les habits du dimanche. Ceux-ci ne sont pas aussi misérables que pourrait le faire supposer l'affreux délabrement des autres. J'ai assisté, un dimanche, à la messe dans l'église de Monivea, et j'ai été frappé du bon état et de la propreté des costumes, presque de l'élégance des toilettes. On se serait cru dans un village aisé du nord de la France

ou de la Belgique. Point de blouses de toile, des habits en bonnes étoffes de laine, des chapeaux et du linge ; les femmes ont des bonnets blancs repassés, quelques-unes des chapeaux ; celles dont la tête est nue ont les cheveux en ordre, toutes portent des souliers : la plupart, à la vérité, les gardent à la main jusqu'à l'entrée de l'église. Il y a quelques *boys* pieds nus, mais propres. L'église, d'apparence modeste, est bien tenue. C'est une ancienne construction avec des fenêtres en ogive, dont l'intérieur réparé n'est plus d'aucun style. L'autel en bois, qui se détache sur un grand rideau brun, a pour tout ornement quatre bouquets de fleurs artificielles et six chandeliers en cuivre. Le prêtre, — un jeune vicaire, — récite avant la messe des prières en anglais ; point de sermon. La tenue de l'auditoire est édifiante. Les hommes sont d'un côté, les femmes de l'autre. Quelques notabilités et trois policemen de la *constabulary*, qui est la gendarmerie de l'Irlande, occupent les bancs privilégiés des deux côtés de l'autel ; la foule s'agenouille sur le sol nu. Le clergé n'a pour revenu que les contributions volontaires des fidèles. On paye au curé une somme fixe à Pâques et à Noël ; le casuel provient des mariages, des baptêmes et des enterrements. Il en coûte assez cher pour se marier. On me cite un paysan qui a donné 90 liv. st. de dot à sa fille et qui a été taxé à 8 liv. st. par son curé. Les baptêmes et les enterrements reviennent à meilleur marché, mais on se plaint de ce que les prêtres s'abstiennent d'accompagner au cimetière les morts qui ont négligé de pourvoir aux frais de leur enterrement. Les évêques reçoivent un tantième des revenus du clergé paroissial, et parfois aussi ils sont titulaires de certaines cures qu'ils font desservir

à leur profit. Sans être riche, le clergé catholique possède de quoi subvenir à son entretien, même dans les parties les plus pauvres de l'Irlande, et il jouit d'une popularité qu'il a perdue dans les pays où il n'est plus qu'un corps particulier de fonctionnaires salariés par le gouvernement. On prétend cependant qu'il se recrute plus difficilement et qu'il a perdu de son influence depuis quelques années. La plupart des ordres religieux sont représentés en Irlande, mais leurs établissements sont relativement en petit nombre, l'entretien du clergé séculier absorbant la plus grande partie de la somme que les fidèles croient devoir consacrer, et qu'ils consacrent librement à la satisfaction de leurs besoins religieux. Clergé séculier et clergé régulier portent le même costume : redingote noire et chapeau rond : je n'ai aperçu nulle part une robe de moine, ni une soutane surmontée d'un tricorne. N'est-il pas remarquable que les pauvres Irlandais pourvoient volontairement à l'entretien de leur culte, sans que la religion en souffre, au contraire ! et qu'ils aient à leur service un clergé, sinon des plus intelligents, au moins recommandable par la pureté de ses mœurs et la conscience avec laquelle il s'applique à concentrer son activité sur l'accomplissement de ses devoirs religieux ? N'est-ce pas un phénomène digne d'être noté ? Avant l'année 1869, les catholiques payaient la dîme à l'Eglise anglicane. Le gouvernement a redressé alors ce juste grief de l'immense majorité du peuple irlandais en « désétablissant l'Eglise privilégiée », après l'avoir libéralement indemnisée. La dîme n'en continue pas moins à être payée, c'est le gouvernement qui la perçoit à son profit. Cela ne change rien à la situation

matérielle des contribuables, mais ils ne sont plus obligés de concourir à l'entretien d'un culte dont ils repoussent les services. C'est une satisfaction morale qui a bien son prix.

Si le gouvernement abandonne aux Irlandais le soin de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins religieux, en revanche il a jugé à propos de s'occuper activement de leur instruction. Cette instruction, il faut bien le dire, était fort négligée. La grande majorité du peuple irlandais ne savait ni lire ni écrire. Le gouvernement a établi et doté largement les « écoles nationales », et elles ont fait merveille. Quoique l'instruction n'ait pas été rendue obligatoire, la nouvelle génération est amplement pourvue des connaissances élémentaires, et le goût de la lecture se développe à vue d'œil. On lit naturellement de préférence les journaux les plus intransigeants : *the Nation*, *the Irish Word*, *the Irish Flag*, qui ont voué à l'Angleterre une haine à mort et qui applaudissent aux exploits des « braves Afghans ». Que voulez-vous? Il faut un commencement à tout, et l'Angleterre n'a point réussi encore à conquérir l'amour du peuple irlandais, en dépit des *National Schools* et du bill de Gladstone. Quelques esprits timorés sont d'avis que ce goût des lectures violentes pourrait bien aggraver la situation ; ils pensent qu'il aurait mieux valu ne pas forcer l'instruction populaire après l'avoir négligée ; c'est un point sur lequel je ne me prononcerai pas. Je préfère aller visiter la *National School* de Monivea. C'est une maison d'un étage, divisée en deux pièces ; les classes (il n'y en a pas moins de six) se tiennent dans la plus grande ; elle est proprement blanchie à la chaux, tapissée de cartes et d'animaux coloriés. Bancs et pupitres en bois blanc.

Une trentaine d'enfants des deux sexes, presque tous pieds nus mais point trop malpropres, sont en train de réciter leurs leçons. Le maître d'école a l'air comme il faut et au-dessus du commun. Il reçoit 46 liv. st. du gouvernement, 5 liv. st. du propriétaire et 12 liv. st., de casuel pour les examens. Total 63 liv. st., ou 1,575 francs, avec la jouissance d'une maison annexée à l'école et d'un carré de pommes de terre bordé de choux. Le prix de l'écolage est de 4 sh. par trimestre ; mais on n'a pas encore pris l'habitude de le payer, et un avertissement pendu à la muraille se borne à inviter les parents ou les protecteurs des enfants à donner au moins 6 pence. Il ne paraît pas que cette invitation ait tout le succès désirable. Les enfants ne suivent pas non plus les cours avec une régularité absolue, surtout dans les mois d'été. Ce jour-là, par exemple, les grands étaient allés couper la tourbe ou conduire les petits ânes qui la transportent au logis. Le programme renferme, avec les matières ordinaires de l'instruction élémentaire, des leçons d'agriculture pour les garçons et de couture pour les filles. Un auxiliaire féminin vient donner les leçons de couture dans la petite pièce à côté. L'instruction est strictement laïque, les « écoles nationales » recevant à la fois des élèves protestants et catholiques. On enseigne cependant les éléments de la religion, en dehors des heures de classe. La dame du château se charge bénévolement de l'instruction du petit nombre des enfants protestants, en l'absence du desservant. Le maître d'école se charge du catéchisme. C'est le catéchisme du diocèse de Tuam qui est en usage ; il est imprimé d'un côté en anglais, de l'autre en langue irlandaise. On parle beaucoup l'irlandais dans le Con-

naught; il y a même, d'après l'infaillible statistique de Thom, 103,000 individus qui ne connaissent pas d'autre langue. Je n'ai pas bien réussi à comprendre pourquoi le prêtre catholique ne se charge pas de l'enseignement du catéchisme dans la *National School* de Monivea, mais le maître d'école n'est pas excommunié, c'est l'essentiel. En résumé, l'instruction paraît suffisante, et elle est quasi gratuite. Les parents élèvent leurs enfants à petits frais, les pommes de terre dont ils les nourrissent se récoltent dans l'enclos, et les vêtements se récoltent sur les parents quand les habits de la semaine sont arrivés à leur extrême maturité. Aussi le petit tenancier ne s'est-il pas avisé encore de limiter sa population. On trouve çà et là quelques jolis visages dans cette marmaille barbouillée et dépenaillée, et le paysan du comté de Galway ne répond point d'ailleurs au type peu flatteur des caricatures du *Punch*. Le nez est correct, la figure régulière, les yeux bleus, les cheveux bruns, l'expression spirituelle et madrée, quelque chose du renard.

Les enfants ne sont pas le principal article des dépenses de luxe. Il y a d'abord et avant tout le whisky; il y a ensuite, sur le second plan, le thé, le sucre, et quelques autres douceurs dont on avait pris l'habitude dans les bonnes années. On les achetait trop souvent à crédit, et l'épicier ne manquait pas de retirer de son argent un intérêt respectable. Les mauvaises récoltes ont tué le crédit, mais l'achat au comptant n'est pas en faveur. Je vois dans le compte rendu du dernier Congrès des Sociétés coopératives, qu'on n'en compte que 4 en Irlande avec 290 membres, et un chiffre de ventes de 414,325 francs; il y en a 1,181 dans le Royaume-Uni avec 560,703 membres et un

chiffre de ventes de 528 millions de francs. Que faut-il porter encore au chapitre du « luxe »? Ah! la toilette des femmes. Je n'ai pas le courage de leur reprocher les rubans de la coiffure du dimanche. Elles usent si peu de souliers!

Toutes dépenses faites, reste-t-il quelque chose au petit tenancier pour les mauvaises années? Pas grand'-chose à coup sûr. Je constate cependant le succès rapide des Caisses d'épargne postales. Tandis que les dépôts des banques et des Caisses d'épargne ordinaire ont décru sensiblement dans la dernière crise, les dépôts se sont élevés dans les Caisses d'épargne postales de 1,152,000 liv. à 1,229,000 en 1880; en faudrait-il conclure, comme le prétendent des gentlemen de mauvaise humeur, que les tenanciers mettent à la Caisse d'épargne l'argent qu'ils doivent et qu'ils ne payent pas à leurs propriétaires? Je me plais à n'en rien croire et je donne le propos pour ce qu'il vaut. Autant qu'une étude rapide me permet d'en juger, le petit tenancier du comté de Galway peut vivre dans une aisance relative quand l'année est bonne; il vivrait mieux s'il avait moins de goût pour le whisky et si sa femme connaissait l'usage de l'aiguille et du savon; mais que la pomme de terre vienne à manquer, le voilà à deux doigts de la ruine. C'est un dicton populaire en Irlande, qu'il n'y a pas trois mauvaises années entre le petit tenancier et la famine. A ce mal je ne connais qu'un remède : l'augmentation de la production et la diffusion de la richesse. Mais n'abusons pas de l'économie politique, et, après avoir examiné la condition des paysans, jetons un simple coup d'œil sur celle des propriétaires.

Ce sera pour ma prochaine lettre.

IV

Condition des propriétaires. — Le château. — Le parc. — Le confort seigneurial. — Statistique de l'absentéisme. — Les charges des propriétaires. — La part des cadets. — Le douaire des veuves. — Les impôts. — L'arriéré des rentes. — La coalition contre les Landlords. — Impunité acquise aux crimes agraires. — Les remèdes qui aggravent le mal, et ceux qui le guérissent. — L'amélioration des cultures.

Glendalough (comté de Galway), le 16 août 1880.

Entre la condition du petit tenancier et celle du grand propriétaire, ou même du propriétaire moyen, dont le revenu atteint 4 ou 5,000 liv. st., la distance est énorme et le contraste violent. Ici c'est la civilisation dans ce qu'elle a de plus confortable, là c'est la barbarie sous les vêtements de rebut, effiloqués et salis de la classe civilisée. Chaque terre est divisée en deux parties bien distinctes : le domaine proprement dit et l'exploitation qui est partagée entre des tenanciers plus ou moins nombreux, tantôt avec un bail, tantôt, — et c'est le cas ordinaire dans le comté de Galway, — sans bail ; mais l'intérêt bien entendu du propriétaire plus encore que le bill de Gladstone, corrige ce que ce régime peut avoir de défectueux :

on conserve précieusement le tenancier qui paye exactement sa rente, et on se garde de l'augmenter ; c'est ainsi, que dans la plupart des terres que j'ai visitées, les mêmes familles de tenanciers, vivent depuis des siècles à côté de la famille du propriétaire. Le domaine proprement dit contient le château et un parc anglais, où paissent de superbes vaches à courtes cornes et des moutons améliorés. On loue ordinairement le pâturage à un *grazier*, en réunissant ainsi l'utile à l'agréable. A Monivea, une partie du domaine est occupée par un bois superbe avec des allées idéales d'ormes centenaires ; à Kilcornan, le parc contient 1,100 acres (450 hectares) enclos de murs ; il y a une réserve pour le gros gibier et des gorges rocheuses qui rappellent la forêt de Fontainebleau, à côté de cette vaste nappe vert d'émeraude émaillée de grandes marguerites blanches et de boutons d'or. Le château est ordinairement une simple maison moderne avec un rez-de-chaussée et un seul étage, construite aux environs du vieux *castle* dont les ruines sont enveloppées de lierre. A Kilcornan, c'est un château bâti récemment dans le style de l'époque d'Elisabeth : une chapelle gothique en avant de la façade, le propriétaire est catholique. A chaque étage, une large et haute galerie sur laquelle s'ouvrent des séries d'appartements confortablement meublés. Des tapis partout. Une bibliothèque remplie d'éditions rares. Dans les chambres à coucher, des lits immenses où l'on monte au moyen de trois degrés recouverts de velours rouge. Un appareil colossal de propreté :des cuvettes qui sont des cuves, des torrents d'eau chaude et d'eau froide, bref le soin de la personne poussé jusqu'au dernier raffinement. Lorsque la famille est protes-

tante, — il n'y a que 7 0/0 de propriétaires catholiques dans toute l'Irlande, mais la proportion est plus forte dans le comté de Galway, — le maître du logis commence la journée en lisant à haute voix quelques versets de la Bible et en faisant la prière. Le bruit formidable d'un gong chinois annonce les repas : — déjeuner, — lunch, — dîner à huit heures. On fait grande toilette pour le dîner, même en famille : les dames en robes décolletées, les hommes en habit noir et cravate blanche, *in full dress*. Dans la journée, le propriétaire s'occupe des affaires du domaine. Il y a beaucoup plus de propriétaires résidents que je ne m'y étais attendu ; près de la moitié du nombre total est à demeure dans le domaine. On m'assurait à Dublin que l'*absentéisme* enlevait chaque année à l'Irlande de 4 à 6 millions de livres sterling (de 100 à 150 millions de francs), ce qui serait énorme. Vérification faite, d'après une très curieuse statistique (1), le nombre des propriétaires *absents* n'est que

(1) Voici un résumé de cette statistique officielle de l'*absentéisme :*

	Nombre.	Acres.	Valeur.
Résidents dans ou auprès de la propriété	3,589	8,880,549	4,718,497
Proportion		44,3 0/0	46,3 0/0
En Irlande et occasionnellement dans leur propriété	377	852,818	371,123
Proportion		4,3 0/0	3,6 0/0
Résidents ailleurs en Irlande	4,465	4,362,446	2,120,220
Proportion		21,8 0/0	20,9 0/0
Résidents hors d'Irlande et occasionnellement dans leur propriété	180	1,368,347	601,072
Proportion		6,8 0/0	5,9 0/0
Rarement ou jamais en Irlande	1,443	3,145,514	1,538,071
Proportion		15,7 0/0	15,1 0/0

de 1,443 avec un revenu de 1,538,000 liv. st., soit 38 millions de francs formant 1/7e environ du revenu total de la propriété foncière. C'est peu de chose; les Irlandais qui vont travailler en Angleterre, et ceux qui reviennent en Irlande, des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie, après avoir fait fortune, rapportent un capital équivalent dans leur pays natal. Ce grief de l'*absentéisme*, comme beaucoup d'autres, a un caractère rétrospectif. Il se peut que l'absentéisme ait été jadis une plaie; il n'a plus aujourd'hui qu'une portée secondaire. Remarquons qu'à mesure que les communications internationales se développent et que les intérêts s'éparpillent en s'entre-croisant, l'absentéisme devient la règle : tout homme qui a en portefeuille des fonds publics, des actions et des obligations de chemins de fer, de mines, de manufactures, qui possède une ou plusieurs fermes, et qui préfère la résidence de la ville à celle de la campagne, n'est-il point un *absentee*, car il dépense la presque totalité de son revenu ailleurs que dans l'endroit où il le recueille? On pourrait dire que l'absentéisme se développe en raison des progrès de l'industrie et de la civilisation; il n'y a que les huîtres qui demeurent attachées à leur rocher, et on ne saurait reprocher à l'homme civilisé d'obéir au vieil adage : *Ubi bene ibi patria*. D'ailleurs, en admettant qu'il fût juste et raisonnable d'établir une taxe spéciale sur les *absentees*, comme je l'ai entendu proposer, il faudrait taxer aussi les émigrants des classes inférieures. L'émigration n'est-elle pas en effet une des formes de l'absentéisme, et non la moins nuisible? Depuis trente ans, n'a-t-elle pas enlevé à l'Irlande 2,500,000 individus, la fleur de sa population laborieuse? En supposant

que l'émigrant n'ait coûté à élever, instruire, etc., que la modique somme de 100 fr. par tête; — ailleurs la somme serait infiniment trop faible, mais l'Irlande est un des pays du monde où l'homme revient le moins cher; en supposant encore qu'il emporte un capital de 100 fr., — les frais d'émigration aux Etats-Unis sont, au minimum, de 150 fr. et de 400 fr. en Australie; mais il convient de décompter quelque chose pour les subsides que les anciens émigrants fournissent aux nouveaux, — on arrive à un total d'un demi-milliard. C'est une grosse saignée, et jusqu'à présent l'importation des capitaux d'Angleterre et des *graziers* d'Ecosse n'a pas compensé cet écoulement régulier de la richesse et de la force de la malheureuse Irlande. Ai-je besoin d'ajouter qu'aucune prohibition ou réglementation ne suffirait à combler ce déficit? C'est l'affaire du progrès économique. A ce mal, comme à beaucoup d'autres, on peut appliquer cette maxime que j'ai recueillie dans un meeting des *Foresters* à Dublin, et qui mériterait d'être gravée en lettres d'or, dans toutes les salles de Parlement de l'univers :

Of all the evils that men endure
How few there are that Parliament or laws can cure!
(De tous les maux que les hommes endurent, combien il en est peu que le Parlement ou les lois puissent guérir!)

Je reviens aux propriétaires irlandais. Ils mènent certainement une vie large et confortable; mais il y a plus d'un *item* à déduire de leurs revenus, sans parler de l'arriéré des rentes. Il y a d'abord la somme qui revient aux cadets. Le domaine appartient à l'aîné, du moins lorsque le testateur n'en a pas disposé autrement, et il est ordinairement frappé de substitution

au profit de l'aîné à naître, ce qui signifie que le propriétaire a le droit d'en jouir, sans pouvoir le vendre, car il est tenu de le léguer intact à son successeur. Intact dans le sens de l'étendue matérielle, mais non de la valeur, chose pourtant non moins essentielle. Il peut le charger d'hypothèques et ne léguer à son successeur, en dépit de la loi, qu'une propriété négative dont le passif dépasse l'actif. Ce n'est pas un cas inusité en Irlande, et la loi des *Encumbered Estates* a porté un premier coup aux substitutions en autorisant la vente des propriétés en faillite. Parmi les hypothèques figurent celles qui assurent le douaire des veuves et la part des cadets. Celle-ci est fixée au moment du mariage par des accords entre les deux familles. Voici, par exemple, un bien évalué à 140,000 liv. st. La part des cadets éventuels a été fixée à 20,000 liv. st. S'il n'y en a qu'un, on la lui délivre intégralement; s'il y en a plusieurs, on la divise entre eux. Le propriétaire emprunte les sommes affectées aux cadets et aux veuves; s'il n'est pas économe, — et l'économie n'est pas une vertu irlandaise, — il néglige de les rembourser, et les hypothèques s'accumulent sur le domaine, avec les intérêts à payer. Il faut ensuite acquitter les impôts qui se prélèvent en raison du revenu apparent et non du revenu réel. Il y en a de plusieurs sortes : taxe des pauvres, taxe du comté, dîme, taxe territoriale, impôt sur le revenu; les plus lourds sont la taxe des pauvres et la dîme. La taxe des pauvres s'est élevée, dans l'exercice du 1er octobre 1878 au 1er octobre 1879, à 1,130,000 liv. st. sur un revenu territorial de 13,589,000 liv. st. Cependant l'Irlande ne peut pas se plaindre d'être plus taxée que l'Angleterre, les estimations d'après lesquelles on assied l'*income-*

tax sont de 20 0/0 plus basses que les estimations anglaises : c'est 70 0/0 du revenu réel au lieu de 90. Il est difficile de se rendre compte du tantième du produit du domaine qui vâ à ces différents impôts. Un propriétaire dont le bien est probablement chargé d'hypothèques l'évalue à 1/3, un autre à 1/7e seulement, et cette dernière évaluation me paraît plus près de la réalité. Mais que l'impôt soit de 1/3 ou de 1/7e du revenu, il faut le payer, et on ne peut donner de l'argent au gouvernement et au comté qu'à la condition d'en recevoir des tenanciers. Or, depuis deux ou trois ans, les tenanciers, soit impossibilité d'acquitter la rente, soit mauvais vouloir, se font tirer l'oreille. Les arriérés s'accumulent. Un propriétaire dont le bien donne un revenu annuel de 595 liv. st. me communique le compte de ce qui lui est dû par ses tenanciers. Le total s'élève à 824 liv. st. 6 sh., soit près de dix-huit mois d'arriéré. Comment, à moins d'avoir d'autres ressources, payer l'intérêt des emprunts, les impôts, et vivre? Les plus gênés ou les moins patients recourent aux évictions, mais on ne s'y décide qu'à la dernière extrémité, et, malgré le rejet du *Disturbance bill* qui les interdisait pour dix-huit mois, elles n'ont qu'une efficacité problématique. La *Land League* est en train de suppléer au *Disturbance bill* en organisant une vaste coalition contre les propriétaires qui expulsent leurs tenanciers sous le vain prétexte qu'ils refusent de payer la rente. Défense est faite de louer la terre du tenancier expulsé, ou, si le propriétaire entreprend de l'exploiter pour son compte, défense non moins rigoureuse de lui prêter un concours quelconque, en labourant, semant ou moissonnant. Le propriétaire est débarrassé d'un tenancier insolvable,

soit! mais en est-il plus avancé? La terre est frappée d'interdit, et nul ne serait assez osé pour affronter cette excommunication populaire. Vous le voyez, le propriétaire n'est pas précisément sur un lit de roses. Il n'y a eu qu'une seule éviction dans les environs de Monivea. Le tenancier avait renoncé depuis deux ans et demi à payer sa rente. Le propriétaire, prétendant à tort ou à raison qu'il y mettait de la mauvaise volonté, l'avait « évicté », en faisant enlever les meubles de la maison. Les meubles, — une commode, des tables et des chaises en assez bon état, — étaient rangés avec symétrie le long de la route. Le tenancier se promenait philosophiquement, la pipe à la bouche, devant son mobilier, quoique personne, à coup sûr, ne se fût avisé d'y toucher, car si les foudres de l'Église ont perdu leur vertu, on ne brave pas impunément celles du peuple. Un coup de fusil est bientôt tiré, et il n'y a jamais de témoins. Ce n'est pas que la police soit mal faite. L'Irlande possède la gendarmerie la plus nombreuse et à coup sûr la mieux payée de l'Europe. Les simples « constables », — de beaux hommes à la physionomie honnête et martiale, avec un uniforme vert foncé, — reçoivent 52 liv. st. par an, 25 fr. par semaine, et ils ont droit à la pension après trente ans de services. On me raconte qu'ils se sont mis en grève il y a quelques années pour obtenir une augmentation d'appointements, — vous figurez-vous une grève de gendarmes? — et qu'ils l'ont obtenue. Ils sont au nombre de près de 12,000, à la solde du gouvernement, sauf un supplément que payent les comtés quand ceux-ci demandent au delà de la proportion de la force publique qui leur est assignée, et ils remplissent leurs fonctions avec toute la conscience possible, excepté naturelle-

ment en temps de grève. Mais comment empêcher des attentats dont tout le monde est complice? L'impunité est à peu près acquise aux crimes agraires. On n'en abuse pas trop pour le moment, et la bonne apparence que la récolte a prise depuis ces derniers jours de beau temps permet d'espérer une accalmie rassurante pour les propriétaires et les collecteurs de la rente. Cependant, si l'opinion se généralisait parmi les tenanciers qu'ils ne doivent rien aux « voleurs de terre », je ne vois pas bien, dans l'état actuel des esprits et des choses, comment on pourrait s'y prendre pour les contraindre à la payer. Il faut compter sur le bon sens public et sur le beau temps.

Il est clair que cette situation laisse à désirer ; j'ajoute que les pessimistes prétendent qu'elle va s'aggravant au lieu de s'améliorer, et qu'on peut constater pour ainsi dire d'un mois à l'autre un changement vers le pire. A qui la faute? C'est l'héritage du passé qui pèse sur le présent. L'Irlande a subi toutes les brutalités de la conquête, et le sol irlandais a été partagé entre les conquérants. Quelques milliers de familles étrangères ont été investies du monopole de la terre, et elles ont tenu tout un peuple prolifique et famélique sous leur sujétion. Il se peut qu'elles aient abusé de leur écrasante prépondérance, car il est rare que l'homme n'abuse pas de son pouvoir lorsqu'il tient d'autres hommes à sa discrétion ; mais aujourd'hui, d'après ce que je vois, le propriétaire use avec modération du peu qui lui reste de pouvoir, et les anciennes familles surtout traitent leurs tenanciers pauvres avec une bienveillance secourable qui pourrait être proposée comme exemple à maint propriétaire fraîchement enrichi du continent. Les propriétaires

empruntent au gouvernement pour donner du travail aux victimes de la disette, en exécutant des travaux d'amélioration dont l'utilité n'est pas toujours appréciable; quelques-uns bâtissent des maisons commodes et bien aérées pour remplacer les odieuses et infectes masures de leurs petits tenanciers; j'en connais un qui vient de faire bâtir au prix de 150 liv. st. de jolis cottages qu'il loue à raison de 1 sh. par semaine, — ce qui ne lui vaut pas même 2 0/0 de son capital. Les dames visitent les écoles et ne dédaignent pas de donner des leçons aux enfants pauvres ; elles distribuent des médicaments et essayent de propager quelques notions élémentaires d'hygiène; mais la situation exige d'autres remèdes que ces lénitifs philanthropiques.

J'aurai à revenir sur cette question brûlante; en attendant, je persiste à douter que l'extirpation du *Landlordism* ou le renvoi de la «garnison anglaise», comme on appelle les propriétaires dans les meetings de la *Land League*, soit le spécifique qui guérisse tous les maux de l'Irlande. J'ai plus de confiance dans le progrès économique, dans l'amélioration du matériel et des méthodes agricoles. Malheureusement, la partie de l'Irlande que je visite est fort en retard sous ce dernier rapport. Les tenanciers n'ont aucun goût pour les nouveautés, et un bon nombre de propriétaires sont tenanciers en ce point. On rejetait naguère toute la responsabilité des misères du pays sur la mauvaise qualité du sol, combinée avec l'humidité excessive du climat, et on était bien persuadé qu'il serait parfaitement chimérique d'essayer de changer ce qu'on appelait les lois de la nature. Cependant quelques propriétaires de la nouvelle école n'ont pas reculé

devant cette œuvre impie et téméraire. A Monivea, un essai des nouvelles méthodes, fait sur 50 acres de bruyères et de genêts, a merveilleusement réussi. La bruyère, qui se louait 2 sh. 1/2 l'acre, se loue maintenant, transformée en prairie, 1 liv. st. Une autre tentative a été faite sur une échelle plus étendue par un ancien officier de l'armée anglaise, M. T..., dont j'ai visité le domaine. Sur une terre de 2 à 3,000 acres, il a entrepris de transformer en terres arables et en pâturages 500 acres de bruyère loués comme à Monivea à raison de 2 sh. 1/2. L'opération est déjà terminée sur 240 acres, et elle a donné des résultats inespérés. Après avoir enlevé les pierres qui couvrent le sol comme si une pluie d'aérolithes y était tombée, il a défoncé la bruyère en employant une forte machine de Fowler, et labouré ensuite avec une de ces puissantes charrues à quatre socs que l'Exposition des Champs-Elysées nous a rendues familières. Les pierres calcaires recueillies sur place lui ont fourni à peu de frais la chaux nécessaire à l'amendement du sol; il a semé de l'avoine, planté des navets et des betteraves, et finalement fait des prairies qui se louent 26 sh. l'acre. J'ai assisté à l'opération du défoncement à la vapeur et j'ai été moins frappé de la puissance de cette *machinery* de l'agriculture de l'avenir, de la beauté des avoines, des navets et des prairies, que de la confiance du propriétaire dans son œuvre. On ne lui a pas ménagé les railleries, et on est fermement persuadé dans tout le voisinage qu'il court à sa ruine. Le sol est tellement perméable, affirment les agriculteurs de l'ancienne école, que les engrais descendent jusqu'en enfer. M. T... ne se laisse pas décourager, et il est assuré de convertir les sceptiques

en leur faisant toucher du doigt ses profits. Il y a en Irlande des centaines de milliers d'acres à améliorer, et qui sait si la charrue à vapeur ne serait pas un instrument de régénération plus efficace que le fusil ou le revolver ? Qui sait si en élevant dans la proportion de 1 à 8, comme l'a fait M. T.... la puissance productive du sol, on ne finirait point par enrichir le pauvre sans appauvrir le riche ?

Mais le vent ne souffle pas de ce côté, je dois le constater à mon grand regret, et j'ai bien peur que la pauvre Irlande ne soit pas au bout de ses agitations et de ses peines.

V

Les îles d'Arran. — Galway. — Le juge Lynch. — La prison. — Le *Workhouse* — L'*Industrial School*. — L'*Irish Car*. — Le Connemara. — Glendalough. — Clifden. — L'hôtel Mullarchy.

Clifden, le 18 août 1880.

Après avoir passé une semaine à étudier le pays dans les environs d'Athenrey, je vais à Galway, où m'attire l'annonce d'une excursion aux îles d'Arran par le *City of the Tribes*, bateau à vapeur qui fait le service du remorquage de la baie. La traversée est de trois heures ; on part à dix heures du matin. Le temps est splendide, la mer est unie comme un lac, et le ticket aller et retour ne dépasse pas 3 sh. par personne. Aussi le pont est-il bientôt encombré. Les excursionnistes appartiennent pour la plupart à la classe moyenne, — gens de loi, hommes d'affaires, marchands, *clergymen ;* il y a même un moine franciscain en redingote noire et chapeau rond qui parle couramment l'italien. Une « bande » de petits musiciens de l'Ecole industrielle, uniforme bleu, orné d'une passementerie verte à feuilles de trèfle, a été admise gratis pour égayer la traversée. On part aux sons de l'air national : *Wearing the green*. La baie de Galway est

immense, mais presque déserte; deux grands navires et le cutter de la douane sont à l'ancre près de l'îlot du phare; çà et là quelques bateaux pêcheurs. Au sud, les montagnes nues du comté de Clare; au nord, celles du Connemara. Des prairies d'un vert d'émeraude. Si les enclos en pierre grise étaient remplacés par des haies, si les montagnes étaient boisées, le paysage serait charmant. Malgré la placidité peu ordinaire de l'Océan le long de cette côte rugueuse, le *City of the Tribes* se livre à un tangage désordonné. Les figures s'allongent et verdissent à vue d'œil, les cuivres de l'orchestre ont des intonations inattendues; enfin on arrive, on est arrivé. Les îles d'Arran sont l'*ultima Thule* de la côte. Elles sont au nombre de trois: Inismore, Inishmaan et Inishheer, et elles renferment une population d'environ 3,000 habitants qui vivent pauvrement sur ces rochers couverts de minces plaques de terre végétale. Il n'y a pas de port; on descend, comme on peut, dans les barques indigènes, et on aborde sur un amas de rochers verdis par le varech, — une des richesses de la côte. La population s'est rassemblée sur la jetée: les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Celles-ci portent de gros jupons rouges qu'elles fabriquent elles-mêmes, et des mouchoirs écarlates; de loin, on croirait voir un gros buisson d'écrevisses. A ma grande surprise, les pieds sont chaussés. Les insulaires d'Arran fabriquent leurs chaussures comme le reste, avec des peaux non tannées et recouvertes du poil de la bête. Il y a quelques années, l'industrie domestique subsistait encore dans l'ouest de l'Irlande; paysans et paysannes employaient les longues veillées d'hiver à filer, à tisser et à coudre leurs habits, comme ils construisaient

leurs maisons et façonnaient leurs meubles ; aujourd'hui l'industrie domestique s'en va, le paysan irlandais trouve plus de profits à aller travailler dans les manufactures du Lancashire qu'à fabriquer lui-même ses vêtements. C'est un progrès sans doute ; mais est-ce aussi un progrès de porter la défroque trouée et maculée de l'Angleterre? Comment les Irlandais qui font profession de détester les Anglais se résignent-ils à achever leurs vieux habits? Une blouse de toile grossière, mais propre et faite pour les épaules qui la portent, n'est-elle pas préférable à la défroque salie par un lord ou par son valet de chambre? Pourquoi donc les Irlandais patriotes ne fondent-ils pas une ligue contre la friperie britannique ? Ils ne manquent pas d'amour-propre. S'ils y joignaient un peu d'amour de la propreté ! — Je reviens à mes bons insulaires. Tandis que le gros des excursionnistes se dirige vers un bouge décoré du nom pompeux d'*Atlantic hotel*, un Irlandais obligeant dont nous avons fait la connaissance à bord nous hisse sur un vieux *car* branlant, et nous allons à la recherche des monuments celtiques pour lesquels les îles d'Arran sont renommées. Nous apercevons une demi-douzaine de blocs cubiques surmontés de croix irlandaises, et un cimetière où de simples pierres levées marquent l'emplacement des tombeaux. C'est la pure tradition celtique. Cependant la population présente des spécimens de races diverses; des soldats de Cromwell s'y sont établis et y ont fait souche ; on y retrouve aussi le type du pêcheur norvégien. Voici une jolie fille au corsage de grosse laine rouge, qui s'amuse à suivre notre *car* en accélérant le pas. Elle a les yeux bleus, le visage de coupe ovale, les cheveux blonds

soigneusement lissés et partagés au milieu par une raie. Les pieds sont chaussés de souliers de peau brute; elle tricote des bas en marchant et n'abandonne pas un moment son tricot. Elle croque les fruits salés du varech qu'elle retire d'un bidon de fer-blanc suspendu à son bras et nous en offre en souriant. Une autre, moins jolie celle-là, se jette à genoux devant notre *car* en nous demandant justice. Elle prend notre ami irlandais pour le juge de paix du comté, qui a profité du bateau pour faire sa tournée de quinzaine. Nous la détrompons non sans peine, et nous faisons deux ou trois milles sur une bonne route qui traverse cette île de pierre. On nous montre un champ dont la mince couche de terre végétale, améliorée au moyen d'un mélange de sable coquiller et de varech, porte une superbe moisson d'avoine. Nous allons luncher dans une crique où l'on répare un bateau, et nous faisons cadeau d'un morceau de *plumcake* à un jeune indigène vêtu d'une longue robe rouge et d'un béret, comme on en voit dans les tableaux de Paul Veronèse. Ce petit doge en guenilles flamboyantes paraît peu familier avec nos friandises, et il ne se décide qu'après de longues hésitations à y mordre. Des fillettes nous apportent des *maiden hair*, plante délicate aux longues fibrilles qui croît entre les roches, et nous remontons à bord. La musique de la *National School* fait sonner ses cuivres, la population nous salue de ses hourras, et nous gagnons le large. Jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement ne s'occupait guère de ces pauvres insulaires; ils n'avaient même pas de médecin; on leur en a envoyé un; et justement, voyez le malheureux hasard! depuis l'arrivée de cet Esculape du Bureau des pauvres, la durée de la vie moyenne a diminué

aux îles d'Arran. Est-ce la faute de la médecine ou du whisky de contrebande? Ce whisky jouit d'une certaine réputation sur la côte. Nous nous en apercevons au retour. Quelques jeunes gens au teint embrasé exécutent une gigue dans la cabine, en compagnie de deux jeunes misses très américanisées; mais il y a des circonstances atténuantes : la température est chaude et molle, le soleil se couche dans un fleuve d'or fondu, on se croirait sur la côte d'Italie plutôt que sur la rive brumeuse de la pauvre Irlande.

Le lendemain, nous visitons Galway. C'est une vieille ville assez malpropre, mais ce n'est pas une ville morte, quoique son port soit presque désert et qu'elle compte à peine 14,000 habitants. Un tramway la traverse pour aboutir sur la baie, à *Salt hill*, où se donnent rendez-vous les amateurs de bains de mer qui n'ont point un goût exagéré du confort. Deux omnibus, l'*O'Connell* et le *Liberator*, font concurrence au tramway; Galway possède aussi un journal, *the Vindicator*. C'est par douzaines qu'on rencontre ici des *Liberator* et des *Vindicator*. Les murailles, hélas! trop souvent ébréchées comme les habits, sont couvertes d'affiches de navires en partance pour les Etats-Unis ou l'Australie et de convocations aux meetings de la *Land League*. Il y a quelques beaux restes d'architecture qui datent de l'époque où Galway était le grand entrepôt du commerce du Nord avec l'Espagne. C'est à cette époque que se rapporte aussi la terrible anecdote du juge Lynch qui a donné son nom à la législation sommaire en honneur dans le *Far-West*. Ce juge Lynch avait un fils qui aimait une brune fille de Galway. Il avait aussi un hôte qui ne manqua pas, en sa qualité d'Espagnol, de tomber

amoureux de la jeune fille. Vous devinez l'aventure. L'imprudent Espagnol tombe victime d'un lâche guet-apens; le fils jaloux, saisi en flagrant délit, est amené devant le juge, qui le condamne, à la manière de Brutus, et se charge d'exécuter lui-même la sentence. J'ai vu les restes du balcon avec une inscription commémorative, d'où ce père peu tendre a lancé son fils dans l'éternité. C'était, il faut l'avouer, un rude justicier que ce juge Lynch! Un aimable descendant de cet homme farouche veut bien nous servir de cicerone. Nous allons visiter la vieille église dont les bas-reliefs de pierre ont été mutilés par les soldats de Cromwell, les pêcheries de saumon qui sont, avec la fabrication du whisky, la principale ressource de Galway, la prison, le workhouse et l'Ecole industrielle.

La prison de Galway mérite une mention particulière. C'est vraiment une prison modèle, et je n'en ai vu nulle part de plus correctement tenue. Nous franchissons la porte d'entrée à forte serrure et nous entrons dans un jardin dont la haute muraille circulaire est tapissée de lierre. En face, la maison du gouverneur. On nous confie à une série de gardiens de bonne mine, revêtus d'un uniforme bleu, sans trous ni taches, avec les armes de la reine brodées au collet; — les prisons ont été enlevées au comté pour être réunies à l'administration centrale. On nous conduit d'abord dans une cour où des condamnés placés chacun dans une logette et les yeux garantis par un énorme pince-nez sont occupés à casser des pierres. En hiver ils font des étoupes avec de vieux bouts de corde. Auparavant, ils passaient la journée sur les rayons d'un *threadweel* servant à broyer des os. Une vilaine

machine ce *threadweel.* Chaque condamné enfermé dans une cellule donnant sur la roue était obligé de piétiner sur les rayons comme l'esclave antique attaché au moulin. Quoiqu'on lui permît de prendre un temps de repos toutes les dix minutes, il était rompu de fatigue à la fin de la journée. Des cellules du *threadweel* hors de service, nous passons dans une cour intérieure où nous nous trouvons en présence de deux fortes poutres enfoncées dans le sol au-dessus d'un trou noir et réunies par une poutre transversale. C'est le gibet. Il est presque à fleur de terre. On place le condamné sur un double volet au-dessus du trou qui a 4 ou 5 mètres de profondeur. L'exécuteur, après lui avoir rabattu le bonnet sur les yeux, fait mouvoir un levier, le volet s'ouvre, et le condamné tombe de sa hauteur dans le puits. Ordinairement, il a la colonne vertébrale brisée. C'est du moins ce que nous expliquait un jour, à Jersey où il venait d'opérer, le célèbre Marwood, successeur du non moins célèbre Calcraft, en nous démontrant la supériorité de la grosse corde qui laisse le condamné intact, sur la petite corde qui coupe les chairs et fait une besogne malpropre. Un bourreau doublé d'un artiste, ce Marwood! Il n'a opéré qu'une fois encore dans la prison de Galway, et je souhaite fort qu'il n'ait point l'occasion d'y faire valoir de nouveau les mérites de son système. Plaise au ciel que la question agraire se résolve sans l'intervention de la grosse corde ou de la petite corde! Nous montons au premier étage où sont les cellules des condamnés, — une série de portes en fer donnant sur un corridor proprement blanchi. Les cellules n'ont guère que 2 mètres de largeur sur 3 1/2 de longueur et de hauteur, mais

elles sont bien aérées et complètement inodores. Point de *water-closet*. Le condamné sonne, un numéro s'ouvre à l'extérieur, et le gardien vient ouvrir. Trois pancartes affichées à la porte de chaque cellule renferment un extrait de la loi pénale, le règlement de la prison et un exposé des droits et des devoirs du prisonnier. Le menu de chaque jour y est spécifié d'après la classe à laquelle appartient le détenu. Il y a quatre classes. On monte d'une classe dans une autre, en obtenant des marques ou des bons points pour la conduite et le travail. Les prisonniers des classes inférieures couchent sur une simple planche, les autres ont un matelas, et leur nourriture est plus substantielle sinon plus délicate. Avec la cellule de punition, ce système de récompenses suffit à maintenir le bon ordre dans la prison. La cellule de punition est peinte en noir et n'a point de fenêtre; d'où son nom de cellule noire. Le gouverneur peut y confiner un prisonnier pour vingt-quatre heures; avec l'intervention d'un magistrat, cette peine peut être prolongée pendant quatorze jours. Ce qui me paraît vraiment admirable dans ce pays, ce sont les garanties effectives que la loi assure à l'homme le plus misérable et le plus dégradé. Tandis qu'ailleurs le condamné, la fille publique, le mendiant et les autres rebuts de la civilisation sont livrés trop souvent à l'arbitraire grossier d'employés et de policiers subalternes, ici, nul, si rabaissée et si méprisable que soit sa condition, n'est privé de la protection de la loi commune, ni dépourvu des garanties nécessaires pour les faire valoir. Le prisonnier casse des pierres et il est confiné dans sa cellule, mais il est sûrement protégé contre la méchante humeur ou l'exploitation

de ses geôliers. La charte de ses droits et de ses devoirs est placée sous ses yeux, et lorsqu'il n'a pas son compte d'aliments ou lorsqu'on change son menu, il a le droit de se plaindre au magistrat qui écoute sa plainte avec la même attention, je dirai presque la même religion de la justice que si le plaignant était un pair d'Angleterre. Si nulle part l'inégalité des conditions n'est plus tranchée, nulle part, en revanche, il n'y a plus de respect du droit, même à l'égard de ceux qui ont violé le droit, et si l'égalité devant la loi n'est pas badigeonnée sur tous les murs, elle est gravée dans toutes les consciences. Au milieu d'une cour je remarque une sorte de guérite grillée. C'est le parloir du condamné. On l'enferme dans la guérite. Un gardien se place devant la grille, et le visiteur se tient derrière le gardien. On me montre les registres d'écrou où sont consignés l'âge, le lieu de naissance, la religion, les signes distinctifs du condamné, les causes de la condamnation, — le plus souvent l'ivrognerie, — la date de l'entrée et celle de l'expiration de la peine. Dans la même pièce se trouve une balance où l'on pèse le condamné à son entrée et sa sortie, — un contrôle du régime de la prison qui a bien son efficacité! Nous visitons encore la chapelle où se font alternativement le service protestant et le service catholique; nous passons enfin devant une horloge munie d'une ficelle. Les gardiens de nuit sont tenus de tirer la ficelle toutes les heures et même toutes les demi-heures lorsqu'il y a un condamné à mort dans la prison. J'avais remarqué un système analogue de surveillance des surveillants dans les banques de *Safe deposit* de New-York.

De cette prison modèle, nous allons au *workhouse*.

C'est un vaste bâtiment grisâtre et délabré qui peut contenir environ 500 pauvres. Il y en a de beaucoup plus grands dans les petites villes du voisinage, et je ne puis peindre l'impression navrante que laissent ces réceptacles officiels du paupérisme. J'aime presque mieux la citadelle ou la bastille qui projetait jadis son ombre menaçante sur la cité. Cependant le *workhouse* est considéré à tort ou à raison comme un mal nécessaire. La charité publique n'est malheureusement ni assez éclairée ni assez active et soigneuse pour distribuer les secours à domicile, sans donner une prime à l'imprévoyance et un encouragement à la paresse. Il faut enfermer les pauvres pour empêcher le paupérisme de déborder. En ce moment, le *workhouse* ne contient guère que des enfants, des vieillards et des malades. L'hôpital est bien aéré et dans un état de propreté qui fait honneur aux sœurs de la Miséricorde. Dans le réfectoire, on est en train de servir une soupe au riz et à la viande, qui ne diffère pas sensiblement des potages d'hôtel en Angleterre et en Irlande. Mais les locaux sont délabrés et, sauf l'hôpital, d'une tenue relâchée. C'est l'assemblée de la division électorale de l'Union qui administre les *workhouses*, le dispensaire et le cimetière. Elle est en grande partie élue par les propriétaires et les principaux tenanciers. C'est, me dit-on, le seul corps élu qui existe en Irlande, et il en profite volontiers pour sortir de ses attributions en faisant des motions politiques et autres. Peut-être agirait-il d'une manière plus conforme aux intérêts de sa clientèle en haillons s'il concentrait son attention sur l'administration des *workhouses*, laquelle coûte, par parenthèse, horriblement, cher — 132,000 liv. st. en

1878-79, rien que pour les salaires et la nourriture des employés, sur une dépense totale de 1,130,000 liv. st. Quelque peu de goût que j'aie pour la centralisation, je suis frappé de la différence qui existe entre la tenue de la prison et celle du *workhouse*, et je sors de ce bâtiment sombre et malpropre, médiocrement édifié sur l'aptitude des Irlandais à s'administrer eux-mêmes.

Nous terminons cette tournée d'exploration par une visite à l'*Industrial School*, dont la musique avait égayé la veille les excursionnistes aux îles d'Arran. Ces *Industrial Schools* sont entretenues aux frais du gouvernement et du comté. Le gouvernement donne 5 sh. par semaine et par élève ; le comté y ajoute 2 sh. Il y en a de catholiques et de protestantes. Celle-ci est catholique et sous la direction des frères des Écoles chrétiennes. Les élèves appartiennent à la classe la plus basse de la population ; on les récolte littéralement dans la rue. L'établissement est admirablement tenu, et les dortoirs en particulier, avec leurs cabinets de toilette où un mécanisme ingénieux remplit et vide les cuvettes d'eau chaude et d'eau froide, mériteraient de servir de modèles aux institutions à l'usage des jeunes gentlemen. Dans une vaste cour, se dresse un appareil de gymnastique garni de *boys* pieds nus, mais peignés et lavés. Autour, en demi-cercle, sont des ateliers de tailleurs, de cordonniers, de blanchisseurs, de carrossiers, de charpentiers, de boulangers, puis enfin la salle de musique. Les élèves sortent de l'école en état de gagner leur vie, et on peut dire à coup sûr qu'ils n'iront pas grossir la population et le budget des *workhouses*. Les artisans de Galway voient, dit-on, d'un mauvais œil cette *Industrial School*. Chose curieuse ! Tandis que le salaire

des manœuvres ne dépasse pas 1 sh. ou 1 sh. 3 den. (de 1 fr. 25 c. à 1 fr. 75 c. par jour), — encore est-il artificiellement exhaussé par les travaux publics que le gouvernement commandite pour donner du travail à la population, — les artisans qui ont fait un apprentissage gagnent de 5 à 6 sh. par jour ; on conçoit qu'ils n'aiment pas à voir augmenter le nombre des apprentis. Mais ne faut-il pas que tout le monde vive, et la situation de l'Irlande ne serait-elle pas meilleure si elle avait un peu moins de manœuvres et un peu plus d'artisans ?

Je quitte le lendemain cette vieille et pauvre cité qui a connu de meilleurs jours, et je vais faire un tour dans le Connemara, la région à la fois la plus pauvre et la plus pittoresque de l'Ouest. Je retiens ma place dans l'*Irish Car*, qui n'est autre chose qu'une variante allongée du *Jaunting Car* avec lequel j'avais fait connaissance à Dublin, et qui est ici le véhicule universel. L'*Irish Car* est un char découvert avec deux bancs sur les côtés ; au milieu, un long coffre dans lequel on enferme les petits bagages et sur lequel on empile les malles, de manière à former un dossier où s'appuient et s'arc-boutent les voyageurs. Il y a une planche pour les pieds, et sous la planche un étrier dont on se sert pour monter, car on est huché à un bon mètre de hauteur. Quand le temps est beau, quand les voyageurs ne sont pas trop nombreux, quand on a acquis une notion suffisante des lois de l'équilibre, quand il y a un coussin sur le banc, quand enfin les bagages sont arrimés de manière à ne point crouler subitement à droite ou à gauche, l'*Irish Car* est un véhicule supportable, et l'on doit bénir l'Italien Branconi qui a établi ce ser-

vice de malles-postes à ciel découvert vers la fin du siècle dernier. Mais en temps de pluie, — et Dieu sait s'il pleut souvent en Irlande ! — l'eau qui coule le long de la bâche sur les épaules des voyageurs et le vent qui s'engouffre dans les parapluies font apprécier particulièrement les mérites des chemins de fer et regretter leurs trop nombreuses lacunes. Heureusement, le temps est magnifique, et l'*Irish Car* de Galway à Clifden n'est point surchargé. Sur la route, des charrettes, les unes chargées de tourbe, les autres de pommes de terre et de choux, pour le marché de Galway, vont à la file. Les paysans qui les conduisent ont des souliers, tandis que les femmes et les enfants vont invariablement pieds nus. Sur les murailles, des affiches rouges ou vertes annoncent des meetings de la *Land League*, avec cet en-tête à sensation : *Land and Liberty!* Terre et Liberté ! D'autres affiches peut-être non moins utiles quoique moins bruyantes, recommandent divers engrais « analysés et garantis » ; d'autres, enfin, indiquent les prochains départs de l'*Allan line*, de la *White star line*, et d'une foule de lignes concurrentes pour l'Amérique et l'Australie. Des bouquets de bois, des prés verts, de beaux champs d'avoine et, dans le lointain, la nappe argentée du lac Corrib réjouissent la vue ; mais, comme dans toute la région que j'ai parcourue jusqu'à présent, les maisons ou plutôt les « cabines », — c'est le nom générique des habitations de paysans, — abandonnées, et dont il ne reste plus que les gros murs à moitié ou aux trois quarts écroulés, sont presque aussi nombreuses que les « cabines » habitées. On se croirait dans un pays récemment dévasté par l'invasion. Ce n'est pas l'invasion, c'est l'exode et l'éviction qui ont

fait ces ruines. Les cabines vides des émigrants sont demeurées à l'abandon; qui aurait eu intérêt à les entretenir? Les petits tenanciers sont la plaie des domaines, et on se garde de remplacer ceux qui partent d'eux-mêmes ou les insolvables qu'on expulse. Ils seraient bientôt remplacés par d'autres insolvables! Je n'accuse personne, et j'ai pu me convaincre que les propriétaires irlandais d'à présent appartiennent pour la plupart à une des meilleures variétés de l'espèce; mais voilà bien des ruines et des loques! En voilà trop! Il est temps que le remède arrive, et malheureusement, ni les propriétaires, ni les tenanciers, ni les partisans du *Coercion bill*, ni les promoteurs de la *Land League* ne me paraissent sur la voie du salut. Ce n'est point à coup sûr le conflit de passions aveugles et exaspérées qui hâtera la régénération de l'Irlande. — A Oughterard, commence la région montueuse de Connemara; les champs font place aux bruyères, les cabines deviennent rares, et elles sont de plus en plus misérables. En voici une qui est construite avec des pierres brutes non maçonnées; elle n'a pas de fenêtre et me fait souvenir de la cellule noire de la prison de Galway. La fièvre dépeuple aujourd'hui ces masures. Plus de moutons améliorés. Des brebis autochtones petites et malingres. Des troupeaux de petits mendiants qui se relayent pour suivre le *car*. Par exemple, ils ne manquent ni d'obstination ni de souffle. Ils s'accrochent à la voiture et font, tout courant, 4 ou 5 milles dans l'attente, souvent trompée, d'un penny ou d'un half-penny. Les lacs succèdent aux lacs, et on découvre tout un côté du massif des Douze-Epingles (*Twelve-Pins*), qui font du Connemara une petite Suisse à l'état sauvage. Nous nous arrêtons

à Glendalough, dans un hôtel à créneaux, au pied d'un lac, avec un amphithéâtre de montagnes en face; un joli bouquet de bois, avec des buissons de lauriers et de fuchsias en fleurs derrière nous. L'hôtel de Glendalough est une station d'amateurs de pêche, car saumons et truites saumonnées passent leur vie à remonter de la mer dans les lacs et à descendre des lacs dans la mer. Le droit de pêcher à la ligne se paye à raison de 50 liv. st. par saison, de 8 liv. st. par mois lunaire, de 2 1/2 liv. st. par semaine ou de 10 sh. par jour. Il faut en outre un bateau avec deux bateliers payés à raison de 2 1/2 sh. par homme. Cette année, le saumon est rare, et nos *anglers* (pêcheurs à la ligne) calculent qu'il leur revient dans les bons jours à 1 liv. st. la livre. Mais c'est une race patiente et joyeuse, et nous passons deux agréables journées de repos en compagnie de ces honnêtes fanatiques de la mouche artificielle. Un amateur français, *rara avis*, qui vient de quitter Glendalough, y a laissé une douzaine de numéros du *Journal des Débats*. Voilà de quoi occuper nos loisirs. Le soir, les bateliers dansent la gigue aux sons aigus du pibroch. On exécute la *Marseillaise* en notre honneur. C'est l'Irlande insouciante et gaie des beaux jours. L'Irlande souffreteuse, hélas! n'est pas loin. Derrière le petit bois il y a des cabines. Dans la plus voisine une femme est occupée à filer de la laine au rouet. La cabine n'a qu'une seule pièce éclairée par une fenêtre d'un pied carré. Je distingue dans l'ombre la figure émaciée d'un fiévreux. Le mobilier se compose de deux lits, une commode, un coffre et un petit miroir; mais la famille possède, outre le cochon de rigueur, une vache et des oies; la femme file de la laine pour la fabrication des flanelles et des

tweeds. Elle ne se plaint pas et ne demande rien. C'est une famille presque à son aise.

De Glendalough on va à Clifden en deux heures. La route est charmante le long des lacs qui s'égrènent comme les perles d'un collier. Le plus étendu, le lac de Ballinahynge, est couvert de petites îles boisées. Dans l'une, on remarque les ruines d'un vieux *castle* que le lierre a envahi. Sur le bord, le nouveau *castle* est entouré d'un vaste parc et de bouquets d'arbres qui attestent, en dépit de la bruyère et des *bogs*, la fécondité du sol. Seulement, il faut y mettre du capital sous la forme d'amendements et d'engrais, et le capital est rare dans le Connemara. Clifden est un petit port de pêcheurs avec un énorme *workhouse* et une cascade en renom. Nous allons visiter la cascade. Il n'y a pas d'eau, mais on voit les rochers. Un artiste de la localité nous offre des harpes d'argent petit format, montées en broches, et des *taras* en marbre vert du Connemara. C'est un patriote. Il nous donne une leçon d'irlandais, — la plus belle des langues, à son avis, avec la langue française. Il est partisan du *Home Rule* et ne tarit pas sur les griefs de l'Irlande. Nous lui faisons remarquer que l'Irlande jouit aujourd'hui des mêmes libertés que l'Angleterre. C'est possible, mais il n'y a pas bien longtemps qu'on obligeait les soldats irlandais à manger de la viande le vendredi, et on n'a pas encore creusé un port à Clifden. Nous quittons ce digne *Home Ruler* pour aller dîner à l'hôtel Mullarchy. La table est garnie de *clergymen* campagnards d'un appétit vigoureux qui chargent leurs assiettes de poulet, de jambon, de choux et de pommes de terre. On sert les pommes de terre en robe de chambre ; et comme les assiettes sont trop pe-

tites, on dépose proprement les pelures sur la nappe avec les débris de viande et les os de poulet. Un coup de racloir, et il n'y paraît plus. La nappe sert de serviette, et des trous effrités de diverses grandeurs attestent suffisamment qu'elle a été l'objet de blanchissages répétés quoique reculés. Si l'hôtel Mullarchy laisse quelque chose à désirer aux délicats, on y dort en sûreté dans une chambre dont la porte est veuve de sa serrure. Je n'entends point parler de vols ; et, sans les crimes agraires, l'Irlande serait aussi sûre qu'à l'époque où la belle fille de la ballade de Moore la traversait seule, couverte de ses bijoux :

Rich and rare were the gems she wore.

L'Irlande possède encore de belles filles, mais elles n'ont plus guère de bijoux, et quel larron serait tenté par leurs haillons sordides ?

D

M
la
he
la
de
se
A
de

at

VI

De Clifden à Westport. — Comment le Connemara pourrait devenir le paradis de l'Irlande. — Obstacles que l'état des esprits oppose à cette amélioration. — Taux généralement modéré de la rente. — Pourquoi le tenancier ne profite point de la modération du propriétaire. — Le *taux naturel* de la rente et les moyens de l'abaisser. — Westport. — Le cône de Croagh Patrick. — Un puits sacré. — Une rencontre d'émigrants. — Mauvaise organisation de l'émigration. — La Vierge miraculeuse de Knock. — Tuam. — Limerick. — Le miracle de l'orphelinat des sœurs de la Merci.

Limerick, le 23 août 1880.

De Clifden, je vais à Westport, dans le comté de Mayo, la partie la plus éprouvée et la plus agitée de la région de l'Ouest. L'*Irish Car* met près de cinq heures pour faire le trajet entre Clifden et Leenane à la frontière de Mayo, quoique la distance ne soit que de 18 milles. Les chevaux de poste de Clifden se ressentent de la disette et on ne les change pas en route. A chaque montée, — et Dieu sait si le pays est accidenté dans le voisinage pittoresque des *Twelve Pins!* — on prie les voyageurs de descendre, mais on ne les attelle point. Le temps est superbe, les montagnes

couvertes de bruyères violettes se mirent dans l'eau transparente des lacs, les fuchsias en fleur qui croissent ici sans culture forment de gros buissons et des haies de 2 mètres de hauteur. Malheureusement, c'est un désert. Les oiseaux sont rares dans ce pays déboisé ; je n'ai encore aperçu que deux moineaux depuis mon arrivée en Irlande ; on ne voit que des corbeaux. Au delà de Leenane, un riche *Home Ruler*, député au Parlement, a bâti un château gothique avec créneaux et mâchicoulis, et, ce qui vaut mieux, il a planté des arbres qui poussent à merveille, et remplacé la bruyère par des prairies où paissent des moutons améliorés. Voilà un bon exemple à imiter. Cette sauvage région du Connemara pourrait bien devenir un jour, — le capital aidant, — le paradis de l'Irlande. Les beaux marbres abondent dans le massif des *Twelve Pins*, les eaux des torrents sont colorées par l'oxyde de fer ; on y a même trouvé des pépites d'or. On peut drainer les marécages, défoncer la terre de bruyères, couper la tourbe à la mécanique et en charger de petits bateaux à vapeur au pied même des tourbières. Une Société agricole et minière acquerrait ici aisément quelques milliers d'hectares à bas prix, et elle contribuerait à la régénération du pays beaucoup plus efficacement qu'aucun acte du Parlement ou aucune démonstration de la *Land League*, tout en faisant une excellente affaire. L'apport d'un supplément de capital ne manquerait pas de relever les salaires ; les dépôts des Caisses d'épargne postales augmenteraient à vue d'œil, et les déposants finiraient par racheter les actions et les obligations de la Société. Ils deviendraient propriétaires, et la question agraire serait résolue sans coups

de fusil. Mais il faudrait des millions pour réaliser cette utopie, et l'état de l'Irlande en général, du comté de Mayo en particulier, n'est pas propre à attirer les millions. Toutes sortes de bruits alarmants circulent. Un touriste me raconte qu'il a voyagé en compagnie d'un émissaire fenian qui recommandait aux tenanciers de tuer les landlords, et surtout de ne pas payer la rente au prochain terme (les rentes se payent en novembre et en mai). Les propriétaires reçoivent des lettres de menaces, et ils ne sortent plus qu'armés. On m'en cite un, — un Irlandais catholique cependant, mais la religion n'a pas grand'chose à voir en cette affaire, — qui est un arsenal ambulant. Que voulez-vous ? On a tiré il y a quelques mois sur un receveur de rentes des environs, et le bruit court maintenant qu'on s'en prendra de préférence aux propriétaires. On en tuera quelques-uns pour l'exemple. Ces rumeurs ne contribuent pas à rassurer ceux qui en sont l'objet. Les grands landlords membres du Parlement, qui viennent passer d'habitude quelques mois dans leurs terres, abrègent leur séjour, et le pays ne s'en trouve pas mieux.

La ville de Westport est située près de la magnifique baie de la Clew, que les Irlandais patriotes comparent volontiers au golfe de Naples. Elle en est séparée par le vaste parc du marquis de S..., le principal propriétaire du comté. Ce landlord débonnaire, dont le château est un musée, laisse son parc ouvert au public ; il n'en ferme les grilles qu'un jour par an, pour empêcher cette tolérance de passer à l'état de droit. Autant que mes informations sommaires me permettent d'en juger, le taux des rentes est généralement modéré; mais la condition des tenan-

ciers n'en est pas meilleure. Le taux de la rente dépend en effet de la proportion existant entre l'offre de la terre d'une part, la demande de l'autre, et c'est en vain qu'un propriétaire philanthrope louerait ses terres au-dessous du cours, le tenancier n'en finirait pas moins par payer la *rack-rent*, c'est-à-dire la rente la plus élevée que comporte l'état du marché. Voici comment les choses se passent : ou bien on loue à un grand tenancier qui fait des sous-locations à gros bénéfice, ou bien on autorise le petit tenancier immédiat à céder son bail, parfois aussi à morceler sa tenure au profit de ses enfants. On m'avait cité dans le comté de Galway le cas d'un tenancier de 1 acre 1/2, payant quelques shellings de rente, qui avait cédé sa place (il n'avait pas même un bail mais une simple tenure *at will*) pour la somme exorbitante de 18 livres sterling. Son successeur payait ainsi en réalité une *rack-rent*, quoique le propriétaire n'exigeât de lui qu'un loyer insignifiant. Encore ne le touchait-il point et ne parvenait-il pas davantage à obtenir le remboursement d'une somme de 6 liv. st. pour achat de guano qu'il avait prêtée à ce tenancier de seconde main. Ce droit de céder son bail est connu sous le nom de *tenant right*, et il existe généralement dans le nord-est de l'Irlande, c'est-à-dire dans l'Ulster. Son existence atteste mieux qu'aucune preuve tirée des *Blue Books* la modération des propriétaires. S'ils exigeaient en effet toute la rente naturelle du sol, le tenancier pourrait-il obtenir quelque chose pour la cession de son bail ? La *Land League* n'en demande pas moins la reconnaissance légale et l'extension à toute l'Irlande du *tenant right* de l'Ulster. En admettant que cet article de son programme passe à

l'état de loi, la situation du petit tenancier en sera-t-elle améliorée? Le propriétaire ne demeurera-t-il pas toujours le maître d'annuler en fait le bénéfice du *tenant right* en élevant le taux de la rente ? On sera alors amené à établir un *maximum* pour le prix du loyer des terres ; et qu'en résultera-t-il? Sans doute la part du propriétaire ne pourra plus s'augmenter, mais le tenancier de première main élèvera le prix de cession de son bail de toute la différence existant entre la rente *maximée* et la rente naturelle. Le tenancier cessionnaire payera comme auparavant la *rack-rent;* seulement il aura à gorger deux sangsues au lieu d'une. La vraie solution du problème consisterait dans l'abaissement de la rente naturelle, mais cette solution dépend d'un fait économique, — d'une modification dans l'état de l'offre et de la demande du sol, — et elle échappe absolument au pouvoir du Parlement, voire même de la *Land League.* Quelquefois le propriétaire accorde au tenancier la permission de morceler sa tenure, — et il est bien difficile de la lui refuser quand c'est au profit d'un fils ou d'une fille qui vient de se marier. Si les parents ont une tenure de 10 acres, par exemple, ils en céderont la moitié ; mais l'amour paternel ne les empêchera pas de la céder avec bénéfice. En supposant qu'ils payent 15 sh. de rente par acre, ils sous-loueront les 5 acres à raison de 30 sh. ; ils réduiront ainsi leur propre rente à zéro, et le fils ou le gendre payera une *rack-rent*, quoique le propriétaire ne touche qu'une rente modérée, quand il la touche! Cette coutume de morceler sa tenure entre les enfants, de manière à obtenir dans ses vieux jours la jouissance gratuite d'une maison ou d'un champ, a peut-être plus qu'aucune autre cause con-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

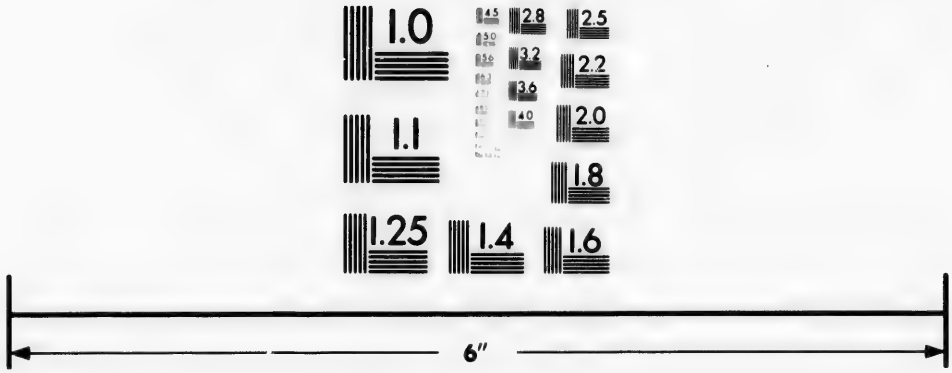

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

tribué à l'accroissement excessif de la population. Elever des enfants pour en faire des sous-tenanciers, cela revenait à mettre son épargne dans une Caisse de retraite pour la vieillesse.

Encore une fois, le mal ne vient point de l'exagération du taux de la rente perçue par les propriétaires, ou, pour parler le langage des orateurs de la *Land League*, de la rapacité des landlords. Cette rente est généralement modérée, et elle ne forme parfois qu'une faible part du loyer effectivement payé par l'exploitant du sol. Le mal vient de ce que l'absence d'industrie, l'insuffisance des moyens de communication, l'ignorance de la population et sa répugnance à se déplacer ont exagéré la demande de la terre. Il en est résulté un accroissement progressif et excessif de la part naturelle du capital foncier aux dépens de la part du travail. Mais ceci est de l'économie politique, et j'ai promis de n'en point abuser. Je reviens à Westport. La ville est insignifiante ; mais la baie de la Clew vaut la peine d'être vue, et le cône élevé du Croagh Patrick, dont le pied baigne dans l'Océan, fait en effet souvenir du Vésuve, moins le panache de fumée. C'est sur le sommet de cette montagne que saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande, s'est arrêté ; on rapporte qu'il y a rassemblé tous les animaux nuisibles qui infestaient l'Irlande païenne, et qu'il les a précipités dans la mer. C'est pourquoi on n'y rencontre, toujours d'après la légende, aucune bête malfaisante. On m'avait beaucoup parlé des « puits sacrés » et de leurs vertus miraculeuses. Nous allons en visiter un qui est réputé pour la guérison des maladies des yeux. Une bonne dame du comté de Galway m'a raconté qu'elle avait offert en vain à une pauvre fille aveugle

de l'envoyer à ses frais à Dublin pour y subir l'opération de la cataracte ; les parents avaient préféré un pèlerinage au puits sacré. Voyons donc le puits sacré. C'est une simple source à demi entourée d'un mur ébréché. On fait à genoux le tour de la source, on se baigne les yeux avec l'eau sainte, et les malades qui ont une foi suffisante sont infailliblement guéris. Tant pis pour ceux qui n'ont pas la foi ! Par exemple, il en faut une bonne dose pour accepter le miracle de la truite. On était en train de la frire dans une « cabine » du voisinage lorsqu'elle s'est échappée de la poêle pour aller se réfugier dans le puits sacré, où elle a été guérie incontinent de ses brûlures. On nous l'a montrée, en avouant toutefois naïvement que ce n'était point la vraie. Celle-ci avait été pêchée méchamment par un *angler* de passage, et il avait bien fallu la remplacer ; le miracle n'en demeurait pas moins avéré. Dans le voisinage du puits sacré, nous visitons une vieille abbaye en ruines, dont le cimetière a une grande réputation de sainteté. Il est cependant fort négligé, et les mauvaises herbes y foisonnent. Hélas ! pourquoi les morts seraient-ils mieux logés que les vivants ? Ils sont entassés dans les vieux cimetières, car on se garde de bien d'en établir de nouveaux, le diable ayant la fâcheuse habitude d'emporter l'âme du premier mort qu'on y enterre.

Ces vieilles superstitions n'ont pas cédé à l'enseignement des *National Schools*, et tous les jours même de nouveaux miracles viennent grossir le stock déjà bien assez considérable des anciens. Il n'est bruit depuis l'année dernière que de la Vierge miraculeuse de Knock. C'est la Notre-Dame de Lourdes de l'Irlande, et elle attire une affluence croissante de pèlerins, quoi-

qu'elle n'ait pas encore réussi à se faire reconnaître par l'autorité compétente. Je fais un détour pour aller la visiter, en quittant Westport. Aux stations de Castlebar, de Castelmorris et de Ballyhaunis, je remarque une affluence inaccoutumée. Des troupeaux d'hommes à la figure contractée et des femmes en pleurs se précipitent dans les voitures de troisième classe, tandis qu'un long gémissement, presque un hurlement s'échappe des poitrines de la foule désolée des parents et des amis qui leur font leurs adieux probablement pour toujours. Ce sont des départs d'émigrants, et je n'ai de ma vie rien entendu de plus poignant que cette explosion sauvage de la douleur d'une foule en haillons. Un dernier hourra d'adieux, un coup de sifflet, et tout est fini. Ce n'est qu'une minute : mais qui pourrait mesurer ce qu'elle contient d'angoisses et de larmes ? Ces pauvres émigrants, ils sont moins à plaindre sans doute que ceux qui restent, — ils ont l'espoir prochain d'un meilleur avenir; — mais les épreuves qu'ils auront à traverser seront rudes. Il n'existe à Dublin aucune agence, aucun bureau, officiel ou non, qui se charge de leur fournir les indications nécessaires. Ils sont abandonnés à eux-mêmes, et la plupart iront grossir le *mob* des grandes villes américaines, faute d'une bonne direction ou d'un bon conseil. « Des millions de nos compatriotes, dit l'auteur d'une lettre adressée au *Freeman*, se sont enfuis de l'Irlande, car la fuite est le seul terme applicable à l'émigration irlandaise, en comparaison de l'émigration judicieusement dirigée et organisée (?) des autres parties de l'Europe; et cependant l'émigrant irlandais s'en va encore le plus souvent à l'aventure, sans guide et sans appui. Pourquoi n'établirait-on pas un bureau ou une

agence qui mette les statistiques américaines à sa portée et qui le dirige au besoin vers les régions où il peut être employé avec le plus d'avantages? » Cette incurie avec laquelle on laisse partir des millions d'hommes sans s'inquiéter de leur destinée, dans un pays où l'on dépense chaque année 132,000 liv. st. pour les appointements du personnel des *workhouses*, n'est-elle pas caractéristique? On s'est habitué à tout attendre de l'intervention du gouvernement, et ce que le gouvernement néglige de faire, personne ne s'avise de l'entreprendre, — en exceptant les choses dont il serait peut-être sage de s'abstenir.

A la station de Ballyhaunis, je prends un *Outside Car* qui me conduit en moins d'une heure à Knock. C'est un misérable hameau au milieu duquel s'élève une petite église avec une tour carrée. On a construit à la hâte aux environs quelques douzaines de baraques en planches où les pèlerins peuvent trouver le couvert, et au besoin le gîte. Le long du chemin raboteux sont rangées des échoppes comme on en voit à Lourdes, mais moins élégantes, où l'on vend des articles de piété, — images coloriées, photographies, chapelets, petits livres et le reste. Affluence de mendiants hideux. Plusieurs centaines de pèlerins, quelques-uns appuyés sur des béquilles, appartenant à toutes les classes de la société, font le tour de l'église, sous la conduite d'un prêtre, en récitant des litanies. Les femmes sont en majorité. La vieille tour est en réparation ; le mortier de l'église miraculée ayant acquis la vertu de guérir toutes sortes de maladies, les pèlerins l'ont gratté de manière à compromettre sérieusement la solidité de l'édifice. Nous entrons dans l'église. Elle est remplie de fidèles agenouillés

ou assis sur des bancs. Une jeune fille vient de déposer ses béquilles, et elle est couchée tout de son long près du chœur. Au-dessus de l'autel, un tableau illuminé par une vitrine rouge représente l'apparition miraculeuse. Cette apparition a eu lieu pour la première fois le 22 août de l'année dernière, et voici comment un jeune *boy*, nommé Auguste, l'a racontée au correspondant du *Daily Telegraph :* « Je revenais du *bog* avec mon petit frère, et, comme la nuit tombait, j'entrai dans la maison d'un de mes parents près de la chapelle de Knock. Il pleuvait à verse et il faisait très noir. Tout à coup, un autre *boy* se dirigea de notre côté en criant : « Oh ! venez à la chapelle » pour voir la sainte Vierge contre la muraille ! » Nous sortîmes en courant, et nous aperçûmes le chœur de l'église tout brillant de lumière. Sur la muraille, la sainte Vierge était debout comme une statue, avec des yeux vivants. A sa droite était saint Joseph, incliné vers elle ; à sa gauche saint Jean, costumé comme un évêque, sa main droite tenant un livre, sa main gauche levée, avec deux doigts en l'air. Au-dessus et à la gauche de saint Jean, il y avait un autel avec un agneau, et tout autour des ailes d'anges dont je ne pouvais voir les corps et les figures. Nous restâmes longtemps debout en regardant ces images, et mon petit frère me dit qu'il voulait les emporter à la maison. Nous étions dix ou onze à les regarder et nous nous mîmes à genoux en criant : « Notre Père » et Sainte Marie ! » Alors comme la pluie continuait à tomber et que nous étions très mouillés, nous rentrâmes à la maison. » L'apparition se renouvela plusieurs fois, et les guérisons miraculeuses commencèrent. Aujourd'hui, la réputation de la Vierge de

Knock est bien établie, et sa clientèle va grandissant de jour en jour. Comme je suis pressé de gagner Tuam pour prendre le train de Limerick, je n'attends pas la guérison de la jeune fille couchée à côté du chœur. Je fais accord pour la somme ronde de 15 sh. avec un propriétaire d'*Outside Car* qui me jure par tous les saints du paradis que j'arriverai à Tuam avant le départ du train. J'y arrive deux heures trop tard. La Vierge miraculeuse de Knock devrait bien inculquer aux propriétaires d'*Outside Car* le goût de la vérité. Il paraît que c'est plus difficile que de faire marcher des culs-de-jatte. Tuam est une ville sainte, siège d'un archevêché catholique et d'un évêché anglican, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi un affreux repaire de mendiants. Nous jetons un coup d'œil sur une vieille croix en pierre dont les figurines grossières et noires datent, dit-on, de l'introduction du christianisme en Irlande, et nous nous arrêtons devant une affiche qui annonce pour le surlendemain un meeting de la *Land League* à Belclare, en engageant les tenanciers à se débarrasser du serpent du *Landlordism*, et surtout à « garder leur récolte » autrement dit à s'abstenir de payer leurs rentes ; mais nous n'avons pas le courage d'affronter plus longtemps la cuisine de Daly's Hotel, un pendant du Mullarchy's Hotel, de Clifden et nous voici à Limerick. C'est un petit Dublin. Le Shannon, le grand fleuve de l'Irlande, y porte des navires de mer, quoiqu'il n'ait plus guère que la largeur de la Seine, et *Georges street* ne le cède en rien à *Sackville street*. Mais je n'en ai pas fini avec les miracles. Il n'est bruit depuis huit jours que d'une apparition de la Vierge à l'Orphelinat des sœurs de la Merci, à Limerick, et voici la relation que j'en trouve

dans le *Freeman*, l'organe des *Home Rulers* éclairés et modérés :

« Sur la façade occidentale du bâtiment on voit une grande statue de la sainte Vierge, sculptée en pierre de Caen, et au-dessous une fenêtre qui éclaire un oratoire de la Bienheureuse Lady, situé dans cette partie du couvent. Cette statue est à 30 pieds du sol, et en face se trouvent la cour et un champ qui s'étend jusqu'au mur de clôture, le terrain ainsi enclos ayant à peu près un acre et demi de superficie. Au nord du jardin du couvent il y a une ceinture d'arbres qui borde la muraille sur une longueur de 5 ou 600 yards et qui ferme l'enclos dans cette direction. Nous donnons ces détails afin que les faits que nous avons à rapporter soient mieux compris, et aussi afin de montrer que ce qui a été vu ne pouvait avoir été produit par des accidents ou par des moyens artificiels tels que « lanternes magiques » ou appareils analogues. On doit rappeler que dimanche, — jour de fête de la Bienheureuse Lady, — quoique le temps fût magnifique dans cette localité, le tonnerre se fit entendre avec violence et que le ciel fut vivement sillonné d'éclairs. Dans la soirée, les orphelins allèrent jouer dans la cour en face des nouvelles constructions, et on leur recommanda de ne pas s'effrayer du tonnerre, mais de prier Notre-Dame-de-Bon-Secours s'ils avaient peur. Avec la foi entière dans la protection de Notre-Dame qui animait les petits aussi bien que leurs aînés, ils se rendirent dans la cour et vaquèrent à leurs innocents plaisirs de la manière accoutumée. Aussitôt après, le tonnerre gronda dans les nuées, et les enfants se mirent à invoquer pieusement la Vierge bénie. Ils

entonnèrent le cantique touchant : « Abaissez vos re-
» gards sur nous, ô mère Marie ! » et tandis que la musique mélodieuse de leurs jeunes et fraîches voix s'élevait vers le ciel, un des enfans s'écria tout à coup : « Oh ! regardez par là ! » D'un mouvement instantané les regards de ses deux cents compagnons se dirigèrent vers la bordure d'arbres, et dans l'espace au-dessus ils aperçurent l'image de la Vierge bienheureuse, vêtue d'une robe blanche, avec une ceinture bleue. Elle portait le Saint Enfant sur son bras droit, et un rosaire était suspendu à son bras gauche. Elle paraissait reposer sur un nuage blanc, soutenu par deux anges qui avaient dans leurs mains libres des branches couvertes de feuilles. Les enfants, sous le charme, offrirent involontairement leurs prières à la Vierge bienheureuse. Après avoir contemplé la vision pendant environ dix minutes, quelques-uns d'entre eux coururent au couvent pour avertir les nonnes ; mais, avant que les bonnes dames eussent le temps d'arriver, la divine apparition s'était évanouie et la Vierge avait disparu dans les cieux. Les enfants étaient pâles et tremblants, mais tous s'accordaient dans le compte rendu de ce qui avait été vu, et jusque dans la description du rosaire, qui était grand, de couleur blanche et dont les grains étaient éloignés les uns des autres. On constata encore avec étonnement que des enfants placés dans une autre partie du bâtiment éloignée de celle-là avaient aussi aperçu la vision. Il n'y eut aucune hésitation ni aucune contradiction dans leurs récits. Plusieurs d'entre eux avaient de treize à quatorze ans, et il était impossible de n'être pas convaincu de leur véracité. »

Ces visions et apparitions irlandaises n'ont sans doute rien de particulier, et il s'en est produit maintes fois d'aussi surprenantes en France, en Belgique et en Italie ; mais elles peuvent servir à marquer le niveau intellectuel de la masse de la population, et elles sont peut-être aussi un indice de la fermentation maladive des esprits.

VII

De Limerick à Killarney. — Querelles des compagnies de chemins de fer. — *Nuisances* causées par le mode de délivrance des tickets. — Le comté de Tipperary. — Le Kerry. — Les lacs de Killarney. — Kenmare. — Un domaine bien administré. — Les *Middlemen*. — Une visite aux petits tenanciers. — Les cottages nouveau style. — Précautions prises contre la rentrée de l'*exilé!*

Glengariff, le 31 août 1880.

De Limerick à Killarney il n'y a que quatre heures de chemin de fer. Nous nous croyons donc autorisés à demander nos tickets directement pour Killarney, quoique nous soyons obligés de passer sur deux lignes appartenant à des Compagnies différentes. Malheureusement, les directeurs sont en délicatesse, et ils vident leur querelle à la manière des cochers qui administrent force coups de fouet à leurs voyageurs respectifs. Il y a quelque temps, les trains du Great Southern and Western railway ne s'arrêtaient plus à la « Limerick junction », en sorte qu'il fallait se résigner à faire quelques milles à pied ou en *car* pour rejoindre les trains du Waterford and Limerick railway. Aujourd'hui, la querelle est entrée dans sa pé-

riode d'apaisement, mais on ne délivre encore les tickets que jusqu'à la « junction ». L'inconvénient est léger, car le système anglais est plus simple que le nôtre, au moins pour les bagages. On ne délivre point de bulletin, on se contente de coller sur les malles et autres colis une étiquette indiquant le lieu de destination. A l'arrivée, on les jette pêle-mêle sur le quai, et chacun reconnaît les siens. C'est une application comme une autre du système du *self-government*. Cependant ce système et, d'une manière générale, le mode primitif de délivrance des billets provoquent des plaintes nombreuses et déterminent même des accidents sérieux chez les personnes nerveuses. C'est du moins ce que nous apprend un avis inséré dans les *Time Tables* (l'équivalent du Guide Chaix) des chemins de fer irlandais, avec approbation d'une autorité médicale, le docteur Richardson :

« Les causes de confusion auxquelles il est possible de remédier dans les gares de chemins de fer sont au nombre de trois ou quatre. La première est l'incomparable stupidité qui oblige chaque voyageur à exécuter une manœuvre compliquée en vue de mettre la main dans une espèce de piège à rat pour donner son argent et prendre son ticket. Une bonne moitié du désordre qui se produit invariablement est causée par cette obligation de prendre son ticket et de changer sa monnaie. Si on pouvait se procurer ses billets dans des boutiques ou dépôts respectables, on ne courrait point le risque d'être écrasé dans la foule ou séparé de ses amis.

» Les atteintes à la santé qui proviennent de l'excitation et des embarras du départ commencent par

être passagères, et, lorsqu'elle ne se répètent pas souvent, elles ne peuvent être considérées comme dangereuses dans la stricte acception du mot. Elles consistent dans une série de chocs sur le système nerveux, infligés par l'intermédiaire des sens et répercutés sur le cœur et la circulation du sang. Le cœur est plus excité et bat plus vite qu'en temps ordinaire, — ce qui amène un léger trouble du cerveau et parfois une sensation de réplétion et de vertige avec des bruits spéciaux dans les oreilles, je veux dire distincts de ceux qui se produisent à la station même. Chez les personnes très nerveuses, ces impressions déplaisantes sont suivies d'une sensation de nausée ; mais, communément, ce malaise disparaît aussitôt que l'on a réussi à trouver sa place et que le train part. Chez les personnes débiles, et en particulier chez celles qui souffrent du cœur, les effets de cette perturbation temporaire sont plus sérieux. Chez ces personnes, l'épreuve à laquelle le cœur a été soumis produit une dépression et un affaiblissement de cet organe central; il en résulte une sensation de lassitude qui s'étend par tout le corps, et que l'on attribue, à tort, à l'influence des voyages en chemin de fer. Chez d'autres personnes enfin, dont le cœur est en bon état mais dont les fonctions digestives sont affaiblies, la confusion et les émotions de la gare amènent une attaque sensible et douloureuse de dyspepsie, accompagnée d'une perturbation dans les entrailles et dans les reins, avec flatuosités, dérangement d'appétit et affaissement d'esprit. C'est encore une série de symptômes caractéristiques que l'on a l'habitude d'attribuer au voyage plutôt qu'à la manière désordonnée et vicieuse dont on l'a commencé. »

Le remède à ces maux divers consiste dans l'achat, à l'adresse indiquée, de tickets directs, comme la chose se pratique aux Etats-Unis, où l'on vend pour la plupart des directions et destinations les billets de chemins de fer comme les timbres-poste. Chaque office d'hôtel en a tout un assortiment, et ce progrès a sensiblement diminué le nombre des cas de dyspepsie causés par l'attente prolongée aux guichets, sans oublier les pleurésies déterminées par les courants d'air. Nous traversons toutefois la « junction » sans nous ressentir autrement de la querelle des deux Compagnies. Nous sommes dans le comté de Tipperary, jadis l'un des plus agités, maintenant beaucoup plus calme, et nous descendons dans le Kerry qui occupe la pointe sud-ouest de l'Irlande. Le pays est plat comme tout l'intérieur de l'île, mais les champs sont coupés par des haies vertes et fleuries, au lieu d'être séparés par les tristes murs gris du Connaught; on aperçoit moins de « cabines » délabrées, et les paysans occupés à la moisson paraissent moins déguenillés. Il y a de bonnes charrettes, et les petits ânes malingres du Connemara sont remplacés par des baudets au poil lustré qui ont, en comparaison, l'air de gentlemen. La bruyère, les rochers et les *bogs* reparaissent dès que l'on entre dans le Kerry; mais la région des lacs surgit bientôt comme une oasis dans le désert. Il y a un grand lac, Lower lake, avec des îles grandes et petites, toutes boisées : d'un côté s'étend la large vallée où sont bâtis les villas, les hôtels et les cottages de touristes, au milieu d'une profusion incroyable d'arbres verts et d'arbustes au feuillage lustré et aux fleurs éclatantes, houx, lauriers-roses, rhododendrons, fuchsias; on se croirait sur les bords

de la Méditerranée plutôt qu'auprès du brumeux Océan : c'est le *gulfstream* qui a fait ce miracle; de l'autre côté du lac s'élèvent à 2 ou 3,000 pieds de hauteur les Macgillicuddys Reeks, encore couverts de forêts jusqu'à mi-côte; on y trouve le cerf rouge à l'état sauvage, et parfois un de ces gracieux animaux apparaît sur la pointe d'un roc au passage d'une bande de touristes charmés; — peut-être sont-ils dressés à cet exercice? Il y a encore l'Upper lake et le Muckross lake qui communiquent avec le grand lac. On fait en une journée le tour de ces merveilles pittoresques, moitié en *car*, à cheval ou à pied, moitié en bateau à rames. J'ignore pourquoi on n'a pas encore introduit la navigation à vapeur à Killarney; mais à quoi bon? Les touristes ont du temps à perdre, et l'eau est peu profonde dans les passes. Par moments, il faut mettre pied à terre pour alléger l'embarcation. Ce qui m'a frappé surtout dans cette promenade, c'est la joyeuse humeur de tout ce petit et pauvre monde auquel nous avions affaire. Notre guide illustrait avec une forte pointe d'humour les légendes locales, et ses conversations avec les échos, — il y en a à chaque pas : de doubles, de triples et de quadruples, — n'avaient rien de mélancolique. Un troupeau de *boys* et de femmes nu-pieds nous suivaient allègrement jusque dans les sentiers de chèvres d'où nos souliers de citadins ne se tiraient point sans avaries : les *boys* à l'affût d'un cigare sur sa fin, les femmes offrant, les unes aux touristes altérés force verres de lait combiné avec du whisky, les autres mettant sous nos yeux tout un assortiment de « souvenirs » parmi lesquels de gros bas de laine, filés et tricotés l'hiver dans la montagne, au prix modeste de 1 shelling la paire. Aucun refus ne rebutait ces mar-

chandes tenaces, et lorsque, au bout de 2 ou 3 milles d'une poursuite infructueuse au milieu des cailloux roulés et des roches pointues, il fallait bien renoncer à la chasse, elles s'en allaient en riant. Insouciance et gaieté, voilà le fond du caractère de ces Méridionaux fourvoyés dans une île brumeuse de l'Océan. La « saison » ne dure que trois mois à Killarney, et les prix des hôtels s'en ressentent naturellement, quoique sans une exagération trop criante. Le règlement de la note du « Railway hôtel » ne jette qu'une ombre légère sur les physionomies déridées au contact de ce monde besoigneux mais joyeux. Cependant, en dépit du beau temps, les touristes n'ont pas afflué cette année : c'est une race facile à effrayer et qui n'a aucun goût pour l'odeur même lointaine de la poudre.

De Killarney on va à Glengariff par un des plus beaux chemins du monde, en passant par Kenmare. Je m'arrête en route, et je vais visiter le vaste domaine du marquis de L... qui possède près de 100,000 acres de long de la baie, en y comprenant la ville de Kenmare. A en juger par l'état général de ce domaine, composé cependant en grande partie de vallées humides et de montagnes pelées, la condition des tenanciers du Kerry serait très supportable et en voie de notable amélioration. Avant la grande famine de 1847, le domaine était surchargé de population : le grand-père du landlord actuel a payé les frais d'émigration en Amérique de 3 ou 4,000 malheureux que la famine et la fièvre avaient épargnés, et il a congédié la plupart des *middlemen* qui étaient alors la plaie de l'Irlande. Ces *middlemen* s'étaient particulièrement multipliés pendant la guerre continentale et grâce aux *lois-céréales*. Les hauts prix des grains avaient eu

pour effet d'encourager la culture du blé et de surélever le taux des rentes. Les grands propriétaires, peu soucieux d'avoir affaire à une foule de petits tenanciers plus ou moins faméliques, trouvèrent commode d'affermer leurs terres par morceaux de quelques centaines ou de quelques milliers d'acres à des entrepreneurs qui les sous-louaient par lopins de plus en plus petits à la multitude croissante des affamés de terre. Ils payaient un fermage moins élevé que celui que le landlord aurait pu extraire directement du petit tenancier, mais ils le payaient avec plus de régularité, et la gestion du domaine s'en trouvait fort simplifiée. Seulement, ils tiraient du tenancier toute la redevance possible; autrement dit, ils ne lui laissaient que les yeux pour pleurer. Ordinairement ils en faisaient un métayer : ils prenaient la grosse part de la récolte en blé et lui abandonnaient le reste. Lorsque les prix du blé ont baissé, le métier de *middleman* est devenu moins avantageux; un bon nombre d'entre eux ont fait faillite, et l'on est revenu au système de la tenure directe. La plupart des *middlemen* évincés devenus à leur tour de simples tenanciers, ont peu réussi : habitués à mener une vie presque oisive, ces landlords en sous-ordre n'entendaient pas grand'chose à l'exploitation d'une ferme. Il ne reste plus dans le domaine qu'un spécimen de cette race peu regrettable, et le landlord ne paraît point disposé à renouveler son bail. Les tenanciers, au nombre d'un millier environ, payent en moyenne 10 liv. st. de rente. Ils ont la tourbe par-dessus le marché, ils peuvent aller pêcher librement dans la baie et prendre sur la côte du varech et du sable coquillier qui fournit un excellent engrais. Tous sont des *tenants at will*,

c'est-à-dire sans bail ; mais depuis trente ans le taux de la rente n'a point été augmenté. On la paye en raison du nombre de têtes de bétail. Un tenancier qui possède dix ou quinze vaches ou l'équivalant en moutons est à son aise ; il acquitte aisément sa rente avec le beurre qui est vendu sur le marché de Cork et avec la laine des moutons. Cependant une partie de la laine est filée et confectionnée sur place pour l'habillement du ménage. On me cite un tisserand habile dans la fabrication des *homespuns*, qui en fournit sur commande : son fils, vêtu économiquement de restants d'étoffes, lui sert de carte d'échantillons ; le client choisit à son gré le morceau du bras gauche, du bras droit ou des diverses régions de la culotte. L'étoffe est solide quoique grossière, et elle est préférable, à tout prendre, aux ignobles *rags* des marchands d'habits de Dublin. Le landlord veut bien me servir de cicerone, et nous allons visiter une vallée écartée qui est une des portions les plus pauvres du domaine. La route est solidement construite mais les tenanciers de la vallée se gardent bien de la réparer, de même qu'ils s'abstiennent soigneusement de sarcler les mauvaises herbes de leurs prés et de leurs champs de pommes de terre ou d'avoine. C'est un dicton populaire que les mauvaises herbes améliorent la récolte, parce qu'elles la « tiennent chaud ». Voici un joli bout de prairie couvert de chardons en graines. Les graines ne manqueront pas de se répandre et d'empester le voisinage. Le landlord en fait l'observation au tenancier qui est occupé à récolter un peu plus loin son avoine, et il attribue l'honneur de cette remarque au gentleman étranger. Le tenancier jure d'extirper ces chardons sans retard, mais je crains

qu'il n'ait pas voué une reconnaissance suffisante au gentleman étranger. Celui-ci agira avec sagesse en ne multipliant point ses visites dans la vallée. Nous entrons dans une « cabine » du style le plus primitif. Les murs en pierre brute sont entièrement noircis par la fumée; il n'y a point de fenêtre dans la première pièce, il y en a une dans la seconde qui est de moitié plus petite, mais on la tient fermée. Une vieille femme de quatre-vingt-quatre ans est couchée dans un coin sur un amas de loques. Un enfant atteint d'une maladie des yeux gît dans un autre coin. Un grand lit où couchent le père et la mère, et peut-être aussi un enfant ou deux, — il y en a six, — occupe la presque totalité de l'espace disponible. Cependant le tenancier possède six vaches, trois veaux et vingt moutons, et la dame du logis nous montre avec un légitime sentiment d'orgueil une quittance de 4 liv. st. du marché au beurre de Cork. Le landlord lui fait observer que son beurre serait de meilleure qualité et se vendrait plus cher si une horrible piscine stagnante n'empestait point la laiterie. A quoi la dame, peu intimidée quoique abondante en révérences, répond victorieusement que son beurre est coté de première qualité sur la quittance, ce qui prouve d'une manière irréfutable que les piscines stagnantes en face des laiteries améliorent la qualité du beurre. Un beau champ de pommes de terre. Les « champions » que le landlord a achetés en Écosse et qu'il a distribués à ses tenanciers après la mauvaise récolte de l'année dernière ont fait merveille. On les reconnaît à leurs tiges vigoureuses et à leurs feuilles vertes, à côté des plants noircis de l'espèce indigène. Mais le « champion » résistera-t-il à la culture du tenancier irlandais? Nous demandons

depuis combien de temps on plante des pommes de terre sur ce morceau de terrain. Les souvenirs de la dame ne remontent pas au delà de douze ans; depuis ce temps on n'a pas manqué d'en planter chaque année. Quelle terre ne s'épuiserait à ce régime et comment une terre épuisée donnerait-elle des fruits sains? Avant de prendre congé de la dame du logis, le landlord lui recommande d'envoyer son enfant à la consultation d'un médecin. C'est une consultation gratuite. Le médecin est payé sur les fonds de la taxe des pauvres; mais il n'a pas réussi encore à inculquer à la population le goût de la médecine. La dame répond sans hésiter que « le médecin fera du mal à l'enfant ». C'est un préjugé, à coup sûr; seulement il est permis de se demander si des médecins qui reçoivent des appointements fixes sont intéressés à dissiper ce préjugé et à grossir leur clientèle gratuite. Malgré l'impopularité de la médecine, le voisinage des mares de fumier, la disette et la rente, on vit vieux, et les centenaires ne sont pas rares, tant la vieille plante celtique est vivace! Nous passons dans une « cabine » voisine. Celle-ci est plus obscure et plus malpropre encore, s'il est possible, que la précédente. Une vieille femme s'est levée à notre approche; comme elle ne parle que l'irlandais, un jeune *boy* à la mine éveillée se charge des renseignements. Son frère aîné a repris la ferme en abandonnant une partie du produit aux vieux parents. « Et toi, que comptes-tu faire? lui demande le landlord. — Moi, j'irai en Amérique », répond le *boy* d'un ton délibéré. Le tenancier paye 9 liv. st. de rente; il y a cinq vaches et soixante moutons qui paissent dans la montagne, haute de près de 2,000 pieds. On croirait voir un troupeau de

souris. Il y a un chat : c'est le renard que l'on recommande à l'attention particulière du landlord. Notre *boy* va régulièrement à l'école, car le goût de l'instruction est général. L'ancienne école, située à 3 milles de là, n'ayant point suffi, il a fallu en bâtir une nouvelle ; elle a été aussitôt remplie sans que la clientèle de la première ait diminué. Les vieilles « cabines » que nous venons de visiter sont entourées de ruines ; on s'aperçoit que la famine et l'émigration ont passé par là ; mais les tenures actuelles ont pour la plupart des dimensions suffisantes, et le tenancier peut vivre. Malheureusement, on compte encore en Irlande 175,000 tenanciers sur 600,000 qui payent moins de 6 liv. st. (150 fr. de rente) ; et, comme le remarquait ces jours-ci M. Bright, ceux-ci seraient perpétuellement misérables quand même ils n'auraient point de rente à payer. A combien s'élève la rente par rapport au produit brut ? La proportion est fort difficile à établir. On m'assure qu'elle ne dépasse pas un septième, du moins dans ce canton, ce qui serait peu de chose. J'ajoute que, depuis quelques années surtout, les terres sont presque invendables : c'est à peine si on peut en obtenir treize ou quatorze fois le montant de la rente, et les agitations agraires ne sont pas propres à en relever le prix. En dépit des substitutions, les terres à vendre ne manquent pas ; ce sont les acheteurs qui font défaut. Les charges sont lourdes : une propriété rapportant 10,000 liv. st. de revenu paye 800 liv. st. pour la seule taxe des pauvres, et le total des impôts et dépenses obligatoires va à 2,000 liv. st. Cela n'empêche pas les propriétaires de la nouvelle école de s'efforcer d'améliorer la situation de leurs tenanciers, soit en augmentant les dimensions des

tenures, soit en construisant des habitations plus confortables. Nous en avons quelques échantillons sous les yeux. Ce sont de jolis cottages à l'anglaise, ornés d'un portail et proprement blanchis à la chaux. Ils ont deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage. On les construit avec du ciment de Portland mélangé de gravier; le toit est couvert de belles ardoises carrées du pays de Galles. Ils coûtent de 100 à 120 liv. st., et ont tout à fait bon air; mais il s'agit de savoir si l'intérieur répond au dehors. Le landlord a institué des prix de propreté, qui ont, ma foi! fait merveille. Une vigne vierge et un chèvre-feuille en fleurs décorent la façade du cottage premier prix : les chambres sont balayées; des faïences luisantes sont rangées en bel ordre sur une étagère; les meubles sont époussetés : on se croirait presque dans un intérieur hollandais. Les habitants eux-mêmes se tiennent mieux, les vêtements sont raccommodés. Le second prix ne le cède pas sensiblement au premier, et les numéros inférieurs n'ont plus rien des *wigwams* primitifs. C'est toute une révolution, et j'en fais mes compliments sincères au landlord bienveillant qui est en train de l'accomplir. A ne considérer que le profit direct qu'il en peut tirer, l'affaire est certainement mauvaise, car le tenancier consent difficilement à payer un supplément de plus de 1 ou 2 liv. st. pour avoir un cottage au lieu d'une cabine; en revanche il y a des profits indirects qui ne sont pas à dédaigner. Le tenancier dont l'habitation est améliorée prend le goût de l'ordre et l'habitude du confort. Il fait plus d'efforts pour se procurer du bien-être, et tandis que sa ménagère nettoie les meubles, l'idée lui vient peut-être de nettoyer son champ. Comme toutes les

révolutions, celle-ci ne se fait point toutefois sans bouleverser des habitudes et des existences innocentes. Le cottage donne sur une cour enclose d'un mur en pisé, haut de 1 mètre, avec une ouverture étroite de la forme d'un V très effilé, qui tient lieu de porte. Ce V est une invention profondément machiavélique, spécialement dirigée contre le porc et les jeunes veaux qui avaient autrefois leur place au foyer domestique. Maintenant, ce paradis terrestre leur est fermé. Le porc erre en grognant avec mélancolie autour de l'enclos inaccessible, et les vieillards ennemis des nouveautés se plaignent de la dissolution de la famille.

Ce landlord progressiste se contente, lui aussi, d'habiter en face de la baie un simple cottage tapissé de fuchsias et de chèvrefeuilles; mais quel parc merveilleux! La pelouse, d'un vert d'émeraude, est avivée par des massifs d'hortensias bleus et de lobélias écarlates; à côté, se dressent des rochers de la belle teinte violette que j'avais admirée à Killarney, couverts de hautes fougères et de bruyères roses mêlées de grosses touffes de genêts, plus loin un morceau de forêt que la hache n'a point touché, rempli de houx arborescents, d'arbustes indigènes au feuillage lustré et de rhododendrons se détachant dans la futaie. Le long de la baie, large ici de 4 à 5 kilomètres, des hérons au long bec emmanché d'un long cou se tiennent immobiles tandis que des troupeaux de mouettes grises et de noirs cormorans planent sur les eaux tranquilles, *quærens quem devoret.* La table est abondamment garnie de saumons, de truites, de maquereaux, de harengs, sans parler des homards gigantesques et des crevettes naines. Une famille de phoques s'est gîtée sur un rocher des environs, et le landlord bienveillant

laisse en paix ces petits tenanciers qui ne payent pas de rente. A l'autre bord de la baie, une chaîne de montagnes enveloppée d'une brume transparente comme une gaze. L'air est doux et moite ; on ne connaît pas les grands froids, la neige ne tient pas l'hiver dans les vallées. C'est un petit coin du paradis, et on s'explique que les habitants y aient atteint les limites les plus reculées de la vieillesse, même avant l'arrivée des médecins.

Cependant, il faut quitter cette station charmante et faire une nouvelle étape. Nous retournons à Kenmare, d'où une bifurcation de la route nous amène à Glengariff. C'est un dimanche. A en juger par la propreté et même l'élégance campagnarde des vêtements, la population de Kenmare est fort à son aise. La ville est bien bâtie, les maisons sont fraîchement badigeonnées, et je crois même, — quoique je ne puisse garantir ce phénomène, — que les rues ont été balayées. C'est que le propriétaire s'occupe lui-même de son domaine, et je dirai à ce propos que les propriétaires irlandais d'aujourd'hui ne ressemblent plus du tout au portrait peu flatteur que faisaient de leurs ancêtres, Arthur Young et plus tard Gustave de Beaumont. Ceux que j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer jusqu'à présent sont animés d'un désir sincère de réparer les maux du passé. C'est la noblesse de Louis XVI succédant à celle de Louis XV, et, souhaitons-le, avec la perspective d'un 89 sans 93.

VIII

Les partis en Irlande. — Les conservateurs. — Les libéraux. — Les *Home Rulers*. — Les *Fenians*. — La *Land League*. — Son programme, ses procédés et ses ressources. — Le discours de M. Dillon au meeting de Kildare. — Les braves Afghans.

Cork, 2 septembre 1880.

Il n'y a pas de pays, à ma connaissance, où les partis soient plus nombreux et plus divisés qu'en Irlande. On y compte non seulement des partis généraux, mais encore des partis régionaux et même transatlantiques. Dans la province d'Ulster, par exemple, qui est peuplée pour une moitié de presbytériens et d'anglicans émigrés d'Ecosse et d'Angleterre, et pour une autre moitié d'Irlandais catholiques, les passions religieuses sont encore en pleine effervescence. Les protestants continuent de célébrer l'anniversaire de la bataille de la Boyne, et les processions provocantes de ces *orangemen* ne manquent point de surexciter les nerfs des catholiques. Ceux-ci font à leur tour des processions qui produisent un effet analogue sur les nerfs des protestants. On se lance des pierres et divers autres projectiles. La police intervient et elle tire des coups de fusil, comme la chose s'est passée dernière-

ment à Dungannon. Il y a des morts et des blessés. A part la question d'humanité, le mal ne serait pas grand, les têtes cassées dans ces échauffourées ne valent pas cher, et le capital vivant de l'Irlande n'en est pas sensiblement diminué; mais peut-être serait-il sage d'interdire les processions dans l'intérêt de l'ordre public. On s'est contenté de remplacer les balles de fusil de la *constabulary* par des *bukshots* (charges de chevrotines) en vue de rendre la répression moins meurtrière. Seulement, les *Home Rulers* n'ont pas manqué d'affirmer, dans une des dernières séances de la Chambre des communes, que les *bukshots* ne méritent pas leur réputation humanitaire, et qu'elles sont pires que les balles. M. Forster, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, a pris la défense des *bukshots*, ce qui a valu à cet honnête quaker, auteur du *Disturbance bill*, et la bête noire des landlords conservateurs, l'épithète peu flatteuse « de vieux crocodile ». Voilà la reconnaissance des intransigeants irlandais! Dans le reste de l'Irlande, les passions religieuses sont fort amorties, les catholiques sont en immense majorité, et ils vivent généralement en paix avec les protestants de toutes les sectes. Les libres-penseurs sont une espèce à peu près inconnue. Tout le monde assiste le dimanche aux offices religieux; mais si la croyance aux miracles et à la vertu des puits sacrés est demeurée populaire, l'intolérance et le fanatisme ont disparu. Les partis ont une couleur purement politique. On peut apprécier *grosso modo* leur nature et leur forces respectives d'après le résultat des dernières élections. Sur 103 députés que l'Irlande envoie à la Chambre des communes, les *Home Rulers* ont obtenu 65 voix, les conservateurs 25 et les libéraux 13. Les conservateurs

plus ou moins homogènes ne voient guère d'autre remède aux maux de l'Irlande qu'un prompt retour aux *Coercion* et aux *Peace preservation bills;* quelques-uns cependant préconisent l'émigration. Les libéraux ont confiance dans la réglementation des rapports des propriétaires et des tenanciers, quoique quelques-uns d'entre eux aient voté contre le *Disturbance bill*, surtout à la Chambre des lords; ils ne repoussent pas absolument l'extension à toute l'Irlande du *tenant right* d'Ulster (droit accordé au tenancier de conserver indéfiniment sa tenure et de vendre son bail), et ils sont, pour la plupart, disposés à accueillir un système analogue à celui que le gouvernement russe a employé pour transformer les serfs en paysans propriétaires; mais ni les conservateurs ni les libéraux ne représentent les sentiments et les passions des masses populaires. Ces sentiments et ces passions que l'illustre O'Connell entraînait et contenait avec le mot magique de « Rappel » ont trouvé leur expression dernière dans le *Home Rule*. Qu'est-ce que le *Home Rule?* C'est la même chose que le Rappel, en ce sens que les *Home Rulers* réclament, comme leurs devanciers les *repealers*, la dissolution de l'union politique de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, le rétablissement du Parlement irlandais et le gouvernement de l'Irlande par elle-même. Il y a toutefois dans le *Home Rule* une infinité de nuances portant sur le but à poursuivre et sur les moyens de l'atteindre. En commençant par l'extrême gauche du parti, nous trouverons d'abord les nationalistes intransigeants et révolutionnaires, qui sont issus de *fenians* et dont le noyau principal est aux Etats-Unis. Ce sont des fils ou des petits-fils des émigrants de l'exode, et leurs rancunes, entretenues

par les souvenirs de cette lugubre époque, ont grossi comme les haines d'émigrés, avivées encore par les sentiments médiocrement sympathiques de frère Jonathan pour son parent et ami John Bull. Le but de ces nationalistes transatlantiques est de séparer entièrement l'Irlande de l'Angleterre, et peut-être de l'annexer à l'Union américaine. Comme ils comprennent parfaitement que la chose ne saurait se faire à l'amiable, ils n'ont confiance que dans les moyens révolutionnaires, et ils sont à l'état de conspiration permanente. Le *New-York Herald* a publié dernièrement des révélations stupéfiantes sur les forces et les ressources dont peut disposer cette conspiration feniane ou nationaliste. Elle ne posséderait pas moins de 36,000 adhérents effectifs en Irlande, dont 15,000 dans le Connaught, et 11,500 en Angleterre et en Ecosse. Total, 47,500, parmi lesquels 12,000 sont armés de carabines Sniders que le département de la guerre a réformées et revendues au prix modique de 1 liv. st. pièce. Le gouvernement anglais revendant au rabais des carabines aux Irlandais mécontents ne fait-il pas souvenir d'Arlequin distribuant à ses enfants des tambours et des trompettes, avec cette recommandation paternelle : « Mes enfants, amusez-vous bien, mais surtout pas de bruit! » D'après le correspondant du *New-York Herald*, le Comité dirigeant disposerait actuellement d'un fonds de 20,000 liv. st. en Angleterre et en Irlande. Comme il poursuit un but purement politique, auquel il prétend associer toutes les classes de la nation, y compris les landlords eux-mêmes, il serait peu favorable à l'agitation à demi socialiste de *Land League*, et il interdirait même à ses affiliés d'y prendre part. Le parti nationa-

liste révolutionnaire de l'Irlande n'aurait du reste aucune liaison avec les révolutionnaires du continent. Que faut-il penser de ces révélations? On m'assure qu'elles contiennent un fonds de vérité, considérablement agrandi par les verres grossissants du journal inventif qui émerveillait jadis le monde savant par la description du règne végétal et animal de la lune. Qu'il existe une conjuration feniane ou nationaliste dont le foyer est en Amérique, cela ne paraît pas douteux, mais il faudrait retrancher tout au moins un zéro des chiffres ronds de ses forces et de ses ressources. Elle a donné récemment signe de vie en s'emparant d'une cinquantaine de vieux fusils à bord de la *Junon*, dans le « passage » de Cork. Cette étrange tentative a paru même absolument inexplicable, et certains *Home Rulers* modérés n'ont pas hésité à l'attribuer à la police. A quoi bon, en effet, s'exposer à toute la rigueur des lois contre la piraterie, en dérobant des fusils hors de service, quand on peut acheter, *coram populo*, d'excellentes carabines au prix modique de 1 liv. st. pièce? Voici l'explication qu'on me donne de ce fait-divers extraordinaire, et je dois ajouter qu'elle m'inspire plus de confiance que les révélations du *New-York Herald*. Les fonds de la « Brotherhood » ou Fraternité révolutionnaire, sont fournis en presque totalité par des souscripteurs américains, mais ceux-ci n'entendent pas lâcher leurs dollars sans résultats. Il faut de temps en temps frapper un coup pour attester que le Comité ne s'endort pas, et maintenir le niveau de la caisse. Peut-être encore le Comité a-t-il adopté le système qui a si bien réussi à Mazzini, de l'action révolutionnaire en permanence, et veut-il pousser le gouvernement à des mesures de compres-

sion extrêmes qui auraient pour effet naturel d'impatienter et d'exaspérer toutes les classes de la population. Le gouvernement anglais s'est gardé jusqu'à présent de donner dans ce piège, si piège il y a, et, dans ce pays qui demeurerait perpétuellement en état de siège s'il était continental au lieu d'être insulaire, on jouit de toutes les garanties légales, on use et on abuse de la liberté de s'associer, de parler et d'écrire.

Ceci m'amène, par une transition naturelle, à l'agitation de la *Land League.*

A côté des nationalistes révolutionnaires qui forment l'extrême gauche du *Home Rule*, apparaissent les diverses fractions plus ou moins colorées des *Home Rulers* parlementaires qui s'efforcent de rester dans la légalité libérale que leur assure la constitution britannique et de s'en servir pour atteindre leur but national. Ce but n'est pas aussi éloigné, nous allions dire aussi chimérique que celui des nationalistes révolutionnaires. Les *Home Rulers* parlementaires se contentent de demander une modification de l'union dans le sens fédératif. L'Irlande continuerait à faire partie de l'empire britannique ; seulement, elle aurait son Parlement comme les États de l'Union américaine ont leurs Chambres, elle s'administrerait elle-même et n'aurait de commun avec la Grande-Bretagne que quelques services généraux, les affaires étrangères, l'armée, la poste et la douane. Je crois bien cependant que les *Home Rulers* avancés ne se dessaisiraient pas volontiers du droit de protéger l'industrie domestique du Kerry et du Connaught contre la concurrence écrasante de Manchester, de Glascow ou de Bradford; mais ceci est un détail. Au début, le *Home Rule* parle-

mentaire poursuivait donc un but principalement, sinon exclusivement politique. Les mauvaises récoltes de ces dernières années, en remettant à l'ordre du jour la question agraire, ont entraîné les *Home Rulers* sur le terrain économique et provoqué la constitution de la *Land League*, sous la direction du plus notable d'entre eux, actuellement le *leader* du parti, M. Parnell. Le programme de la *Land League* se rapproche par certains côtés de celui des libéraux avancés ; elle demande l'application du *tenant right* d'Ulster à toutes les parties de l'Irlande, et la transformation des tenanciers en paysans propriétaires ; mais, — et en ce point elle se sépare absolument des libéraux, — elle a entrepris une campagne contre le payement de la rente, et elle est en train d'organiser une véritable coalition contre les propriétaires qui expulsent leurs tenanciers pour cause de non-payement. Rappelons en passant que, depuis l'adoption du bill de Gladstone en 1870 il ne leur est plus permis de les congédier pour une autre cause, à moins de leur fournir une compensation, laquelle peut aller jusqu'à sept fois le montant de la rente. La *Land League* ne se contente pas de distribuer libéralement des secours aux tenanciers victimes de l'éviction, elle jette l'interdit sur la terre qu'ils ont occupée : défense est faite de la prendre à loyer, ou, si le propriétaire essaye de l'exploiter pour son compte, défense non moins absolue de l'assister dans cette entreprise illégitime et malfaisante. On ne spécifie point ouvertement les pénalités auxquelles s'exposent les contrevenants ; mais le peuple irlandais ne manque pas d'esprit, il entend à demi-mot, et c'est en Irlande qu'est née la loi de Lynch.

A l'exemple des *Trades Unions* anglaises, qu'elle semble avoir prises pour modèle, la *Land League* agit comme une Société de secours et comme une coalition. Les ressources ne lui manquent pas. Au commencement de cette année, M. Parnell a fait aux États-Unis et au Canada un voyage des plus fructueux en faveur des victimes de la disette et du fonds de propagande de la *Land League*. Je trouve dans le numéro de *the Nation* du 7 août deux listes de souscription qui attestent en beaux et bons chiffres le succès de l'éloquence de M. Parnell. La Ligue avait reçu à cette date principalement des États-Unis : 1° la somme de 58,152 liv. st., près de 1 million 1/2 de francs, pour son fonds de secours; 2° environ 1,000 liv. st., dont plus de 800 de provenance américaine ou canadienne, et le restant, — moins d'un cinquième, — recueilli en Irlande même pour son fonds de propagande. Elle a profité de l'état florissant de sa caisse pour engager dans les parties les plus souffrantes et les plus mécontentes du pays une campagne de meetings. Pendant le mois dernier, elle en a convoqué jusque dans les plus petites localités, le plus souvent en plein air, et il est superflu d'ajouter que les discours des orateurs n'ont pas péché précisément par un excès de modération. Cependant on a pu y signaler deux courants très divergents, sinon opposés : d'un côté, apparaissent les modérés qui s'efforcent de conserver à la propagande de la Ligue le caractère d'une agitation légale et pacifique; de l'autre, les exaltés qui sacrifient volontiers les scrupules de la légalité et même de la morale vulgaire à ce que leurs confrères du continent ont appelé « la souveraineté du but ». Le but actuel, c'est l'extirpation du *landlordism* par un moyen ou par un autre,

en attendant mieux. Les exaltés l'emportent naturellement sur les modérés, et les choses iront ainsi, selon toute apparence, jusqu'à ce que la bonne récolte qui s'annonce et le mauvais temps qui s'approche raréfient le public des meetings, ou que le gouvernement juge nécessaire de recourir à quelque *coercion bill.*

Je me contenterai, en manière de spécimen, de reproduire un extrait du compte rendu du meeting de Kildare, qui a fait l'objet d'un débat des plus vifs à la Chambre des communes :

« Le meeting, dit le reporter du *Freeman* auquel j'emprunte cet extrait, avait pour objet de dénoncer le *landlordism* et l'oppression féodale, d'unir les tenanciers dans une combinaison légitime contre l'intimidation et l'extorsion, et, par-dessus tout, de faire revivre et propager l'esprit de nationalité. Une plate-forme avait été érigée contre le bâtiment du marché pour le bureau et les orateurs. Le public se composait de 1,500 à 2,000 personnes. Le drapeau américain avait été déployé sur le bâtiment, et une autre bannière flottait sur la plate-forme portant ces mots : *Raison et ordre.* Dans une allocution d'une modération exemplaire, le président, M. James Leaby, M. P., recommande le calme. « Souvenez-vous, dit-il, » de la maxime du grand libérateur Daniel O'Connell : » l'homme qui commet un crime donne de la force à » son ennemi. » (Applaudissements. — Mouvements divers.) « Si vous avez des griefs à faire valoir, adres- » sez-vous à la Ligue et à la *Land Commission* (1). »

(1) Cette *Land Commission* a pour objet d'étudier les remèdes qu'il conviendrait d'apporter à la situation agraire, et en particulier d'examiner les divers plans qui ont été proposés pour transformer les tenanciers en paysans propriétaires.

» Une résolution est ensuite proposée en faveur de l'abolition du système actuel de *landlordism* et de son remplacement par le régime des paysans propriétaires ; puis M. John Dillon, M. P., prend la parole :

» *M. Dillon* éprouve, dit-il, un plaisir plus grand qu'il ne saurait l'exprimer à voir une assemblée aussi nombreuse; elle inspirera une crainte salutaire aux ennemis du peuple et à tous ceux qui auraient la pensée d'expulser de sa ferme un homme de Kildare. Il l'engage à ne placer sa confiance ni dans la Chambre des communes anglaise, ni dans la commission royale à laquelle le président vient de faire allusion. (Applaudissements.) Aucun bien ne peut venir de cette Commission pour les fermiers d'Irlande, parce qu'elle est composée de landlords irlandais que les fermiers d'Irlande jetteront un jour à bas de leurs sièges parce qu'ils sont les ennemis du peuple. (Nouveaux applaudissements.) Les fermiers irlandais n'iront pas Ely place, n° 5 (siège de la commission), et tout homme qui ira est un homme dans lequel les fermiers irlandais ne doivent pas avoir confiance. Si le gouvernement veut avoir des informations vraies sur les vœux et les besoins du peuple de l'Irlande, qu'il nomme une Commission composée d'hommes auxquels le peuple ait témoigné sa confiance, et non point de Kavanagh, de Borris (grognements), d'O'Connor Don, qu'il a chassé de Roscommon (M. O'Connor Don n'a pas été réélu), de lord Besborough et du baron Dowse, dont le métier est de rendre des verdicts contre les droits du peuple. On a beaucoup parlé du rejet du *Compensation for Disturbance bill* par la Chambre des lords; mais il affirme que le peuple

irlandais a le droit de remercier la Chambre des lords de ce rejet s'il sait en tirer parti. La Chambre des lords lui a appris qu'aucun bien ne peut venir de Londres pour l'Irlande, et que, jusqu'au jour où le peuple irlandais dans les campagnes de l'Irlande s'unira dans une organisation qui lui permettra de gagner lui-même la bataille, il ne peut attendre ni justice, ni égalité, ni bonnes lois d'un Parlement anglais. Ce pays peut être tellement organisé que chaque fermier appartienne à une branche de la *Land League*, et les jeunes fermiers doivent se préparer aux meetings et en bon ordre. (Applaudissements.) Et quand cette organisation sera complète, laissez aller les choses : qu'aucune ferme dont un homme aura été expulsé ne soit plus employée à l'usage de l'homme jusqu'à ce que son légitime propriétaire ait repris possession du sol. (Applaudissements).

» Dans le comté de Mayo, où l'organisation est déjà forte, il y a beaucoup de fermes qui restent sans emploi, et dont les landlords ne peuvent tirer aucune rente parce qu'ils en ont expulsé les tenanciers ; et si les landlords y mettent du bétail, il ne prospère pas beaucoup. On doit apprendre aux landlords que, s'ils expulsent leurs tenanciers, ils ne deviendront pas plus riches, mais plus pauvres.

» *Une voix :* Nous leur apprendrons quelque chose de nouveau là-dessus.

» *M. Dillon* ajoute que si un homme prend une ferme dont un autre a été expulsé, il y a cent moyens par lesquels les fermiers peuvent lui prouver qu'il aurait mieux valu pour lui de ne pas prendre cette ferme. Sans lever un doigt contre lui, ils peuvent rendre sa jouissance excessivement inconfortable et telle, qu'il

sera enchanté de s'en débarrasser avant peu. (Mouvements divers. — Applaudissements.) Le peuple doit être invité à se joindre à la *Land League*, et si quelqu'un refuse, son voisin saura qu'il s'est tourné contre le peuple. Mais l'orateur est persuadé que neuf sur dix viendront, et 200 hommes marchant à un meeting sous le commandement de leurs chefs produiront plus d'effet que vingt discours. (Applaudissements.) Maintenant, il voudrait dire ce que la Ligue ferait si les landlords refusaient justice au peuple dans un autre semestre de l'année. Lorsque la Ligue aura enrôlé 300,000 membres, si les landlords persistent à refuser les demandes modérées du peuple, elle donnera pour mot d'ordre au peuple de l'Irlande de se coaliser contre la rente, de ne plus payer de fermages jusqu'à ce que justice lui soit rendue. (Applaudissements.) Avec 300,000 Irlandais enrôlés comme membres de la Ligue, toutes les armées de l'Angleterre ne pourraient pas lever une rente dans le pays. (Applaudissements prolongés.) Et alors on pourrait augmenter les justes exigences du peuple à l'égard des landlords. Il est charmé de pouvoir dire aux nobles lords qui dénonçaient l'autre nuit les « irresponsables agitateurs celtiques », et qui ont témoigné leur horreur pour le *Compensation for Disturbance bill*, qu'avant un an ils seront forcés d'accepter un bill qu'ils détesteront bien davantage. (Applaudissements.) Que le peuple adopte le programme de la Ligue, c'est-à-dire la terre pour le peuple, et les représentants de l'Irlande sauront bien paralyser la main du gouvernement et l'empêcher de recourir à des lois coercitives, en vue de mettre le peuple hors d'état de s'organiser lui-même. Ils peuvent obstruer le passage de ces lois ; ils peuvent

empêcher la police de s'arroger le pouvoir d'arrêter tout homme trouvé hors de chez lui après huit heures du soir. Tout Irlandais a le droit d'être dehors après huit heures du soir, et même toute la nuit s'il le juge bon. (Applaudissements.) Il a le droit d'aller aux meetings et d'obéir aux ordres de ses chefs si cela lui plaît. Il a le droit d'avoir un fusil si cela lui est agréable. (Applaudissements.) Si l'Irlande n'avait pas assez de virilité pour revendiquer ses libertés et expulser le *landlordism*, il rougirait d'être Irlandais. Mais le peuple de Kildare saura bien montrer pendant l'automne prochain que ni les ducs, ni les marquis, ni les autres lords ne sont capables de terroriser ou d'intimider le courage de ce grand pays. »

Après ce discours, dont la conclusion est saluée par un tonnerre d'applaudissements, plusieurs résolutions sont proposées. Nous nous bornerons à reproduire la dernière qui est adoptée à l'unanimité :

« Ayant pris connaissance du but que poursuit la *Land League* nationale irlandaise, et des moyens qu'elle se propose de mettre en œuvre pour atteindre ce but, nous lui donnons notre entière approbation et nous nous engageons nous-mêmes à ne jamais prendre une ferme dont un autre aura été expulsé pour non-paiement d'une rente impossible, à n'acheter ni le bétail ni les denrées qui auraient pu être saisis pour non-paiement d'une rente exorbitante; enfin à ne jamais travailler sur une telle ferme et à regarder comme des ennemis publics ceux qui seront assez vils pour trahir la cause du peuple en le faisant. »

Le discours inflammable de M. Dillon et surtout son

allusion au bétail qui ne prospère point sur les terres dont un tenancier a été expulsé, coïncidant avec la nouvelle d'un acte barbare de mutilation commis dans le comté de Galway, ont excité l'indignation de la Chambre des communes, les *Home Rulers* naturellement exceptés, et M. Forster s'est même laissé emporter jusqu'à qualifier ce discours « d'acte de méchanceté et de couardise » ; mais la popularité de M. Dillon n'en a pas été diminuée, au contraire ! — Dans tous les autres meetings dont j'ai les comptes rendus sous les yeux, le thème est le même et les broderies sont généralement du plus bel écarlate. A Clomnell, un orateur, M. Harris, s'est plaint avec amertume de la tiédeur du clergé que le caractère révolutionnaire et socialiste plus marqué chaque jour de l'agitation commence à effrayer. « Il n'y a pas d'homme, dit M. Harris, qui ait plus de respect que moi pour le clergé ; mais je dis au peuple que s'il attend que le clergé catholique le conduise dans la voie de la liberté, il s'expose à attendre à perpétuité. Dans le clergé catholique on trouve des hommes qui sont les plus purs et les plus patriotes de la terre ; mais, quand un de ces hommes veut agir, il est paralysé par ses supérieurs. Ne vous en inquiétez pas, allez en avant, et si votre cause est bonne, le clergé se joindra à vous à la fin. Mais dans les matières politiques et séculières, c'est à vous qu'il appartient de conduire le clergé, comme c'est au clergé qu'il appartient de vous conduire dans les matières religieuses. » (Applaudissements) — Un autre orateur, M. Jasper Tully, faisant allusion aux tentatives d'éviction non suivies d'effet, à Clomnell, dit « que le peuple a infligé en cette circonstance au shériff et à la police une défaite analogue à celle que les braves soldats afghans

viennent de faire subir aux envahisseurs anglais, altérés de sang.

« *Une voix :* Des applaudissements pour les Afghans ! (Applaudissements prolongés.) »

Les propriétaires maudissent non sans raison la *Land League*, d'autant plus que le bill de Gladstone les empêche d'user de représailles contre cette coalition agraire, en opposant à la manière des industriels anglais, un *lock out*, c'est-à-dire une éviction générale à un interdit partiel. A défaut de cette arme cruelle mais efficace, ils sont obligés de se croiser les bras en attendant le secours du ciel ou l'intervention d'un *Coercion bill.* Malgré tout, cette agitation à ciel ouvert de la *Land League* est préférable aux complots des sociétés secrètes. Elle a du moins le mérite de renseigner au jour le jour le gouvernement sur l'état de l'opinion en Irlande.

Vous le voyez, la situation morale du pays laisse singulièrement à désirer, — elle est pire que la situation économique, — et on a beau diriger ses regards sur tous les points de l'horizon, on n'aperçoit encore nulle part dans ce ciel troublé la colombe portant dans son bec le rameau d'olivier.

IX

De Kenmare à Glengariff. — Statistique des habitations irlandaises. — Les mendiants du Kerry. — La baie de Bantry. — Cork. — Le « passage ». — Queenstown. — La statue du P. Mathieu et le *Teetotalism*. — Portarlington. — La ville et le château. — La révocation de l'édit de Nantes. — Grands et petits propriétaires. — Retour à Dublin. — La presse irlandaise. — L'*Irish Times*. — Le *Freeman*. — L'*Irish World*. — Discours de M. Michel Davitt à Chicago. — Les caricatures.

Dublin, le 6 septembre 1880.

Après avoir visité la poétique région des lacs de Killarney, les touristes vont d'habitude à Cork en côtoyant les jolies baies de Kenmare et de Bantry, et en s'arrêtant à Glengariff, une des stations les plus agréables de la côte méridionale de l'Irlande. J'ai suivi cet itinéraire pittoresque en quittant le domaine bien administré et en voie d'amélioration du marquis de L..., sur la baie de Kenmare; mais c'est en Irlande surtout qu'on peut dire : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre; tant vaut le propriétaire, tant vaut le domaine! Je retrouve sur la route de Bantry à Glengariff les horribles cabines et les légions de petits mendiants du Connemara; les cabines sont en pierres

brutes, et l'on n'aperçoit aucune trace de mortier; elles n'ont pour la plupart qu'une pièce, et quelques-unes sont absolument dépourvues de fenêtres. Permettez-moi, à ce propos, de faire un peu de statistique. Le Bureau de recensement a partagé, à dater de 1841, les habitations en quatre classes. La dernière comprend les cabines qui n'ont qu'une pièce, avec une ou deux fenêtres au plus; la troisième contient les cabines qui possèdent de deux à quatre pièces avec autant de fenêtres; la seconde, les bonnes maisons de fermes ou les cottages, de cinq à neuf pièces, en un mot les habitations dignes de l'homme civilisé; la première, les maisons confortables. L'importance de chacune de ces catégories a singulièrement varié depuis 1841, et, je suis charmé de le dire, dans le sens du progrès. En 1841, on comptait en Irlande 1,328,839 habitations, dont 40,080 appartenant à la première classe, 264,184 à la deuxième, 533,297 à la troisième, et 491,278 à la quatrième. En 1871, époque du dernier recensement, on n'en comptait plus que 961,380, c'est-à-dire 367,000 de moins, car la famine et l'émigration avaient fait leur œuvre dans l'intervalle; mais 60,919 appartenaient à la première classe, 387,660 à la deuxième, 357,126 à la troisième, et 155,675 seulement à la quatrième. L'augmentation avait été sensible sur les deux premières classes, et la diminution était plus marquée encore sur les deux autres. Que ce progrès se poursuive, — et il se poursuivra de lui-même si les nationalistes, les *land leaguers* et les philanthropes veulent bien le permettre, — et avant un demi-siècle l'Irlande sera débarrassée ou à peu près de ses odieuses cabines. En attendant, le comté de Kerry en conserve sa bonne part, et cela me gâte

le paysage. Les petits mendiants sont plus insupportables encore que leurs collègues du Connemara : ceux-ci se contentent d'apitoyer les voyageurs en déployant la vigueur extraordinaire de leurs jarrets; moins robustes ou moins persévérants, ceux-là se rattrapent du côté de la loquacité. Cependant les touristes ne se laissent guère attendrir : on a beau leur crier avec les intonations les plus lamentables : *Money please, sir?* — De la monnaie, s'il vous plaît, monsieur ! ils ne mettent point la main à la poche. En voici un qui brandit son parapluie d'un geste exaspéré contre un *boy* plus criard que les autres. Le parapluie tombe, et le *boy* sans rancune le rapporte à son propriétaire. Cet acte de grandeur d'âme ne valait-il pas bien un penny? — Glengariff est une succursale fleurie de Killarney, au pied d'un amphithéâtre de montagnes, sur la magnifique baie de Bantry, où la flotte portant le corps expéditionnaire de Hoche fit une courte apparition en 1796. Cette tentative d'invasion échoua à la suite d'une tempête qui dispersa la flotte, et la baie de Bantry n'est plus envahie aujourd'hui que par les touristes anglais ou américains. En revanche, les touristes français y sont totalement inconnus, quoique la baie de Bantry ne soit guère qu'à vingt-quatre heures de navigation du Havre. Qui sait si un entrepreneur intelligent ne ferait pas une bonne affaire en organisant à leur intention une nouvelle expédition d'Irlande?

De Glengariff on va à Cork, moitié en char à bancs, moitié en chemin de fer. A mesure qu'on approche de Cork, les montagnes s'abaissent, et, sur les collines vertes où les haies remplacent les tristes murs de pierre, paissent des *short horns* qui fournissent d'ex-

cellent beurre. Cork est le troisième port de l'Irlande; les gros navires s'arrêtent à Queenstown, où l'on va en une heure par le « passage ». Ce « passage » est un prolongement de la baie de Cork, la plus vaste et la plus sûre de l'Irlande; il est entouré de collines boisées, toutes couvertes d'habitations confortables. C'est un petit Bosphore, moins les moucharabiehs et les *hanouns* voilées. Les hanouns massives sont remplacées par de fringantes *misses* aux yeux bleus et aux cheveux noirs, et le touriste ne perd pas au change. Une bande de musiciens ambulants égaye de son mieux la traversée, on jette un coup d'œil sur la petite ville de Queenstown étagée aux bords de la baie, on revient à Cork par un des deux chemins de fer qui côtoient le passage, et on s'arrête dans Saint-Patrick Street, devant la statue du Père Mathieu, l'apôtre de la tempérance. C'est justement l'endroit où, par une fâcheuse épigramme du hasard, les débits de whisky sont les plus nombreux et les mieux achalandés. Cet excellent Père Mathieu avait, en son temps, converti au *Teetotalism* une multitude d'ivrognes : la consommation des spiritueux avait baissé de plus de moitié sous l'influence de sa prédication éloquente et peut-être aussi de la misère croissante des consommateurs : de douze millions de gallons en 1836, elle était tombée à 5 millions en 1842; mais le Père Mathieu est mort, la misère a diminué à la suite du terrible drainage de la famine et de l'émigration; les ivrognes ont oublié leurs serments, et le niveau de la consommation du whisky a monté peu à peu, surtout dans les dernières années : en 1877, elle avait atteint 6,381,000 gallons, quoique la population eût diminué de 3 millions depuis 1847. On boit donc, proportion gardée, à peu

près autant qu'autrefois, et le besoin d'un Père Mathieu se fait de nouveau sentir. Notez que le droit sur le whisky a quadruplé depuis 1842; il était alors de 2 shillings 8 deniers par gallon, il est aujourd'hui de 10 sh., et, en évaluant au double du droit le whisky consommé, on trouve qu'il suffirait pour payer la moitié de la somme totale des rentes (13 millions sterling environ). Il dépend, vous le voyez, des tenanciers d'alléger sensiblement leurs charges; ils n'ont qu'à reprendre un abonnement au *Teetotalism*, mais ils préfèrent ne pas payer leurs rentes. Je reviens à Cork. C'est une ville de 80,000 âmes, bâtie moitié dans la vallée, moitié sur la colline, avec trois rues larges comme des boulevards, auxquelles aboutit une multitude de ruelles, le tout pavé et balayé à l'américaine. Cependant, les corporations municipales sont composées de purs Irlandais. Il faut bien le dire, la manière dont les villes sont administrées par ces Parlements locaux ne donne pas une idée pleinement rassurante de ce que deviendraient l'administration et les finances du pays sous la haute direction d'un Parlement national. La population de Cork a des allures toutes méridionales; elle appartient à l'opposition la plus avancée, et elle a pour député le chef de la *Land League*, M. Parnell. C'est le Marseille de l'Irlande. La politique n'y fait pas tort aux plaisirs : les directeurs des théâtres s'y enrichissent, et en ce moment, malgré une température sénégalienne, la foule afflue à l'*Opéra House*, attirée par l'annonce du «celebrated, facinating and popular Comic Opera, *les Cloches de Corneville* ». Je résiste, non sans regret, à cette annonce fascinatrice, et je reprends la route de Dublin, avec arrêt à Portarlington dans le *Queens*

county. Portarlington est une jolie ville de 3,000 âmes, dont la révocation de l'Edit de Nantes a fait la fortune. Des familles huguenotes, les Deschamps, les Du Petit-Bosc, les Thibaudeau, s'y sont établies, et elles ont prospéré en contribuant à enrichir leur patrie d'adoption. A la fin du siècle dernier, le service religieux se faisait encore en langue française. Aujourd'hui, on ne parle plus que l'anglais, et les souvenirs de la mère patrie vont s'affaiblissant, s'ils n'ont pas entièrement disparu. Ces souvenirs éteints, cette langue oubliée, ces noms démarqués par une prononciation étrangère ne nous crient-ils pas avec l'éloquence des choses : Soyez tolérants, et surtout ne chassez personne ! — Le domaine de Portarlington, la ville comprise, a une superficie d'environ 15,000 acres (6,000 hectares). Le château a été rebâti en 1795 sur le plan du palais de Versailles : c'est un musée où les tableaux de batailles sont remplacés avec avantage par des Holbein, des Van Dyck, des Titien, des Gérard Dow, sans compter les petits maîtres du dix-huitième siècle et toute une galerie de portraits de famille peinte par Angelica Kauffmann ; le parc, où les cerfs paissent de compagnie avec les moutons, ne contient pas moins de 2,000 acres (800 hectares) enclos de murs. On y trouve un lac, des bois, des prairies, des jardins, des serres longues de 1 kilomètre ; mais ici du moins l'étalage fastueux de la richesse du propriétaire n'est point gâté par le contraste de la misère des tenanciers. Peu ou point de cabines. De jolis cottages à l'anglaise, enguirlandés de vignes vierges, des jardinets remplis de fleurs, au lieu de fumier. Est-ce bien encore l'Irlande? A quoi tient cette différence d'aspect et de mœurs ? Elle tient en partie à la révocation de l'Edit de Nantes et au mé-

lange des races, en partie aussi et peut-être davantage à la suppression des petites fermes : chaque tenancier possède au moins 25 ou 30 acres ; il élève du bétail et paye aisément sa rente. Les simples ouvriers agricoles gagnent de bons salaires, et leur condition est fort supérieure à celle des misérables petits tenanciers de l'Ouest. Ajoutons que les anciens propriétaires, tels que le landlord de Portarlington, s'abstiennent généralement d'exiger toute la rente naturelle du sol, la *rack-rent*, comme on dit ici. Les nouveaux propriétaires, qui ont acheté des domaines surchargés d'hypothèques, en vertu de la loi des *Encumbered Estates*, se montrent plus exigeants, et cette loi, destinée à augmenter le nombre des propriétaires, a commencé par aggraver la situation des tenanciers. Un membre de la *Société des Amis*, M. Tuke, citait dernièrement un exemple saisissant des effets désastreux de l'avènement de cette nouvelle couche de propriétaires. «La terre que j'ai visitée, disait-il, avait été mise en vente avec beaucoup d'autres domaines de médiocre étendue par la Cour des *Encumbered Estates*, et elle avait été achetée il y a quelques années par un simple spéculateur. Celui-ci envoya sur les lieux un estimateur chargé de l'évaluer et d'en porter le revenu au taux le plus élevé possible. A la suite de cette estimation, les rentes ont été exhaussées de 50 à 80 0/0. Ceci a été fait sans aucun égard pour les améliorations dont les tenanciers avaient pris l'initiative et supporté les frais. La terre a été ensuite revendue avec un gros profit, les tenanciers chargés d'une lourde rente sont devenus de plus en plus pauvres, et la calamité de cette année les a réduits aux dernières extrémités de la misère. Ils n'ont pas payé leurs rentes et sont

menacés d'éviction. J'ai obtenu quelques renseignements sur l'évaluation officielle, faite par les commissaires de la taxe des pauvres, du revenu de trente-cinq de ces petites fermes et sur le montant des rentes exigées par le nouveau propriétaire. L'évaluation n'était en totalité que de 168 liv. st. 12 sh., tandis que le montant des rentes exigées s'élevait à 268 liv. st. 18 sh.» Cela ne veut pas dire sans doute qu'il faille maintenir quand même l'ancien régime de la propriété; mais cela ne prouve pas non plus qu'il suffise de changer les propriétaires pour améliorer la condition des tenanciers.

De retour à Dublin, j'emploie ma matinée à compléter ma collection de journaux, brochures et documens statistiques. La presse irlandaise ne paraît pas se ressentir de la misère du pays : les journaux sont nombreux, et ils ne le cèdent à leurs confrères anglais ni pour le format ni sous le rapport de la rédaction et de la variété des informations. L'*Irish Times*, organe des libéraux, et le *Freeman*, organe des radicaux plus ou moins modérés, sont les plus répandus, et ils se vendent au prix modeste de 1 penny. A côté de la presse quotidienne, les feuilles hebdomadaires, illustrées pour la plupart d'une caricature politique, jouent un rôle considérable. Je me bornerai à citer les principales et à donner quelques échantillons de l'esprit dans lequel elles sont rédigées. La plus radicale, c'est l'*Irish World*, qui se publie à New-York et et qui est l'organe accrédité des nationalistes révolutionnaires. Le dernier numéro contient un compte rendu, qui vaut la peine d'être cité, de la réception enthousiaste faite par les patriotes de Chicago à M. Davitt, ancien fénian devenu un des promoteurs et

des organisateurs les plus actifs de la *Land League*. M. Davitt excelle particulièrement à faire manœuvrer les chiffres.

« Le montant total des rentes, dit-il, ne s'élevait pas en Irlande, il y a un siècle, à plus de 10 millions de dollars; il est maintenant de 70 à 80 millions. Cet énorme accroissement a été le fruit des sueurs du peuple irlandais. Les landlords ont volé à l'Irlande quelque chose comme 3 milliards 500 millions de dollars. Ce fait seul ne devrait-il pas lui valoir les sympathies du monde entier? Mais il y a eu, de plus, la famine. Nous avons été obligés de présenter notre sébile à toutes les âmes charitables du globe; mais je suis charmé de pouvoir dire que cela n'arrivera plus. Nous avons résolu de nous attaquer à la cause du mal. (Applaudissements.) Aucune demi-mesure émanée de la Chambre des communes ne pourra plus à l'avenir, satisfaire le peuple irlandais. (Nouveaux applaudissements.) Nous avons déclaré que le sol d'un pays appartient à ses habitants, et que si le peuple irlandais tolérait patiemment qu'on lui enlevât sa légitime, il ne serait plus qu'un méprisable ramassis de poltrons (acclamations); mais le peuple irlandais est bien décidé à en finir avec la classe qui l'a volé et dégradé. Il ne se contentera plus maintenant de vaines paroles. Avant la fin de 1881, plus de 300,000 hommes seront organisés comme un pouvoir protecteur entre les tenanciers et leurs landlords. (Tonnerre d'applaudissements.) Un des articles du programme de la Ligue défend à tout Irlandais d'acheter ou d'occuper une ferme dont un tenancier aurait été dépossédé. Quel que soit le nombre des évictions qui auront lieu d'ici

à Noël, les fermes cesseront d'être occupées, et le peuple se retournera du côté des landlords pour leur demander où en sont leurs revenus. (Nouveaux applaudissements.) Cependant, ajoute l'orateur, nous ne faisons pas appel à la force brutale. L'Irlande n'a pas les moyens de recourir aux armes ; ce serait commettre une erreur que de l'engager dans une lutte prématurée, et s'exposer à mettre contre soi le bon sens du peuple américain... Cela ne veut pas dire que la *Land League* soit opposée à la cause de l'indépendance de l'Irlande ; mais elle veut d'abord émanciper socialement le peuple en le débarrassant des liens qui entravent l'action de son cerveau et de ses muscles. Quand cela sera fait, le cerveau et les muscles du peuple irlandais sauront bien frayer un chemin à la liberté irlandaise. (Tonnerre d'applandissements.) L'orateur sera de retour en Irlande vers le 1er novembre. Les dix mois qui vont suivre seront, selon toute apparence, une période d'agitation intense. Aujourd'hui les hommes de presque tous les comtés de l'Irlande tiennent des meetings, et il s'accordent pour résumer leurs volontés dans une résolution unique : — la résolution de garder leur récolte, et de ne point la livrer aux landlords en paiement des rentes arriérées. (Tonnerre d'applaudissements.) La récolte a été donnée à l'Irlande par le Dieu tout-puissant et par le peuple charitable d'Amérique et d'Australie, et elle ne doit pas lui être enlevée. Lorsque l'échéance arrivera, les landlords feront appel au gouvernement anglais, ils lui demanderont des soldats et des baïonnettes pour exterminer le peuple irlandais. (Grognements. — Cris : Qu'ils aillent au fond de l'enfer!) Mais l'Irlande dira aux landlords irlandais : « Mes-

» sieurs, cette récolte n'est pas à vous, et nous la » garderons malgré vous. » (Acclamations.) Le monde apprendra alors que le droit du peuple à vivre sur son sol natal est un droit infiniment supérieur au pouvoir des landlords ; que si le peuple irlandais donnait sa récolte à ceux qui ne l'ont point faite et qui n'ont pas donné un cent pour la produire, il méritait d'être qualifié de nation de couards. Alors, poursuit l'orateur, s'il s'avisait d'implorer encore votre secours pour le sauver de la famine, boutonnez vos poches et n'envoyez pas un cent de l'autre côté de l'Atlantique. (Applaudissements.) Mais le peuple irlandais ne se courbera pas sous la verge de l'oppresseur, et, s'il réclame encore l'aide et la protection du peuple américain pendant l'hiver qui va venir, ce sera pour empêcher les tenanciers expulsés d'être enfermés dans les workhouses ou obligés de quitter le sol irlandais comme l'ont fait un si grand nombre de ceux qui m'écoutent. — L'orateur descend de la tribune au bruit des hourras enthousiastes de l'auditoire. »

Ces hourras transatlantiques ont naturellement leur écho en Irlande. Cependant, l'*Irish World* est peu répandu. Je n'ai pu me le procurer qu'à Dublin. En revanche, *the Nation*, qui paraît à Dublin même, se vend partout, et elle vaut bien l'*Irish World*. Elle ne cache pas ses sympathies pour les braves Afghans, et elle se réjouissait naguère ouvertement de la défaite qu'ils avaient infligée aux envahisseurs anglais.

« Nous apprenons, disait-elle, — et cette nouvelle ne manquera pas de réjouir tout cœur honnête, — qu'une des défaites les plus signalées qu'aient jamais

subies les troupes britanniques vient de leur être infligée par le vaillant et habile Eyoub Khan, à Kushki Nakud. L'affaire a été une des plus brillantes dans lesquelles une armée indienne ait combattu. Les premières nouvelles annonçaient qu'Eyoub avait fait tomber les Anglais dans une embuscade. Certes, c'eût été de sa part un acte parfaitement légitime; mais, en fait, il ne s'est rien passé de pareil. Eyoub Khan a livré une bataille à ciel ouvert et il l'a gagnée grâce à la supériorité de sa tactique et de son génie militaire. Les détails que nous recevons maintenant attestent que son armée était admirablement conduite et que son artillerie était servie dans le meilleur style. Il possédait une certaine supériorité sur les Anglais au point de vue du nombre ; ils avaient en revanche sur lui l'avantage d'un armement supérieur. Eyoub commença par les foudroyer avec son artillerie de campagne, puis il dirigea sur eux une charge de cavalerie qui rompit leurs rangs et les mit en désordre. Toutes les tentatives faites pour rallier les Anglais déconfits et saisis de panique furent vaines; ils se précipitèrent pêle-mêle, officiers et soldats, sur la route de Candahar, pour sauver leur vie. Ceux qui avaient conservé un peu de sang-froid essayèrent de persuader aux fuyards de prendre les routes de la montagne où ils pourraient trouver de l'eau pour étancher leur soif; mais les Bretons épouvantés crurent qu'ils pourraient courir plus vite sur la grand'route, les uns y périrent de soif, tandis que les autres étaient sabrés par les cavaliers afghans. La nouvelle de cette grande victoire ne manquera pas de se répandre d'un bout à l'autre de l'Inde, en rendant la joie et l'espérance à la race indigène. Des récits glorieux circuleront parmi les

millions d'hommes obscurs qui haïssent le joug de l'étranger, et on composera pour eux quelque chanson indienne analogue à la chanson irlandaise bien connue : « Ils sont venus sur la vague pour piller et » asservir, et ils mourront de la mort des voleurs. » Et il y aura des milliers de cœurs irlandais, enflammés de l'amour de la liberté, qui feront chorus avec eux et qui souhaiteront dans le monde entier le triomphe de la cause du *Home Rule.* »

Un autre journal hebdomadaire, *the Weekly News*, s'occupe du docteur Tanner, et il engage les landlords à ouvrir une souscription pour le faire venir en Irlande, où le célèbre docteur pourra rendre d'inappréciables services en apprenant aux tenanciers à prolonger leur diète, ce qui ne manquera pas de faciliter le paiement des *rack-rents.*

Les *illustrations* de ces feuilles populaires sont dans le même goût, et, jusqu'au jour où est arrivée la funeste nouvelle de la victoire du général Roberts, elles étaient généralement consacrées à célébrer le triomphe des braves Afghans. Ici on voyait master John Bull poursuivi par une troupe enturbannée qui lui lançait des chats morts et d'autres projectiles humiliants, en criant :

« Sus au vieux rascal! Assommons le voleur! Canardons-le! Il venait pour nous civiliser, disait-il : nous savons maintenant ce que sa civilisation signifie. Faisons-lui passer l'envie de revenir voler et massacrer chez nous! »

Une autre feuille illustrée représentait un brillant

cavalier anglais fuyant au triple galop, une casserole attachée à la queue de son cheval. Le *Weekly Freeman*, plus modéré, s'attaque de préférence à la Chambre des lords : — un ignoble bouledogue que l'opinion publique, sous les traits d'un fermier irlandais, contraint à rentrer piteusement dans sa niche; ou bien encore, c'est master John Bull se tordant sur sa chaise, à laquelle une batterie électrique, dont les fils sont chargés par la presse irlandaise, imprime des secousses inconfortables. Ai-je besoin d'ajouter que master John Bull ne s'émeut ni des articles ni des caricatures de cette presse enfiévrée. Il laisse volontiers tout dire et ne s'en porte pas plus mal.

X

Amélioration de la situation économique de l'Irlande. — Les médecins sociaux. — Leurs remèdes. — Le *Home Rule*. — Illusions sur son efficacité. — Comparaison entre les services locaux et les services généraux. — Les *Workhouses*. — La *Constabulary*. — Le *Post-Office*. — La suppression du *Landlordism*. — Le *Tenant right*. — Les paysans propriétaires. — La vraie cause du mal et les vrais remèdes.

Londres, le 8 septembre 1880.

J'ai quitté Dublin il y a deux jours et je vais essayer de résumer les impressions que m'a laissées un séjour d'un mois dans les parties les plus pauvres et les plus agitées de l'Irlande. Malgré tout, la situation économique est en voie d'amélioration, et j'ajouterai que le progrès serait plus sensible encore si l'on se contentait de laisser faire la nature. Sans doute, l'Irlande est malade, elle est atteinte d'une des pires variétés du paupérisme, — le paupérisme agraire. Sur environ 580,000 tenanciers qui exploitent son sol, on en compte 230,000, représentant un million d'individus, — le cinquième de sa population, — qui ont à peine les moyens de vivre dans les meilleures années, et dont le misérable bilan se solderait par un déficit si

on essayait de l'établir. Vienne une mauvaise année, ce million de pauvres est à deux doigts de la famine: les ressources de la *Poor Tax* et les allocations extraordinaires du bureau des travaux publics ne suffisent pas à les nourrir ; comme le disait M. Davitt, l'apôtre de la *Land League*, au meeting de Chicago, l'Irlande est obligée alors de tendre sa sébile aux âmes charitables du monde entier. Mais cette maladie sociale n'est point particulière à l'Irlande, quoiqu'elle y sévisse plus cruellement qu'ailleurs, et on peut se demander si, — au moins dans ces dernières années, — les médecins n'ont pas contribué à l'aggraver. Je veux parler des « médecins sociaux », une espèce qui était malheureusement inconnue à Molière et qui a, comme chacun sait, pour spécialité de guérir tous les maux de la société. S'ils ne portent point la robe longue et le bonnet pointu des médecins de Molière, ils ont avec eux cette ressemblance essentielle de croire religieusement à l'infaillibilité de leurs systèmes et à la vertu de leurs élixirs. Cette pauvre Irlande, avec ses plaies béantes qu'on l'accuse certainement à tort d'entretenir et d'afficher pour exciter la commisération publique, mais que l'usage invétéré des pansements au whisky pourrait bien avoir contribué à enflammer, — cette pauvre Irlande, dis-je, n'a pas manqué d'attirer les médecins, comme les têtes de mouton écorchées et verdissantes du quartier de Saint-Patrick attirent les mouches. De tous les points de l'horizon sont accourus des docteurs politiques, socialistes, philanthropes, révolutionnaires, parlementaires, se disputant avec acharnement le malade et s'efforçant d'essayer sur lui la vertu de leurs panacées.

Je cherche en vain des remèdes sérieux dans ce co-

dex bigarré; les plus vantés ne sont pas seulement inapplicables et inefficaces, il sont positivement nuisibles. Il faut ranger d'abord dans cette catégorie le *Home Rule*, soit qu'il s'agisse de la séparation complète de l'Irlande et de l'Angleterre, ou du rétablissement du Parlement irlandais avec un simple lien fédératif entre les deux pays. L'Angleterre n'est pas du tout disposée à revenir sur l'acte d'union, et sur ce point les radicaux les plus avancés sont parfaitement d'accord avec les tories les plus arriérés. Serait-il possible de l'y contraindre? Beaucoup d'Irlandais, et non les moins intelligents, se bercent volontiers de cette espérance. — L'Angleterre, nous disait l'un d'entre eux, est à son déclin ; elle n'occupe plus que le second ou même le troisième rang parmi les puissances militaires, à une époque où la prépondérance politique appartient plus que jamais aux gros bataillons. Elle est hors d'état de soutenir une lutte avec l'Allemagne, et même avec la Russie. Où prendrait-elle des soldats? L'Irlande lui fournissait autrefois la fleur de ses armées; mais depuis que nos jeunes gens émigrent en Amérique plutôt que de s'enrôler sous le drapeau anglais, elle ne remplit plus ses cadres qu'avec des recrues de rebut; encore ne réussit-elle qu'à grand'peine à les remplir. Sa domination dans l'Inde est précaire, et ses possessions du Canada et de l'Australie ne tarderont plus longtemps à se détacher d'elle. Que lui restera-t-il alors de sa puissance? Il y a un siècle, on aurait qualifié de rêve l'affranchissement de la Grèce et de la Bulgarie. Ce rêve est aujourd'hui une réalité. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi du rêve du *Home Rule*? Pourquoi ne réussirions-nous pas aussi bien que les Grecs et les Bulgares à secouer le joug de notre Turquie et à re-

constituer la nationalité irlandaise? — J'aurais bien pu soulever quelques objections et faire remarquer notamment à ce *Home Ruler* convaincu que le crédit anglais n'est pas encore descendu au niveau du crédit turc ; mais à quoi bon? La passion n'est pas seulement aveugle, elle est sourde, et le *Home Rule* est avant tout une affaire de passion. En admettant même que l'Irlande réussît, grâce à je ne sais quel cataclysme politique, à recouvrer son indépendance, sa situation en deviendrait-elle meilleure? Elle ne contribue aujourd'hui à la dépense commune que pour la modique somme de 6,781,000 liv. st. ; tandis que l'Angleterre et l'Ecosse fournissent pour leur part 62,893,000 liv. st., autrement dit, elle est une charge pour ses deux associées. Si elle devenait indépendante, elle serait obligée de subvenir elle-même à tous ses frais de gouvernement intérieur et extérieur ; sa dépense serait au moins doublée, et il faudrait, par conséquent, doubler aussi ses charges. Serait-elle mieux gouvernée et administrée? La gestion des services locaux laisse visiblement à désirer : j'ai été frappé de la mauvais apparence du *workhouse* de Galway, et les journaux sont remplis de révélations peu édifiantes sur l'administration du *workhouse* de Belfast ; les villes sont mal pavées et malpropres, quoique les budgets municipaux aillent grossissant à vue d'œil tandis que les prisons et la *Constabulary*, qui dépendent du gouvernement central, sont des modèles de bonne organisation et de bonne tenue. Même observation pour le *Post-Office*, sauf pourtant à Dublin, où la poste occupe un somptueux palais à colonnade donnant sur Sakville street, dans lequel il n'y a pas de place pour le public. On le relègue, à la manière continentale, dans un long couloir dont la porte

s'ouvre sur une rue latérale, et, chose plus grave, on ne paraît pas savoir ce que c'est que de faire suivre une lettre; en revanche, dans les petites localités, et particulièrement dans celles où l'on a affaire à des employés du sexe féminin, on n'a qu'à se louer du *Post-Office*. Les consommateurs des services publics, qui forment la masse de la population, n'auraient donc rien à gagner à l'acquisition d'un gouvernement national. J'en dirai autant de cette élite intellectuelle qui a sa part dans le vaste débouché que l'empire britannique ouvre aux capacités de tous genres. En admettant que ces politiciens, journalistes, etc., gens éveillés mais terriblement remuants, vinssent à refluer sur le marché étroit de l'Irlande nationalisée, pourraient-ils y trouver, avec toute la facilité souhaitable, des positions à la hauteur de leur mérite, et leurs compétitions contribueraient-elles à consolider la paix publique? « L'Irlande indépendante, me disait un » Irlandais qui n'était pas un *Home Ruler*, serait bien- » tôt déchirée par les partis. Avant dix ans nous au- » rions la guerre civile. Le Nord, où sont concentrés » les capitaux et l'industrie, finirait certainement » par battre le Midi, comme la chose s'est passée aux » Etats-Unis; les catholiques retomberaient sous le » joug des protestants, et qui sait s'ils n'imploreraient » pas le secours de l'Angleterre et le rétablissement de » l'union pour se soustraire à ce joug détesté? » Est-il nécessaire d'ajouter que cette agitation, organisée pour réaliser la plus chimérique des utopies politiques, détourne les esprits du progrès possible, effraye les capitaux et oblige l'Angleterre à renforcer ses garnisons? Voilà, sans parler des *Coercion bills* ou des *Peace preservation acts*, les bienfaits du *Home Rule!*

Si les attentats agraires continuaient à se multiplier, le gouvernement ne serait-il pas inévitablement amené à proposer quelque *Coercion bill* qui mettrait fin à l'agitation de la *Land League*? Mais, en supposant que cette agitation se continue sans entraves et qu'elle réussisse même à empêcher les évictions avec le paiement des rentes, arriérées ou non, la situation des tenanciers en sera-t-elle améliorée? Il y a deux sortes de tenanciers : ceux qui possèdent une tenure d'une étendue suffisante et qui l'exploitent avec intelligence et économie, et ceux qui cultivent, avec les procédés de l'agriculture des Pharaons, de méchants lopins de terre dont la maigre récolte leur permet à peine de joindre les deux bouts dans les meilleures années. Les premiers payent facilement leur rente; et d'ailleurs, les propriétaires refusent rarement de leur accorder des délais dans les mauvaises années, car les bons tenanciers n'affluent pas précisément sur le marché, et quand on les a, on les garde. J'ajoute que le taux général des rentes est modéré; autant que j'ai pu en juger, il est, à qualité égale de terrain, de moitié plus bas que celui des terres des Flandres. Les petits tenanciers, au contraire, seraient misérables quand même on leur donnerait la terre gratis, et la rente n'est pas la plus lourde de leur charges, en laissant même de côté la consommation du whisky. Ils sont pour la plupart chargés de dettes que leur misère et leur imprévoyance ont laissées s'accumuler; si le propriétaire se désistait de sa créance, ce renoncement magnanime n'aurait, selon toute apparence, d'autre résultat que de permettre au tenancier de le remplacer par quelque autre créancier, en augmentant temporairement son crédit. « J'ai expulsé un tenancier le mois passé,

» écrit un agronome irlandais au *Macmillan Magazine*, » et, pendant les quinze jours qui se sont écoulés entre » la sommation et l'exécution, il n'y a pas eu moins » de cinq ou six décrets de saisie à sa charge, et il » devait en venir d'autres. L'occupation d'une ferme » par un tenancier ruiné est une perte pour tout le » monde, à commencer par lui-même. » Enfin, comment veut-on que les capitaux se portent vers l'agriculture s'il n'est plus permis de tirer un loyer de sa terre sous peine de passer pour un voleur et d'être traité comme tel par la justice du peuple? Dira-t-on que les tenanciers se chargeront de l'amélioration du sol? Mais jusqu'à présent ils n'ont guère travaillé qu'à l'épuiser. « Les avocats du *tenant right*, dit le collabora- » teur du *Macmillan Magazine*, prétendent que les » tenanciers ont droit à une compensation pour avoir » amélioré le sol en le tirant de l'état de nature. La » vérité est qu'ils ont enlevé du sol tout ce que la nature » y avait mis de bon et qu'ils l'ont laissé à l'état de » *caput mortuum*. La plupart des améliorations ont été » faites aux frais des propriétaires. J'ai drainé pour » ma part plus de terres que tous les tenanciers réu- » nis à vingt milles à la ronde. Si je disais que j'en ai » drainé deux fois plus, je serais encore loin de la » vérité. Et cependant mes tenanciers sont en avance » sur ceux des propriétés voisines, au point de vue de » la richesse et des bonnes pratiques agricoles. A l'é- » poque de la promulgation du *Land Act*, j'ai fait une » enquête à ce sujet et je me suis assuré que toutes les » améliorations exécutées par les tenanciers de père » en fils ne s'élevaient pas au montant d'une année et » demie du revenu du domaine. En admettant que les » propriétaires (qui possèdent plus de capitaux et de

» crédit que les tenanciers) fussent jetés par-dessus le » bord, croit-on que l'agriculture s'en porterait » mieux? Il faut ne pas connaître les tenanciers irlan- » dais pour le prétendre. Le fait est que le sol aura » besoin de tout le capital disponible des propriétaires » et des tenanciers pendant deux ou trois générations » pour être remis en bon état. » Enfin, « l'éviction » des propriétaires enlèverait à l'Irlande non seulement la meilleure part de ses capitaux, mais encore le dessus du panier de sa civilisation. Sans doute, cette éviction n'est pas à craindre aussi longtemps que subsistera l'acte d'union ; à part quelques cerveaux entièrement brûlés, les promoteurs de l'agitation agraire ne se font aucune illusion à cet égard; en attendant, le capital se détourne d'un pays où le célèbre aphorisme « la propriété c'est le vol » est devenu un lieu commun dans la bouche des agitateurs ; or moins il y a de capital dans un pays, plus s'élève sa part dans les résultats de la production et plus s'abaisse celle du travail. Ah ! si les Irlandais savaient un peu d'économie politique !

Mais l'économie politique n'est encore nulle part une science populaire, car il est bien connu partout que les économistes sont « vendus au capital », et voilà pourquoi on croit religieusement en Irlande à l'efficacité des panacées politiques, socialistes ou philanthropiques pour guérir les maux de la société, comme on croit à la vertu des puits sacrés pour guérir les maladies du corps.

Arrivons à la seconde de ces panacées : le *tenant right* d'Ulster. C'est une coutume qui s'est établie dans le nord de l'Irlande à une époque où les rentes étaient très inexactement payées. Les propriétaires

ont autorisé alors les tenanciers à céder leurs baux, à la condition de leur rembourser les arrérages en retard sur le prix de la cession. La situation des tenanciers en est-elle devenue meilleure? Au lieu de payer une rente, ils en payent deux : celle du propriétaire et celle qui est représentée par l'intérêt de la somme payée au cédant. En outre, l'obligation de fournir cette somme, souvent considérable, et toujours d'autant plus élevée que le propriétaire se contente d'une rente plus modérée, prive le tenancier cessionnaire, à son entrée, du capital nécessaire à la bonne exploitation de la ferme. En vertu du sophisme : *Post hoc, ergo propter hoc*, on n'a pas manqué d'attribuer à la coutume d'Ulster la prospérité du nord de l'Irlande, sans se demander si l'émigration de l'industrie et des capitaux de l'Angleterre et de l'Ecosse, qui a fait de Belfast un second Glascow, n'y est pas aussi pour quelque chose. La coutume d'Ulster est en vigueur dans le Donegal, et elle n'empêche pas cette extrémité pittoresque du Nord-Ouest d'être une des régions les plus misérables de l'Irlande.

Vient enfin la panacée par excellence, celle que les radicaux socialistes et les libéraux philanthropes s'accordent à préconiser, je veux parler de la transformation des tenanciers de tous calibres en paysans propriétaires, par une opération analogue à celle qui a eu lieu en Russie lors de l'émancipation des serfs. Le gouvernement achèterait les terres à un prix équitable et il en transférerait la propriété aux tenanciers, à charge par eux de lui payer pendant trente-cinq ans l'intérêt et l'amortissement de la somme avancée. Grâce au crédit exceptionnel dont jouit le gouvernement anglais, — quoiqu'on lui prédise à bref délai le

sort de son confrère turc, — l'augmentation de la redevance annuelle du tenancier serait insignifiante et tous ses maux seraient infailliblement guéris du moment où on l'aurait immergé dans le puits sacré de la propriété. Les exemples ne manquent pas à l'appui ; on se plaît à citer celui des paysans propriétaires de la France et de la Belgique. Seulement, on néglige d'ajouter que la petite propriété s'est créée en France et en Belgique par le travail des siècles, et que les paysans ont commencé par acquérir les qualités d'ordre et d'économie indispensables à la bonne gestion de la propriété avant de devenir propriétaires. Ils ont travaillé et épargné sou par sou le capital qu'ils ont employé à l'acquisition, et plus tard à l'agrandissement de leur petit domaine. On ne demande rien de pareil aux tenanciers irlandais, on supprime en leur faveur l'apprentissage de la propriété, en se contentant de remplacer pendant trente-cinq ans, — plus ou moins, — le landlord par le gouvernement. Je sais bien qu'on en a fait autant en Russie, mais il n'est pas démontré que la popularité du gouvernement en ait été accrue, et encore moins le bien-être du paysan, qui ploie aujourd'hui sous le fardeau de l'impôt augmenté du poids de la redevance du rachat. Il convient de remarquer aussi que le czar était considéré et adoré comme un père par le paysan russe, tandis que le paysan irlandais n'éprouve aucun sentiment filial pour le gouvernement de la reine. Il lui arrive parfois de détester son landlord, quoique ce sentiment soit loin d'être général ; — que sera-ce quand le landlord sera le gouvernement anglais, l'exploiteur de l'Irlande et le « massacreur » des braves Afghans ? N'oublions pas non plus que ce nouveau

landlord sera obligé d'exiger régulièrement la redevance, sans accorder aucun rabais, comme le font d'habitude les propriétaires dans les mauvaises années, et jugez si la situation de ce créancier officiel sera commode! Mais le pire résultat de cette combinaison artificielle serait de consolider en Irlande le paupérisme agraire. On ne saurait mieux comparer la situation actuelle des petits tenanciers irlandais qu'à celle des fileurs et des tisserands à la main, à l'époque de l'introduction des métiers mécaniques. Le petit atelier agricole, qui était considéré non sans raison comme le mieux adapté à l'ancien outillage, est en train de passer à l'état de vieille machine depuis que l'agriculture se fait manufacture, et ce sera tant pis pour ceux qui essayeront de s'y cramponner; ils périront dans la lutte, comme ont péri les tisserands à la main, qui ont entrepris contre le tissage à la mécanique une lutte impossible, comme auraient péri les entrepreneurs de diligences s'ils s'étaient obstinés à faire concurrence aux chemins de fer. Eh bien! croit-on qu'un gouvernement qui aurait proposé aux tisserands à la main de les rendre propriétaires de leurs vieux métiers les eût tirés d'embarras? N'aurait-il pas, au contraire, aggravé leur situation en les encourageant ou même en les contraignant, jusqu'à l'acquittement de leur dette, à conserver un matériel de rebut? Les petites fermes, où la terre est cultivée à la mode d'autrefois, c'est le matériel de rebut de l'agriculture, et les philanthropes qui veulent y river les petits tenanciers en leur offrant l'appât de la propriété ne prennent-ils pas précisément le contre-pied du progrès? Il convient de remarquer que cette panacée en retard n'a aucunement séduit jusqu'à

présent les tenanciers irlandais : on avait inséré dans le *Land Act* de 1870 des clauses spéciales dites clauses de Bright pour faciliter l'acquisition des terres par les tenanciers ; le gouvernement se chargeait de leur avancer les deux tiers du prix d'acquisition. Ces facilités extraordinaires sont demeurées presque sans effet : en dix ans, les acquisitions réalisées grâce aux clauses de Bright n'ont pas dépassé 45,000 acres.

Mais, dira-t-on, — et me disaient les propriétaires eux-mêmes, — il faut pourtant bien faire quelque chose ! A quoi serviraient les médecins s'ils ne prescrivaient point de remèdes ? Qu'il faille faire quelque chose, c'est possible, mais tous les remèdes ne sont pas également bons à prescrire. Avant tout, il faut étudier, sans parti pris, sans se laisser aveugler par un système préconçu, la situation du malade, rechercher les causes de son mal et se garder surtout de contrarier la *vis medicatrix naturæ*. La cause du mal économique dont souffre l'Irlande, — et ce mal est la racine de tous les autres, — c'est l'existence de 2 à 300,000 tenanciers représentant un million d'individus qui exploitent « un matériel de rebut » et que la moindre intempérie met à deux doigts de la famine. Or, si l'on se donne la peine de jeter un coup d'œil sur la statistique agraire de l'Irlande, on s'aperçoit que ce mal, la nature travaille d'elle-même à le guérir, et qu'il suffirait de ne point la contrarier pour qu'avant un quart de siècle les petites tenures eussent disparu de l'Irlande. En 1841, il existait 310,436 fermes de 1 à 5 acres et 252,799 de 5 à 15. En 1878, il n'y avait plus que 66,359 des premières et 163,062 des secondes. En revanche, le nombre des fermes de 15 à 30 acres avait monté, dans le même intervalle, de 79,342 à

137,493, et, au-dessus de 30 acres, de 48,625 à 161,264. Ce progrès tend naturellement à se ralentir depuis que le *Land Act* a établi un système spécial de protection en faveur des petites tenures. Il se continue malgré tout, et il finira en dépit des médecins, par guérir l'Irlande de la plaie des tenures paupérisées. — Cependant, que deviennent les petits tenanciers? Les uns émigrent en Amérique, les autres deviennent de simples ouvriers agricoles. « Mes meilleurs » ouvriers, dit l'auteur de l'article du *Macmillan Ma-* » *gazine*, sont d'anciens tenanciers, et ils mettent leur » amour-propre à aller à la messe mieux habillés que » les petits tenanciers du voisinage. Il n'est pas » douteux qu'ils mènent une existence plus confor- » table... Depuis trente ans les jeunes gens et les » femmes ont pu avoir autant de travail qu'ils en ont » voulu, avec de bons salaires. Des milliers et des » dizaines de milliers ont pris ce parti, et la situa- » tion de ces simples ouvriers agricoles est à tous » égards préférable à celle des petits tenanciers. » Il suffit, comme on voit, de laisser faire la nature pour déterminer une évolution que la force des choses commande. La seule manière utile de l'aider, ce serait d'éclairer le marché du travail en Irlande et en Amérique, et de faire au personnel que la suppression graduelle des petites tenures laisse d'une manière momentanée sans emploi et sans ressources, les avances nécessaires pour se déplacer ou pour émigrer. Le gouvernement canadien s'est montré disposé à favoriser ce système en assurant, par des dispositions spéciales, le recouvrement des avances (1).

(1) Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une circulaire récente du gouvernement canadien :

Que la *Land League* se transforme en une simple agence de placement et d'émigration pour les petits tenanciers que le progrès « évicte », comme il a évincé les tisserands à la main, et cette transformation indispensable s'accomplira avec un minimum de souffrances.

Malheureusement ce rôle modeste qui consiste à aider l'action de la nature et le plus souvent à la « laisser faire » ne suffit pas aux docteurs politiques, socialistes et autres auxquels les Irlandais ont accordé de préférence leur clientèle, séduits par la beauté de leurs promesses et le fracas de leurs annonces. C'est pourquoi ma conclusion dernière est que l'Irlande ne souffre pas seulement de ses maladies, elle souffre encore de ses médecins.

« Le gouvernement avait obtenu il y a quelques années un acte destiné à encourager l'émigration, par lequel il était statué que toute personne qui aurait fait des avances d'argent pour payer le passage des émigrants et faciliter leur établissement en leur fournissant de quoi se bâtir une habitation, ainsi que le matériel de ferme et les semences jusqu'à la prochaine récolte, pourrait obtenir une garantie de ses avances jusqu'à concurrence de 200 dollars, moyennant un intérêt de 6 0/0. Cet acte demeura alors sans effet, et on y renonça; mais aujourd'hui les propositions de venir en aide aux émigrants au moyen de sécurités de ce genre étant accueillies avec une faveur générale en Angleterre, le gouvernement canadien se propose de renouveler l'acte précité et d'en étendre les dispositions de manière à assurer le remboursement de toutes les avances faites aux émigrants. »

FIN DE L'IRLANDE

simple
petits te-
a évincé
on indis-
de souf-

onsiste à
vent à la
olitiques,
t accordé
beauté de
ces. C'est
rlande ne
ouffre en-

années un
était statué
argent pour
issement en
ainsi que le
aine récolte,
u'à concur-
0. Cet acte
jourd'hui les
oyen de sé-
générale en
e renouveler
anière à as-
tes aux émi-

LE CANADA

LE CANADA

I

Du Havre à New-York. — Les progrès de l'émigration. — L'exportation de l'or. — Le mouvement des voyageurs. — La traversée à bord du *Saint-Laurent*. — Les pilotes. — La visite de la douane. — L'élection présidentielle. — Victoire probable des républicains. — Echecs décisifs des démocrates dans l'Indiana et l'Ohio. — Leur plate-forme. — Analyse physique et mentale des candidats par le *Phrenological journal*. — Mademoiselle Sarah Bernhardt.

New-York, le 25 octobre 1880.

Parti du Havre le 9 à midi sur le *Saint-Laurent*, je suis arrivé à New-York le 19 à 5 heures du matin. En tenant compte de la différence de longitude, — New-York retarde de 5 heures 20 sur Paris, — c'est une traversée de 9 jours 22 heures. On met ordinairement un jour de plus. Cependant le *Saint-Laurent* n'avait pas moins de 6 à 700 passagers, parmi lesquels 300 émigrants de la Suisse allemande. L'émigration, qui avait diminué des trois quarts depuis la crise de 1873, a repris de plus belle, et je vois dans le dernier rapport trimestriel du Bureau de statistique de Washington

que les Etats-Unis n'ont pas importé moins de 457,257 émigrants dans l'année finissant le 30 juin. Le Royaume-Uni figure dans cet énorme contingent pour 144,876 individus, dont la moitié de provenance irlandaise; l'Allemagne, pour 84,638; la Suède et la Norwège, pour 59,081. Quant à la France, elle n'y prend part que pour le chiffre modeste de 4,313 individus. Les émigrants sont transportés à raison de 130 fr. par tête, soit environ 13 fr. par jour pour la nourriture et le logement. Il est vrai que le logis est étroit, mais l'air ne manque pas sur le pont, et dix jours sont bientôt passés. L'émigrant est considéré comme un fret excellent, et les Compagnies de navigation transatlantique se le disputent avec acharnement. Elles traitent avec des agents ou des commissionnaires auxquels elles accordent une remise de tant par tête. La plupart des émigrants sont libres de tout engagement; il y en a toutefois auxquels on fait l'avance du prix du passage. Si ce système venait à se généraliser, ce n'est plus par centaines de mille, c'est par millions que se chiffrerait l'émigration de notre vieille Europe vers le nouveau monde. Sans doute on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers, mais combien de pauvres hères en Irlande et ailleurs n'ont pas de semelles à leurs souliers! Les salaires américains sont en ce moment à peu près doubles des nôtres; les artisans surtout exigent des prix insensés : — un de mes amis à payé hier 3 dollars (16 fr.) à un menuisier qui avait daigné se déranger pour venir enfoncer cinq clous dans sa malle; — la terre se vend moins cher dans l'Ouest qu'elle ne se loue en Europe; enfin il n'existe aux Etats-Unis ni conscription ni service militaire obligatoire. Voilà bien des attractions, et l'accroisse-

ment des charges du service militaire, la perspective d'élever ses enfants pour servir de cible à des fusils ou à des canons de plus en plus perfectionnés ne suffiraient-ils pas seuls pour expliquer l'empressement avec lequel on abandonne notre vieille et trop belliqueuse Europe? Qu'en adviendra-t-il plus tard? Ne serons-nous pas obligés de diminuer nos charges et nos armements sous peine de ne plus trouver de contribuables et de soldats? En attendant, il est bien clair que ce n'est pas la portion la moins intelligente et la moins énergique de la population qui s'en va en Amérique. La masse se compose d'individus dans la force de l'âge. Sur les 457,257 émigrants du dernier exercice, on en comptait 327,662, — les trois quarts — de 15 à 40 ans, 87,154 au-dessous de 15 ans, et 42,441 seulement au-dessus de 40 ans. Ajoutez à cela qu'on ne compte pas plus de 3 femmes pour 5 hommes, en sorte que l'émigration laisse annuellement derrière elle un *caput mortuum* de 100,000 pauvres filles destinées à monter en graîne; n'est-ce pas affligeant et n'y aurait-il pas lieu d'encourager par des primes ou autrement l'exportation de cet article d'une défaite difficile? Le *Saint-Laurent* n'emporte pas seulement la chair et les os de notre vieille Europe; il emporte aussi son or. On a descendu avec toutes sortes de précautions dans la cale une série de petites caisses fort lourdes contenant ensemble la somme respectable de dix millions de francs. C'est de l'or américain qui retourne chez lui. Comme marchandise de retour, c'est un article peu avantageux, car les Etats-Unis regorgent de *medium circulans*. Il y a grande apparence même que cette surabondance métallique aura pour résultat

d'encourager artificiellement la spéculation (et Dieu sait qu'elle n'a pas besoin ici d'être encouragée!) et d'aboutir à une crise. Mais que voulez-vous? L'or est à peu près le seul article qui entre librement aux Etats-Unis, — on ne s'est pas encore avisé de protéger l'or californien contre l'or européen, africain ou australien, — tandis que toutes les autres marchandises sont sujettes à des droits fortement protecteurs; on n'a donc pas le choix des articles de retour. Si les Etats-Unis avaient pour concurrents des pays libre-échangistes, cette difficulté des retours leur causerait un dommage sensible, on ne manquerait pas d'acheter de préférence les produits agricoles et les matières premières dans les pays où on pourrait les payer avec des produits manufacturés; mais ils ont cette heureuse chance de n'avoir pour concurrent sérieux qu'un pays protectionniste jusqu'au bout des ongles, la Russie. Et voilà pourquoi nous emportons pour 10 millions d'or sur le *Saint-Laurent*. Nous avons aussi une affluence extraordinaire de passagers de cabine, et notamment une troupe, au grand complet, d'opéra et de comédie pour la Nouvelle-Orléans; un respectable évêque du Texas avec des missionnaires; d'aimables fonctionnaires du département des affaires étrangères; peu d'industriels et de négociants: — qu'iraient-ils faire dans un pays où on repousse leurs marchandises? — des touristes américains, naturellement plus nombreux que les touristes européens en Amérique. Ces terribles statisticiens de Washington n'en ont pas compté moins de 50,269 dans l'année finissant le 30 juin, tandis qu'il n'y avait eu que 26,939 visiteurs d'Europe. Il y a cinquante ans, en 1830, le nombre total des arrivants d'Europe, — touristes,

hommes d'affaires et émigrants, — n'était que de 23,322. Grâce à la vapeur, et en dépit des protectionnistes, il a vingtuplé en un demi-siècle. Mais assez de statistique! Nous avons, surtout au début, de bien autres préoccupations. Le temps est exécrable à notre départ du Havre; il pleut, il grésille et il vente. La mer est houleuse et elle moutonne, le roulis se combine avec le tangage, et nos compagnons de la troupe comique de la Nouvelle-Orléans peuvent vérifier l'exactitude de cette esquisse maritine de leur confrère Gros-René :

> Comme on voit que la mer, quand l'orage s'accroît,
> Vient à se courroucer, le vent souffle et ravage.
> Les flots contre les flots font un remue-ménage
> Horrible, et le vaisseau, malgré le nautonnier,
> Va tantôt à la cave et tantôt au grenier.

Les physionomies s'assombrissent à vue d'œil; les teints de rose ou de carmin, avec un nuage de poudre de riz, passent au vert et au jaune citron; et quel concert! Hélas! notre troupe d'opéra ne nous en a pas donné d'autre, et pendant deux ou trois jours le *Saint-Laurent* a été un vaste hôpital. Heureusement, le beau temps revient avec un vent favorable, nous mettons toutes voiles dehors et nous faisons jusqu'à 360 milles par jour (il y en a 3,200 du Havre à New-York). Nous passons sans encombre le « Trou-du-Diable », nous apercevons le phare du cap Race à la pointe de Terre-Neuve, et le temps s'écoule quoique les distractions n'abondent pas à bord. Çà et là une voile ou un troupeau de marsouins, une hirondelle fatiguée ou même un pauvre moineau qu'une rafale a emporté et qui vient s'échouer tout pantelant sur le

pont. Il y a un fumoir et un *bar*, mais point de bibliothèque; ce qui semblerait prouver, hélas! que les cigares et les petits verres sont plus demandés que les livres sur les paquebots transatlantiques. Enfin, l'avant-veille de l'arrivée, à huit heures du soir, un feu de Bengale signale un bateau-pilote portant un numéro grand format sur sa voile. On ne comprend pas bien pourquoi des Compagnies qui font un service régulier entre New-York et les ports d'Europe sont obligées de faire les frais d'un pilote à l'arrivée. C'est à peu près comme si on obligeait nos omnibus à prendre un guide spécial dans les carrefours populeux. Mais les pilotes de New-York et de New-Jersey forment une corporation influente; ils font des recettes de 800,000 à 1 million de dollars par an; il ont une caisse dans laquelle ils versent jusqu'à 25 dollars par mois pour la défense de leurs intérêts communs, et il n'est pas facile de venir à bout d'un privilège si bien gardé. Nous arrivons à New-York par une matinée splendide. La silhouette de l'énorme ville qui s'avance sur le promontoire de la Batterie, frangé de *wharfs* avec leurs forêts de mâts, se découpe sur le ciel d'un bleu éclatant; l'été indien répand ses teintes écarlates et jaune d'or sur le feuillage des bouquets de bois de *Long-Island* et de *Staten Island;* les gros *ferrys* avec leur monde de passagers, de voitures et de chariots traversent la baie; le pont suspendu, encore inachevé de la rivière de l'Est, apparaît avec ses deux piles espacées de 1,595 pieds et hautes comme les tours de Notre-Dame; voici Brooklyn, et plus loin, de l'autre côté de New-York, New-Jersey: en tout une agglomération de deux millions d'âmes. Voici, au milieu de la baie, l'île du Gouvernement où s'élèvera avant peu la

statue colossale de l'Indépendance américaine. Mais les officiers de la douane sont à bord : il faut s'arracher à ce spectacle pittoresque, descendre au salon et se mettre à la queue pour faire sa « déclaration ». On déclare d'où l'on vient et où l'on va, son âge, sa nationalité et son sexe, si l'on vient ou non pour la première fois aux États-Unis, enfin si l'on a quelque chose à déclarer. Cela se fait par demandes et par réponses, et, comme on le suppose bien, les officiers de la douane ne savent pas un mot de français ou de n'importe quelle langue étrangère, ce qui ne simplifie et n'abrège pas précisément l'opération; mais la douane n'a-t-elle pas pour mission d'entraver et de retarder? C'est une justice à rendre aux douaniers américains qu'ils s'acquittent de cette mission aussi bien sinon mieux que leurs confrères d'Europe.

Je me proposais de séjourner à New-York jusqu'au 2 novembre pour assister aux préliminaires de l'élection présidentielle : processions en costumes de campagne avec *torch-lights*, meetings, etc.; mais, au moment où j'arrive, l'élection est décidée, à moins d'un revirement auquel on ne peut plus guère s'attendre. Le câble transatlantique vous aura transmis avant ma lettre la nouvelle de l'élection du candidat républicain, M. Garfield. Je m'attendais, je dois le dire, à ce résultat, et, sans prétendre m'ériger en prophète, je l'avait annoncé il y a quelques mois déjà aux lecteurs du *Journal des Débats*. Ce n'est pas que l'administration républicaine se distingue par des mérites transcendants, et c'est bien des Etats-Unis qu'on peut dire, surtout depuis la malheureuse guerre de la Sécession, qu'ils prospèrent malgré leur gouvernement, et non point à cause de leur gouvernement. Mais voici

bientôt vingt ans que les républicains sont aux affaires; ils y ont pris racine, et comme ils savent parfaitement qu'en cas de défaite leurs fonctionnaires de tous rangs, — il n'y en a 80,000 aujourd'hui, — seraient impitoyablement mis à la réforme et remplacés par des démocrates, ils déploient une énergie indescriptible pour défendre leurs moyens d'existence. C'est le *Struggle for life* de Darwin appliqué à la politique. Tous les fonctionnaires sont soumis à une taxe proportionnelle pour subvenir aux frais de la lutte électorale. Cette taxe, qui vient encore d'être augmentée d'un supplément de *un cent* par dollar (1 pour 0/0), est, à la vérité, purement volontaire; — on n'est pas obligé de la payer; seulement, ceux qui s'en abstiennent n'ont guère plus de chance de conserver leur place que les porteurs d'obligations de la ville de Paris n'en ont de gagner le gros lot au prochain tirage. La caisse du parti républicain est donc mieux garnie que celle de ses adversaires. Cela ne l'a pas empêché sans doute de rester en minorité à l'élection présidentielle de 1876; mais il a su alors, avec une incomparable habileté, corriger l'erreur de la fortune en rectifiant, — ses adversaires disent en falsifiant, — les résultats des *Returning Boards* et il a fait entrer son candidat M. Hayes à la Maison-Blanche, quoique le démocrate M. Tilden eût obtenu la majorité. Cet acte d'habileté et de vigueur n'était peut-être pas absolument conforme aux principes d'une moralité rigoureuse; mais la morale et la politique n'ont rien de commun avec les frères siamois, et le succès est toujours respectable. La considération du parti républicain s'est sensiblement relevée à la suite de la rectification victorieuse qui l'a maintenu aux affaires, et, depuis cette époque, il a été

singulièrement favorisé par les circonstances. L'Amérique a eu une série d'excellentes récoltes, tandis que l'Europe se trouvait réduite aux vaches maigres; la crise de 1873 a pris fin, la prospérité est revenue, la reprise des payements en espèces a pu être accomplie sans difficulté, — et elle l'a été avec une incontestable habileté par M. Sherman; le remboursement de la Dette a continué de s'effectuer dans de larges proportions, quoique les impôts eussent été réduits, et le parti républicain a naturellement profité de l'heureux revirement qui s'était produit dans la situation générale des affaires. Il n'a pas manqué, bien entendu, de s'en attribuer tout le mérite, et en particulier d'en faire honneur à sa politique protectionniste. A cela on aurait pu répondre que le tarif américain était aussi protectionniste au moment où a éclaté la crise de 1873 qu'il l'est aujourd'hui; on pourrait ajouter même que cette crise, la plus longue et la plus désastreuse qu ait affligé les Etats-Unis, a été causée par les excès de la protection; mais nulle part, — et pas plus en Amérique qu'ailleurs, — les masses n'excellent à rattacher les effets aux causes. Le parti républicain a regagné ainsi, depuis le retour de la prospérité, une bonne partie du terrain qu'il avait perdu pendant la crise.

Les démocrates se sont mis néanmoins résolument en campagne, et, au début de l'agitation présidentielle, les chances paraissaient même de leur côté. Ils pouvaient compter sur le Sud tout entier, le « Solide Sud », qui vote pour eux comme un seul homme, nègres compris ; ils avaient la majorité dans les Etats de New-York et de New-Jersey, et, au commencement du mois dernier, le Maine, jusque-là acquis aux répu-

blicains, avait donné gain de cause aux démocrates dans ses élections locales. Ce succès inespéré n'avait pas manqué de surexciter leurs espérances, tandis qu'il répandait une sombre inquiétude dans l'âme des républicains. Le bruit courait que l'Indiana et même l'Ohio, dont les élections d'Etats allaient avoir lieu, menaçaient de suivre l'exemple du Maine. Le 23 septembre, les démocrates organisaient à New-York une manifestation formidable pour célébrer leur triomphe dans le Maine : les deux associations rivales d'*Irving Hall* et de *Tammany Hall*, qui se disputaient depuis des années la direction du parti et le gouvernement de l'Etat de New-York, avaient mis au panier leurs griefs matériels et contribué à la fête. 30,000 hommes en costume de campagne défilaient avec des torches, au bruit des pétards, des fusées et des autres *fire works ;* douze meetings à couvert ou en plein vent avaient lieu dans la soirée ; les orateurs les plus notables du parti, le sénateur Bayard, M. Aug. Belmont, etc., s'y faisaient entendre, et à la fin du meeting du *Tammany Hall*, l'assemblée votait avec un enthousiasme indescriptible et irrésistible les résolutions suivantes qui vous donneront la note du moment :

« Attendu que la Convention nationale démocratique réunie à Cincinnati a désigné pour la présidence des Etats-Unis le général Winfield Scott Hancock, — un soldat d'une réputation illustre qui a servi son pays dans trois guerres et versé son sang pour l'Union ; un homme d'Etat qui a montré une rare intelligence des principes de la Constitution sur laquelle notre gouvernement est fondé ; un patriote qui a placé l'autorité civile au-dessus de l'autorité militaire à l'époque

de son commandement ; un homme au-dessus de tout reproche et de toute suspicion, honorable et digne de la confiance de la nation ;

» Attendu que la même Convention a nommé vice-Président l'honorable William H. English, distingué à la fois dans sa vie privée et dans sa vie publique par sa stricte intégrité et la largeur de ses vues sur la politique nationale ;

» *Il est résolu :*

» Que la démocratie de New-York, constatant avec satisfaction l'heureuse solution des anciens différends qui la divisaient, encouragée par de nombreux présages de succès, se ralliera avec un nouvel enthousiasme et un redoublement d'énergie pour soutenir les principes et apporter le vote de l'Etat impérial aux candidats nationaux du parti démocratique ; Et attendu que le parti républicain assemblé à Chicago a choisi pour Président un homme dont la carrière politique est noircie des scandales et des suspicions de la corruption ; qui a été publiquement accusé d'avoir tripoté les élections et falsifié les résultats électoraux, et qui demeure muet en présence de ces funestes accusations, tandis que les rapports d'un comité du Congrès, les journaux de son propre parti et les aveux qui lui ont été arrachés portent témoignage contre lui ; attendu que le même parti a choisi pour vice-Président un faiseur politique, auquel un Président républicain, à l'instigation d'un secrétaire républicain du Trésor, a retiré son emploi de collecteur du port de New-York pour des abus constatés dans l'exercice de ses fonctions ;

» *Il est résolu* que James A. Garfield et Chester A. Arthur sont déclarés impropres à occuper la pré-

sidence et la vice-présidence des Etats-Unis, qu'ils doivent être ignominieusement défaits, et que le parti qui a insulté le peuple américain en désignant de pareils hommes pour les fonctions les plus élevées du pays doit être et sera renversé ;

» *Résolu* que le moyen le plus sûr et le plus efficace de réformer le service civil du pays est d'élire des hommes honnêtes et capables aux postes de confiance et de responsabilité ; et que le parti qui a la prétention de réformer le service civil ayant nommé des hommes notoirement indignes de la présidence et de la vice-présidence, il est du devoir de tout bon citoyen qui désire que les affaires publiques soient honnêtement et convenablement administrées, de s'unir à nous pour châtier cette hypocrisie et élire Hancock et English ;

» *Résolu* que les Etats du Sud ayant accepté toutes les conditions qui leur ont été successivement imposées par les administrations républicaines, et s'étant soumis fidèlement à la Constitution et à tous ses amendements, les faiseurs républicains qui excitent les pires préjugés et les plus mauvaises passions de notre peuple en allumant de nouveau le feu détestable des luttes civiles, par le motif que ces Etats sont démocrates, — mettent en péril la prospérité et la paix du pays et se rendent coupables d'un crime contre l'Union, sauvée au prix de tant de sacrifices de sang et d'argent. Les intérêts de notre peuple tout entier, la sécurité de notre pays, sa prospérité et sa grandeur exigent que ce particularisme soit à jamais détruit et que la fraternité et le bon vouloir cimentent d'une manière impérissable l'union des Etats ;

» *Résolu* que dans les vingt années pendant lesquelles

le parti républicain a été en possession du gouvernement fédéral, il a violé la lettre et l'esprit de la Constitution ; il a gaspillé l'argent du public pour alimenter des entreprises extravagantes et soudoyer la corruption ; il a fait cadeau des terres publiques à des corporations, encouragé les tripotages, les monopoles et les intérêts privés au détriment du peuple ; il a négligé le bien-être du peuple pour poursuivre des buts purement politiques et s'est servi du gouvernement comme s'il lui appartenait, marquant sa présidence et sa vice-présidence par une série de fraudes gigantesques à l'époque où il a été rejeté par le peuple. C'est pourquoi le maintien du parti républicain au pouvoir est dangereux pour les libertés du peuple : tous les intérêts du pays demandent un changement qui ramène le gouvernement aux principes de ses fondateurs, les illustres pères de la république ;

» *Résolu* que le crédit national et l'honneur national doivent être sauvegardés ; qu'une circulation saine échangeable en or et en argent doit être garantie et non point livrée à l'empirisme ; que les droits du travail et des classes laborieuses doivent être assidument protégés ; que les grands intérêts matériels du pays doivent être le premier soin du gouvernement général ; que le tarif actuel, injuste et onéreux, doit être revisé dans l'intérêt de l'industrie et du commerce ; que les droits constitutionnels des Etats doivent être considérés comme sacrés ; que les élections doivent être laissées libres de toute intervention fédérale agissant soit au moyen de l'armée, soit au moyen d'une police de parti ; que la manipulation et la falsification des résultats électoraux sont des crimes et doivent être punis ; que tout citoyen doit être protégé dans

l'exercice de ses privilèges et de ses droits d'Américain libre, et que l'arrestation sommaire de citoyens se rendant au scrutin pour voter en faveur du ticket démocratique est un outrage qui ne doit être toléré nulle part sur le sol américain ;

» *Résolu* que la démocratie de New-York se réjouit avec ses frères du Maine de la victoire qu'ils ont si bravement remportée, et envoie ses compliments et ses applaudissements à ses frères de l'Ohio et de l'Indiana qui sont sur la première ligne de la bataille. Le courage et la détermination de nos frères dans ces Etats d'avant-garde sont des gages assurés de la victoire. Soutenue par ses principes que le temps a consacrés, inspirée par un patriotisme qui s'occupe du bien-être du pays tout entier, et conduite par l'héroïque Hancock, la démocratie se mettra à l'œuvre avec un courage et une fermeté de desseins qui lui assureront un glorieux triomphe. »

Malheureusement, les frères de l'Indiana et de l'Ohio ont fait faux bond. Le pilote qui montait à bord du *Saint-Laurent* le 17 nous apportait les journaux du 14 avec les résultats de vote et les fanfares de triomphe des républicains. « La démocratie, s'écriait le journal républicain de l'Indiana, vient d'avoir son Waterloo. Son armée est en pleine déroute, artillerie, infanterie et cavalerie. Une simple réduction de la majorité démocratique eût été une victoire pour les républicains; au lieu de cela nous avons emporté l'Etat avec une majorité qui est absolument décisive pour l'élection de novembre. Nous avons obtenu un succès complet et écrasant. C'est le plus grand événement politique de notre génération. Avec la victoire républicaine de

l'Ohio, il met hors de doute la nomination de Garfield et Arthur. C'est un fait immense, glorieux et gigantesque. C'est magnifique et merveilleux. C'est la revendication du gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. C'est le triomphe le plus signalé que les institutions libres aient remporté dans ce siècle. Il mettra fin au « Solide Sud », à l'intolérance et à la proscription. Il attestera au monde que les droits de l'homme, l'égalité humaine et l'indépendance du suffrage ne sont pas de vaines formules ; il prouvera à l'univers que le peuple vit et que la conscience populaire n'est pas morte. » Ce langage laisse peut-être un peu à désirer du côté de la simplicité et de la modestie, mais il exprime la vérité de la situation : les élections de l'Indiana et de l'Ohio ont porté un coup mortel aux démocrates. A moins d'un miracle, ils ne s'en relèveront point. Un moment, — il y a trois jours de cela, — on a cru que le miracle allait s'opérer. Un journal démocrate a publié une lettre du général Garfield sur la question chinoise, dans laquelle le candidat du parti républicain déclarait que le traité avec la Chine devait être respecté, et la race mongolique admise librement sur le sol libre des Etats-Unis. Cette lettre abominable n'aurait pas manqué de retourner la Californie et d'assurer son vote aux démocrates. Mais la lettre était-elle authentique? Un démocrate en renom, M. Abraham Hewitt, l'affirmait mercredi dernier au meeting de Chickering Hall. Deux jours s'écoulaient, et M. Garfield demeurait muet. Cependant l'imputation était trop grave pour être passée sous silence. M. Garfield vient de télégraphier au quartier général du Comité national républicain que la lettre est absolument fausse, en priant ses amis de

mettre les détectives les plus habiles aux trousses du grossier coquin et du « rascal » qui l'a forgée. La Californie restera donc aquise aux républicains, et l'élection de Garfield et Arthur est plus que jamais certaine.

Dans cet état de choses, la lutte électorale a beaucoup perdu de son intensité et de son intérêt. Il y a bien encore çà et là des processions et des meetings ; le général Grant se promène à New-York et à New-Jersey, en faisant de la propagande électorale (on prétend que les mêmes notabilités républicaines qui ont écarté sa candidature ont pris l'engagement de le faire nommer en 1884) ; on voit dans Broadway, dans Union Square et ailleurs force transparents ornés des portraits illustrés des candidats rivaux : ici, c'est *James A. Garfield*, de l'Ohio, pour Président et *Chester A. Arthur*, de New-York, pour vice-Président, avec ces devises variées : *Suffrage libre ; monnaie honnête ; réforme du service civil ; gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ; la république sauvée par les républicains doit être maintenue par les républicains.* Un peu plus loin, c'est *Winfield S. Hancock*, de la Pennsylvanie, pour Président, et *William H. English*, de l'Indiana, pour vice-Président ; — le nom du principal candidat ingénieusement encadré dans cette maxime : *Le plus noble ouvrage de la divinité*, — ici le portrait de Hancock, — *est un honnête homme.* Ces portraits illustrés à la manière des images d'Epinal ne donnent qu'une idée très approximative des originaux. En revanche, le *Phrenological Journal*, qui occupe un superbe local dans Broadway, a publié une analyse physique et mentale des plus complètes des candidats. Comme on va le voir, c'est M. Garfield qui l'emporte, phrénologiquement parlant.

« James A. Garfield est un homme d'une très forte constitution physique, avec de larges épaules, une poitrine profonde et un bon système nutritif qui sert à soutenir avec une ample vigueur son cerveau d'une grandeur peu commune. Sa tête, qui a 24 pouces de circonférence, semble être très longue du front à la nuque, et l'éloignement est extrême entre le centre de l'oreille et la racine du nez. Le derrière de la tête est développé, et le « groupe social », amplement indiqué ; mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est la grande étendue de l'espace antérieur à l'ouverture des oreilles, notamment dans la partie inférieure du front, où sont localisés les organes de la perception intellectuelle, ceux qui rassemblent et retiennent la connaissance et mettent un homme en rapide sympathie avec le monde extérieur aussi bien qu'avec le monde des faits tels qu'ils sont développés dans la science et la littérature. Peut-être ne rencontrerait-on pas deux hommes sur cent mille, parmi la classe intelligente et instruite, qui voient autant que lui et se rendent compte au même degré des principes enveloppés dans ce qu'ils voient. Rien n'échappe à son attention : il se souvient des choses dans leurs éléments, leurs qualités et leurs particularités, telles que la forme, le calibre et la couleur. Il serait un excellent appréciateur de la dimension des choses et aussi de leur poids par le simple coup d'œil. Il a une disposition innée pour la science, spécialement pour la chimie et la philosophie naturelle. Sa mémoire, indiquée par la plénitude de la partie médiane du front, est prodigieusement developpée, et elle l'aide à retenir vivantes toutes les impressions qui valent la peine d'être retenues. »

Je passe sur le reste du portrait, — qui est, comme le front de l'original, un peu long, — et je me borne à reproduire quelques linéaments phrénologiques du général Hancock.

« Le portrait du général Hancock indique la prédominance du tempérament vital ; sa poitrine est large et profonde, son cou extraordinairement large, ses joues pleines et débordantes, — on dit qu'il pèse 230 livres ou davantage. Ses traits sont relativement petits, comme s'il avait hérité de la constitution mentale et physique de sa mère. Il a évidemment trop de chair pour jouir d'une parfaite santé, pour espérer une longue vie et aussi pour se trouver dans les meilleures conditions mentales de clarté et de vigueur. Son pouvoir digestif est tellement fort que tout ce qu'il mange se convertit en éléments nutritifs, et particulièrement en graisse ; ce qui ne contribue pas à augmenter la clarté de l'esprit, ni à allonger la vie... Il n'est pas fortement porté à la théorie, au sentiment, ou disposé à vivre dans le royaume de l'idéal. Il aime les bonnes choses de la table, et nous croyons que s'il voulait se contenter d'une demi-ration, au lieu de prendre des doubles rations, il vivrait plus longtemps ; en perdant une cinquantaine de livres de chair, il aurait aussi un esprit plus clair, et en général une plus grande force de caractère. »

Entre le Vitellius démocrate qui pèse cinquante livres de trop, et son concurrent républicain à longue cervelle, qui pourrait hésiter ? Les électeurs n'hésiteront pas, et la prochaine élection ne sera pas seulement une victoire pour le parti républicain, ce sera

aussi un triomphe pour la phrénologie. En attendant, la quasi-certitude du succès d'un côté, le sentiment de l'inutilité d'un nouvel effort de l'autre ont enlevé tout intérêt à la lutte. Les préoccupations du public commencent à prendre une autre direction. Les théâtres attirent plus de monde que les meetings. Il règne une grande excitation au sujet de l'arrivée prochaine de mademoiselle Sarah Bernhardt. On vend partout, dans les magasins, dans les hôtels, dans les gares de l'*elevated railway* sa photographie et sa biographie : « *The true and authentic life of Sarah Bernhardt complete with portrait.* 500 *sold daily.* » 500 vendues par jour. Cette biographie authentique, véridique et complète nous apprend notamment que l'illustre et ambulante artiste est engagée pour cent représentations à raison de 1,000 dollars par soirée, avec une part dans les bénéfices, tous ses frais et ceux de sa suite payés. Les amateurs s'arrêtent en masse devant cette annonce alléchante quoique décevante : *Tickets for sale here for the first night of Sarah Bernhardt.* — Décevante, dis-je, car tous les tickets pour cette bienheureuse *first night* qui fera époque dans les annales du théâtre de Booth ont été enlevés à la vapeur. Démocrates et républicains sont également en proie à la fièvre, et si l'élection présidentielle n'était pas imminente, je ne serais pas étonné de voir surgir une troisième candidature, spécialement patronnée par le *Phrenological Journal*, l'adversaire des candidats gras !

L

au
for
les
cai
tio
ind
all
der
vea
rele

II

La situation des partis aux Etats-Unis. — Leurs griefs réciproques. — Discours de M. Hewitt à *Chickering Hall*. — Causes de la corruption politique et administrative. — Qu'elles tiennent au mécanisme même des institutions américaines. — Pourquoi une réforme n'est pas encore possible. — Les *planches des plates-formes*. — La question du tarif. — Iniquité particulière du système protecteur aux Etats-Unis. — Le Sud et l'Ouest exploités par le Nord. — La propagande protectionniste. — Cartes et caricatures. — Désaveu du *free trade* par le candidat démocrate. — Comment une réforme du tarif deviendra possible. — Physionomie de New-York. — La circulation dans Broadway. — Les *Elevated railways*.

Montréal, 29 octobre 1880.

Les deux grands partis qui se disputent le pouvoir aux Etats-Unis ne manquent pas de s'accuser des forfaits les plus noirs et de se prêter mutuellement les desseins les plus pervers. Ecoutez les républicains, ils vous diront que les démocrates ont l'intention formelle de répudier la Dette et de multiplier indéfiniment le papier-monnaie, tout en faisant allouer aux anciens propriétaires d'esclaves une indemnité de plusieurs milliards, de réduire de nouveau les nègres en esclavage, au besoin même de relever le drapeau de la Sécession et, en attendant,

de ruiner l'industrie du Nord en inaugurant une politique de libre-échange. Les démocrates protestent naturellement contre ces accusations ; ils déclarent solennellement que le Sud a accepté sans arrière-pensée les faits accomplis et les amendements à la Constitution qui les consacrent, que les démocrates ont à un plus haut degré encore que les républicains l'horreur de la répudiation et du papier-monnaie, qu'ils sont pleins de respect pour l'industrie nationale et qu'ils veulent simplement améliorer le tarif en le rendant plus productif, qu'ils se proposent avant tout de nettoyer à fond les étables d'Augias de l'admistration républicaine par la « réforme du service civil » et de défendre les droits des Etats contre la centralisation et la dictature pour lesquels les républicains ont un goût de plus en plus prononcé. Le lendemain de mon arrivée à New-York, j'assistais dans *Chickering Hall* à une conférence de M. Abram S. Hewitt, un grand manufacturier, démocrate ardent et libre-échangiste tempéré, et je trouvais éloquemment résumées, dans sa péroraison, ces appréhensions vraies ou fausses des amis de la liberté :

« Les hommes qui dirigent les forces du parti républicain et qui lui fournissent le nerf de la guerre ont en vue le retour de Grant au pouvoir et l'établissement, en fait, d'un protectorat militaire sur les ruines du gouvernement libre fondé par Washington et Jefferson. Que les ouvriers américains soient avertis à temps et qu'ils sachent sauvegarder leurs libertés aussi longtemps qu'ils conserveront le droit de suffrage. C'est peut-être la dernière occasion qui est offerte au suffrage libre de montrer sa majesté et sa

puissance. C'est aux institutions libres des Etats-Unis, et non au tarif, que les ouvriers américains sont redevables de leur aisance et de leur bonheur. Lorsque ces institutions seront renversées, les tarifs seront impuissants à les empêcher de tomber dans la servitude sans espérance à laquelle n'ont pu encore se soustraire des millions de leurs frères du vieux monde. L'Allemagne a un gouvernement fort et un tarif élevé. Les souffrances du peuple y sont intenses. La substance de l'industrie y est dévorée par une armée permanente d'un demi-million d'hommes robustes enlevés au travail pour soutenir un « gouvernement fort. » Qu'en résulte-t-il ? C'est que le communisme lève sa tête hideuse pour remédier à des maux dus uniquement à un faux système de gouvernement. En France, le socialisme est évoqué comme un remède à un semblable état de choses. En Russie, le nihilisme avec son faux Evangile social conspire en secret la destruction des institutions existantes en recourant au meurtre et à l'assassinat pour arriver à ses fins. La disette en Irlande et en Angleterre et jusque sur les rives ensoleillées de la Méditerranée nous raconte la douloureuse histoire de l'humanité désolée et outragée partout où le droit de se gouverner lui-même est refusé au peuple. Nous seuls le possédons ; nous seuls nous prospérons. Souffrirons-nous qu'on nous l'enlève sous de faux prétextes ? Ouvriers américains, ne vous laissez pas tromper. Une éternelle vigilance est le prix de la liberté ! »

Ainsi donc, Catilina est aux portes, et la victoire du parti républicain dans l'élection actuelle ouvrira infailliblement aux Etats-Unis l'ère du césarisme. Ces

appréhensions sont-elles sérieuses? Le gouvernement libre fondé par Washington et Jefferson est-il destiné à faire place à un protectorat militaire? Il est évident que les institutions américaines sont terriblement gangrenées par la corruption, et que Washington et Jefferson auraient quelque peine à reconnaître aujourd'hui le libre gouvernement qu'ils ont fondé; mais l'orateur démocrate pousse les choses au noir, et d'ailleurs, il n'est pas du tout démontré que les démocrates aient plus que les républicains le pouvoir et même la volonté sincère de remédier au mal. Ni les uns ni les autres ne s'embarrassent beaucoup des principes. Ce sont des gens pratiques, qui font de la politique comme les manufacturiers font du drap et des cotonnades; les éleveurs, des bœufs, des moutons ou des porcs, en vue des profits qu'ils en peuvent tirer. Le gouvernement, aux yeux des politiciens de profession qui constituent les cadres des deux partis, n'est autre chose qu'une manufacture ou une ferme. Il s'agit de l'exploiter de la manière la plus profitable, et, d'abord, il s'agit de s'en emparer et d'y rester.

Sans doute, dans tous les pays libres la conquête du pouvoir est l'objectif des partis, et nulle part les hommes politiques ne sont insensibles à l'influence, aux honneurs, sans oublier les appointements que la possession du pouvoir procure; mais ils se piquent généralement d'avoir des principes et de servir une cause: ils sont conservateurs ou libéraux, républicains ou monarchistes, cléricaux ou anticléricaux; d'un autre côté, ils se contentent d'habitude de la rétribution et de l'influence naturelle attachées à leur position ou à leurs fonctions; tout au plus font-ils un peu de népotisme.

Aux Etats-Unis, la politique est devenue infiniment plus réaliste, et, chose curieuse! la corruption a eu sa source précisément dans l'excès des précautions qui ont été prises pour sauvegarder les libertés publiques. En vue de préserver le peuple des dangers du rétablissement du despotisme d'un homme ou d'une caste, qu'a-t-on fait? On a conféré à la généralité des citoyens le droit d'élire leurs administrateurs et leurs magistrats, depuis le Président des Etats-Unis jusqu'au coroner et au geôlier de la prison; on a réduit au minimum la durée des fonctions : on les a limitées à un an, deux ans, quatre ans au plus, en vue de placer les mandataires à la discrétion des mandants, les administrateurs sous la main des administrés; enfin, on n'a attaché aux fonctions de toute sorte qu'une rétribution modique, afin d'en écarter les ambitieux et les gens avides d'argent, pour y attirer seulement des hommes simples et modestes, animés du patriotisme le plus pur et mettant l'honneur de servir leur pays bien au-dessus de la richesse. Tout cela était admirable en théorie et avait pu convenir parfaitement aux républiques d'il y a deux mille ans, c'est-à-dire d'une époque où l'industrie et le commerce étaient encore dans l'enfance, et où la grande affaire des citoyens était de s'occuper du gouvernement de la cité; mais, au temps où nous sommes, cette conception d'un gouvernement libre n'est plus, hélas! qu'un décevant anachronisme. Qu'est-il arrivé? C'est que les fonctions publiques constituant une industrie précaire et relativement peu lucrative, aussi longtemps qu'on se contente de la rétribution qui y est attachée, tandis que l'agriculture, l'industrie et le commerce, dans un pays neuf et merveilleusement

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

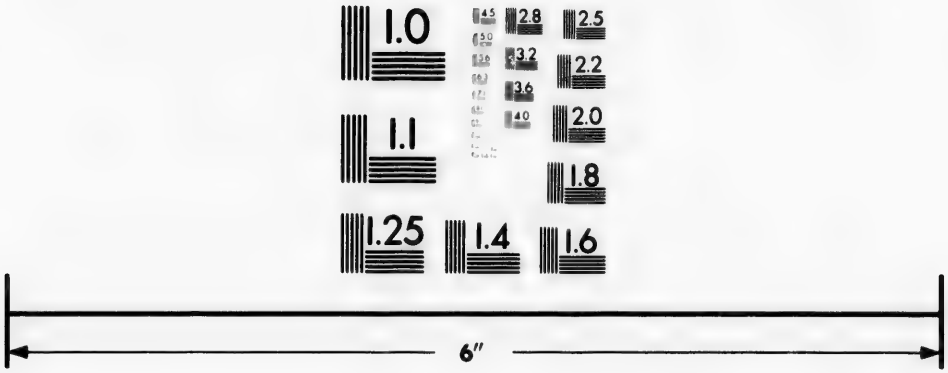

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

doté par la nature, peuvent procurer des bénéfices extraordinaires, la partie la plus intelligente, la plus entreprenante et la plus active de la population s'est portée naturellement vers les emplois qui la conduisaient par le chemin le plus court à l'indépendance et à la fortune. A quoi il faut ajouter que la nécessité de se présenter tous les ans ou tous les deux ans devant le peuple souverain pour le supplier très humblement de renouveler le mandat que l'on tient de son bon plaisir n'est pas de nature à attirer les esprits fiers et les âmes délicates. S. M. le peuple est certainement un personnage des plus respectables; mais on ne saurait se dissimuler que son éducation a été très négligée, qu'il est ignorant et grossier, qu'il a de très mauvaises habitudes et toute sorte de préjugés, ce qui ne l'empêche pas d'être infatué de sa personne et de se croire le plus grand monarque de la terre. Il faut flatter ses préjugés et ses vices, il faut surtout caresser sa vanité colossale et enfantine; il faut, en un mot, faire le métier de courtisan comme on le faisait à Versailles pour obtenir les faveurs du grand roi, et ce métier n'est pas devenu moins répugnant depuis que le souverain est devenu plus grossier. Aux Etats-Unis, ceux-là seulement qui ne parviennent point à se créer une situation indépendante et honorable, les fruits secs et les aventuriers, ont recruté de plus en plus le personnel de la politique et de l'administration. C'était à l'origine un débouché assez étroit et où les profits étaient fort maigres; mais il s'est agrandi, surtout depuis la guerre, grâce à l'énorme appareil fiscal qu'elle a exigé, et il est devenu en même temps plus productif, sous l'influence de l'élargissement progressif des idées et des mœurs

politiques et administratives. Les fonctions publiques sont médiocrement rétribuées, en comparaison des bénéfices que procurent l'industrie et le commerce dans une contrée en voie de rapide développement (1); les appointements du Président des Etats-Unis (50,000 dollars par an) ne dépassent pas les gains d'un *stock broker* de second ordre dans une bonne année comme celle-ci; en revanche, ces fonctions confèrent un pouvoir et une influence considérables. Pourquoi cette influence et ce pouvoir demeureraient-ils improductifs? Voici des gens qui viennent demander au Congrès un exhaussement de tarif ou toute autre concession lucrative, ou bien encore qui réclament auprès d'une législature d'Etat ou d'une corporation municipale une concession de chemin de fer,

(1) Toutefois, depuis la guerre de la Sécession, les appointements ont été considérablement augmentés et dans l'Etat de New-York, par exemple, ils seraient plus que suffisants pour attirer des hommes de premier choix, si les fonctions publiques n'étaient pas la monnaie avec laquelle on rétribue les services politiques. Quelques chiffres empruntés à l'*Evening Post* du 17 novembre 1880, donneront une idée de cette augmentation.

En 1860, le montant total des taxes pour l'Etat, le comté et la ville de New-York n'était que de 8,867,000 dollars. En 1880, il s'élevait à 28,142,992 doll. En 1860, les salaires du *Law Department* de la ville de New-York étaient de . . . . 26,750 doll.

en 1880 . . .	162,120
Les salaires du département des finances en 1860.	110,000
— — — — 1880.	251,000
Les salaires du département législatif en 1860.	23,830
— — — en 1880.	106,450
Commissionnaires de la Santé, 1860	39,250
Département sanitaire 1880	251,540
Cours de justice de la Cité, 1860	88,000
— — — 1880	865,856.50

de tramway, de gaz, pourquoi ceux qui ont le pouvoir d'accorder à ces gens-là les moyens de faire fortune ne se feraient-ils pas payer ce service? Pourquoi auraient-ils la simplicité de donner gratis ce qui a une valeur? Pourquoi un bill ne serait-il pas un article de commerce comme un autre? Sans doute, les membres du Congrès, des législatures, des corporations municipales sont les mandataires du peuple, et ils se feraient scrupule d'être infidèles à leur mandat; mais n'est-il pas juste et raisonnable que tous les services se payent, et si le prix que l'on en reçoit directement est insuffisant, ne serait-ce pas une véritable duperie de s'abstenir d'y ajouter un supplément honnête et nécessaire, — car enfin on est obligé de tenir son rang et d'élever honorablement sa famille, dans l'intérêt même du corps politique ou administratif auquel on appartient? On supplée donc à l'insuffisance de ses appointements en tirant parti des avantages naturels de sa position, et, à mesure que cette pratique intelligente s'est généralisée, on a vu une foule de situations auparavant dédaignées se relever dans l'estime publique et devenir l'objet d'une compétition active. Telle est, par exemple, la place d'agent du Bureau des affaires indiennes.

J'ai assisté, au théâtre de Haverly, à la représentation d'une opérette américaine assez amusante, dont le héros est un Mormon, légitime époux de vingt-quatre femmes. Un agent indien, nommé Joseph Jessup, y joue un rôle important, et voici comment un jeune lieutenant de cavalerie présente au public ce personnage maculé de couleur locale :

Le lieutenant : Voici Joseph Jessup. Il est venu du

Vermont il y a sept ans pour administrer les Arapahoes. Salaire, 1,500 dollars. Il a épargné là-dessus 25,000 dollars la première année.

Le caporal : Le vieux rascal !

Les Indiens : Comment ! comment !

Les soldats (en riant) : Oui ! Comment s'y est-il pris ?

Le lieutenant : Comment ? Mon Dieu ! il est économe, il est honnête, il est modeste, il est frugal, et c'est ainsi qu'il s'est enrichi. (*A part.*) Le coquin !

Et le public de rire.

Ces pratiques administratives sont usitées aussi bien dans un parti que dans un autre, et il ne suffirait pas de remplacer les républicains par des démocrates pour y mettre fin. Un vieux négociant, qui assiste en spectateur à la lutte des partis, me disait même à ce propos : « Je voterai probablement pour Garfield, quoique mes sympathies soient plutôt du côté des démocrates. Mais que voulez-vous ? les républicains sont aux affaires depuis vingt ans, ils ont eu le temps de s'enrichir, ils sont rassasiés, tandis que mes pauvres amis les démocrates ont l'appétit aiguisé par un long jeûne. Ils auront besoin de se refaire, et ça coûtera trop cher. Je voterai pour les républicains par économie. » Ce cancer qui ronge les institutions américaines exigerait, vous le voyez, pour être guéri, autre chose que le remplacement d'un gouvernement républicain par un gouvernement démocrate. Il exigerait un changement radical dans les institutions. Ce changement est possible, et il n'est assurément point incompatible avec la forme républicaine ; mais la question n'est

pas mûre, et les esprits, absorbés par la lutte des partis, convaincus d'ailleurs de l'incomparable supériorité des institutions de la grande république, ne sont pas préparés à une réforme du mécanisme même de ces institutions. Enfin, il en est de la corruption politique et administrative comme des autres maladies : elles emportent les sujets chétifs et malingres, tandis que les gens solidement bâtis s'en ressentent à peine. Après tout, la corruption politique et administrative peut, comme toute chose en ce monde, être évaluée en chiffres : c'est 100 millions, 200 millions, 300 millions de dollars qu'elle coûte chaque année au peuple américain. Eh bien ! ce supplément interlope à son budget fédéral ou local, il est assez riche pour le payer. Peut-être se fait-il un peu tirer l'oreille dans les mauvaises années, et c'est ainsi qu'en 1876 il n'y avait qu'un cri en faveur de la réforme du service civil ; cette année, il n'en est presque plus question, quoique les mêmes abus subsistent. Mais on les ressent moins, et les agriculteurs, les industriels et les négociants, qui ont fait depuis quelque temps des affaires d'or, ont assez de bon sens et d'équité pour ne pas trouver mauvais que les politiciens, de leur côté, s'adjugent leur part dans la prospérité générale. Il est désagréable, à la vérité, de circuler dans des rues mal pavées et d'être obligé de se tenir sur le *crossing*, c'est-à-dire sur le petit sentier dallé qui permet de passer d'un trottoir à un autre, au milieu d'un océan de boue et d'immondices ; il serait à souhaiter que la lumière du gaz ressemblât moins à celle du pétrole non raffiné, et il est fâcheux que la douane tende aux négociants importateurs des pièges qui rappellent les pratiques du fameux Vidocq ;

il est regrettable que les agents du service indien laissent périr de faim et de froid les pauvres diables auxquels le Grand-Père blanc s'est solennellement engagé à fournir la subsistance et l'entretien en échange de leurs terrains de chasse ; mais il y a des omnibus, des cars et des *elevated railways* qui suppléent à l'insuffisance du pavage et de l'éclairage ; la douane ne vexe que les importateurs de produits étrangers, et ces vexations profitent à l'industrie nationale. Quant aux Indiens, ils sont fatalement destinés à disparaître, car il est bien avéré que le contact de la civilisation les tue ; — et, en envisageant la question à un point de vue philosophique, n'est-ce pas faire œuvre d'humanité et de saine philanthropie que d'abréger leur existence et leurs souffrances ?

Si réalistes que soient les partis, ils ne peuvent cependant faire une élection sans se poser en champions de certains grands intérêts auxquels sont attachées la puissance, la dignité et la prospérité de la nation, lesquels intérêts ne manqueraient pas d'être gravement compromis, peut-être même mortellement atteints si le parti opposé obtenait gain de cause. A la dernière élection présidentielle, la réforme du service civil était, pour user du langage technique de nos politiciens, la planche principale de la plate-forme des démocrates ; les républicains, de leur côté, agitaient la chemise sanglante, *the bloody shirt*, en accusant leurs adversaires de ranimer les cendres mal éteintes de la guerre civile ; aujourd'hui, ces vieilles « planches » électorales sont usées, il en faut de neuves. Les démocrates ont mis en avant la dictature ou le protectorat militaire ; mais cette planche, qui

avait été parfaitement adaptée à la candidature de Grant, est moins applicable à celle de Garfield. Les républicains ont eu la main plus heureuse en mettant en avant la question du tarif et en sciant dans l'arbre de la protection la planche maîtresse de leur plate-forme.

Le système protecteur est partout une source abondante d'oppression et d'iniquité ; mais nulle part peut-être ce qu'il a d'inégal et d'onéreux pour ceux qui en payent les frais n'est plus marqué que sur l'immense territoire de l'Union américaine. Dans nos pays d'Europe, où les différentes branches de la production sont concentrées sur un petit espace, et communément voisines, on peut, à la rigueur, se méprendre sur les résultats de la protection et soutenir qu'en protégeant une manufacture on fournit à la ferme du voisinage un débouché dont les avantages compensent pour le fermier et ses ouvriers les charges de la protection : il n'en est pas ainsi aux États-Unis où d'énormes espaces séparent les États dans lesquels sont concentrées les industries protégées de ceux qui supportent sans compensation aucune le fardeau de la protection. Supposons que nous accordions aux producteurs de lin et de suif de la Russie, aux planteurs de coton de l'Égypte et des bords de l'Indus, le droit exclusif de nous approvisionner de ces matières premières nécessaires à notre industrie en établissant des droits différentiels prohibitifs sur les produits similaires de toutes les autres provenances, — supposons par conséquent que nous obligions nos manufacturiers à payer aux Russes, aux Égyptiens et aux Indous un tribut égal à la différence des prix de leur lin, de leur suif, de leur coton pro-

tégés et des mêmes matières sur les marchés de concurrence, nous ferions quelque chose d'analogue à ce qui s'est fait ici au profit des propriétaires de hauts-fourneaux et des manufacturiers des États de l'Est, aux dépens des planteurs et des fermiers des États du Sud et de l'Ouest. Car il faut plus longtemps pour aller de Boston et même de New-York à la Nouvelle-Orléans que pour se rendre de Paris à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et la distance qui sépare les riverains de la Delaware et de l'Hudson de ceux du Haut-Missouri n'est pas sensiblement plus grande que celle qui existe entre les habitants des « bords fleuris qu'arrose la Seine » et ceux des rivages du Nil ou de l'Indus. On peut ajouter qu'il y a entre les Français et les Russes, voire même les Egyptiens et les Indous, plus de sympathies et un plus vif désir de rapprochement qu'entre les gens du Nord et ceux du Sud. On conçoit donc que la question du tarif ait été, bien avant la guerre de la Sécession, la pierre d'achoppement entre le Nord et le Sud. Mais alors le Sud, exploité par le Nord, se dédommageait en exploitant ses nègres, et, par un compromis tacite, on supportait d'un côté la protection, — d'ailleurs encore très atténuée, — à la condition que de l'autre on tolérât l'esclavage. Ce compromis ayant cessé d'être observé et la guerre civile ayant éclaté, les États confédérés s'empressèrent de donner satisfaction au sentiment public en insérant dans leur Constitution un article ainsi conçu : « Aucune subvention ne sera allouée aux dépens du Trésor ; aucun droit ou taxe ne sera prélevé sur les importations des nations étrangères en vue de protéger ou d'encourager aucune branche d'industrie. » Seulement, cet article demeura une lettre morte par

suite du blocus ; et, la guerre finie, le Nord victorieux ne manqua pas d'user de sa victoire en doublant, en triplant, en quintuplant les droits qui étaient auparavant l'objet des incessantes réclamations du Sud. Si l'on calculait le montant du tribut que le renchérissement artificiel du fer, des machines, des outils, des articles manufacturés de toute sorte a imposé au Sud depuis la fin de la guerre de la Sécession jusqu'à présent, on arriverait à un chiffre en comparaison duquel nos 5 milliards d'indemnité de guerre paraîtraient une bagatelle. Un calcul analogue a été fait dernièrement pour les États de l'Ouest, producteurs de céréales, par un économiste, M. Auguste Mongredien. Dans une brochure intitulée *the Western farmer of America*, il établit, en faisant le compte de la multitude des articles protégés qui entrent dans la consommation du fermier de l'Ouest, et de la différence des prix de ces articles aux États-Unis et en Europe, il établit, dis-je, que les gens de l'Ouest payent aux industriels protégés à quelques milliers de kilomètres de distance de chez eux un tribut annuel, — sans compensation, — de 400 millions de dollars, — 340 millions en admettant que la part du Trésor dans ce chiffre soit de 60 millions de dollars, — ou de 1 milliard 700 millions de francs ; en évaluant à la moitié seulement le *black mail* que la protection prélève sur le Sud, on arrive à un total de 2 milliards 1/2 de francs, c'est-à-dire à une somme presque égale à celle des budgets de l'Union et des États particuliers. Comment se fait-il, dira-t-on, que le Sud et l'Ouest supportent patiemment ce tribut qui va presque tout entier dans les poches de leurs associés de l'Est ? Les Sudistes ont essayé de s'en affranchir, ils ont été battus

et ils se résignent à payer l'amende. Quant aux fermiers de l'Ouest, gens rudes et peu ferrés sur les sciences morales et politiques, ils n'ont guère eu jusqu'à présent le loisir de s'occuper de la question et ils ont gagné assez d'argent dans ces dernières années pour supporter sans trop de peine le tribut de la protection. D'ailleurs, ce tribut, ils le payent sans s'en apercevoir, sous la forme d'un renchérissement dont ils ignorent la cause. S'ils étaient obligés de le payer directement, en or ou en *greenbacks* (papier-monnaie élevé depuis la reprise des payements en espèces à la dignité de monnaie de papier, et resté d'un usage général), ils se montreraient sans aucun doute beaucoup plus récalcitrants. Aucun sophisme, si fallacieux qu'il pût être, ne les déterminerait à extraire de leurs poches la grosse somme de 340 millions de dollars pour les beaux yeux des manufacturiers de l'Est; mais leurs affaires vont bien, l'Europe a acheté leurs céréales par millions et millions de boisseaux, et les politiciens de l'Est leur ont affirmé avec le plus beau sang-froid du monde que c'est à cause de la protection. Notons encore que ces gens de l'Ouest sont républicains, tandis que leurs cotributaires du Sud sont démocrates. Ils n'ont eu garde en conséquence d'accepter la « planche » que leur tendaient les démocrates dans leur plate-forme de cette année, savoir que « les droits de douane doivent être établis seulement en vue du revenu public, et non pas en vue de la protection de l'industrie! » Qu'ont fait alors les républicains? Assurés quand même du concours de l'Ouest, — surtout depuis leur victoire dans l'Indiana, — ils ont mis sur le premier plan la question du tarif, afin de ranger décidément de leur côté les

quelques États protectionnistes du Nord où les démocrates leur disputent la majorité : l'État de New-York, le New-Jersey, le Connecticut. Ils ont répandu par centaines de milliers des cartes de toutes couleurs, où sont résumés avec un laconisme saisissant les motifs qui doivent déterminer les ouvriers à voter pour les républicains, partisans de la protection. Voici le texte d'une de ces cartes que j'ai sous les yeux :

Raisons pour lesquelles les ouvriers doivent donner leurs voix à Garfield et à Arthur.

« Si les démocrates l'emportent dans l'élection actuelle, ils s'empresseront de réduire largement, comme ils l'ont promis, les droits d'importation sur tous les articles étrangers, tels que les lainages, les cotonnades, les soieries, la bonneterie, les vêtements confectionnés, les bottes et souliers, les chapeaux, etc.; en conséquence, d'énormes quantités de ces articles seront importées. Les ouvriers qui les fabriquent dans toutes les parties du pays, ou bien seront privés de leur travail, ou bien seront obligés de travailler pour les *salaires réduits à l'excès* que l'on paye en Europe, et la situation favorable dont ils jouissent actuellement sera *abaissée au niveau* de celle des ouvriers d'Europe, tandis que la situation de ceux-ci, sous l'influence d'une augmentation de la demande de leurs produits, *sera naturellemeut améliorée.*

» Les salaires des tailleurs sont, par semaine, en Europe . . . . . 4 à 5 dollars.
Des cordonniers . . . . . 3 à 7.50
Des charpentiers. . . . . 5 à 8.50

Des ébénistes.	5 à 9
Des hommes de peines.	3 à 6

» Et ceux des autres ouvriers en proportion. Donc si vous voulez travailler pour ces salaires de famine, votez pour Hancock et English. D'un autre côté, si les républicains l'emportent dans la présente élection, *ils maintiendront les droits actuels* sur les produits étrangers, et *les salaires demeureront ce qu'ils sont à présent*. C'est pourquoi si vous voulez être assurés que vos salaires demeureront élevés et que vous aurez constamment du travail, votez pour

GARFIELD et ARTHUR ! »

Le revers est imprimé en allemand. En voici une autre plus expressive encore s'il est possible :

« Ouvriers !

» Comparez les salaires que vous recevez le samedi soir avec ceux que l'on paye aux ouvriers d'Europe, et allez voter pour Hancock et le *free trade*, parce que vous êtes un démocrate sans préjugés.

» Votre femme aura plus de bon sens que vous. »

(Suit le tableau des salaires des différentes professions en Belgique, France, Danemark, Allemagne, Italie, Angleterre.)

Et au revers de la carte :

« Mettez-vous ceci dans l'esprit et ne l'oubliez pas :

» La protection républicaine signifie abondance de travail, bons salaires et *poor houses* vides.

» Le *free trade* démocrate signifie ateliers fermés, salaires de famine et *poor houses* pleines. »

Aux « cartes » on a joint des caricatures imitées d'Hogarth. En voici une à deux compartiments. Dans l'un, on représente « les effets de la protection américaine telle qu'elle est garantie par le parti républicain et sa plate-forme. » Un joli cottage; une table avec une nappe propre sur laquelle s'étale un plantureux morceau de *roastbeef;* des pots de bière, des serviettes correctement roulées ; trois enfants confortablement vêtus : un garçon et une fille partant pour l'école ; le troisième, un charmant *baby* dans les bras du père vêtu comme un gentleman ; une cage avec un serin ; la mère joliment coiffée, faisant un nœud à la cravate de son *boy :* elle est dans un état intéressant ; un tapis et un piano ; par la porte ouverte on aperçoit un chemin de fer et une manufacture dont les cheminées fument. Dans l'autre compartiment représentant « les effets d'un tarif pour le revenu seulement, comme il est spécifié dans la plate-forme démocratique », on voit un intérieur dans le style irlandais : la mère décharnée et déguenillée envoie mendier un *boy*, la culotte rapiécée et les pieds nus ; sur la table boiteuse et sans nappe, un morceau de pain dans lequel le père, la figure et le poing contractés, enfonce avec effort son couteau ; un plat contenant six pommes de terre ; une bouilloire vide ; un *baby* grouillant et criant dans la paille de son berceau ; pour tout ornement le portrait de Richard Cobden appendu à la muraille nue ; par la porte ouverte, on voit des ouvriers en grève, un atelier dont les carreaux sont brisés, une cheminée sans son panache de fumée. Entre ce *free*

trade démocratique et la protection républicaine, qui pourrait hésiter ?

Les démocrates ont bien compris toute la gravité du coup qui leur était porté par cette agitation protectionniste de la dernière heure ; mais que pouvaient-ils faire ? Il eût été courageux assurément de maintenir haut et ferme le drapeau du *free trade* et d'opposer aux cartes protectionnistes une addition libre-échangiste de toutes les charges que la protection fait peser sur la masse des travailleurs américains ; mais les démocrates ne sont pas plus que leurs adversaires des hommes à principes, ils ont tout simplement renié dans le New-Jersey protectionniste la cause qu'ils soutiennent dans les États libre-échangistes, en se disant peut-être que ceux-ci ne prendraient point le change. M. Hancock a écrit au général Randolph, ci-devant gouverneur de New-Jersey, une lettre dans laquelle il proteste de toutes ses sympathies pour l'industrie américaine. « Je suis, ajoute-t-il, un trop » bon Américain pour demander l'abandon, dans ses » traits généraux, d'une politique qui a si largement » contribué à élever l'édifice de notre industrie et à » soustraire les Américains à la concurrence du tra- » vail au rabais de l'Europe. » Cependant, ce désaveu du *free trade* venant après la plate-forme libre-échangiste des démocrates a produit peu d'effet, et je ne crois pas qu'il ait augmenté la considération du parti, ni, chose plus importante, ses chances électorales. Maintenant, qu'adviendra-t-il de cette affaire du tarif? J'ai regret de le dire, mais la réforme, même dans les proportions restreintes de la plate-forme démocratique, me paraît indéfiniment ajournée. Si les démocrates arrivaient au pouvoir, — ce qui me paraît

absolument impossible, — ils ne pourraient toucher au tarif sans s'exposer à diviser leur majorité et à préparer le retour triomphal de leurs adversaires. Si les républicains l'emportent, quelle raison pourraient-ils avoir de manquer à leurs promesses et de réaliser une réforme dont ils ne sentent pas la nécessité et pour laquelle ils n'ont aucun goût? Cela ne veut pas dire que la protection soit destinée à s'éterniser aux États-Unis, et il y a apparence même que la réforme du tarif finira par être réclamée, au nom des intérêts actuellement protectionnistes. Les énormes primes que les droits exorbitants établis sur les produits manufacturés d'Europe ont accordées aux industries similaires des États-Unis n'ont pas manqué d'y attirer l'esprit d'entreprise et les capitaux, — parmi lesquels un bon nombre de capitaux anglais ; — les manufactures protégées vont se multipliant de telle façon que le marché intérieur ne pourra bientôt plus leur suffire ; il ne suffit déjà plus à quelques-unes, et dans son discours de Chickering Hall, M. Hewitt se plaignait amèrement de ce que le tarif exclut les produits américains des grands marchés de l'Est. « Il impose des droits sur les matières premières dans tant de cas et sous une forme si désastreuse que nous ne pouvons pas exporter nos produits manufacturés en concurrence avec ceux des autres nations qui obtiennent ces matières premières exemptes de droits. On peut citer comme exemple les cendres de soude, les minerais de cuivre et de fer, les serges et les lastings, le jute et une foule d'autres articles dans lesquels aucun intérêt américain n'est engagé, si ce n'est pour les obtenir en franchise, afin de permettre à ceux qui les emploient de pouvoir fabriquer les pro-

duits dont ils sont les matériaux à un prix assez bas pour que l'exportation en soit possible. » Un jour viendra donc où les industries auxquelles le marché intérieur ne suffira plus réclameront la suppression des droits sur les matières premières; et, comme il n'y a guère de produits qui ne soient les matières premières de quelque industrie, — les étoffes de coton, de laine et de soie, par exemple, ne sont-elles pas les matières premières de l'industrie de la confection? — la discorde se mettra dans le camp d'Agramant. Pour peu alors que l'Ouest voie les vaches maigres succéder aux vaches grasses, pour peu qu'il s'aperçoive qu'il a été dupe, dans cette affaire, de la *smartness* supérieure des Yankees, une réaction s'opérera en faveur de la réforme. Comme toutes les réactions, celle-ci pourrait bien aller à l'extrême et faire craquer encore une fois l'édifice de l'Union. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, ce sera long.

Je n'ai pas attendu le résultat à peu près certain de l'élection présidentielle pour quitter New-York. La physionomie de la cité impériale n'a guère changé depuis quatre ans. Seulement, il règne une animation extraordinaire dans le quartier des affaires. Les capitaux abondent. On peut se procurer de l'argent à 1 1/2 0/0 dans Wall street. La partie inférieure de Broadway, où se trouve concentré le commerce de gros et de demi-gros, est encombrée de caisses et de ballots. En aucun lieu du monde il n'est plus urgent de tendre toutes ses facultés du côté de sa conservation personnelle. Des abîmes de plusieurs mètres de profondeur se creusent tout le long des trottoirs. Des élévateurs y montent les colis dont s'emparent les camionneurs et qu'ils manœuvrent sans souci des

passants. La foule se fraye un chemin dans le conduit étroit et accidenté qu'ils laissent libre; elle s'accumule aux *crossings* en attendant que le torrent des camions, des charrettes et des omnibus laisse un intervalle vide, un éclair! Elle se précipite vers les *cars* et les stations de l'*elevated railway*. Une merveille et une excellente affaire, cet *elevated railway!* Il n'y en avait qu'un tronçon à l'époque du Centennial, il y a maintenant quatre lignes qui traversent New-York dans toute sa longueur, jusqu'à la 155e rue, laquelle 155e rue n'est pas encore tracée. A la hauteur de la centième environ, il surplombe le sol sur de maigres colonnettes de fonte à une hauteur d'une trentaine de mètres, tout en faisant un coude dont le rayon ne dépasse pas sensiblement la hauteur des colonnettes. C'est vertigineux. Horrible mais utile, l'*elevated railway!* Figurez-vous une claire-voie de poutres en fer et en bois sur laquelle sont posés les rails des deux voies de l'*elevated*, à la hauteur d'un premier ou d'un second étage. Dans les rues étroites où le railway s'engage au moyen de courbes à 45 degrés de rayon, la lumière du jour est interceptée et les habitants sont aveuglés et empestés par la fumée que la locomotive ne prend pas la peine de consumer. Il y a des immeubles qui ont perdu la moitié de leur valeur sans que leurs propriétaires aient réussi jusqu'à présent à obtenir la moindre indemnité; en revanche, il y en a d'autres, 3 ou 4 milles plus loin, dont la valeur a doublé ou triplé; cela fait compensation. Mais les tickets ne coûtent que 10 cents et même 5 cents entre sept et neuf heures du matin, cinq et sept heures du soir; l'aménagement est intelligent et simple : on monte par un escalier pour aller dans le haut de la ville, par un autre escalier pour

aller dans le bas, on prend son ticket, on le dépose dans un *box;* le train arrive à toute vapeur, il s'arrête sans le moindre heurt, grâce à un frein perfectionné; les uns sortent, les autres entrent; en quelques secondes c'est fini; le conducteur du wagon, — il y en a trois ou quatre, — ferme la barrière de l'arrière-train; il donne le signal, les stations se succèdent, et en quelques minutes on est chez soi. C'est toute une révolution. Cependant les *elevated* n'ont pas diminué la clientèle des *cars* et des omnibus, et il y a grande apparence que l'*underground*, chemin de fer souterrain actuellement en projet, — ne diminuera pas davantage celle des *elevated*, car l'Américain est l'être le plus circulant de l'univers, et mieux encore que l'Anglais il connaît le prix du temps. Il ne se repose et ne cesse de faire de l'argent que le dimanche, et encore! Les *elevated* fonctionnent le dimanche, et les journaux paraissent le lundi matin. Il y en a même un qui se publie depuis quelque temps le dimanche soir. La circulation à distance seule continue à être interrompue, et, récemment encore, les trains qui partaient pour Montréal le samedi s'arrêtaient en route au coup de minuit. J'attends jusqu'au lundi, et au bout de quatorze heures passées dans un *sleeping-car* confortable du train de nuit, me voici à Montréal.

III

Persistance du sentiment national dans le Canada français. — Changement dans la politique coloniale de l'Angleterre. — Etablissement du *Dominion*. — L'élément français placé sur le pied de l'égalité avec l'élément britannique. — L'anglification. — Ses remèdes. — Nécessité de rattacher financièrement et commercialement le Canada français à la France. — L'élection du président des Etats-Unis à Newport.

Montréal, le 6 novembre 1880.

Pendant ma première visite au Canada en 1876, j'avais été extrêmement frappé, et même, je l'avoue, quelque peu étonné de la vivacité du sentiment français dans cette Alsace-Lorraine transatlantique. Il y a plus d'un siècle que le Canada a été cédé à l'Angleterre; et aussi longtemps que le vieux système colonial est demeuré en honneur chez nos voisins, ils se sont appliqués avec une persistance infatigable à rompre tous les liens qui rattachaient les Canadiens français à la mère patrie, ou, pour me servir d'un barbarisme local, à les « anglifier ». Cette tâche semblait facile. A l'époque de la cession, en 1763, la population française du Canada ne dépassait pas 60,000 âmes; à l'exception du clergé et de quelques familles seigneuriales, toute

la classe dirigeante était retournée en France; les nouveaux maîtres de la colonie avaient même poussé la précaution jusqu'à déporter en Louisiane ou à refouler dans les forêts de l'intérieur les Acadiens de la côte, en vue de mieux assurer la sécurité maritime de leur conquête. Il ne restait guère au Canada que des paysans illettrés et quelques prêtres. Comment ces pauvres gens, privés de toute communication avec la mère patrie, auraient-ils résisté à « l'anglification », surtout si l'on songe que les gouverneurs anglais possédaient un pouvoir absolu, et qu'à leurs yeux c'était un devoir patriotique de l'employer à effacer jusqu'aux dernières traces de l'influence d'une nation que l'Angleterre n'avait pas cessé alors de considérer comme son « éternelle ennemie ». Ils résistèrent cependant. En vain on déporta les plus récalcitrants et on confisqua des territoires entiers en dépossédant les propriétaires, comme on avait fait en Irlande à l'époque d'Elisabeth et de Cromwell; en vain on s'efforça de proscrire l'usage de la langue française, rien n'y fit, et ces tentatives brutales de dénationalisation n'eurent d'autre résultat que de renforcer le sentiment national. En attendant, grâce aux ressources naturelles que leur offrait un territoire vierge dont la plus faible partie était explorée, grâce à la salubrité exceptionnelle d'un climat rude mais tonique, grâce aussi sans doute à une aptitude particulière à « croître et multiplier », les Canadiens français voyaient leur population s'augmenter dans la proportion vraiment fantastique de 1 à 22 en un siècle. Ils n'étaient que 60,000 en 1763; d'après le recensement de 1871, leur nombre s'élevait à 1,100,000 dans le Canada même, et à 2 ou 300,000 émigrés dans les Etats avoisinants de

l'Union américaine. C'est un taux d'accroissement supérieur à celui des Etats-Unis eux-mêmes.

A mesure que l'élément canadien français se développait et devenait plus fort, le gouvernement de la métropole comptait davantage avec lui, et d'un autre coté, sous l'influence victorieuse des doctrines du *free trade*, l'Angleterre abandonnait sa vieille politique d'exploitation et de monopole à l'égard de ses colonies. En 1867, le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse s'entendirent, avec l'assentiment de la métropole, pour former une confédération presque indépendante, à laquelle s'adjoignirent successivement les immenses territoires compris dans le privilège de la Compagnie de la baie d'Hudson, la Colombie britannique et l'île du Prince-Edouard. L'île de Terre-Neuve est demeurée jusqu'à présent seule en dehors de ce « Dominion » dont l'étendue égale à peu de chose près celle de l'Europe, dépasse celle des Etats-Unis et comprend une région de « terre noire » qui est en train de devenir le grenier du monde. Le *Canadian illustrated News* publiait il y a quelques jours une caricature représentant le Gargantua canadien absorbant la plus grosse part du continent de l'Amérique du Nord, à la grande stupéfaction des autres nations. Le jeune et énorme géant, à la physionomie placide et inoffensive, au ventre proéminent, est l'objet de l'examen envieux d'une galerie de Lilliputiens dans laquelle on reconnaît l'Allemand à son casque et à sa longue pipe ; le Français à son képi et à ses passementeries ; le pauvre Turc assis les jambes croisées, à sa béquille. A l'exception du gros mais minuscule John Bull et du Yankee efflanqué, tous sont porteurs d'un arsenal complet, tandis que le Gargantua canadien se contente d'imposer par sa masse bien

nourrie. Il y a encore bien des vides dans ce gros ventre, mais ils se remplissent à vue d'œil ; et qui se serait douté il y a quinze ans que les blés du Manitoba prendraient place sur nos marchés à côté de ceux de l'Ouest américain ?

L'élément franco-canadien figure dans la nouvelle Confédération sur le pied d'une complète égalité avec l'élément britannique. L'article 133 de la Constitution fédérale place absolument au même niveau l'Anglais et le Français ; tous les actes officiels et les débats du Parlement sont publiés dans les deux langues. Les Canadiens français n'ont plus à élever aucun grief politique contre leurs associés, ils n'ont plus à craindre aucune tentative d'absorption violente ou subreptice. Ils possèdent aussi complètement que possible le *self-government* et les « libertés nécessaires ». Ils peuvent donc concourir avec leurs compétiteurs anglais sans aucun désavantage provenant du fait des institutions qui régissent le Dominion du Canada. S'ils ont le dessous dans cette lutte pour l'existence, s'ils finissent par être débordés et absorbés par l'élément britannique, si la langue française disparaît un jour du Canada comme elle a disparu de la Caroline du Sud, comme elle est en train de disparaître de la Louisiane, ce n'est pas aux institutions qu'il faudra s'en prendre, mais aux hommes ; c'est qu'apparemment notre race latine est inférieure aux races de souche germanique.

Voilà la question qui s'impose avant toutes les autres à l'attention des visiteurs d'Europe, et, en particulier, des visiteurs de France au Canada. Ils se trouvent en présence de deux populations d'origine différente, vivant sous le même régime, soumises aux mêmes lois. Se développeront-elles d'une manière parallèle, ou

peut-on reconnaître à des signes visibles que l'une est destinée à dominer et à supplanter l'autre? Si l'on se contentait de juger d'après les apparences, cette question semblerait déjà résolue. Lorsque le voyageur arrive à Montréal après avoir traversé le pont Victoria, une des merveilles du nouveau monde, il est surpris de n'entendre parler que l'anglais. Les colossales affiches illustrées qui tapissent les murailles sont en anglais. En anglais aussi les enseignes des magasins, des institutions de crédit, des Compagnies d'assurances. Qu'il descende à Windsor hotel, à Saint-Lawrence ou à Ottawa hotel, c'est à peine s'il trouvera un garçon qui entende le premier mot de notre langue. Cependant la majorité de la population de Montréal, — 56,000 habitants sur 107,000 d'après le dernier recensement, — est française. A Québec, où la proportion est de 5 sur 6, même phénomène. Partout, sauf dans les quartiers habités par la population la moins aisée, les enseignes sont en anglais. Sur six affiches collées à une muraille, je n'en trouve qu'une seule en français : c'est une demande de 300 travailleurs pour le chemin de fer de Saint-Jean, avec la promesse d'un salaire de 80 cents (un peu plus de 4 fr.) par jour «pour les bons hommes». A l'hôtel Saint-Louis, le seul qui s'élève au-dessus du rang d'auberge, — encore n'est-ce pas sans effort, — le français est aussi inconnu que le chinois. Mes compagnons franco-canadiens sont obligés de parler anglais aux gens de service. A ce propos, je ferai remarquer que les Français d'Amérique ont pour l'étude des langues étrangères des dispositions et une facilité que leurs compatriotes de la mère patrie pourraient à bon droit leur envier. Il n'y a pas un Canadien français ayant reçu quelque éducation qui ne parle

correctement l'anglais, tandis, au contraire, qu'on ne rencontre pas un Canadien anglais sur cent, dans la classe moyenne ou supérieure, qui sache traduire d'une manière tolérable sa pensée en français. J'ai eu l'honneur d'être invité avec la plus aimable cordialité aux réceptions de la société anglaise de Montréal, et, notamment à une soirée où se trouvait réunie l'élite du monde universitaire, — l'Université de Mac-Gill à Montréal occupe un des premiers rangs parmi les établissements d'instruction supérieure de l'Amérique du Nord. — Pas une seule conversation, pas la moindre « flirtation » en français. Le rédacteur d'une feuille anglaise de Montréal faisait, en ma faveur, exception à la règle, tout en me priant d'excuser les incorrections de son langage. « — J'ai appris, me disait-il, le français au collège, mais je n'ai jamais eu l'occasion de m'en servir. » Notez que cette observation très sincère et sans affectation aucune m'était faite dans la province de Québec qui ne compte pas moins de 930,000 habitants de langue française, sur 1,191,000. Je m'efforçais, sans y réussir, de trouver le mot de cette énigme irritante. Est-ce un parti pris d'exclure le français des affaires, et même des relations sociales? La société anglaise s'est-elle liguée pour remplacer par une interdiction tacite la prohibition officielle à laquelle le gouvernement britannique avait eu recours, avec si peu de succès, dans la première période de la conquête? Je me rappelais à cette occasion une tirade de haute gallophobie, citée par M. de Lamothe dans son intéressant voyage au Canada et à la rivière rouge du Nord.

« Le Français, disait l'auteur, M. Philips Thompson,

doit succomber à la longue devant l'Anglo-Saxon. Il ne doit pas lui être permis plus longtemps de mettre des bâtons dans les roues de notre progrès et d'entraver l'acomplissement de notre glorieuse destinée ! Libre aux politiciens de faire sonner aussi haut qu'il leur plaira leur intention de respecter les lois, la langue et les institutions des Canadiens français, même quand nous aurons obtenu la représentation proportionnelle du nombre; mais la moindre connaissance de l'histoire et de la nature de l'homme suffit pour prédire qu'aussitôt parvenus au pouvoir, nous proscrirons leur langue, abrogerons leurs lois et modifierons leurs institutions... Un devoir de justice envers nous-mêmes et envers notre postérité exige que nous transmettions intacte à celle-ci tout le territoire qu'embrasse aujourd'hui l'Amérique anglaise du Nord. On ne saurait permettre au Bas-Canada de se retirer de l'Union ni, demeurant dans cette Union, d'y exercer une part abusive d'influence. Progressivement, — lentement peut-être au début, — il doit être « anglifié ». Sa richesse et sa prospérité s'en accroîtront, ses ressources se développeront, son peuple s'instruira. Dans cinquante ans d'ici, la langue française sera aussi déplacée dans notre Parlement que l'erse et le gaélique dans celui de la Grande-Bretagne. »

Je me rappelais aussi que le duc d'Edimbourg avait scandalisé la colonie britannique de Québec en adressant la parole en français à une jeune miss, laquelle s'était excusée de ne pouvoir lui répondre dans une langue qui lui était étrangère : — « Je ne comprends pas, avait dit le duc, qu'une dame canadienne ne sache pas le français. » Mais j'ai pu me convaincre

que cette ignorance qui paraissait si surprenante au prince anglais n'est pas le moins du monde voulue ; qu'elle tient simplement à la composition de la société riche du Canada. Cette société qui occupe naturellement le haut du pavé en l'absence d'une aristocratie nobiliaire, se recrute presque exclusivement dans l'état-major de la banque, du commerce et de l'industrie ; l'élément français, ne figurant que pour un appoint insignifiant dans cet état-major, est bien obligé de parler la langue de la majorité.

Mais n'en faut-il pas conclure que les Canadiens français sont décidément inférieurs à leurs associés politiques sur le terrain des affaires; qu'ils sont moins capables de concevoir, de diriger et d'administrer les grandes entreprises, et, par conséquent, destinés, comme le leur prédisait M. Philips Thompson, à subir tôt ou tard la loi du plus intelligent et du plus fort? Il me répugnait, je l'avoue, d'accepter cette conclusion. Je pouvais comparer les hommes, et les Canadiens français ne me paraissaient aucunement inférieurs à leurs rivaux plus favorisés de la fortune. Pourquoi donc, encore une fois, l'élément anglais prenait-il le dessus ?

Un Canadien français, économiste sans le savoir, — car l'économie politique n'est enseignée, hélas ! ni en français ni en anglais, — m'a donné enfin le mot de l'énigme.

« Vous vous étonnez, me dit-il, de voir la couche supérieure de notre société, ce qu'on appelle chez vous la classe dirigeante, composée presque uniquement de l'élément anglais; vous vous demandez pourquoi les Canadiens français sont à peu près

absents du monde des affaires, tandis qu'ils encombrent les professions libérales, pourquoi nous avons tant de politiciens, d'avocats, de journalistes, de notaires, et si peu de banquiers, d'industriels, d'ingénieurs et de négociants, pourquoi notre commerce du bois, notre navigation à vapeur, nos chemins de fer sont entre des mains anglaises ; mais c'est le contraire qui serait surprenant. Dans tous les pays neufs où les richesses naturelles abondent, mais où le capital est rare, il occupe, plus encore que dans les vieux pays où il a pu s'accumuler de longue main, une situation prépondérante. Or, le capital qui a créé nos institutions de crédit et nos grandes entreprises de tous genres, d'où nous vient-il? Il nous vient d'Angleterre. On n'évalue pas à moins de 500 millions de dollars, — plus de 2 milliards 500 millions de francs, — le capital anglais investi au Canada, et c'est une marée fécondante qui va grossissant chaque année. Les capitaux ne viennent pas seuls, ils amènent avec eux le personnel capable de les mettre en œuvre : ingénieurs, directeurs, administrateurs, comptables, pour la plupart jeunes, énergiques, entreprenants, ayant à la fois la capacité et la volonté qui commandent à la fortune. A son tour, ce personnel dirigeant entraîne à sa suite une foule d'hommes actifs et laborieux appartenant aux rangs inférieurs, qui sont comme les sous-officiers de cette armée industrielle. Il nous arrive chaque année en moyenne 15 ou 20,000 émigrants, presque tous anglais ou irlandais. Cette émigration de capitaux et d'hommes industrieux de l'Angleterre va naturellement enrichir et grossir l'élément anglais. Voilà pourquoi vous ne voyez partout, dans les régions moyennes et supérieures du monde des affaires,

que des enseignes anglaises et des physionomies britanniques.

» Comment pourrions-nous lutter contre ce torrent ? Il nous faudrait pouvoir opposer les capitaux et les émigrants français aux capitaux et aux émigrants anglais. Or, pendant tout un siècle nos relations avec la mère patrie ont été interrompues, et il faut du temps pour renouer ces liens brisés. Jusqu'à ces dernières années, la France a ignoré l'existence du Canada français; elle ne nous a pas envoyé un écu, et, en fait d'émigrants, nous n'avons reçu que quelques centaines de réfugiés de la Commune. Rappelez-vous la fable du géant Antée, fils de la Terre, luttant avec Hercule. Aussi longtemps que les pieds du géant touchaient le sol, il sentait ses forces se renouveler. Nos compatriotes anglais n'ont pas cessé de s'appuyer sur la mère patrie et de puiser à son contact des forces grandissantes. Nous, nous luttons les pieds en l'air. Supposez que la situation inverse se soit produite; supposez que la France ait joué au Canada le rôle de l'Angleterre; supposez que nous ayons reçu de notre mère patrie un capital de 2 milliards 1/2 avec 2 ou 300,000 émigrants pris dans l'élite entreprenante et industrieuse de la population, tandis que nos compatriotes anglais n'auraient obtenu ni un homme ni un écu de l'Angleterre, croyez-vous que nos positions respectives ne se trouveraient pas changées? N'y aurait-il pas moins d'enseignes anglaises à Montréal et à Québec, et les *petits-crevés* de la nouvelle génération, — cet âge est sans pitié! — qui ne nous comprennent pas ou affectent de ne pas nous comprendre quand nous leur parlons notre langue, ne viendraient-ils pas nous demander, dans le français le plus pur, des

places dans nos magasins et dans nos comptoirs ?

» On n'en a pas moins cru longtemps, — et peut-être l'avons-nous cru nous-mêmes, — que nous n'étions propres qu'à faire des politiciens, des prêtres, des avocats, des notaires, des laboureurs et des bûcherons, et que nous devions nous résigner à subir la prépondérance financière, industrielle et commerciale de nos associés anglais. Cependant l'idée nous est revenue que nous avions, nous aussi, une mère patrie, et qu'il ne nous était plus défendu d'aller frapper à sa porte. Il y a vingt ans, un de nos compatriotes, M. Barthe, publiait un livre intitulé *le Canada reconquis par la France*, et ce livre recevait un accueil sympathique, quoique l'idée en parût singulière, et, pour tout dire, parfaitement utopique. Mais, peu à peu, l'utopie a pris corps ; il nous est venu des Français de France qui se sont demandé, à l'aspect de ce vaste et fertile territoire que la France avait possédé et où son nom n'avait pas cessé de faire battre les cœurs, pourquoi elle n'y recouvrerait pas sa place et son influence. Ce n'est point d'une conquête à main armée et d'une réunion politique qu'il s'agit. Les conquêtes à main armée sont, n'en déplaise aux grands hommes de votre vieux continent, un simple anachronisme, car elles coûtent aujourd'hui plus qu'elles ne rapportent. Quant à une réunion politique, nous sommes, en fait, devenus presque indépendants de l'Angleterre, ce n'est pas pour devenir dépendants de la France. Non ! il s'agit d'une conquête pacifique et économique, la seule qui soit en harmonie avec le progrès moderne. Il s'agit d'établir entre la France et la population française du Canada des rapports financiers et commerciaux analogues à ceux qui existent entre l'Angleterre et la popu-

lation canadienne d'origine britannique, et de nous mettre ainsi en position de concourir avec elle sur le terrain des affaires, tout en ouvrant un débouché nouveau aux capitaux, à la population et à l'industrie de la métropole. Voilà ce qu'il faut entendre par le « Canada reconquis par la France. » Eh bien ! en dépit des sceptiques de la France et du Canada, cette idée a germé comme toute idée féconde, et elle commence à porter des fruits. Un homme d'Etat qui occuperait certainement en Europe le premier rang que tous les partis lui accordent au Canada, M. Chapleau, a eu le courage de s'engager hardiment dans la voie nouvelle que lui indiquait le sentiment public. Il a négocié un emprunt en France, quoiqu'on lui offrît de l'argent à un demi pour cent de moins sur la place de Londres où l'on connaît nos ressources et notre honnêteté scrupuleuse; mais l'acquisition du marché de Paris valait bien un demi pour cent. La route est maintenant ouverte ; voici venir déjà le *Crédit foncier franco-canadien*, une société pour la fabrication du sucre de betteraves, une autre Société pour l'exploitation de nos gisements de phosphates. Les délégués que les capitalistes et les industriels français nous envoient pour étudier le terrain sont accueillis à bras ouverts; ils ne s'attendaient pas à l'explosion de sympathies qui les salue, ils s'étonnent de voir les partis politiques conclure une trêve pour applaudir à leur venue, et le clergé lui- même prêter les mains à un rapprochement entre le Canada catholique et une métropole d'où l'on expulse les corporations religieuses. C'est que tout le monde comprend qu'il s'agit ici de l'avenir de notre race. Si nous parvenons à renouer les liens qui nous attachaient à la métropole et à créer un courant de

capitaux et de forces vives entre la France et le Canada, c'est le salut ! Nous ne croîtrons plus seulement en nombre, nous croîtrons en richesse et en influence, nous nous élèverons au niveau de nos concurrents de souche britannique, ils apprendront notre langue, et l'occasion ne leur manquera plus de s'en servir. Si, au contraire, cette tentative échoue, si nous continuons à être abandonnés à nous-mêmes, « les pieds en l'air », en présence de concurrents dont les forces sont incessamment renouvelées et grossies par un afflux de capitaux, de science et de « *skilled labor* » de la métropole, c'en sera fait, nous succomberons. La prédiction de M. Philips Thompson s'accomplira : avant un siècle, la langue française ne sera plus parlée que par des laboureurs et des bûcherons, et la nationalité française sera extirpée de ce vaste continent découvert par la France. Ce que n'ont pu faire les armes victorieuses de l'Angleterre dans les plaines d'Abraham, les prohibitions de son vieux régime colonial et le despotisme de ses gouverneurs, la prépondérance du capital et de l'émigration britanniques l'accomplira. Nous y passerons, nous serons « anglifiés ». La France, de son côté, aura perdu à jamais l'occasion de reprendre pied dans le nouveau monde, et il sera bien démontré que nous appartenons décidément à une race inférieure, incapable de soutenir le *Struggle for life* avec les races supérieures de souche germanique.

» Ce sont là, sans doute, des raisons de sentiment et, par conséquent, peu propres à influer sur l'esprit des capitalistes et des hommes d'affaires. Mais nous avons quelque chose de plus positif à leur offrir. Nous avons un marché où le capital peut, à sécurité égale, se placer en moyenne à 2 0/0 plus haut que sur le mar-

ché français. Notre province de Québec est presque aussi étendue que la France, et c'est tout au plus si la vingtième partie en est peuplée et exploitée. Nos richesses végétales et minérales sont à peine effleurées. Quant à notre climat, on ne saurait dire qu'il soit défavorable à la propagation de notre race ; nulle part et en aucun temps elle ne s'est multipliée avec autant de conscience et d'activité. A quoi on peut ajouter qu'elle ne s'est point abâtardie et que la taille n'a pas baissé au Canada. Vous avez pu voir quelques spécimens de nos campagnards et de nos bûcherons ; il ne le cèdent en rien aux hommes du Kentucky. Nos lois sont les vôtres ; nous avons remplacé la coutume de Paris par le Code Napoléon, et nous nous piquons même de l'avoir amélioré. Au surplus, voyez vous-même, parcourez le pays, étudiez notre situation financière et nos ressources, et vous vous convaincrez que le Canada vaut la peine d'être reconquis par la France. »

J'ai suivi le conseil de ce Canadien économiste et patriote, et je viens de parcourir de nouveau la vallée du Saint-Laurent en poussant une pointe dans les *townships* de l'Est, où les défrichements continuent à entamer la forêt vierge. Le 2 novembre, jour de l'élection présidentielle chez nos voisins des Etats-Unis, j'étais à deux pas de Newport, sur le joli lac de Memphremagog dans le Vermont. Nous avons cédé, mes compagnons et moi, à la tentation d'assister au *poll* d'où allait sortir le successeur de M. Hayes, et grâce à l'aimable hospitalité de l'administration du *South Eastern railway* qui avait mis un train spécial à notre disposition, nous avons pu nous passer cette fantaisie de la manière la plus confortable. Mais était-ce bien

la peine? Aussitôt arrivés à la station de Newport, nous nous faisons conduire au City Hall. Nous montons au second étage sans rencontrer une âme. Au fond d'une salle nue et mansardée où sont remisés pendant l'hiver les bancs du Jardin public, nous apercevons une petite table recouverte d'un tapis de calicot bleu, autour de laquelle sont assis quatre gentlemen coiffés de chapeaux mous. L'un de ces gentlemen est le connétable; il préside au scrutin en compagnie de son assesseur ou de son secrétaire; les deux autres sont des délégués commis par le parti démocrate et le parti républicain pour examiner si les choses se passent régulièrement. L'urne électorale est une boîte oblongue dont les parois latérales sont en verre. On va chercher son bulletin dans un coin de la salle, où les tickets des partis concurrents sont déposés économiquement et fraternellement dans la même boîte. Le ticket démocrate porte cette devise : *Hancock and the Union*, surmontant le drapeau de l'Union, et plus bas les noms des cinq électeurs que le petit Etat du Vermont a le droit de déléguer pour élire le Président et le vice-Président des Etats-Unis. Le « National republican ticket » est décoré des portraits de Garfield et Arthur; enfin les « greenbackers » ont lancé, eux aussi, dans la circulation un « Vermont Greenback-Labor électoral ticket ». On plie son ticket en quatre et on va le déposer dans la boîte. A cinq heures, le scrutin est fermé. Le connétable ouvre la boîte, son assesseur compte les bulletins : il y a 343 Garfield, 104 Hancock et 3 greenbackers. L'assistant démocrate a la mine longue; quatre ou cinq citoyens formant la totalité du public se livrent à des commentaires sur le résultat du vote. Deux jeunes *toutous* en gaieté nous

font la conduite jusqu'au bas de l'escalier. Le soir, à neuf heures, nous rentrons à Windsor hotel. Le télégraphe fonctionne sans relâche dans la vaste salle des Pas-Perdus du rez-de-chaussée. Les résultats arrivent de minute en minute. L'excitation est extrême. Le sentiment du public canadien est en faveur des démocrates. Le bruit court un moment que l'Indiana est revenu au ticket démocratique. Grande joie, mais fausse joie. La ville de New-York n'a donné que 35,000 voix de majorité à Hancock. Il en faudrait le double pour balancer la majorité républicaine du reste de l'Etat. Les 35 voix de l'Etat-Empire assurent la victoire au ticket républicain. Garfield est élu. Allons nous coucher !

Le soir, à
l. Le télé-
e salle des
ts arrivent
xtrême. Le
r des démo-
ndiana est
joie, mais
donné que
faudrait le
blicaine du
ire assurent
eld est élu.

IV

Le *Dominion*. — Sa constitution. — Sa quasi-indépendance. — Les partis. — Les conservateurs et les libéraux. — Ce qui les divise. — Les élections. — Précautions contre la corruption électorale. — L'intervention du clergé. — L'enquête sur l'élection de Berthier. — Pourquoi les Canadiens français montrent un goût excessif pour les fonctions publiques.

Montréal, le 15 novembre 1880.

Le *Dominion* ou la Puissance du Canada qui occupe avec les Etats-Unis le vaste continent de l'Amérique du Nord n'est plus guère que nominalement une possession britannique. En fait, c'est une fédération indépendante, et il n'est pas douteux qu'elle finira quelque jour par s'émanciper à l'amiable de la tutelle de la mère patrie. Mais elle n'est pas pressée, et elle a raison, car elle jouit dès à présent de tous les avantages de l'indépendance sans en avoir les charges. L'Angleterre se réserve seulement la nomination du gouverneur général et du commandant des forces militaires. Le gouverneur général est ordinairement un parfait gentleman qui joue avec une correction irréprochable le rôle d'un Président constitutionnel : c'était hier le populaire lord Dufferin, c'est aujourd'hui

l'aimable et intelligent marquis de Lorne. Ses appointements s'élèvent à 50,000 piastres (1) par an; c'est, en Amérique, le prix d'un président. Ajoutons que sa nomination se fait sans aucuns frais directs ou indirects, tandis que l'élection d'un Président des Etats-Unis coûte bien tous les quatre ans une dizaine de millions de dollars aux deux partis en compétition, sans parler de la perte bien autrement considérable que la crise de l'élection présidentielle cause au monde des affaires. L'Angleterre se réserve aussi, à la vérité, le droit de *veto* sur toutes les mesures votées par le Parlement fédéral; mais c'est un droit dont elle ne se sert pour ainsi dire jamais. Elle n'en a usé, m'assure-t-on, qu'une seule fois, lorsque le Parlement eut la ladrerie de réduire à 25,000 piastres les appointements du gouverneur général. En revanche, elle a laissé s'établir sans y faire la moindre opposition, dans une colonie dont l'acquisition lui a coûté passablement de sang et d'argent, un régime douanier ultra-protecteur qui frappe les produits anglais à l'égal des produits étrangers. Les charges de la tutelle britannique sont donc nulles pour le Canada, tandis que cette tutelle lui procure la double économie d'un ministère des affaires étrangères et d'un ministère de la marine. C'est l'Angleterre qui se charge gratis de la représentation et de la protection des intérêts canadiens à l'étranger, en lui épargnant ainsi la nécessité d'entretenir un personnel luxueux de bureaucrates, de ministres plénipotentiaires et de consuls; c'est elle aussi qui se charge, toujours gratis,

(1) La piastre canadienne équivaut au dollar américain, soit à environ 5 fr 35 cent.

de la protection maritime du Dominion; elle poussait même la générosité jusqu'à pourvoir, sans rétribution aucune, à la défense des frontières de terre, elle construisait et entretenait des fortifications et maintenait une garnison à Québec; mais les économistes de l'Ecole de Manchester ont fini par s'insurger contre cet excès de libéralité : la garnison de Québec a été retirée; l'Angleterre n'a plus qu'un seul régiment à Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, et elle a signifié au Dominion qu'il eût désormais à pourvoir lui-même aux soins de sa défense terrestre. Le Dominion, c'est une justice à lui rendre, ne s'est point hâté de faire cette grosse dépense; il n'a pas d'armée permanente et se contente d'une milice de volontaires dont le chiffre s'élève à 45,000 hommes environ. Mais qu'adviendrait-il dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis ou toute autre puissance? Quelles seraient, dans ce cas, la situation et l'attitude du Dominion? Prendrait-il part à la lutte, ou se déclarerait-il neutre? C'est là une question passablement délicate, et qui ne s'est pas posée seulement au Canada, elle a été agitée aussi en Australie et au cap de Bonne-Espérance. Faut-il le dire? C'est du côté de la neutralité que penchent de préférence les utilitaires des colonies, et la raison qu'ils donnent à l'appui n'est point dépourvue de valeur. — Nous ne sommes pas représentés, disent-ils, dans le Parlement impérial. Pourquoi serions-nous obligés de supporter les maux et de payer notre part des frais des guerres qu'il plairait à la métropole d'engager sans nous consulter, sans nous demander notre avis et notre vote? Serait-ce équitable, et notre neutralité ne débarrasserait-elle pas d'ailleurs la métropole du soin coûteux de notre défense? — Seule-

ment, il reste à savoir si, la guerre venant à éclater entre les Etats-Unis et l'Angleterre, la neutralité du Canada serait respectée par ses terribles voisins. Cette éventualité redoutable s'éloigne heureusement de plus en plus; mais, comme toutes les questions qu'on s'abstient d'éclaircir et de régler d'avance, celle-ci pourrait bien recevoir, le cas échéant, la pire des solutions.

En attendant, le Dominion possède, sous la tutelle nominale de l'Angleterre, un régime politique à bien des égards supérieur à celui de la grande république. La Constitution de la fédération canadienne est empruntée en partie à l'Angleterre, en partie aux Etats-Unis. Il y a d'abord un gouvernement fédéral dont le siège est à Ottawa, et qui se compose du gouverneur général nommé par la reine, assisté de 13 ministres, d'un Sénat de 77 membres nommés à vie par le gouverneur en conseil, et d'une Chambre des communes composée de 206 députés élus au scrutin secret, tous les cinq ans, par les électeurs des sept provinces confédérées, en proportion de leur population. Pour être sénateur, il faut posséder une propriété foncière valant au moins 4,000 piastres. Quant aux conditions de l'électorat, elles varient selon les provinces. Pour être électeur dans les provinces d'Ontario et de Québec, par exemple, il faut être principal locataire ou tenancier de propriétés valant à la ville 300 piastres, et dans les campagnes 200 piastres, ou d'un revenu de 30 piastres à la ville et de 20 piastres à la campagne. A la différence des Etats-Unis, où le Président choisit ses ministres en dehors du Congrès et n'est pas tenu de les congédier au gré de la majorité, le gouvernement du Dominion est strictement parlementaire.

Le gouverneur général choisit pour premier ministre l'homme qui lui est désigné par l'opinion de la majorité, et « le Premier », comme on le nomme, prend les membres de son cabinet dans l'état-major du parti. Les gouvernements des provinces ne sont que la reproduction, sur une petite échelle, du gouvernement fédéral. Elles ont un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans par le gouverneur général en son conseil; un Sénat, sous la dénomination de Conseil législatif, dont les membres sont nommés à vie, et une Assemblée législative éligible tous les quatre ans. Les provinces d'Ontario et de Manitoba seules ont cru devoir faire l'économie d'un Conseil législatif. La province de Québec possède un ministère composé de 7 membres, un Conseil législatif de 24, et une Assemblée législative de 65. Les membres du corps judiciaire sont nommés par l'un ou l'autre gouvernement, et non pas élus comme aux Etats-Unis. Dans les chambres fédérales et dans la législature de la province de Québec, les débats peuvent avoir lieu indifféremment en français et en anglais; mais tout les documents officiels doivent être publiés dans les deux langues. Cette *machinery* gouvernementale est bien quelque peu compliquée; elle est, de plus, passablement lourde, car tout le personnel gouvernant ou légiférant de la fédération et des provinces est rétribué, — ce qui vaut mieux après tout et coûte moins cher que de l'obliger à se rétribuer lui-même; — mais il convient de remarquer que les Canadiens dépensent beaucoup moins pour la caserne que pour l'école; le budget de la milice n'a pas dépassé 700,200 piastres (3,500,000 fr.) dans l'exercice de 1879-80, et le gouvernement propose de le réduire à 680,200 piastres pour l'exercice prochain. Un budget

de la guerre diminué ! On ne voit ces choses-là qu'au Canada. La dette de la fédération et des provinces a été contractée tout entière pour la construction d'un réseau de voies de communications perfectionnées, canaux et chemins de fer, qui peut soutenir, toute proportion gardée, la comparaison avec celui des Etats-Unis. Les finances du Dominion avaient subi toutefois dans ces dernières années l'influence de la crise. Les recettes provenant presque exclusivement des douanes, des licences pour les boissons et de la vente des terres publiques, avaient baissé ; heureusement, la crise est passée, et les déficits ont de nouveau fait place aux excédents de recettes. Notez que le Canada est un des pays les moins taxés de la terre et que les facultés contributives de la population y sont à peine effleurées. Ce serait une terre bénie pour les financiers experts dans l'art de plumer la poule sans la faire crier ; mais quand on n'a point d'armée à payer, point d'emprunts de guerre à servir et à rembourser, on n'a pas besoin d'un gros budget et on peut se passer de plumer la poule. A bien des égards, la fédération canadienne se trouve dans une situation analogue à celle des Etats-Unis avant la guerre de la Sécession, et Dieu merci ! aucune des questions qui s'agitent entre les partis n'est de nature à provoquer d'autres luttes que celles de la presse et de la tribune.

Comme tous les pays constitutionnels et parlementaires, le Canada a l'avantage de posséder des partis politiques. Il y a un parti conservateur et un parti libéral. Il y a aussi dans la province de Québec un « parti programmiste » qui essaye, sans grand succès, d'y acclimater les doctrines du *Syllabus*. Mais les ra-

dicaux, les socialistes, les communistes et autres collectivistes sont encore à naître, et, malgré des efforts consciencieux, il m'a été jusqu'à présent impossible de saisir la différence qui sépare les deux partis dominants. Je n'ai pas rencontré un libéral qui ne se dise conservateur, et, de plus, bon catholique, pas un conservateur qui ne se dise libéral. Comment se fait-il que des hommes si parfaitement d'accord sur les principes soient partagés en deux camps et se disputent avec acharnement le terrain électoral, en s'accusant mutuellement des forfaits les plus noirs? J'ai trouvé l'explication de ce phénomène singulier dans un livre qui semble, au premier abord, n'avoir rien de commun avec l'histoire politique du Canada, je veux parler du *Livre du Compagnonnage* de M. Agricol Perdiguier. L'auteur raconte que les deux grandes Sociétés des *Enfants de maître Jacques* et des *Enfants de Salomon*, qui se disputaient jadis le marché du travail, avaient coutume de s'accuser réciproquement du meurtre d'Hiram, l'architecte du temple de Jérusalem, et qu'elles se livraient depuis les temps les plus reculés à une lutte acharnée pour venger la mort de ce malheureux architecte. Les vainqueurs demeurés maîtres du marché ne manquaient pas d'en exclure leurs adversaires, car il leur répugnait naturellement de travailler côte à côte avec les descendants des meurtriers d'Hiram. En réalité, l'objectif des partis politiques, au Canada aussi bien qu'aux Etats-Unis et peut-être ailleurs, c'est la possession du marché, c'est-à-dire des places, des influences, des bénéfices directs ou indirects, moraux ou immoraux que procure la gestion des affaires publiques. Mais cet objectif manque un peu de noblesse, et voilà pourquoi on

s'accuse mutuellement du meurtre d'Hiram. Au Canada, et en particulier dans la province de Québec, les luttes politiques ont une vivacité extraordinaire. Les candidats des deux partis et leurs amis s'en vont le dimanche dans les paroisses, et, au sortir de la messe, ils engagent sur le préau de l'église une polémique électorale en présence des « habitants » (le paysan canadien s'appelle l'habitant), ce qui ne les dispense pas toutefois des visites personnelles aux électeurs. Chaque élection coûte en moyenne 4 ou 5,000 piastres (de 20 à 25,000 fr.), quoique les lois contre la corruption électorale soient extrêmement minutieuses et sévères. Il suffit d'un verre de bière offert à un électeur altéré pour faire contester une élection, et c'est une grosse affaire qu'une contestation électorale. Elle coûte aussi cher qu'une élection, et les frais sont à la charge de la partie perdante. Cependant la loi a beau serrer les mailles de son filet, l'intimidation et la corruption réussissent toujours à les traverser ou à passer à côté. Il est défendu d'offrir à boire à un électeur, soit! mais il n'est pas défendu de lui vendre du bétail, de l'avoine ou du foin; et qui pourrait savoir si on en a reçu le prix? Il est interdit aux membres du clergé d'exercer une influence indue sur les élections; mais comment délimiter ce qui est permis à un curé de paroisse à titre de citoyen, et ce qui lui est interdit à titre de prêtre? Il ne peut combattre ou recommander un candidat en chaire ou dans le confessionnal; mais le secret du confessionnal est sacré, et n'est-ce pas le premier devoir d'un pasteur d'âmes d'empêcher les loups d'entrer dans la bergerie, et de mettre ses brebis en garde contre les embûches des renards? D'ailleurs, les gros poissons passent toujours

à travers les filets, et le clergé est ici un très gros poisson. Vienne enfin une contestation électorale, comment démêlera-t-on la vérité au milieu des réticences, des restrictions et des absences de mémoire? Il y a telle de ces contestations, — celle de l'élection de Berthier en 1878 notamment, — qui renferme des trésors de rouerie normande. On interroge, par exemple, le candidat élu sur le concours notoire que le clergé lui a prêté :

D. N'était-il pas notoire, pendant votre élection, que presque tous les membres du clergé du district électoral vous étaient favorables ou étaient favorables au parti politique dont vous étiez le candidat, c'est-à-dire au parti conservateur?

R. Quelques-uns de ces messieurs; l'opinion était partagée.

D. Quels sont ceux qui étaient contre et quels sont ceux qui étaient pour?

R. Je ne puis pas dire.

D. Combien y en avait-il pour et combien y en avait-il contre?

R. Je ne sais pas.

D. Comment alors avez-vous pu savoir que l'opinion était partagée parmi ces messieurs?

R. Par ce qu'on en disait.

D. Qui vous en a parlé?

R. Des amis politiques et des adversaires politiques.

D. Vous rappelez-vous *de* quelques-uns?

R. Non, je ne m'*en* rappelle pas dans le moment.

D. Les adversaires vous disaient-ils que le clergé vous était hostile, ou bien qu'il vous était favorable?

R. Je crois que mes adversaires disaient qu'il y avait quelques-uns de ces messieurs favorables et quelques autres de ces messieurs défavorables.

D. Vous a-t-on jamais dit quels étaient ceux qui étaient favorables ?

R. Non.

D. Avez-vous jamais pu savoir ou avoir une idée de ceux qui étaient défavorables ?

R. C'est très difficile à dire.

D. En avez-vous connu un seul qui vous était (*sic*) défavorable ?

R. Je n'en ai pas connu un seul qui était ouvertement contre, ni je n'en ai pas connu un seul qui était ouvertement pour.

D. Savez-vous qu'il était notoire, pendant l'élection, que la plupart de ces messieurs faisaient des sermons très forts en faveur du parti conservateur et en faveur de votre candidature ?

R. Quelques-uns me disaient que oui, et quelques-uns me disaient que non.

Voilà une enquête bien avancée. Ecoutons maintenant un habitant libéral que son curé a menacé de l'apparition de Lucifer en personne :

D. Quand le curé vous a-t-il dit que Lucifer était sorti de l'enfer pour enregistrer les votes ?

R. Dans l'élection précédente.

D. Avez-vous eu peur de voir Lucifer ?

R. Non, un catholique ne doit pas avoir peur de voir Lucifer ; il s'enfuit avec de l'eau bénite, Lucifer.

D. Qu'est-ce que c'est qui vous faisait peur ?

R. Ce sont les paroles de M. le curé qui m'avaient

donné une terreur terrible, et ses accents et son éloquence; j'ai eu peur sur le moment, j'ai été saisi; mais je me suis rassuré.

D. Vous vous êtes dit qu'après tout, vous ne pensiez pas qu'il (Lucifer) viendrait vous chercher?

R. Non; parce que j'étais catholique, apostolique et romain, et un catholique ne doit pas avoir peur du diable ; je n'ai jamais eu peur du diable, moi.

D. Vous jurez que le diable ne vous a jamais empêché de voter?

R. Non, il ne m'a jamais empêché de voter. Peut-être que s'il m'était apparu, il m'aurait empêché de voter, mais il ne m'a jamais apparu.

Dans la même enquête, le candidat élu est accusé d'avoir donné de l'avoine à un de ses électeurs, — ce qui entraînerait la nullité de l'élection; car il est absolument interdit de faire aucun don en argent ou en articles de consommation, dans un intérêt électoral. Mais on va voir qu'il n'est pas facile de constater si un candidat a donné ou non de l'avoine à ses électeurs :

D. Avez-vous vu le nommé Joseph Bonnin, *alias* Boril Blanc Bonnin, cultivateur de la paroisse de Lanorau, pendant votre élection?

R. Oui, je l'ai vu.

D. Qu'est-ce qu'il vous a demandé dans le *poll*, avant la votation ou immédiatement après avoir voté?

R. Je ne puis pas dire ce qu'il m'a demandé.

D. Pouvez-vous dire ce que vous lui avez répondu devant les personnes présentes?

R. Oui.

D. Qu'est-ce que c'est?

R. Je ne puis pas dire cependant, lorsqu'il a fait cette demande, s'il s'adressait à moi ou à d'autres personnes qu'il y avait là. Il a dit en sortant : « Je vais chercher l'avoine. » Je ne sais pas si c'est à moi ou à un autre qu'il s'adressait ; toujours que je lui ai répondu que je n'avais pas d'avoine.

D. Ne vous a-t-il pas dit en sortant du *poll* après avoir voté « [illegible] voté pour toi ; maintenant, tu vas me donner l'avoine que tu m'as promise? »

R. Non, monsieur, il ne m'a pas dit cela.

D. Vous jurez qu'il ne vous a pas dit cela?

R. Je le jure.

D. Eh bien! qu'est-ce qu'il vous a dit?

R. « A présent, je vais chercher l'avoine. » Mais je ne puis pas dire s'il s'adressait à moi ou à d'autres.

D. Qu'est-ce qu'ont répondu les autres personnes qu'il y avait là?

R. Je ne me rappelle pas si les autres ont répondu.

D. Avez-vous coutume de répondre pour les autres?

R. Lorsqu'on s'adresse à moi par erreur.

D. Alors c'est parce que vous avez pensé qu'on s'adressait à vous que vous avez répondu?

R. Je ne le sais pas.

D. Qu'est-ce que vous avez répondu?

R. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'avoine.

D. Avez-vous dit que plus tard vous pourriez en avoir?

R. Non.

D. Combien de temps auparavant vous avait-il parlé de cette avoine-là?

R. Il était venu chez moi au commencement d'avril du 1er avril au 15, pour me demander de l'avoine.

D. Qu'est-ce que vous lui avez répondu?

R. Je lui ai dit qu'après avoir accepté la candidature je ne pouvais pas lui vendre d'avoine.

D. La demandait-il à crédit ou avec de l'argent?

R. Je crois que c'était à crédit, parce que j'avais coutume de lui avancer différents effets, de la fleur (de farine), du lard et autres choses.

D. Etait-ce un libéral ou bien un conservateur que ce M. Joseph Bonnin?

R. Quelques-uns le disaient libéral et d'autres le disaient conservateur.

D. Etait-ce le plus grand nombre qui vous le disait ou le plus petit nombre, et lequel des deux avez-vous cru?

R. Je ne crois pas devoir me prononcer sur cette question. Je crois autant qu'il a voté contre moi que je crois qu'il a voté pour moi.

D. Généralement, parmi vos partisans, avant votre élection, pour quel parti passait-il pour être et parmi les conservateurs comment était-il coté?

R. Il n'était pas bien coté; il était coté libéral et conservateur; la cotation n'était pas bien certaine.

D. C'est-à-dire qu'il était coté sur le marché?

R. Je ne pense pas qu'il se vende pour n'importe quelles considérations.

D. Pas même pour de l'avoine?...

Quoique ces mœurs électorales laissent peut-être quelque chose à désirer, les *politiciens* du Canada sont infiniment moins avancés que leurs voisins de la grande république; ils se contentent généralement de leurs appointements ou de leurs indemnités parle-

mentaires, et les chefs de parti jouissent d'une réputation sans tache.

Les Anglais reprochent volontiers aux Franco-Canadiens leur goût excessif pour la politique et les fonctions publiques, en même temps que leur esprit routinier, l'état arriéré de l'agriculture, et, en général, leur infériorité dans la pratique des affaires. Ces reproches sont mérités dans une certaine mesure; mais si l'on n'oublie pas que l'élément anglais a été, depuis la conquête, en communication constante avec la mère patrie, qu'il lui est venu chaque année d'Angleterre un renfort d'hommes énergiques et industrieux avec un contingent croissant de capitaux, tandis que les Canadiens-Français, ont été entièrement abandonnés à leurs propres forces, on s'expliquera sans peine qu'ils encombrent le marché politique et administratif, au lieu d'exploiter, avec l'auxiliaire de la *machinery* et de la science modernes, le magnifique dépôt de richesses naturelles qui est à leur disposition. C'est ici surtout que l'on peut apprécier l'énorme importance du rôle que joue le capital dans une société civilisée. Grâce aux capitaux de la mère patrie, les Anglo-Canadiens se sont emparés de toutes les grandes affaires, l'esprit d'entreprise s'est développé chez eux, et ils ont préféré l'indépendance et la richesse que procure l'industrie agrandie et fécondée par le capital, à la dépendance électorale et aux maigres situations que pouvaient leur donner la politique et l'administration. Comme aux Etats-Unis, les politiciens appartiennent généralement, dans la partie anglaise du Canada, à une couche sociale inférieure. La couche supérieure est occupée par l'élite des banquiers, des négociants, des entrepreneurs

d'industrie, des constructeurs de chemins de fer, tandis que l'élite des Canadiens-Français se jette dans la politique, faute d'un autre débouché plus avantageux. On me faisait remarquer qu'ils s'y montrent supérieurs à leurs émules anglais, et on en concluait, non sans quelque vanité, que les Français sont décidément les mieux partagés en fait d'aptitudes politiques et administratives. La conclusion peut être flatteuse, est-elle exacte? Les Franco-Canadiens mettent en ligne leurs meilleures troupes, tandis que les Anglais ne fournissent guère à la politique et à l'administration que les traînards et les fruits secs du monde des affaires. Pour eux, la politique est un pis-aller ; pour les Canadiens-Français, c'est le seul débouché lucratif qui soit ouvert aux intelligences. On a reproché aux éducateurs de la jeunesse canadienne de lui donner une instruction trop exclusivement classique, propre seulement à former des prêtres, des avocats, des médecins, des politiciens ou des notaires. Le reproche est fondé ; mais, dans l'état actuel des choses, une éducation plus pratique n'aurait eu, selon toute apparence, d'autre résultat que d'accélérer l'anglification du Canada français. Qu'auraient pu devenir des ingénieurs, des agronomes, des chimistes à leur sortie des écoles spéciales? Faute de trouver un débouché dans des établissements franco-canadiens, ils auraient bien été obligés d'aller offrir leur science aux Anglais ou aux Américains, et, par conséquent, de s'anglifier ou de s'américaniser. La routine, en ce cas, a du moins servi à quelque chose : elle a contribué à préserver la nationalité française. C'est encore à l'interruption des rapports entre le Canada français et la mère patrie qu'il est juste d'attri-

buer l'état comparativement arriéré de la province de Québec. — Si nous possédions les terres fertiles des vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa, les mines de fer, de cuivre, de plomb argentifère, de houille, de pétrole, les gisements de phosphates, les forêts et les pêcheries de cette région favorisée entre toutes, disent les Anglo-Canadiens, nous en tirerions bien un autre parti que ces Français endormis et routiniers. Avec notre science, notre esprit d'entreprise et nos capitaux, nous en ferions l'Eldorado de l'Amérique. — C'est possible; mais d'où vous viennent votre science, votre esprit d'entreprise et vos capitaux? Ils vous viennent d'Angleterre, tandis que nous ne recevons rien de la France. Nous n'avons pas progressé autant que nous aurions pu le faire, et que nous l'aurions fait si nous avions été à votre place; mais mettez-vous à la nôtre, et peut-être nous jugerez-vous avec moins de sévérité et plus de modestie.

Il n'en est pas moins grandement temps que la France intervienne pour égaliser la partie, et nulle part elle ne trouvera un champ d'exploitation plus riche pour son esprit d'entreprise et ses capitaux, ni une population mieux disposée à les accueillir.

province de
fertiles des
les mines de
houille, de
forêts et les
e toutes, di-
ions bien un
t routiniers.
eprise et nos
l'Amérique.
iennent votre
capitaux? Ils
nous ne rece-
pas progressé
que nous l'au-
e place; mais
ns jugerez-vous
estie.
temps que la
partie, et nulle
ploitation plus
es capitaux, ni
ccueillir.

V

La province de Québec. — Sa situation économique. — Les vieilles et les nouvelles paroisses. — L'émigration aux États-Unis. — Physionomie des vieilles paroisses. — Les églises. — Le clergé grand bâtisseur. — Les mauvais chemins. — État de l'agriculture. — Prix des terres. — Le socialisme et les terres vierges. — La forêt. — Les *lumbermen* et les défricheurs. — Le curé Labelle. — La hache du pionnier. — La cale sèche et le nouveau bassin de Québec. — Une ordonnance canicide. — Ottawa. — La chute de la Chaudière. — Le palais du gouvernement. — Une alerte en cas d'incendie. — La spéculation sur les terrains à Montréal. — L'exportation du bétail vivant en Angleterre.

Montréal, le 18 novembre 1880.

Supposez que les vallées de la Loire et de ses affluents seules soient défrichées et mises en culture, tandis que le reste de la France au nord et au midi demeurerait encore couvert de forêts, et vous aurez une idée de la province de Québec. L'étendue de cette France d'Amérique est, à peu de chose près, la même que celle de la France d'Europe, et son climat, que l'on a calomnié, ne doit pas différer sensiblement de celui de l'ancienne Gaule avant que la charrue y eût passé. La première neige est tombée le 15 de ce mois à Montréal, et on m'assure que l'hiver devient

moins rude à mesure que s'étend la zone des défrichements. Les « vieilles paroisses », où se trouve concentrée la population canadienne française, et où elle s'est multipliée en progression géométrique, s'étendent sur les deux rives du majestueux Saint-Laurent à une profondeur de 40 à 100 kilomètres; au delà, c'est la forêt. Au midi, cette région forestière qui confine aux Etats-Unis, n'a plus qu'une faible profondeur; en revanche, au nord, elle couvre jusque par delà les frontières de la province un espace au moins égal à la superficie de la France depuis la Loire, de la Belgique et des provinces rhénanes. Plus au nord, dans la région voisine de la baie d'Hudson, la haute futaie disparaît pour faire place graduellement aux taillis et aux mousses. Les vieilles paroisses sont en pleine culture, et le bois y devient rare. Les champs et les prairies s'étendent à perte de vue, symétriquement séparés comme aux Etats-Unis par des *fences*, clôtures en bois. J'ai même retrouvé çà et et là des murs irlandais en pierres superposées. Les habitants, d'abord clairsemés, ont peu à peu rempli la vallée, et, maintenant, les vieilles paroisses ne suffisent plus à contenir le surcroît de leur population. Chaque année, des essaims de vigoureux pionniers s'enfonçent dans la forêt, y font une éclaircie, et, au bout de quelques années, la province compte une paroisse de plus. Mais le travail du pionnier est rude, et il exige d'ailleurs des avances que les pauvres gens n'obtiennent point sans payer de gros intérêts. Aussi, depuis que la multiplication des chemins a étendu le marché du travail comme tous les autres marchés, voit-on l'excédent de la population franco-canadienne émigrer de préférence aux « Etats » (Etats-Unis), où

elle trouve aisément de l'occupation dans les fermes et dans les manufactures. On n'évalue pas à moins de 4 ou 500,000 le nombre des émigrants du Canada, — pour la plupart de la province de Québec, — établis ·s le Maine, le Vermont, l'Illinois et les autres parties de l'Union américaine. Interrompu pendant la crise, cet exode a recommencé depuis un an, de manière à combler l'arriéré. Du 30 juin 1879 au 30 juin 1880, 99,706 Canadiens, dont 79,611 des provinces de Québec et d'Ontario, ont émigré aux Etats-Unis, en dépit du tarif protecteur qui devait avoir pour résultat infaillible de les retenir dans les manufactures du Canada.

J'ai traversé pour la seconde fois les vieilles paroisses, et j'ai été frappé, comme il y a quatre ans, de l'apparence confortable des habitations, — badigeon-·s de couleurs claires avec des persiennes vertes et une *piazza* (galerie en bois) le long de la façade. Les églises, avec leur clocher recouvert d'écailles de fer-blanc, sont vastes et proprement tenues; beaucoup sont neuves. Le clergé canadien est un grand bâtisseur, et les paroisses se piquent volontiers d'émulation sur ce chapitre. Quand la vieille église est devenue trop petite, ou lorsqu'elle vient à être absolument éclipsée par l'église neuve de la paroisse voisine, le curé rassemble les habitants, non sans avoir préalablement endoctriné les habitantes, il leur expose la nécessité de ne point se laisser distancer par leurs voisins, et il leur exhibe les plans, coupe et élévation d'un édifice en style Renaissance qui reléguera dans l'ombre le clocher rival. Les habitants votent et se portent collectivement garants des frais. On emprunte la somme, ordinairement remboursable

en huit ans, et, chacun paye sa quote-part annuelle d'intérêt et d'amortissement jusqu'à ce que la dette soit éteinte. Dans le joli village de Yamachiche, sur le parcours du chemin de fer de Montréal à Québec, j'ai visité une superbe église, en style italien, bâtie par ce procédé au prix de 60,000 piastres. Chaque habitant propriétaire avait bien contribué à la dépense pour 120 ou 150 piastres. C'est, à coup sûr, un luxe qu'on ne saurait blâmer ; mais les chemins qui conduisent à cet édifice superbe sont affreux; on ne peut quitter les trottoirs en planches qui les bordent, sans tomber dans un océan de boue ; les charrois sont horriblement difficiles et coûteux ; les charrettes se détraquent, les chevaux s'éclopent : ne serait-il pas sage d'améliorer les chemins, et, au besoin, d'imiter les Anglais de la province d'Ontario, qui ont d'excellentes routes à barrières, sauf à laisser durer un peu plus longtemps les églises? D'un autre côté, les habitants aiment à bien vivre, et les familles sont nombreuses. Autrefois, avant que les concessions eussent été entièrement mises en culture, il y avait profit à obéir au précepte : *Croissez et multipliez!* L'élève d'une nombreuse famille constituait pour l'habitant l'emploi le plus avantageux qu'il pût faire de son épargne. Grâce à la fécondité exubérante d'un sol vierge, jointe à l'insuffisance des communications et des débouchés, les enfants ne coûtaient pas cher à élever, et ils formaient bientôt un contingent de travailleurs robustes auxquels il n'était pas nécessaire de fournir un salaire en argent. Mais cet état de choses primitif et patriarcal a eu un terme : aujourd'hui les concessions des vieilles paroisses sont complètement défrichées, et la fécondité du sol a diminué, car les fermiers bas-canadiens, peu au courant des nouvelles

théories agricoles, s'imaginaient volontiers que la Providence se chargeait de renouveler la puissance productive du sol. Comme le disait M. Arch, le président des *Trades Unions* anglaises, lors de sa visite au Canada : *They have murdered the soil*, ils ont assassiné la terre, ou plutôt ils l'ont laissée s'affaiblir faute d'aliments, n'ayant pas l'idée que la terre a besoin d'être nourrie aussi bien que les chevaux et les bœufs, et qu'il faut de toute nécessité lui restituer l'équivalent de ce qu'on lui enlève sous forme de blé, de foin ou de bétail si l'on ne veut point « l'assassiner » à la longue. Cependant, le pli était pris, l'accroissement de la population se poursuivait sur l'ancien pied, quoique le prix de revient d'une famille se fût graduellement augmenté, et que les enfants arrivés à l'âge d'homme quittassent maintenant le foyer paternel pour émigrer dans les « Etats », en laissant sur le sol natal un déficit au lieu d'un profit. Il est clair que ce système primitif d'économie rurale aurait fini par ruiner la vallée du Saint-Laurent comme il a ruiné les plaines de la Mésopotamie et la campagne romaine. Mais, Dieu merci ! le mal n'est point devenu irréparable, et le gouvernement de la province, — c'est une justice à lui rendre, — fait tout ce qui dépend de lui pour susciter un progrès agricole devenu nécessaire : il distribue des phosphates, dont on a découvert de riches gisements dans les vallées de l'Ottawa, et il s'efforce d'encourager l'enseignement de l'agriculture. Néanmoins ses ressources et ses moyens d'action sont limités, et, en cette affaire comme en bien d'autres, rien ne saurait remplacer l'esprit d'entreprise et les capitaux des particuliers. Malgré tout, le dépôt des forces naturelles du sol n'est entamé qu'à

la surface; et dans l'île de Montréal, par exemple, où un système plus judicieux de culture a prévalu, la terre se porte à merveille. Chose digne de remarque : la concurrence redoutable dont nos protectionnistes se servent avec tant de succès pour induire nos bons agriculteurs à payer plus cher le fer de leurs charrues et la toile de leurs chemises, est demeurée sans influence sur le prix des terres des anciennes provinces du Dominion. Les terres se vendent actuellement de 450 fr. à 1,500 fr. l'hectare dans la vallée du Saint-Laurent, et il n'y a aucun symptôme de baisse, au contraire! Chose plus curieuse encore : tandis qu'on paye 500 fr. et davantage un hectare de terre dans les vieilles paroisses, il suffit d'aller à quelques dizaines de kilomètres du fleuve pour se procurer en quantité illimitée des terres vierges à raison de 35 centins (1) l'acre, 5 ou 6 fr. l'hectare. Seulement, ces terres vierges sont en bois debout, et il n'y a pas de chemins qui y mènent. Je me rappelle à ce propos qu'un des arguments favoris des socialistes contre ces affreux propriétaires consistait à leur reprocher d'avoir dépouillé le reste de l'humanité de ses droits imprescriptibles sur les facultés productives du sol, et en particulier de ses droits de cueillette, de chasse et de vaine pâture. Qu'ils viennent donc voir ici ce que valent les facultés productives du sol, sans oublier la cueillette, la chasse et la vaine pâture, avant que le travail et le capital soient intervenus pour transformer les bois et les marécages en une machine à produire régulièrement du blé, de l'avoine et du foin !

(1) Une piastre, l'équivalent d'un dollar, se divise en cent centins.

Ceci me ramène à la question des défrichements, question vitale, puisque les trois quarts de la province de Québec sont encore sous bois. La forêt vierge est attaquée par deux catégories d'ennemis : les bûcherons et les pionniers. Les bûcherons ou *lumbermen* sont les exécuteurs des hautes œuvres des capitalistes, anglais pour la plupart, qui ont entre leurs mains le commerce des bois. Ces gros exploitants achètent au gouvernement des concessions ou des *limites* dans la forêt, et ils payent en outre un droit sur chaque pied cube de bois exploité. Ils fournissent un des principaux articles d'exportation du Canada. Sur un chiffre total de 60 millions de piastres, le bois figurait pour 13,261,000 piastres en 1879. L'abatage et surtout le transport des arbres, le sciage des madriers, des planches, et des bardeaux exigent naturellement des capitaux considérables ; il a fallu établir des *glissoires* pour faciliter le transport dans les localités où les rivières ne sont point à la portée immédiate des exploitations, et d'énormes scieries pour débiter le bois abattu. Les capitalistes fournissent les moyens d'exploitation, mais il est fort possible qu'un bon nombre d'entre eux n'aient jamais vu la forêt. Les bûcherons y passent leur vie, sauf deux ou trois semaines de vacances qu'on leur accorde tous les ans. Ce sont pour la plupart des Franco-Canadiens, ou des métis dont les muscles se sont développés peut-être aux dépens de l'intelligence. Ils habitent par escouades de 40 ou 60 de vastes « chantiers » construits en poutres grossières; on les nourrit, et ils gagnent de bons salaires, quoique trop souvent payés en nature ; mais l'institution des Caisses d'épargne leur est encore totalement inconnue. La campagne

finie, ils arrivent en bandes à Québec, achètent un « complet » avec une éblouissante cravate rouge, louent des « calèches » à la journée, font de nombreuses stations dans les *bars* et autres établissements *ejusdem farinæ*, et lorsqu'ils ont vidé leurs poches, ce qui ne tarde guère, ils reprennent le chemin de la forêt. Les ressources forestières sont tellement abondantes, que le gouvernement n'a pas cru devoir encore surveiller et régler l'exploitation de ces richesses réputées inépuisables. Il serait temps cependant d'y aviser, car les *lumbermen* pourraient bien être, eux aussi, en train d'assassiner la forêt.

Les défricheurs font concurrence aux *lumbermen* dans cette œuvre de destruction ; mais du moins ils remplacent la futaie et le taillis par des plantes alimentaires. Ils agrandissent le domaine de l'homme civilisé aux dépens de celui de l'Indien, de l'ours et du castor. J'ai traversé la forêt livrée à la hache du défricheur, et je n'ai pu me défendre, malgré tout, d'un sentiment de tristesse à l'aspect de ces pauvres arbres entaillés par la hache et noircis par le feu. Ici, des troncs gisent dépouillés de leur écorce : — on l'emploie pour la tannerie et elle est entassée en monceaux réguliers le long de la route ; — là, on fait avec le menu bois des amas de cendres dont on retire de la potasse ; une fumée âcre et épaisse vous prend à la gorge et vous détournez la vue de ce spectacle de désolation utile ; un peu plus loin, la besogne est déjà plus avancée ; il ne reste plus que des souches qu'on laisse pourrir lentement, car elles coûtent trop cher à extraire. On a commencé depuis quelque temps à activer la destruction des racines au moyen du pétrole. Plus loin encore, on a donné au sol une première façon sommaire, et on

obtiendra sans grand'peine, dans l'espace laissé libre entre les souches, une belle récolte de blé ou d'avoine. Tout auprès, on aperçoit la hutte en rondins du pionnier. Au point de vue du confort, elle ne s'élève pas sensiblement au-dessus du niveau de la *cabine* du petit tenancier irlandais ; mais c'est un logis provisoire. Quand le pionnier aura achevé de défricher sa concession de 100 acres (33 hectares), si ses affaires vont bien, s'il n'a pas été obligé d'emprunter à un intérêt par trop usuraire son petit capital d'exploitation, il se construira une autre habitation, plus commode et plus jolie. Ses voisins en feront autant et comme le Canadien-Français est un des êtres les plus sociables de la création, les maisons se rapprocheront : ce sera le commencement d'un village. On demandera au gouvernement de percer une route, à l'évêque d'ériger le village en paroisse ; on construira une modeste église en bois, que l'on remplacera plus tard par un édifice en style italien, et on aura créé ainsi un nouveau foyer de bien-être modeste et de vie paisible. Cependant tout n'est pas rose dans l'existence du pionnier, et il faut avoir l'âme chevillée au corps pour supporter dans les premiers temps la solitude de la forêt, la neige de l'hiver et les moustiques de l'été. Puis il y a les créanciers, plus affamés que les moustiques. Il a fallu se procurer un capital pour acheter la terre, les instruments et les avances de subsistances et de semences nécessaires pour l'exploiter. Si les premiers produits sont insuffisants, si l'on n'obtient pas un bon prix pour la potasse, les écorces de « pruche » et l'avoine, la dette grossit au lieu de s'éteindre. Un moment arrive où il faut rembourser le capital avec les intérêts. Alors, le pionnier

vend ou laisse vendre ce domaine qu'il a créé, et aussi pauvre, plus pauvre qu'il ne l'était avant d'avoir quitté l'ancienne paroisse, vieilli et chargé des soucis d'une famille, il prend sa hache et s'enfonce de nouveau dans la forêt. On conçoit que beaucoup de jeunes gens reculent devant de telles épreuves, et qu'ils préfèrent prendre un ticket de chemin de fer et aller demander du travail dans les fermes ou les manufactures des « Etats » ; ou bien encore, s'ils appartiennent à une famille possédant quelque influence électorale, qu'ils sollicitent une place du gouvernement provincial ou fédéral.

Il faut le dire toutefois à l'honneur des Canadiens-Français, ils se laissent moins facilement décourager que leurs voisins, Anglais ou Irlandais, par les rudes épreuves et les déceptions plus cruelles encore de l'existence du pionnier ; et tandis que l'élément britannique gagne du terrain dans les villes, c'est l'élément français qui domine dans les défrichements, et qui étend les limites du domaine rural. Le clergé a mis son influence toute-puissante au service de la colonisation. — Emparez-vous de la terre ! tel est le mot d'ordre que les évêques ont donné dans les vieilles paroisses, et ils ont trouvé dans le clergé inférieur des auxiliaires ardents à faire fructifier cette bonne parole. J'ai rencontré dans la paroisse de Saint-Jérôme un curé colonisateur qui est bien certainement une des physionomies les plus originales et une des têtes les plus intelligentes que j'aie vues. Ce gros homme réjoui, à la repartie prompte, a créé à lui seul une dizaine de paroisses et colonisé un millier d'habitants. Il a obtenu un embranchement de chemin de fer pour sa paroisse, et il s'est fait l'apôtre spécial des routes de colonisation

et de l'exploitation des gisements métallurgiques. Toujours en mouvement avec des plans et des échantillons dans les poches d'une soutane qu'il oublie de renouveler, la tête couverte d'une énorme casquette de loutre, le curé Labelle, — c'est un nom qui mérite d'être retenu, — lutte victorieusement contre l'inertie des bureaux et la routine des habitants. Ses sermons et ses « mots » en faveur des chemins de fer sont célèbres dans toute la province. Comme un de ses paroissiens lui faisait remarquer qu'on n'a pas besoin de chemins de fer pour aller en paradis : — C'est bien vrai, lui répondit le curé de sa grosse voix, mais savez-vous ce que saint Pierre dira à ceux qui arriveront en charrette ? Il leur dira : « Vous êtes des imbéciles ! » — Cette verte éloquence est à bon droit populaire, et le curé Labelle a fait de nombreux prosélytes ; mais il est évident qu'à moins de renouveler ses méthodes et ses procédés, l'industrie du défrichement aura de jour en jour plus de peine à attirer les intelligences et les bras qui trouvent maintenant d'autres débouchés. Les apôtres de la colonisation commencent à comprendre qu'il y a quelque chose à faire de ce côté : — qu'il faut d'abord créer des routes pour attirer les colons et s'efforcer de leur procurer des capitaux à meilleur marché; mais ils n'admettent pas volontiers qu'on puisse substituer à la hache du pionnier un instrument ou un procédé moins primitif. — Aucune machine ne saurait remplacer la salive de nos fileuses, disaient les petits fabricants de toile des Flandres lors de l'introduction des métiers mécaniques. — Rien ne vaudra jamais la hache du vigoureux pionnier canadien pour éclaircir la forêt, entends-je répéter tous les jours. Il me

semble cependant que quelques douzaines de cartouches de dynamite introduites entre les racines de la haute futaie pourraient bien faire en quelques minutes la besogne qui coûte aujourd'hui des mois au pionnier, si vigoureux que soit son bras, si bien affilée que soit sa hache. Toutes les industries renouvellent leur outillage ; pourquoi celle du défricheur et du colon ferait-elle exception à la règle ? Mais ici encore nous nous retrouvons en présence de la même difficulté : l'insuffisance du capital, et nous nous apercevons une fois de plus qu'il est absolument impossible de se passer du concours de ce « tyran ».

Après avoir jeté un coup d'œil sur les vieilles et les nouvelles paroisses, visité Québec et Ottawa, je suis revenu à Montréal. On va de Montréal à Québec en sept heures, à Ottawa en quatre heures par le *Montreal, Québec, Ottawa and occidental railway*, un chemin de fer construit et exploité par le gouvernement de la province, en attendant qu'une Compagnie se constitue pour l'acheter ou l'affermer. On est en train de construire à Québec une magnifique cale sèche et de creuser un nouveau bassin, — presque sans le concours des bras de l'homme, — au moyen de l'infâme capital, investi ici dans une énorme cuiller, là dans des tenailles colossales qui draguent le fond et transportent automatiquement les produits du dragage sur le rebord du bassin. Depuis ma première visite à Québec, on a construit un ascenseur qui permet de monter en quelques minutes de la ville basse à la ville haute. C'est une entreprise anglaise, et toutes les indications à l'adresse du public, — français pour les cinq sixièmes — sont en anglais. En anglais aussi cette or-

donnance canicide, affichée dans le Jardin public, au pied du monument de Wolfe et de Montcalm : *Any dog found trespassing will be destroyed.* Les chiens eux-mêmes sont tenus de savoir l'anglais dans cette ville française! J'ai vu pour la première fois Ottawa, la capitale du Dominion. C'est une jolie ville de 25,000 âmes, située sur la rivière dont elle a pris le nom. En traversant le pont qui met le faubourg de Hull en communication avec la ville, on aperçoit au milieu d'une agglomération de scieries et de fabriques la chute de la Chaudière, un Niagara vu par le gros bout de la lorgnette. La rivière y fait un saut de 40 pieds de hauteur, sur une longueur de 200. Ce serait d'un effet superbe si l'industrie ne s'était pas emparée de ce colossal pouvoir d'eau (le débit de l'Ottawa est de 3,500 mètres cubes par seconde aux hautes eaux) sans aucun ménagement pour les amateurs des beautés de la nature. Ottawa est le foyer du commerce des bois, et les bords de la rivière sont garnis, à perte de vue, d'énormes cubes de planches et de madriers fraîchement sciés. Sur la hauteur, dominant à une soixantaine de mètres le cours sinueux de l'Ottawa, on a élevé le *Government building*, — un gros palais en style qualifié de gothique italien, où se trouvent réunis les salles du Parlement et les bureaux des treize ministères du Dominion. Par exemple, la Bibliothèque, distribuée et décorée avec goût dans une vaste rotonde, est digne d'une capitale. La résidence du gouverneur général, *Rideau Hall*, semblerait mesquine à plus d'un landlord anglais ou même irlandais. Le premier ministre du Dominion, sir John MacDonald, chef du parti conservateur, habite un joli cottage donnant sur une avenue qui finira sans doute

par avoir un pavé. Les politiciens du Dominion, — c'est une justice à leur rendre, — se contentent encore de leurs appointements pour vivre, et l'un d'entre eux nous racontait, non sans fierté, qu'un de ses confrères américains, apprenant qu'il était depuis quinze ans dans la politique, qu'il avait été trois fois ministre et que sa fortune était encore à faire, l'avait amicalement traité d'idiot. Il faut souhaiter que les politiciens du Dominion continuent longtemps à mériter ce compliment. Le maire d'Ottawa, suivant en cela l'exemple de son aimable collègue de Montréal, nous a donné le spectacle d'une alerte en cas d'incendie. Dans chaque quartier, ordinairement près d'un hôtel ou d'une station de police, il y a une boîte contenant un signal en communication électrique avec les différents postes de pompiers. La clef de la boîte est à l'hôtel ou à la station. On abaisse un piton dans une rainure, et au bout de deux minutes moins quelques secondes accourt au triple galop une première pompe, ou, pour mieux dire, un premier rouleau de longs tuyaux en caoutchouc que l'on visse à la conduite d'eau de la rue, puis c'est un second, un troisième attelage avec un assortiment d'échelles : au bout de quatre minutes nous avons sous les yeux tous les appareils à incendie de la ville et des faubourgs. Au bruit du signal, les chevaux ont été se placer d'eux-mêmes devant les pompes ; en quelques secondes les traits étaient attachés, et les pompiers huchés sur les véhicules. A Chicago, on a introduit même un perfectionnement ingénieux à ce système progressif. Pendant la nuit, le signal fait basculer les lits de camp des pompiers de service. Les dormeurs culbutent sur leurs pieds ; en un clin d'œil on est levé, on

part, on est parti. Voilà un miracle de célérité qui mettra bien un siècle à traverser l'Atlantique. Montréal a été cruellement éprouvé par la dernière crise, et par une colossale spéculation de terrains. Les villes grandissent vite en Amérique. Encore se presse-t-on quelquefois un peu trop d'escompter leur grandeur future. A Montréal, la spéculation avait poussé à 1 piastre le pied, des terrains qui valaient auparavant 1 centin; on avait percé force avenues et mesuré des blocs par centaines en attendant de les bâtir. La crise est survenue, le ballon s'est dégonflé et les spéculateurs se sont trouvés à terre, les côtes fortement meurtries. La leçon leur profitera-t-elle? Qui sait? En attendant, il y a dans les nouveaux quartiers plus de rues que de maisons, et on peut devenir propriétaire à des prix doux. Aujourd'hui la crise est passée, les affaires reprennent, et voici notamment une nouvelle branche de commerce : l'exportation du bétail sur pied pour l'Angleterre, qui a pris un développement extraordinaire. Pendant le mois de septembre on n'a pas expédié moins de 10,826 bœufs, 4,620 moutons et 2,026 porcs à destination de Liverpool. Le déchet pendant la traversée est insignifiant. Les *graziers* anglais et irlandais ne seront pas contents, le bétail national en gémira; mais le peuple anglais sera mieux nourri, et l'Angleterre ne s'en portera pas plus mal.

j'

l'e
re
pa
du
ça

VI

Manifestations du sentiment national. — Pourquoi les Anglo-Canadiens se montrent favorables à une reprise des relations financières et commerciales entre le Canada français et son ancienne métropole. — Obstacle qu'elle rencontre dans le tarif des douanes. — Le régime protecteur au Canada. — Circonstances qui ont déterminé son adoption. — La crise américaine et ses effets. — Le tarif protectionniste de 1879. — Tribut sans compensation qu'il impose aux provinces de l'Ouest. — Maux qu'il cause aux autres en détournant les capitaux de leur destination naturelle. — Etat des relations commerciales avec la France. — Entraves que leur oppose le régime protecteur des deux côtés de l'Atlantique. — Contradiction entre l'accroissement des dépenses pour les voies de communication et l'augmentation du tarif des douanes. — Pourquoi un régime d'entière liberté commerciale serait particulièrement avantageux au Canada.

Montréal, le 26 novembre 1880.

Depuis mon arrivée dans la province de Québec, j'assiste à une véritable explosion du vieux sentiment national qu'une séparation de plus d'un siècle et l'oubli dans lequel la France a laissé ce vigoureux rejeton qui lui a poussé dans le nouveau monde n'ont pas réussi à éteindre, ni même à affaiblir. Les délégués du Crédit foncier franco-canadien et les autres Français que commencent à attirer les richesses agricoles

et minérales, encore vierges, de cette région privilégiée, sont accueillis partout avec les démonstrations de sympathie les plus vives et les plus touchantes. Les partis eux-mêmes ont fait trêve à leurs querelles : libéraux et conservateurs, *rouges* et *bleus*, se réunissent pour fêter «les Français de France», et il est question même d'inaugurer une politique de conciliation qui fusionnerait les éléments modérés des deux partis, en se proposant pour but la reprise et le développement des relations financières et commerciales du Canada avec la France. Les Anglais se montraient d'abord quelque peu étonnés de cet entraînement national, mais ils n'ont pas tardé à comprendre que ce n'est pas trop de l'influence et des intérêts combinés de l'Angleterre et de la France pour écarter du Canada le seul danger sérieux qui le menace, je veux parler de l'absorption du Dominion dans la grande république. Entre la partie anglaise du Canada et les Etats-Unis, les différences sont presque insensibles : langue et mœurs, tout est pareil. La seule différence appréciable, c'est que les Américains ont un peu plus que leurs voisins l'habitude de parler du nez ; mais, en somme, l'annexion ne changerait guère que la couleur du drapeau. L'élément français répugne naturellement davantage à l'américanisation, et voilà pourquoi l'Angleterre est intéressée à le laisser se développer et se fortifier dans l'intérêt même de sa domination dans le Canada. Aussi les hommes d'Etat d'Ottawa se montrent-ils, à l'égal de ceux de Québec, disposés à favoriser un rapprochement entre la France et son ancienne colonie.

Malheureusement, il y a un obstacle qui pourrait bien neutraliser en partie ce concours de bons senti-

ments et de bonnes volontés, — c'est l'obstacle du tarif. Le Canada est économiquement émancipé; il peut taxer et il taxe les produits anglais au même taux que ceux de tous les autres pays. Il lui est permis d'être protectionniste, même aux dépens de l'Angleterre. Jusqu'à l'année dernière, il n'avait pas trop abusé de la permission. Son tarif était demeuré relativement modéré; il ne dépassait pas en moyenne 17 1/2 0/0 sur les produits manufacturés. Mais, en sa qualité de proche voisin de la grande république, le Canada a subi plus qu'aucun autre pays le contre-coup désastreux de la crise américaine, — une crise qui a été provoquée surtout par la malfaisante folie de la protection. Son industrie a été profondément atteinte, son commerce a été presque ruiné. Sur 82 maisons faisant le commerce de gros à Montréal, il n'en est resté debout que 28. Alors, comme il arrive toujours dans les moments de souffrance, on s'est tourné du côté du gouvernement et on l'a sommé d'appliquer au plus vite un remède au mal. Ce remède, l'opposition avait été naturellement la première à le découvrir, et elle se plaisait à en vanter l'efficacité souveraine, tout en faisant un crime au gouvernement d'hésiter à y recourir. — Si notre industrie souffre, disaient ses orateurs et ses journalistes, c'est qu'elle n'est pas protégée, c'est parce que nous sommes inondés de produits américains. Elevons une barrière contre ce flot destructeur, protégeons le travail national, et aussitôt la crise s'apaisera, notre industrie se relèvera et nos ouvriers cesseront d'émigrer dans les «Etats». Les populations ne pouvaient pas manquer d'être séduites par ce langage plein de promesses, et la protection est devenue la panacée à l'ordre du jour. Elle a ra-

mené au pouvoir le parti conservateur, et celui-ci s'est empressé, dès son avènement aux affaires au commencement de l'année dernière, d'entourer le Dominion d'une muraille de la Chine d'une hauteur respectable. J'ai sous les yeux le tarif canadien, et je ne saurais mieux comparer l'impression qu'il me cause qu'à celle qu'on éprouve en visitant un musée d'instruments de torture. Si l'industrie est protégée au Canada, en revanche c'est le commerce qui ne doit pas être à son aise! Il y a des pays où l'on taxe les produits étrangers au poids, d'autres où on les taxe à la valeur; ici, on a combiné ingénieusement les deux systèmes : les principaux produits manufacturés payent à la fois un droit au poids et un droit à la valeur; en sorte qu'il est absolument impossible de connaître le montant de l'impôt et le taux de la protection. On ne s'est pas borné, au surplus, à protéger les produits manufacturés, on protège les bois, les grains, le bétail, le poisson, les fourrures, c'est-à-dire tous les articles d'exportation; on protège aussi les livres, y compris les Bibles et les paroissiens romains, les journaux, la musique et les produits pharmaceutiques. On frappe, par exemple, d'un droit de 20 0/0 le sulfate de quinine, en vue apparemment de protéger le quinquina du bouleau, du tremble ou de l'érable! On protège en un mot tout ce que le Canada produit et tout ce qu'il pourrait produire. L'Angleterre aurait pu opposer son *veto* à ce débordement protectionniste; elle a préféré s'abstenir, quoique le tarif canadien atteigne principalement ses produits, et c'est ainsi que le Canada jouit depuis un an des bienfaits de la protection. La crise qui sévissait depuis 1873 en Europe et en Amérique ayant cessé, les protectionnistes n'ont pas manqué

d'en faire honneur au tarif ; mais l'émigration vers les «Etats», que la panacée de la protection devait arrêter d'une manière instantanée, a continué de plus belle. Ç'a été une première déception, et j'ai peur que ce ne soit pas la dernière.

Les Canadiens instruits savent qu'il existe en Europe une science nommée l'économie politique ; mais, comme les Américains leurs voisins, ils sont persuadés que cette science européenne ne saurait être d'aucun usage en Amérique, et ils se gardent bien de perdre leur temps à l'apprendre; on ne l'enseigne pas dans leurs universités, et je doute que les noms de J.-B. Say, de Bastiat, de Michel Chevalier soient jamais arrivés jusqu'à eux. Il leur serait pourtant plus facile qu'à aucun autre peuple de se rendre compte de la nature et des effets du régime de monopole qu'ils viennent d'établir sous le pseudonyme flatteur de protection, car ils étaient soumis, il n'y a pas bien longtemps encore, à un monopole absolument semblable à celui-là, quoique moins lourd : je veux parler du monopole féodal, qui accordait au seigneur du village le privilège exclusif de faire moudre le blé à son moulin. On pouvait faire valoir des arguments très plausibles en faveur de ce privilège: on pouvait soutenir que le seigneur ne se serait point avisé de bâtir un moulin s'il n'avait eu le droit d'obliger les habitants de la paroisse à y porter leur blé ; on pouvait soutenir encore que c'était une manière efficace de protéger le travail paroissial. Cependant ce vieux privilège a été aboli, et ceux-là mêmes qui se montrent les promoteurs les plus ardents du régime protecteur seraient les premiers à s'opposer au rétablissement du privilège de

la mouture au profit du seigneur. Ils ne voient pas qu'en obligeant les consommateurs canadiens à acheter leurs outils, leur mobilier et leurs vêtements à des industries protégées, ils ressuscitent sur une plus grande échelle, et avec toute sorte de circonstances aggravantes, ce vieux régime féodal qu'ils se sont fait gloire de supprimer. Sans doute, il était pénible au consommateur de payer la mouture de son blé plus cher qu'il ne l'aurait fait s'il avait pu le porter ailleurs qu'au moulin seigneurial; mais, du moins, il ne s'agissait que d'un seul article. Aujourd'hui il s'agit de la grande majorité des articles de consommation, et ce n'est rien exagérer que d'évaluer au quart, sinon à la moitié du prix de chacun de ces articles, le tribut que le consommateur paye aux industriels protégés. Autre circonstance aggravante! Le seigneur vivait dans sa paroisse, il y dépensait son revenu, tandis que les manufactures privilégiées appartiennent pour la plus grande part à des capitalistes étrangers qui dépensent en Europe le tribut que la protection leur a permis de lever en Amérique. On me cite par exemple une manufacture de coton à Montréal, qui distribue 80 0/0 à ses actionnaires, et des raffineries de sucre dont les dividendes sont encore plus plantureux, grâce au tarif qui leur permet de vendre leurs marchandises moitié plus cher que leurs concurrents du dehors. Les actionnaires anglais de ces établissements fortunés n'ont évidemment qu'à se louer d'un régime qui leur procure des bénéfices triples ou quadruples de ceux des industries de concurrence, sans même les obliger à les dépenser dans le pays; mais les consommateurs, qui sont obligés de renouveler moins souvent leur garde-robe et de mesurer parcimonieuse-

ment les morceaux de sucre à leurs enfants, peuvent-ils se féliciter au même degré des effets bienfaisants de la protection? On prétend, à la vérité, que c'est à la protection qu'ils sont redevables de leurs moyens d'existence, et on réussit parfois à le leur persuader, comme on persuadait aux bons « habitants » d'autrefois que c'était au monopole du moulin seigneurial qu'ils devaient de manger du pain; mais les habitants, malgré leur ignorance naïve, ont fini par savoir à quoi s'en tenir sur ce chapitre, et il est fort à craindre que les tributaires actuels de la protection ne s'instruisent à leur tour. Il me paraît difficile que les fermiers du Manitoba et ceux qui iront peupler d'ici à quelques années le parcours du Pacifique canadien ne finissent point par s'apercevoir qu'ils n'ont aucun intérêt à payer un tribut aux fabricants de cotonnades, de lainages, de meubles, aux raffineurs de sucre, etc., des provinces de Québec et d'Ontario. En vain on leur dira que le tarif protège aussi avec une louable impartialité leurs produits agricoles; ils répondront que des blés qui reviennent à 5 ou 6 fr. l'hectolitre n'ont pas besoin d'être protégés et que la compensation est illusoire. La querelle ne manquera pas de s'envenimer, et la protection deviendra au Canada ce qu'elle a été aux Etats-Unis : une cause de séparation et peut-être un germe de guerre civile. Comme aux Etats-Unis, elle pourrait bien devenir aussi un agent actif de corruption. Jusqu'à présent les politiciens canadiens sont demeurés pauvres mais honnêtes; mais, quand on a le pouvoir d'obliger les gens à porter leur blé à un moulin plutôt qu'à un autre, comment ne serait-on pas tenté de prendre des actions dans le moulin privilégié, voire même de s'en faire allouer quelques-

unes pour le prix du privilège? On a beau être vertueux, on n'est pas de marbre, et nul n'oserait affirmer que les politiciens du Canada résisteront toujours à des tentations auxquelles ont succombé leurs voisins de la grande république.

La protection a d'autres inconvénients qui sont particuliers au Canada. Si la production ne s'y est pas développée jusqu'à présent autant qu'elle l'aurait dû, eu égard à l'immensité et à la variété des ressources naturelles de cette moitié du continent de l'Amérique du Nord, si l'étendue des défrichements n'est pas plus considérable, si l'agriculture n'est pas plus avancée, si les forêts et les pêcheries sont exploitées au moyen d'un système de rétribution en nature qui réduit l'ouvrier ou le pêcheur à un état très voisin du servage, si les richesses minérales sont à peine effleurées, cela tient avant tout l'insuffisance de l'esprit d'entreprise et du capital. Or qu'a-t-on fait en s'évertuant à implanter au Canada la multitude des branches de l'industrie manufacturière, la fabrication des cotonnades, des draps et des soieries, la confection des modes et des articles-Paris, sans parler de l'exploitation du quinquina national? On a détourné l'esprit d'entreprise et le capital des canaux naturels où ils pouvaient trouver un écoulement assuré et presque illimité, pour les attirer dans une véritable impasse. Au moins, aux Etat-Unis, les industries protégées peuvent exploiter un marché de 50 millions de consommateurs. Au Canada, le marché n'est que de 4 millions, et il est à peine nécessaire d'ajouter que des industries établies pour la plupart sur le plan réduit que comporte ce petit marché, obligées de payer à haut prix non seulement leur capital, mais

encore tous les matériaux et les instruments de leur fabrication, car on protège la houille, le fer, les machines et le reste, — des industries placées, dis-je, dans de pareilles conditions, ne peuvent espérer de se créer au dehors un débouché supplémentaire. Après avoir procuré quelques grosses primes aux premiers occupants du marché protégé, elles deviendront moins lucratives à mesure que la concurrence y sera attirée par l'appât artificiel du renchérissement; elles se disputeront avec acharnement de trop rares consommateurs, et elles traîneront, de crise en crise, une existence misérable. C'est l'exemple des Etats-Unis qui séduit les politiciens canadiens; à défaut des livres des économistes, que ne lisaient-ils la fable de *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf?*

Enfin, quoi qu'on fasse pour atténuer ou corriger les effets de ce malencontreux système, il est et il demeurera un obstacle infranchissable à une reprise sérieuse des relations du Canada français avec son ancienne mère patrie. Le commerce direct de la France avec le Canada n'est aujourd'hui qu'une bagatelle; il ne dépasse pas une quinzaine de millions de francs sur un chiffre total de 1 milliard; et en admettant même que le commerce indirect, par la voie d'Angleterre, fasse monter ce chiffre à une cinquantaine de millions, ce ne serait jamais que 5 0/0 de l'ensemble des importations et des exportations du Dominion. Comment en serait-il autrement? Les importations canadiennes sont soumises en France au tarif général qui est prohibitif, tandis qu'au Canada les importations françaises se heurtent à un tarif ultra-protectionniste. Aussi longtemps que ces deux murailles resteront debout, Français et Canadiens seront réduits à échanger

leurs bons sentiments et leurs sympathies qui échappent heureusement aux taxes et aux prohibitions, mais ils devront renoncer à échanger leurs marchandises. On parle beaucoup en ce moment de faciliter le commerce direct entre le Canada et son ancienne mère patrie au moyen d'une ligne transatlantique subventionnée, du Havre à Québec. Les deux pays se partageraient les frais de la subvention; mais, je le demande, où serait l'utilité de faire promener sur l'Océan, aux frais des contribuables, des steamers destinés à demeurer vides? Que l'on commence par abaisser les deux murailles qui empêchent le commerce de passer, et alors la ligne transatlantique s'établira d'elle-même sans qu'il soit nécessaire de contraindre les contribuables à en faire les frais. Cet obstacle insurmontable que les tarifs opposent à un rapprochement tant souhaité fait le désespoir de mes bons amis du Canada. Ils voudraient bien le lever, et cependant ils ne voudraient pas renoncer à la protection. Ils essayent de trouver un moyen terme, et, comme ils n'y réussissent pas à leur gré, ils s'en prennent volontiers à l'Angleterre. — N'était-ce pas, disent-ils, le devoir de l'Angleterre d'étendre à ses colonies les bénéfices de son traité de commerce avec la France? Si elle avait été moins égoïste, n'aurait-elle pas réclamé pour les produits du Canada les mêmes faveurs qui étaient accordées aux produits anglais? — J'ai dû leur expliquer non sans peine que le Canada ayant acquis le droit de faire lui-même son tarif et ayant usé de ce droit pour taxer à outrance les produits français aussi bien que les produits anglais, l'Angleterre ne pouvait pas le comprendre dans son traité. — Mais alors, insistaient-ils, pourquoi ne nous permet-elle pas de con-

clure nous-mêmes un traité avec la France? Quand nous voulons nous aboucher directement avec vous, elle nous dit : Vous êtes une colonie, et vous n'avez pas le droit de conclure des traités autrement que par mon intermédiaire. — Eh bien! pourquoi ne réclamez-vous pas l'intermédiaire de l'Angleterre pour conclure un traité de commerce avec la France? Ce n'est qu'une démarche à essayer. — Oh! l'Angleterre s'y refusera certainement. — En êtes-vous bien sûrs? A quelle condition pourrez-vous obtenir de la France qu'elle abaisse son tarif en faveur de vos produits? A la condition, n'est-il pas vrai, que vous réduisiez les droits qui frappent les siens? Eh bien! ces réductions que vous accorderez aux produits français, il faudra bien que vous les étendiez aux produits similaires anglais, car enfin on ne saurait admettre qu'une colonie favorise une nation étrangère aux dépens de la métropole. Vous serez donc obligés d'abaisser votre tarif pour l'Angleterre en l'abaissant pour la France, et c'est pourquoi il y a grande apparence que le gouvernement anglais, malgré son égoïsme, ou même à cause de son égoïsme, ne vous refusera pas ses bons offices. Encore une fois, essayez!

J'ignore si cette démarche sera tentée ou non. Tout ce que je puis dire, c'est qu'un traité de commerce avec la France serait aujourd'hui populaire dans le Canada français, dût-il faire une grosse brèche à la muraille de la protection. Mais si les Canadiens entendaient bien leurs intérêts, ils ne se borneraient pas à faire brèche à la muraille, ils la renverseraient de fond en comble. Je ne connais pas de pays au monde qui ait plus à gagner que le Canada à pratiquer la politique du *free trade*, précisément parce que la grande

république sa voisine s'est embourbée dans l'ornière de la protection. Sa situation actuelle est absolument la même que celle où se trouvait la Suisse à l'époque où l'Angleterre, la France et les autres nations industrielles de notre continent protégeaient à outrance leurs produits manufacturés et autres. Les Suisses eurent le bon sens de résister à cette contagion malfaisante ; ils continuèrent résolument à pratiquer une politique de libre-échange. Qu'en résulta-t-il? C'est que cette politique, qui devait avoir pour résultat infaillible de les empêcher à jamais de posséder des manufactures, en les exposant à l'inondation combinée des stocks de cotonnades, de lainages, de soieries de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, eut au contraire pour effet d'y implanter la grande industrie, et en particulier la fabrication des cotonnades. Cependant la Suisse ne possédait ni la houille ni le fer, et toutes les matières premières de l'industrie cotonnière lui arrivaient grevées d'un surcroît de frais de transport; en revanche, les divers agents et matériaux de la production, machines, huile, matières tinctoriales, fils de coton, denrées alimentaires n'ayant aucun tribut à payer à la protection, la différence des frais de transport se trouvait plus que compensée, et les frais de fabrication étaient moindres à Zurich qu'à Rouen, ou même à Manchester. Eh bien! il ne tiendrait qu'au Canada de jouer en Amérique le rôle qui a si bien réussi à la Suisse. Supposons que le Dominion ouvre librement ses ports aux produits de toutes les nations, en se bornant, comme le fait aujourd'hui l'Angleterre, à taxer une douzaine d'articles en vue du revenu, immédiatement il acquerra un avantage énorme sur la grande république protectionniste sa

voisine. Tandis que l'importation des blés des Etats-Unis en Europe est encore entravée par la difficulté des retours, nous pourrons payer les blés du *Far West* canadien avec des produits manufacturés, ce qui nous engagera naturellement à leur donner la préférence. Le Canada a fait des sacrifices considérables pour améliorer les communications du Grand Ouest; il n'a pas dépensé moins de 50 millions de piastres (250 millions de francs) pour la canalisation du Saint-Laurent. Avant dix-huit-mois ce travail colossal sera terminé, la dernière écluse sera construite, et un navire de 1,500 tonneaux pourra venir directement, en quelques semaines, du fond du lac Supérieur à Liverpool ou au Havre. Avant dix ans, cinq ans peut-être, le Grand Pacifique canadien traversera le *Far West* jusqu'aux rivages de la Colombie anglaise, et des flots d'émigrants exploiteront les millions d'acres de terre noire que le gouvernement a libéralement concédés à la Compagnie. N'est-il pas visible qu'une politique de liberté commerciale est le complément logique et nécessaire de ces grands travaux? Qu'a-t-on voulu en dépensant sans compter tant de millions pour créer des canaux et des chemins de fer jusque dans les régions les plus reculées du Grand Ouest? On a voulu faciliter l'écoulement vers l'Europe des produits agricoles de cette immense et fertile contrée. Que fait-on en entravant l'échange des produits manufacturés de l'Europe contre les produits agricoles de l'Ouest? On rend plus difficile et plus coûteux un commerce que l'on s'est évertué, d'un autre côté, à faciliter en mettant à son service des moyens de communication rapides et à bon marché. N'est-ce pas le comble de l'inconséquence? Aux Etats-Unis, les influences protection-

nistes l'ont emporté et l'emporteront longtemps encore sur la logique; mais qui ne voit l'avantage que l'Ouest canadien recueillerait d'une politique qui s'abstiendrait d'employer le douanier à défaire l'œuvre de l'ingénieur? L'émigration ne se porterait-elle pas désormais de préférence dans une région où la vie ne serait point renchérie par l'obligation de payer tribut à des industriels protégés, où, d'une autre part, les exportations ne seraient pas entravées par les obstacles opposés à l'importation? La liberté commerciale donnerait bientôt à l'Ouest canadien la première place sur le grand marché des denrées alimentaires, et on peut se convaincre aisément qu'elle ne serait pas moins favorable aux intérêts des provinces de l'Est. Je ne parle pas des provinces maritimes, dont le régime protecteur est en train de ruiner la navigation, comme il a ruiné celle des Etats-Unis (de 83 0/0, la part du pavillon américain dans la navigation de concurrence est tombée à 17 0/0), je veux parler des provinces de Québec et d'Ontario, où l'on est encore à attendre la réalisation des promesses de la protection. J'ajoute qu'elle pourrait bien se faire attendre longtemps, car les capitaux et l'esprit d'entreprise, ayant le choix entre deux marchés protégés, préféreront naturellement celui de 50 millions de consommateurs à celui de 4 millions. Il en serait autrement si l'industrie pouvait s'établir au Canada comme elle s'est établie en Suisse, sans avoir de surtaxes à payer sur tous les agents et les éléments de la production, avec la maigre compensation d'un marché protégé de quinzième ordre. En réduisant ses frais de production au minimum, la liberté commerciale lui permettrait de battre sur tous les marchés du nouveau monde la

concurrence américaine, et d'envahir même le marché des Etats-Unis. Nulle part, en effet, l'industrie ne pourrait se placer dans de meilleures conditions, nulle part elle ne trouverait une pareille abondance de « pouvoirs d'eau » et une plus grande facilité de communications avec une population ouvrière plus laborieuse. Mais il faudrait se garder de lui attacher au pied le boulet de la protection.

Enfin, avec une politique de liberté commerciale, le Canada obtiendrait aisément de la France le traitement de la nation la plus favorisée, et les relations que l'on s'efforce aujourd'hui de renouer entre les deux pays ne tarderaient pas à se développer à leur avantage mutuel. La France financière, industrielle et commerciale retrouverait dans son ancienne colonie un marché dont elle est loin de soupçonner toute la valeur, et le Canada français, aidé des capitaux et de l'esprit d'entreprise de son ancienne métropole, échapperait décidément à « l'anglification » ou à « l'américanisation ».

VII

L'hiver au Canada. — Les *sleighs*. — Les *raquettes*. — La protection extérieure et intérieure contre le froid. — Prix des loyers et des aliments. — Taux des salaires. — Les théâtres. — Le préjugé de couleur. — Les Indiens. — Visite aux Iroquois de Caughnawaga. — La traversée du Saint-Laurent. — Physionomie d'un village indien. — L'église. — Le missionnaire. — Les femmes indiennes. — Le grand chef. — Le whisky. — Banquet offert aux délégués français à Montréal. — Réception qui leur est faite dans la paroisse de Saint-Eustache. — La reconquête économique et pacifique du Canada. — Retour à New-York. — Encore mademoiselle Sarah Bernhardt. — La protection du sexe faible aux États-Unis. — Rigidité de la morale officielle. — Les bas-fonds de New-York. — Les *disorderly houses*. — Le club chinois. — Les fumeurs d'opium. — Une écurie d'hommes. — La traversée. — Le prix du temps.

A bord du *Péreire*, le 8/21 décembre 1880.

L'hiver a commencé de bonne heure au Canada. La première neige est tombée le 15 novembre à Montréal. Aussitôt, l'aspect de la ville a changé. Des sleighs (traîneaux) élégants garnis de fourrure ont remplacé les *carriages*, et l'on a exhibé les *raquettes* aux étalages. Les raquettes sont exactement de la même forme que celles dont on se sert pour jouer au volant ; on se les attache aux pieds et on marche sur la neige comme

sur un tapis de Turquie; c'est une invention indienne. — Grande exhibition de fourrures : On porte des casques majestueux en peau de loutre et des pelisses d'ours ou de vison , mais les prix sont élevés, et il est plus avantageux d'acheter les fourrures canadiennes à Leipzig, ou même à Paris, qu'à Montréal. Les habitations sont aménagées en vue de l'hiver, et on souffre moins du froid dans ce pays où la neige couvre le sol pendant cinq mois, et où le thermomètre descend parfois à 40 degrés au-dessous de zéro, que dans nos climats tempérés. Ce froid rude, mais sec, est particulièrement favorable à la santé. On vit très vieux dans le Canada; les centenaires ne sont pas rares, et, avec quelques précautions hygiéniques, on pourrait allonger encore d'une manière notable la durée de la vie moyenne. Mais les maisons sont petites, les pièces sont basses de plafond, et on n'ouvre guère les doubles fenêtres. En outre, on ne se contente pas de se protéger extérieurement contre le froid; on se protège intérieurement en absorbant des quantités illimitées de whisky, de gin, de brandy, et on continue même à consommer cette sorte de combustible quand l'hiver est passé. Les vieilles habitations sont chauffées au moyen de poêles en fonte dont le foyer incandescent répand la chaleur et la lumière à travers une vitrine en mica; dans les maisons nouveau style, une fournaise installée à la cave échauffe des tuyaux remplis d'eau et fournit à peu de frais une chaleur permanente. Le bois a renchéri, mais la houille qui vient de la Nouvelle-Ecosse est à bon marché. En général, la vie est facile et peu coûteuse. On peut louer à Montréal une jolie maison à deux étages pour 250 à 350 piastres, et, dans le faubourg d'Hoche-

laga, pour 150. La viande de bœuf coûte de 15 à 20 cents la livre ; un poulet, 25 cents ; une dinde de 10 livres, 75 cents. Si la protection n'avait pas exhaussé artificiellement les prix du sucre, des vêtements et d'une foule d'autres articles, le Canada jouirait plus qu'aucun autre pays des bienfaits de la vie à bon marché. Les salaires sont plus élevés qu'en Europe, quoique un peu plus bas qu'aux Etats-Unis. La moyenne est d'une piastre (5 fr. 30 c.) par jour. Les servantes se paient de 12 à 15 piastres par mois ; les cuisinières françaises, — article très demandé, — jusqu'à 20 piastres. Malheureusement, l'économie n'est pas une vertu très répandue parmi la classe ouvrière, et on ne s'est pas ingénié d'ailleurs à l'encourager. Les Caisses d'épargne n'existent guère que dans les villes, et je n'ai entendu parler d'aucune institution destinée à procurer aux ouvriers des délassements honnêtes et économiques. Les classes aisées ont leurs clubs et leurs réunions où on danse et où on fait de la musique. Les dîners sont copieux et chez les Canadiens-Français on n'a pas encore perdu l'habitude de chanter au dessert. Il y a des voix superbes dans ce pays, mais point de Conservatoire. Les théâtres ne sont desservis que par des troupes ou des artistes de passage ; anglais, français, blancs, rouges ou noirs. Miss Siddons, notre ami Remenyi, Buffalo Bill et les *Jubilee Singers* ont tour à tour fait *florès* en attendant Sarah Bernhardt, à laquelle on prépare une réception solennelle avec *torch light* (promenade aux flambeaux). Les *Jubilee Singers*, en leur qualité de nègres ou de mulâtres, n'ont pas réussi sans peine à se loger ; on les a refusés au *Saint-Lawrence* et à l'*Ottava hotel*. Heureusement, le *Windsor hotel* s'est montré plus hospitalier et les a accueillis au

risque de se faire mettre à l'index par la clientèle aristocratique des Pork-Packings de Chicago ou de Cincinnati.

Les Canadiens sont beaucoup moins que leurs voisins des Etats infectés du préjugé de couleur à l'égard des nègres, et ils traitent les Indiens avec une sollicitude toute paternelle. La province de Québec possède encore quelques milliers d'Iroquois, de Hurons, d'Abenakis et de Mic-Macs. Ils sont cantonnés dans des réserves où il n'est pas permis aux blancs de s'établir et où la vente des liqueurs fortes est rigoureusement prohibée. J'ai visité dans une aimable compagnie la réserve des Iroquois à Caughnawaga. On va en une demi-heure de Montréal au joli village de Lachine, au-dessus des rapides, sur la rive gauche du Saint-Laurent. Caughnawaga est en face sur la rive droite. Un petit bateau à vapeur fait le service de la traversée; mais le fleuve charrie des glaçons de forte dimension : les abords de l'embarcadère sont devenus impraticables, et le service est interrompu. Un canot manœuvré par deux solides rameurs et dirigé par un pilote indien vient nous prendre à la rive. Rameurs et pilote sont, hélas! habillés comme s'ils sortaient de la Belle-Jardinière. Le pilote a remplacé toutefois le chapeau melon américain par une toque de fantaisie, ornée de plumes de paon. Le canot file rapidement entre les glaçons et en vingt-cinq minutes nous sommes à l'autre rive. C'est un dimanche, on sonne pour la grand'messe. Nous traversons le village. Point de pavé, mais des maisonnettes en rondins recouverts de planches, avec des toits en bardeaux qui feraient honte aux cabines irlandaises. L'église, dont le clocher dentelé et pointu s'aperçoit à 20 milles à la

ronde, est solidement bâtie en pierres grises. L'intérieur est celui de toutes les églises de village. Rien de caractéristique, sauf des devants d'autel en broderie indienne. Deux gros poêles huchés sur des piédestaux au milieu de la nef répandent une chaleur suffisante. Les fidèles entrent en foule : les femmes vont se placer sur les bancs à droite de la nef, les hommes à gauche. Les sang-mêlé sont en grande majorité ; on les reconnaît à la barbe, car l'Indien pur sang est entièrement imberbe. Les pommettes saillantes, les yeux noirs légèrement bridés, la peau brune accusent une origine mongolique. Il est évident que la première découverte de l'Amérique appartient à un Christophe Colomb chinois. Les costumes masculins ne diffèrent pas de ceux de nos paysans endimanchés. Les femmes seules ont conservé un peu de couleur locale. Grandes, sveltes, élégantes, elles relèvent leurs châle sur la tête en manière de capuchon et se cachent le bas de la figure en ne laissant visibles que leurs grands yeux noirs ; elles se glissent comme des ombres à leurs bancs, où elles entonnent les litanies de la Vierge. Pourquoi faut-il que ces ombres à la démarche rhythmée aient l'habitude de chanter du nez? Le missionnaire desservant de la paroisse, l'excellent abbé Burtin, monte en chaire et débite un sermon en langue iroquoise avec un fort accent lorrain. C'est une langue harmonieuse, presque dépourvue de consonnes ; son alphabet ne compte que onze lettres. Le sermon du bon missionnaire ne dure pas moins de trois quarts d'heure, puis viennent les annonces des morts, des mariages et des exercices de piété. L'assistance garde une attitude respectueuse et résignée ; seuls, quelques *boys* se poussent sur leurs bancs trop étroits et les fil-

lettes aux yeux bruns laissent glisser des regards curieux de dessus leurs livres de prières, du côté des Français de France. La messe finie, deux femmes, dont l'une porte un enfant dans ses bras, s'avancent vers le chœur, et elles demandent au missionnaire de procéder à la cérémonie des relevailles. L'enfant, — un joli bébé un peu pâlot, — est attaché à une planche ornée de dessins à l'ocre rouge et au bleu d'azur, qui lui sert de berceau et qui permet au besoin de le suspendre à un clou comme un saucisson. La cérémonie terminée, le missionnaire nous emmène au presbytère où il nous fait partager son modeste dîner en nous parlant de la Lorraine et de Metz qu'il a quitté il y a vingt-trois ans et qu'il a renoncé à revoir. Il nous montre deux bons portraits du Père Lafftau et du Père Charlevoix, qui ont séjourné jadis à Caughnawaga, puis on nous présente un Indien qui a revêtu pour la circonstance son costume de guerre, lequel n'est plus aujourd'hui qu'un costume de cirque. Nous n'en sommes pas quittes à moins de quelques dollars : ce serait moins cher à la foire de Neuilly. Nous allons ensuite faire une visite au Grand-Chef ou au Sachem de la tribu. Ce Sachem est un petit homme à la physionomie rusée, qui exerce la profession d'épicier. Il habite une jolie maison bourgeoise et nous reçoit dans un salon confortablement meublé, dont les murailles sont ornées d'images de piété. Il nous présente à sa femme, qui porte avec aisance une robe de soie noire, d'une bonne coupe, et nous souhaite gracieusement la bienvenue en iroquois. — Les hommes parlent généralement le français ou l'anglais ; mais les femmes, confinées pour la plupart dans leur intérieur et surchargées de travail, ne connaissent que la langue in-

digène. Nous entrons dans le magasin qui est rempli de marchandises variées : épiceries, étoffes, chaussures avec un compartiment affecté à la « rassade », c'est-à-dire aux articles de fabrication indienne : mocassins, broderies, porte-cigares, éventails de plumes ; et nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'en cessant de scalper ses ennemis, ce Grand-Chef n'a pas renoncé à écorcher sa clientèle. La « rassade » se vend plus cher à Caughnawaga qu'à Montréal. Mais la journée s'avance, et le moindre grain rendrait impraticable la traversée au retour. Nous prenons congé du bon missionnaire et du Sachem, et, au bout de quarante minutes pendant lesquelles nos rameurs n'ont pas chômé car les « rapides » sont à quelques centaines de mètres plus bas, — nous revoici de l'autre côté du fleuve. La réserve indienne de Caughnawaga a une étendue approximative de 6 lieues carrées, et elle contient environ 2,500 habitants. Le commissaire du gouvernement, assisté du Conseil de la tribu, assigne un lot de terre à chaque chef de famille, et ce lot ne peut lui être repris, quoiqu'il n'en ait que l'usufruit. Il peut même le céder en tout ou en partie à d'autres membres de la tribu ; mais aucun contrat conclu avec un blanc n'est valable, l'Indien étant considéré légalement comme mineur. C'est le gouvernement qui remplit auprès de lui les fonctions de tuteur, et il y met certainement beaucoup de bonne volonté ; seulement c'est un tuteur qui est surchargé d'affaires, et il ne faut pas s'étonner s'il néglige un peu ses pupilles. Le Code indien est irréprochable, et jamais race mineure n'a été, théoriquement, mieux protégée contre les autres et contre elle-même. Malheureusement la pratique n'est pas à la hauteur de la théorie, et l'ivrognerie,

par exemple, abrutit et décime les Indiens en dépit des règlements qui interdisent la vente de l'eau de feu dans leurs réserves. Il est clair que la tutelle de cette race mineure aurait besoin d'être perfectionnée, même au Canada.

Je reviens à l'objet essentiel de mon voyage, je veux parler de l'étude des moyens de reprendre et de développer les relations financières et commerciales, sans oublier les relations morales, entre la France et son ancienne colonie. J'avais déjà constaté il y quatre ans qu'on n'est pas moins Français au Canada qu'en France, et le séjour de six semaines que je viens de faire dans la province de Québec a confirmé absolument cette première impression. Il me serait impossible de donner une idée de l'accueil sympathique, cordial, enthousiaste, que les délégués financiers et agricoles qui sont venus étudier le Canada en vue de « renouer la chaîne des temps » en dehors de toute préoccupation politique et sans aucune attache officielle, ont reçu dans toutes les classes de la population. Et quels banquets! à Montréal c'était, dans la grande et magnifique salle de l'hôtel Windsor, un dîner de 250 couverts, présidé par un ancien ministre, M. Chauveau, et auquel assistaient, sans distinction de parti, la plupart des notabilités politiques de la province avec l'élite du commerce et de l'industrie. La salle était pavoisée des drapeaux accouplés de la France et de l'Angleterre. L'orchestre exécutait *la Marseillaise* entre le *God save the Queen* et *la Canadienne;* et quoique les paroles du chant national de Rouget de l'Isle ne fussent pas précisément adaptées à la situation, l'assistance, composée en majorité de conservateurs, en reprenait le refrain avec un ensemble

formidable. On ne prononçait pas moins d'une quinzaine de discours sur le même thème favori : la reprise des relations entre le Canada et son ancienne mère patrie, et on se séparait à deux heures du matin, aux cris de : *Vive la France!* Dans la paroisse de Saint-Eustache, à une vingtaine de milles de Montréal, c'était une fête politico-agricole. En face de l'église encore criblée de projectiles datant de l'insurrection de 1837, dans laquelle de pauvres paysans à peine armés luttèrent et moururent pour la liberté du Canada, on avait élevé des arcs de triomphe de verdure, surmontés de faisceaux de drapeaux et de banderoles tricolores, avec toutes sortes d'inscriptions touchantes et naïves : *Bienvenue aux représentants de la France! La porte et le cœur vous sont ouverts à deux battants!* De là on montait aux *hustings* devant lesquels était massée la population de la paroisse : hommes, femmes, enfants et vieillards. Les *hustings* campagnards se composent d'une étroite estrade en planches, décorée de branches de sapin et pavoisée, à laquelle on se rend par un escalier escarpé, comme tous les escaliers canadiens. Le seigneur de la paroisse (ce n'est plus qu'un titre honorifique depuis le rachat des droits féodaux) donne lecture d'une adresse ; le premier ministre de la province, M. Chapleau, présente le consul général de France, M. Lefaivre, — un apôtre de la cause franco-canadienne, — et les délégués à la population. On prononce un, deux, trois, quatre discours. Notez qu'il gèle à pierre fendre. Nous sommes arrivés en traîneaux, et le thermomètre est tombé depuis la veille à 15 degrés au-dessous de zéro. Cependant la population ne bronche pas, et lorsque le dernier délégué achève

de prononcer le dernier discours, de toutes parts on lui crie : « Encore! encore! » Cet auditoire modèle ne se sépare qu'à regret, il fait cortège aux visiteurs jusqu'au château du seigneur où les attendent une cordiale hospitalité et un lunch plantureux. Les femmes ont des larmes aux yeux, et nous entendons murmurer à nos oreilles : « Ce sont nos gens, oui, les voilà revenus ! »

Si sceptique que l'on soit en matière de sentiments nationaux ou autres, comment ne serait-on pas ému de cette persistance de l'amour pour le vieux pays? Pourtant le vieux pays a oublié pendant bien longtemps ces enfants perdus; et aujourd'hui encore, malgré les progrès de la géographie, combien peu de Français savent au juste où est situé le Canada! Il importe à la France, aussi bien qu'au Canada, que cette trop longue période d'abandon et d'oubli ait enfin un terme. La France retrouvera, quand elle le voudra, sur les bords du Saint-Laurent un marché presque indéfiniment extensible pour ses capitaux et ses produits; elle y retrouvera aussi une place de refuge assurée pour sa langue et sa civilisation, journellement entamées par l'anglification ou l'américanisation, et menacées de disparaître d'un continent où elles occupaient jadis la première place. Le Canada, de son côté, puisera dans la reprise et l'extension de ses relations avec son ancienne métropole la force nécessaire pour résister au courant qui l'entraîne dans l'orbite de son absorbant voisin. La puissance de ce courant s'est naturellement augmentée depuis l'avènement de la politique protectionniste au Canada. Les industriels protégés comprennent fort bien qu'un marché intérieur de 4 millions de consommateurs ne saurait

leur suffire, et ils soupirent après une union douanière qui leur accorderait une part dans un marché privilégié de 50 millions. Le futur Président des Etats-Unis, M. Garfield, est, dit-on, favorable à cette idée; mais en admettant que ce Zollverein américain vînt à constituer, il y a grande apparence que le gros associé mangerait le petit; autrement dit que l'union politique ne tarderait guère à suivre l'union commerciale. Que le Canada cherche et trouve au contraire un nouveau point d'appui au dehors, que son marché s'agrandisse du côté de l'Europe, qu'un faisceau grossissant d'intérêts le rattache non plus seulement à l'Angleterre, mais encore à la France, et le courant qui le pousse vers les Etats-Unis sera neutralisé. Alors le danger d'une annexion éventuelle se trouvera conjuré, l'indépendance du Dominion sera assurée.

Voilà pourquoi les tentatives qui sont faites depuis quelque temps pour développer les relations financières et commerciales entre la France et le Canada ont une importance exceptionnelle au point de vue de l'avenir des deux pays. Les hommes d'Etat du Dominion, Anglo-Canadiens ou Franco-Canadiens, ne s'y sont pas trompés, et c'est pourquoi ils se sont montrés disposés à les favoriser de tout leur pouvoir. Je voudrais qu'on ne s'y trompât pas non plus en France, et je ne regretterais pas d'avoir traversé une seconde fois l'Océan si j'avais pu contribuer à éclairer les esprits sur les avantages d'une reconquête économique et pacifique du Canada par les capitaux et les produits français.

Je me proposais de compléter mon voyage en visitant le Grand-Ouest canadien, et j'avais été particulièrement séduit par l'annonce d'un train de plaisir

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

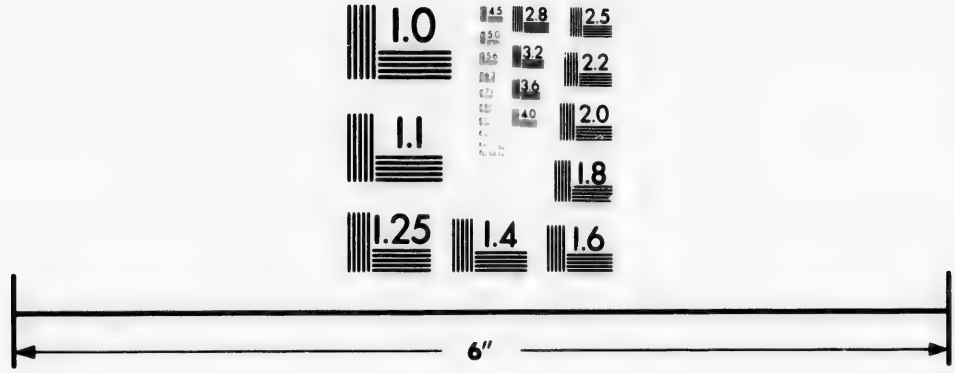

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

pour le Manitoba. Des facilités et des agréments de tous genres étaient promis aux excursionnistes ; on les autorisait même à emmener avec eux leur bétail. Malheureusement, la saison est trop avancée, les communications sont devenues difficiles. Ce sera pour une autre fois. Au lieu de prendre la route de Winnipeg, je reviens tout simplement à New-York pour m'embarquer sur le *Péreire*.

A New-York, la pluie a remplacé la neige ; mais les trottoirs de Broadway et de la 14e rue n'en sont pas moins encombrés de dames qui vont *chopping*. Un homme-affiche colporte l'annonce d'une romance inspirée par la devise de Sarah Bernhardt : *Quand même !* Toutefois, on n'est pas d'accord sur la prononciation, et une jeune miss a consulté sur ce point difficile la rédaction du *New-York Herald*. La rédaction répond dans sa petite correspondance, — un bijou! — qu'il faut prononcer comme si on écrivait *kong maim*. On n'accepte pas sans discussion cet oracle, mais on chante *kongmaim*, tout en s'étonnant de la ressemblance singulière qui existe entre le français et le chinois. Les vingt-quatre représentations de Sarah Bernhardt ont rapporté 100,000 dollars. C'est le grand succès du jour. Les dames étaient en majorité, et il n'y avait pas de jeune homme bien élevé qui n'offrît ces jours-ci aux élégantes misses de sa connaissance une stalle au théâtre de Booth avec un souper chez Delmonico. Jeunes gentlemen et jeunes misses du meilleur monde font en tête-à-tête de ces parties fines sans que nul y trouve à redire. Seulement, il n'y a point de cabinets particuliers chez Delmonico, ou, s'il y en a, il est interdit d'y servir à souper à deux clients de sexe différent. C'est une concession aux préjugés d'Europe !

concession d'ailleurs bien inutile en présence d'une législation qui protège le sexe faible contre la séduction, et lui permet même de jouer à qui perd gagne aux jeux de l'amour et du hasard. Ces mœurs américaines constituent-elles ou non un progrès sur les nôtres? C'est une question qui exigerait, pour être résolue, des renseignements qu'on ne trouve pas dans les *Blue Books*, et sur laquelle je me garderais de prononcer sans information suffisante. Tout ce que je puis dire, c'est que la morale officielle est ici d'une rigidité extraordinaire. Tandis que la reine d'Angleterre et l'empereur de Russie tolèrent dans leurs Etats le mahométisme et la polygamie, M. Hayes vient de déclarer encore une fois dans son dernier message que la polygamie est un cas pendable, et d'annoncer que des mesures exceptionnelles vont être prises pour extirper le mormonisme. Qui oserait douter encore, après cela, de la pureté des mœurs américaines ?

Avant de rentrer dans notre vieille Europe corrompue, je tiens cependant à m'assurer si véritablement les Américains l'emportent sur nous du côté des mœurs aussi bien que des arts mécaniques, et je vais visiter les bas-fonds de New-York, sous la conduite d'un détective dont un de mes excellents confrères m'a procuré la connaissance. Nous nous mettons en route à neuf heures du soir, et nous visitons jusqu'à minuit les repaires de voleurs et les *disorderly houses* du quartier des *Five points* et de la Bowerie, sans oublier le Club des Chinois, le réduit des fumeurs d'opium, et finalement l'écurie d'hommes de Thomson street. Quoique la prostitution ne soit pas moins rigoureusement interdite que la polygamie

aux Etats-Unis, j'ai pu constater, hélas ! que notre vieux monde n'en a pas le monopole, et même qu'en cette matière les prohibitions n'ont d'autre effet que d'aggraver le mal. J'aurais bien des choses à dire sur la polygamie interlope qui gangrène la cité impériale, et en particulier sur les *disorderly houses* à l'usage des *boys* de douze à quinze ans ; mais il me faudrait les dire en latin, peut-être même en grec, et voilà bien longtemps que j'ai fait mes humanités. Je passe donc aux Chinois, qui sont au nombre d'un millier environ et qui exercent généralement à New-York la profession de blanchisseurs de fin. De braves gens, laborieux et paisibles, ces Chinois persécutés et calomniés. Les sous-sols où ils blanchissent et repassent le linge sont d'une propreté hollandaise. Le Club chinois est une vaste salle, pauvre d'aspect, où les Célestes, vêtus ici à l'européenne, sauf la chaussure, se réunissent le soir pour prendre le thé. La fumerie d'opium a plus de cachet. C'est un bouge étroit, dissimulé au fond d'une allée obscure. Notre détective se fait reconnaître par le maître de l'établissement (ai-je besoin de dire que les fumeries d'opium sont absolument prohibées ?) qui s'empresse de nous ouvrir. C'est un vieux Chinois, à la physionomie rusée ; il reçoit ses clients dans une antichambre aux murailles lézardées, où il fait marché avec eux et reçoit d'avance le prix des consommations. Il traite à forfait avec ses clients : ceux qui s'endorment après avoir fumé une ou deux pipes seulement ne payent que 10 cents (50 c.) ; ceux qui résistent davantage à l'action du narcotique, — quelques-uns fument jusqu'à quatorze pipes avant de jouir des béatitudes de l'ivresse, — payent 25 cents. L'opium coûte cher :

9 dollars (45 fr.) la livre ; mais on peut tirer d'une livre cent cinquante ou deux cents pipes, en sorte que le bénéfice du « boss », même en faisant la part de la police, est encore raisonnable. De l'antichambre, nous passons, en franchissant une porte basse, dans la salle des fumeurs, si cela peut s'appeler une salle. Figurez-vous la cabine d'un paquebot avec quatre couchettes superposées deux par deux, et juste la place nécessaire pour une cinquième à terre. Toutes ces couchettes sont occupées, et les loques dont elles sont couvertes nous font soupçonner que le nombre de leurs habitants pourrait bien dépasser considérablement celui des fumeurs. Silence absolu ! Trois fumeurs dorment d'un sommeil paisible ; les deux autres pétrissent entre leurs doigts une petite boule noire qui ressemble à du cirage anglais, ils l'allument en l'approchant d'une lampe à pétrole, l'insèrent dans l'étroit orifice d'une grosse pipe en bois, aspirent une bouffée et recommencent le même manège jusqu'à ce qu'ils tombent stupéfiés et grisés. Cette fumée de l'opium est bien un peu âcre ; mais, en supposant que la cabine eût contenu cinq fumeurs de tabac, armés de grosses pipes allemandes, nous eussions été asphyxiés d'emblée. L'ivresse de l'opium est, à tout prendre, moins ignoble que celle du whisky, du gin ou du brandy, associés à l'abus de la pipe ou du *chewing*, et elle n'est certainement pas plus funeste à la santé du corps et de l'esprit. L'opium est un poison, soit ! mais le whisky en est un autre, et j'ai rencontré en Amérique et ailleurs des brutes plus dégoûtantes et plus incommodes que ces fumeurs d'opium silencieux et inertes. — En quittant ces pauvres Célestes en train de

rêver à leur lointaine patrie, nous traversons un lacis de rues et de passages à peine éclairés, où le sol est couvert d'épluchures de légumes et de détritus de toutes sortes ; nous entrons dans un repaire de voleurs confortablement vêtus, ce qui prouve que les affaires n'ont pas repris seulement dans *Wall street;* à la vue de notre détective, quelques-uns renfoncent sur leurs yeux, qui son chapeau, qui sa casquette; du reste, la tenue est convenable : on se croirait dans un estaminet de bons bourgeois qui auraient des physionomies de loups ou de renards. Nous prenons un *car*, nous traversons Broadway, et nous voici dans Thomson street, en face d'une vaste maison d'apparence délabrée. Notre détective nous engage à allumer un cigare par mesure d'hygiène ; nous entrons dans un long et sombre corridor, nous montons quelques marches grasses et branlantes, on nous ouvre une porte et nous nous trouvons dans une salle basse dont les fenêtres sont hermétiquement fermées, et qui contient trois rangées de couchettes de cinquante chacune. Je croyais voir d'abord une série de cercueils dont on aurait enlevé le couvercle, les uns vides, les autres renfermant des formes humaines, car ces couchettes rudimentaires sont formées d'un simple abatis légèrement incliné, à 1 mètre du sol, et séparées par une planche, avec un billot pour oreiller; mais, en m'approchant de plus près, je m'aperçois que ce que j'ai pris pour la Morgue n'est autre chose qu'un dortoir. En hiver, on se couche tout habillé, — les plus délicats ôtent leurs souliers ; en été, au contraire, quand le thermomètre monte à 30 ou 40 degrés, on se déshabille à l'américaine, et c'est alors qu'il est indispensable d'allumer un cigare. Il y a

trois dortoirs superposés. On paye 5 cents (25 c.) par nuit aux deux étages inférieurs ; au troisième c'est 10 cents, parce que la salle peut être aérée. Une couverture coûte 5 cents de supplément. Les nègres ont un compartiment à part. Il est hermétiquement fermé. Nous le faisons ouvrir. C'est une grande cabine aménagée comme un entrepont d'émigrants. On peut, à la rigueur, y loger à huit ; il y a des couchettes pour quarante. Une vingtaine sont occupées. Une odeur fade, l'odeur du nègre, remplit l'atmosphère et retient mes compagnons à la porte d'entrée. Je pénètre jusqu'au fond du compartiment, où un poêle est allumé ; mais, en dépit de mes sympathies pour les noirs fils de Cham, je ne m'y attarde point. Pas le moindre cabinet de toilette ou autre. Décidément, ce n'est pas un logement, c'est une écurie d'hommes.

Le lendemain, je m'embarque à bord du *Péreire*, arrivé l'avant-veille après une rude traversée, et qui vient à peine d'achever son déchargement. Le *Péreire* était naguère un des marcheurs les plus rapides de l'Océan : il file en moyenne 13 nœuds à l'heure; mais depuis quinze ans l'art du constructeur n'est pas demeuré stationnaire. L'*Arizona* file jusqu'à 17 nœuds, et la *City of Rome*, actuellement en construction, ira, assure-t-on, jusqu'à 18. Bientôt on fera la traversée de Liverpool à New-York en moins de sept jours. Il est temps que la Compagnie transatlantique songe à renouveler son matériel si elle ne veut point se laisser distancer par ses concurrents. Les Américains seraient tout disposés à lui accorder la préférence pour éviter le détour de Liverpool et la cuisine des paquebots anglais ; mais ils veulent avant tout arriver vite, et c'est

pourquoi ils s'en tiennent à la voie anglaise. Ont-ils tort? Jugez-en : Le 20, à deux heures de l'après-midi, le *Péreire* est signalé à la côte ; à quatre heures vingt minutes, il jette l'ancre en vue du Havre. L'heure de la marée est passée, il faut attendre jusqu'au lendemain, car il est défendu d'entrer au port pendant la nuit, — une tempête fût-elle imminente. Au moins, on pourrait venir prendre les dépêches et les passagers. On n'y manquerait pas aux États-Unis. En France, on n'est pas si pressé! Personne ne vient. Pendant la nuit, le vent fait rage; nous sommes terriblement secoués, et peu s'en faut que le *Péreire* ne soit obligé de regagner la haute mer. Enfin, après avoir perdu vingt heures, nous voici au port; mais les Américains ont-ils tort de prétendre que nous ne connaissons pas le prix du temps?

FIN DU CANADA

nglaise. Ont-ils
de l'après-midi,
re heures vingt
re. L'heure de
isqu'au lende-
ort pendant la
te. Au moins,
s et les passa-
ats-Unis. En
nne ne vient.
sommes terri-
le *Péreire* ne
Enfin, après
port; mais les
e nous ne con-

JERSEY

JERSEY

I

Granville. — La traversée — Les îles Chaussey. — Les Minquiers. — Le port et la ville de Saint-Hélier. — Les hôtels et les pensions. — Les deux populations et les deux langues. — Les cottages et les jardins. — Les cannes de chou. — Bergeret *lui-même*. — Les journaux. — Les annonces et les affiches. — Les spectacles. — Les *Court Minstrels*. — La *Vie parisienne*. — Le gibet.

Saint-Hélier (Jersey), le 9 août 1875.

De Paris à Granville le voyage se fait en moins de neuf heures, et la Compagnie de l'Ouest a donné un exemple tout à fait recommandable en mettant à la disposition des voyageurs d'excellentes voitures-salons où l'on peut circuler debout ou dormir à son aise, comme dans les voitures américaines. Espérons que cet exemple salutaire sera suivi! Il ne l'est pas encore malheureusement par les hôteliers de Granville, qui en sont restés aux errements primitifs en bien des choses, — la propreté comprise, — et dont

les « notes » seulement sont en progrès. Depuis l
guerre, les touristes parisiens qui fréquentaient le
bords du Rhin se sont rabattus sur la côte de l'Océan
et vraiment ils n'ont pas perdu au change, car l'Océan
vaut bien le Rhin ; mais les hôteliers, qui n'avaient log
jusqu'alors que de rares commis voyageurs, ne se
sont mis qu'à leur corps défendant en mesure de
satisfaire aux goûts et aux besoins plus raffinés de
cette nouvelle clientèle, et voilà pourquoi on ne
s'arrête guère à Granville. Cependant, la ville, juchée
sur la croupe d'un haut promontoire couronné par
un fort, offre un aspect des plus pittoresques ; les
Granvillaises ont une réputation de beauté, et le port
— désert, hélas ! — mérite d'être vu. Le môle, cons-
truit en granit des îles Chaussey, a une apparence de
solidité formidable ; les environs sont jolis. Si Gran-
ville ne possède qu'une plage microscopique, il y a,
gauche, la plage de Saint-Pair, et, à droite, la plage
de Donville, qui ont toute l'étendue désirable, et
point de galets. Mais on commence seulement à ins-
taller des cabines et des logements pour les baigneurs
et, à Saint-Pair, une simple toile tendue sur quatre
piquets tient lieu de casino. Cela viendra sans doute
et déjà j'aperçois de jolis cottages neufs qui égayent
les abords de la plage ; mais cela n'est pas encore
venu, — et, en attendant, le parti le plus sage, c'est
de prendre un billet « aller et retour » pour Jersey
par le bateau *le Honfleur*, de la Compagnie *London and
South-Western railway*, qui fait deux fois par semaine
le voyage de Granville à Jersey, *et vice versâ*. Le billet
d'aller et retour est valable pour un mois et ne coûte
que 13 sh. 6 d. On part à l'heure de la marée. Les
voyageurs sont nombreux, et la mer est passablement

progrès. Depuis la
fréquentaient les
la côte de l'Océan.
change, car l'Océan
s, qui n'avaient logé
voyageurs, ne se
dant en mesure de
ins plus raffinés de
là pourquoi on ne
ant, la ville, juchée
toire couronné par
s pittoresques ; les
de beauté, et le port
e vu. Le môle, con-
a une apparence d
sont jolis. Si Gran-
croscopique, il y a,
et, à droite, la plage
endue désirable,
nce seulement à ins
s pour les baigneurs
e tendue sur quat
viendra sans doute
es neufs qui égayent
ela n'est pas encor
rti le plus sage, c'est
retour » pour Jersey
ompagnie *London a*
eux fois par semaine
et vice versâ. Le bill
r un mois et ne coû
ure de la marée. L
mer est passablement

houleuse. Le pont du bateau ne tarde pas à présenter l'aspect de la fameuse traversée du Havre à Honfleur, illustrée par le peintre Biard. Nous laissons à gauche les îles Chaussey, quasi désertes, et dont la seule industrie est l'extraction du granit; — par exemple, c'est un granit superbe, et qui vaudrait bien le granit de Finlande si la réclame et l'annonce florissaient aux îles Chaussey comme nous les verrons fleurir tout à l'heure à Jersey. Nous dépassons le groupe des Minquiers, assemblage de rocs à fleur d'eau, dont il faut se garer avec soin, et, après deux heures et demie d'une navigation fort cahotée, nous voici en vue de Jersey ; de tous côtés surgissent les pointes des rochers dont les abords de l'île sont parsemés, et qui en forment la plus sûre défense.

En face de nous, sur une hauteur verdoyante, le premier édifice que nous apercevons et que nous prenons d'abord pour une cathédrale gothique, c'est *Victoria College*, une école ! Puis apparaît le fort du *Regent*, qui domine la ville de Saint-Hélier, et dont on a récemment agrandi et perfectionné les défenses, tandis que, de l'autre côté du port, *Elizabeth Castle*, le château d'Elizabeth, tombe en ruines. Autant ce pauvre Granville que nous venons de quitter est tranquille et muet, autant Saint-Hélier est animé et bruyant. Le port, qui ne vaut pourtant pas mieux que celui de Granville, — car on n'y peut entrer qu'avec la marée, — mais qu'on est en train d'agrandir de manière à en faire une station militaire et commerciale de premier ordre, le port est rempli de navires, et une foule de *carriages* de tout calibre attelés de chevaux bien nourris, au poil lustré, nous attendent sur le quai. Nous abordons; en un clin d'œil, une grue à vapeur,

— machine complètement inconnue à Granville et même ailleurs, — a amené nos bagages à quai. Il est bon d'y avoir l'œil, car nous sommes dans le pays du *self help :* point de visite de la douane, pas l'ombre d'un douanier; un seul policeman, reconnaissable à son casque de cuir bouilli, contemple philosophiquement la foule affairée; les carriages se mettent en branle; les uns emportent au galop voyageurs et bagages dans les hôtels de la ville, les autres n'ont que quelques pas à faire pour les mettre au quai du chemin de fer de Saint-Aubin, dont l'embarcadère est sur le port même, ou pour les transporter à la gare du chemin de fer de Gorey, — les Jersiais étant d'avis, comme les Anglais, que les chemins de fer ont été créés pour les voyageurs, et non point, — suivant l'opinion plus généralement usitée sur le continent, — les voyageurs pour les chemins de fer : en conséquence ils ont placé leurs gares à l'intérieur de la ville, à la portée immédiate du public. C'est une économie d'argent, sinon pour les Compagnies, au moins pour les voyageurs ; — c'est encore et surtout une économie de temps, et le temps, au moins en pays anglais, c'est de l'argent.

Nous avons à choisir entre les hôtels : il y a des hôtels français et des hôtels anglais, — de grands hôtels comme l'*Impérial* où tous les conforts sont réunis pour une dizaine de shellings par jour, la *Pomme d'Or*, l'*Hôtel de l'Europe*, et l'*Hôtel du Calvados*, rendez-vous des touristes français, où l'on peut être logé et convenablement nourri, ici pour 9 fr., là pour 6 fr. 50 c. par jour. C'est pour rien. Il y a pourtant meilleur marché encore ; et dans les pensions anglaises, on est complètement hébergé à raison de 3 shellings 6 den. par jour

(5 fr.). Aussi les touristes de fortune modeste commencent-ils à affluer à Jersey. Autre attraction qu'apprécient fort les gens auxquels on a trop enseigné le latin et le grec pour qu'ils aient eu le temps d'apprendre l'anglais : il y a à Jersey deux populations et deux langues. Quoique l'anglais prenne décidément le dessus, tout le monde sait le français ou à peu près. Ce français-là n'a, à vrai dire, qu'un air de famille assez vague avec celui qu'on parle sur le boulevard ; il est de plus en plus mâtiné d'anglais, avec un fonds d'accent bas-normand ; mais on le comprend, et c'est l'essentiel. Je viens de dire que l'anglais est en train de prendre le dessus ; ce n'est pas qu'il soit le moins du monde protégé, non ! c'est plutôt le contraire ; le français est resté, par exemple, la langue des tribunaux : on plaide et on juge en français ; en revanche, l'anglais est la langue des affaires, langue rude mais expéditive, et comme il y a plus d'affaires que de procès, même dans cette île normande, c'est l'anglais qui l'emporte.

L'aspect de Saint-Hélier est absolument celui d'une ville anglaise ; une « place royale » au milieu de laquelle se dresse la statue d'un George quelconque, — l'inscription ne porte pas de numéro, — trois ou quatre rues commerçantes avec un marché spacieux, où des marchandes en chapeau lisent le journal en attendant la pratique, puis une collection de *terraces* et de ravissants cottages. Un cottage à Saint-Hélier, c'est une petite maison avec un jardinet au-devant de la façade et un jardin derrière. Jardinets et jardins sont remplis d'arbustes et de fleurs, et quels arbustes et quelles fleurs ! Il y a des houx arborescents de 5 ou 6 mètres de hauteur, des fuchsias, — ces fuchsias si maigres et si chétifs sur nos balcons, —

qui atteignent 2 ou 3 mètres, des rosiers qui grimpent aux murailles où ils étalent leurs fleurs en guirlandes par centaines et par milliers, puis des géraniums d'un rouge éclatant, et de gros massifs d'hortensias bleus. Je n'ai pas aperçu le dahlia bleu, — cette utopie de nos jardiniers fleuristes, — mais il doit y être! Dans les vergers, les pommiers et les poiriers craquent sous le poids des fruits; les figuiers dérobent les leurs sous de larges feuilles d'un vert sombre; la figue mûrit en plein air, tandis que le raisin n'acquiert sa pleine maturité que sous verre. On conduit les ceps dans de vastes serres où les grappes pendent par légions en attendant le marché de Londres. Jersey est le verger et le fruitier de l'Angleterre; elle en est aussi le potager : ses pommes de terre ont une réputation hors ligne; quant aux choux, non! de ma vie je n'ai vu plus majestueux *cabbages*. Sur le continent, on se borne à les manger; à Jersey, on surmonte leurs tiges élancées et robustes d'un pommeau d'argent, on les ferre et on en fait des cannes dignes d'un alderman. Des cannes de chou, voilà la curiosité des devantures des magasins de pipes et de tabac de King's street et de Halkett street.

Ce n'est pas à dire que le commerce de détail ignore le principe de la spécialité; il y a des magasins spéciaux de cannes, il y a surtout une foule de librairies spéciales, où l'on vend toutes sortes de vues de Jersey, avec des livres et des journaux, — anglais; il y a même une rue spéciale, *David's place,* que se partagent les médecins, les dentistes et les pharmaciens. La profession médicale est entièrement libre à Jersey, aussi les médecins s'y font-ils une concurrence acharnée sans que la durée de la vie moyenne

des Jersiais en paraisse sensiblement abrégée. Quant aux photographes, qui exploitent comme une mine les sites pittoresques de cette île charmante, ils sont aussi nombreux que les marchands de tabac, et ce n'est pas peu dire. On me montre, *David's place*, l'établissement de *Marius*, élève de Nadar. Marius, c'est Bergeret *lui-même*. Bergeret à Jersey, n'est-ce pas, en petit, Marius à Minturnes? Les réfugiés de la Commune sont, du reste, peu nombreux, et ils ont le bon esprit de ne point faire parler d'eux. Pourquoi n'ont-ils pas débuté comme ils finissent? Les journaux sont au nombre d'une demi-douzaine : un journal par dix mille habitants environ. Les journaux français, *la Chronique* et *la Nouvelle Chronique* de Jersey, ne paraissent que deux fois par semaine, tandis que la principale feuille anglaise, le *British Press and Jersey Times*, paraît tous les jours, moins le dimanche, bien entendu. Cette différence dans le mode de publication des journaux anglais et français peut vous donner la mesure assez exacte de l'inégalité des besoins intellectuels des deux éléments de la population jersiaise. Ce qui alimente ces feuilles, dont la dimension atteint celle des grands journaux anglais, c'est l'annonce. Ici l'annonce est à bon marché, et quoique l'affiche lui fasse une concurrence redoutable, — car l'affiche a sur l'annonce l'avantage d'être fortement coloriée, — tout le monde en use. *La Chronique de Jersey* lui consacre près de trois pages sur quatre, et les morts n'y sont pas plus oubliés que les vivants. Voici W. Gregory qui leur promet, pour les conduire à leur dernière demeure, des « voitures funéraires et des corbillards supérieurs », tandis que son concurrent G. - F. Baker se proclame sans rival pour la modicité des prix combinée

avec la belle qualité et le *fini* de ses cercueils; tandis qu'un autre concurrent, William Croads, remercie ceux qui l'ont favorisé de leur confiance « depuis son » établissement dans la branche de fabricant de cer- » cueils et fournisseur d'enterrements »; à quoi ledit William Croads ajoute « qu'il continue ladite branche » et espère, par la manière dont il s'acquittera des » ordres confiés à ses soins, *mériter de plus en plus la* » *confiance des personnes qui l'emploieront.* » Ce *de plus en plus* ne fait-il pas rêver ? et la mort ne doit-elle pas perdre une partie de son horreur dans cette île heureuse où les cercueils sont *supérieurs* et où bien certainement on rendrait l'argent à ceux qui s'en plaindraient; car on tient à mériter « de plus en plus » leur confiance! — Mais, par le pittoresque, la variété et le coloris, les enseignes et les affiches distancent encore les annonces. Voici un marchand de vin qui affiche sur son pignon une « spécialité » de sherry hygiénique recommandée par 3, 000 médecins. Voici des waterproofs pour tous les climats, — le Sahara compris; voici des langues de mouton, l'aliment le plus délicieux de l'Australie, qui occupent la place d'honneur dans un étalage composite avec des épingles noires, des plumes, de l'extrait de mille fleurs et des gants nettoyés; voici un bimbelotier qui vous demande, toujours en lettres majuscules, « si vous avez besoin d'une bourse ». Entrez ! Il en a reçu un stock de choix. Ce ne sont cependant ni les boutiquiers ni même les photographes et les fabricants de cercueils supérieurs qui font le plus bruyant usage de l'affiche et de l'annonce. La palme revient aux entrepreneurs de spectacles. Mais que voulez-vous ? Il le faut bien. Les Jersiais ont le tempérament froid et ils ne se décident pas

aisément à abandonner leurs cottages fleuris pour aller s'enfermer dans une salle de spectacle. Il faut, pour les y conduire, des attractions extraordinaires, et encore! En ce moment, trois entreprises rivales se disputent avec acharnement cette clientèle récalcitrante. Il y a d'abord la troupe française de M. Laclaverie qui s'est donné pour mission de faire goûter aux Jersiais les beautés de notre opérette : sur toutes les murailles s'étalent en lettres roses *la Fille de madame Angot* (à tout seigneur tout honneur !) *les Prés Saint-Gervais*, *la Vie parisienne*, etc., etc. Chaque représentation est placée sous le patronage de quelque personnage local qui a daigné promettre de l'honorer de sa présence, et dont le nom figure en vedette sur l'affiche : *la Vie parisienne* a été jouée sous le patronage de « Messieurs les députés de la ville de Saint-Hélier », *les Prés Saint-Gervais* ont obtenu celui de M. le vice-consul de France, et l'on donnera ce soir *la Fille de madame Angot* en présence de l'honorable colonel de la garnison. Ce sont des attractions de premier choix, mais il n'y a rien de trop si l'on songe qu'il faut lutter contre l'irrésistible miss Lydia Howard, un jeune phénomène qui fait les délices d'Albert Hall, et surtout contre les fameux *Court Minstrels* de Royal Hall. Les affiches violettes de miss Lydia Howard ne reproduisent pas ses traits enchanteurs, mais elles nous apprennent que cette délicieuse miss est une « combinaison de merveilles », et que ses admirables talents ne sont égalés que par « sa grâce et sa naïveté charmantes : de là le secret de sa fascination ». D'autres affiches jaunes nous annoncent que miss Lydia Howard qui, à tant de belles qualités, joint encore la reconnaissance, touchée de l'accueil des Jersiais, a consenti à leur donner six re-

présentations de plus. *Six more! six more!!* Cela n'empêche pas les célèbres *Court Minstrels* de l'emporter sur toute la ligne de l'affiche et de l'annonce. Voici à tous les coins de rues une affiche colossale, — 8 mètres de superficie, — à bordure jaune et à fond vert, représentant les douze *Court Minstrels* avec leur masque nègre et leur costume de cour du temps d'Elisabeth; au milieu, l'unique sujet féminin de la troupe, miss Adda Livermoore, sans masque, *in full dress*, en grande toilette de soirée; puis, dans toutes les librairies, chez les marchands de tabac et de cannes de chou, d'autres affiches petit format, vertes et rouges, puis encore les portraits au pastel des trois frères Livermoore et de miss Adda Livermoore, puis la coupe en argent, la vraie! décernée à ces illustres *Court Minstrels* par le public idolâtre de Bristol; puis encore d'autres affiches, collées dans Saint-Hélier et hors de Saint-Hélier, jusque sur les ochers les plus inaccessibles et annonçant la présence dans l'île des « seuls *Court Minstrels* », des frères Livermoore et de leur sœur,

Superbes vocalistes,
Inimitables instrumentistes!
Irrésistibles comédiens!
Inapprochables danseurs!

Comment donc, à moins de n'aimer ni la musique, ni la danse, ni rien, ne pas aller payer son tribut d'admiration (2 shellings et demi aux premières, 1 shelling et demi aux secondes) à ces artistes sans pareils? Je donne cependant la préférence à *la Vie Parisienne*, patronnée par Messieurs les députés de Saint-Hélier; mais hélas! est-ce l'effet des foudroyantes annonces de

Court Minstrels ou des gracieux portraits de miss Adda Livermoore, ou des incomparables attractions de miss Lydia Howard? la salle est à peine garnie : le baron de Gondremarck, qui cumule avec son rôle de première ganache les fonctions de directeur de la troupe, paraît fort soucieux, et la jolie baronne plonge dans les vides de la salle des regards mélancoliques. Les musiciens, — une pianiste, trois violons et un cornet à piston, — semblent se conformer à leurs tristes pensées. *La Vie parisienne* va pourtant jusqu'au bout sans encombre; mais je n'aperçois pas Messieurs les députés de Saint-Hélier. A la sortie, on me fait remarquer, juste en face de la salle, un édifice sombre, c'est la prison! et dans une rue latérale j'aperçois, surplombant la haute muraille, une plate-forme que des charpentiers sont en train d'achever. C'est la plate-forme d'un gibet. On va pendre dans deux ou trois jours un nommé Philippe Lebrun, qui a assassiné sa sœur et blessé son beau-père, après avoir été le scandale et la honte de cette île paisible. Le misérable, enfermé à quelques pas de là, entend, du fond de sa cellule, les coups de marteau des charpentiers, et peut-être bien aussi les flonflons de *la Vie parisienne.*

Son habit a craqué dans le dos,
Dans le dos.

N'est-ce pas du pur Shakespeare? Mais j'aurai à revenir sur Philippe Lebrun et sur son exécution, qui donne lieu aux plus vives controverses entre les partisans et les adversaires de la peine de mort. C'est la première fois depuis neuf ans et la seconde fois depuis cinquante ans que le gibet se dresse dans la *Newgate*

street de Saint-Hélier. En vertu de la coutume de l'île, l'exécution sera publique. Les bons Jersiais ne feraient-ils pas mieux de se contenter, en matière de spectacles, des représentations de l'irrésistible miss Lydia Howard ou des incomparables *Court Minstrels*?

le la coutume de
s bons Jersiais ne
ter, en matière de
l'irrésistible miss
s *Court Minstrels?*

II

UNE EXÉCUTION DANS L'ILE DE JERSEY

Saint-Hélier, jeudi 12 août 1875.

Ce matin, à huit heures, a eu lieu l'exécution de Joseph-Philippe Lebrun, condamné le 8 juillet dernier pour avoir assassiné sa sœur. Il n'y avait pas de preuves, et jusqu'au dernier moment le condamné a protesté de son innocence ; mais les présomptions étaient accablantes, et quoique le jury eût signé une demande en grâce, la justice a suivi son cours. Samedi, une dépêche télégraphique de Londres annonçait que M. le secrétaire Cross, chargé de l'examen des recours en grâce, « ayant pris en considération toutes les circonstances du crime, n'avait pu découvrir de motifs suffisants pour justifier une demande d'intervention de Sa Majesté dans l'exécution de la sentence. » Déjà la plate-forme de l'échafaud était placée sur le mur extérieur de la prison ; on n'attendait plus, pour les derniers préparatifs, que l'arrivée de « l'homme de Londres », comme on dit ici, le bourreau Marwood. Mais il paraît que « l'homme de Londres » est fort occupé : on pend beaucoup en ce moment dans les Etats de S. M. la

reine Victoria ; il était retenu à Durham, où il devait procéder à une double ou triple exécution ; il était attendu à Liverpool. Il a consenti toutefois à se déplacer dans l'intervalle moyennant un supplément de 10 liv. st. ajoutées aux 10 liv.st. qui forment ses honoraires accoutumés, et le bateau de Southampton l'amenait lundi à Saint-Hélier. La construction du gibet a été poussée alors avec activité. La disposition des lieux rendait ce travail assez compliqué. Quelques indications topographiques sont ici nécessaires. La prison de Saint-Hélier, qui ressemble extérieurement à notre prison de Mazas, quoique sur une échelle fort réduite, occupe tout un côté de *Newgate street* dans laquelle débouche à angle droit une autre rue, *Patriotic street*, qui donne sur le quai. C'est juste en face de *Patriotic street*, au sommet de la muraille, qu'a été établie à loisir la plate-forme d'environ 20 pieds carrés. Sur cette plate-forme spacieuse, on a posé le gibet formé de deux poutres verticales rejointes par une autre poutre horizontale à laquelle est attachée une double corde en œillet. C'est à cet œillet que vient s'adapter au moyen d'un crochet en fer la corde qui sert à la pendaison. Les montants du gibet ont environ 8 pieds de hauteur. Ils reposent sur une caisse à claire-voie dans sa partie supérieure, haute d'environ 10 pieds, et dont le plafond est percé d'une trappe. Cette trappe, sur laquelle on place le condamné debout, est formée de deux volets maintenus dans l'intérieur de la caisse par une petite poutre ; au moyen d'une gâchette qu'il suffit de tirer légèrement, la poutre tombe, les deux volets s'ouvrent, et le condamné, la corde au cou, est lancé ou plutôt tombe dans l'éternité. Une petite porte pratiquée

dans la partie inférieure de la caisse, invisible aux spectateurs, permet au bourreau de constater immédiatement si aucun accident n'est survenu dans le jeu de ce mécanisme primitif et si la mort a été instantanée. Autrefois, quand l'opération avait été mal combinée, le bourreau achevait le condamné en lui sautant sur les épaules, ce qui était hideux; aujourd'hui il se suspend à ses jambes hors de la vue du public; mais ce cas est rare : la mort, déterminée par la rupture de la colonne vertébrale, est presque toujours immédiate. Un escalier de trente-six marches conduit de l'intérieur de la prison à la plate-forme, un second escalier de douze marches au plafond de la caisse du gibet. Le tout, les montants, la caisse et la rampe des escaliers sont peints en noir. Hier soir, ce funèbre appareil était entièrement terminé; on avait établi dans *Newgate street* et *Patriotic street* une série de barrières en planches, avec un passage aux extrémités pour modérer les mouvements de la foule et faciliter la tâche des « hallebardiers » chargés du maintien de l'ordre. Cependant la large bande de toile portant en grosses lettres cette inscription : *Opéras bouffes*, qui est attachée par une ficelle d'un côté à la façade du « Cornwalls royal Amphitheatre », de l'autre à la muraille de la prison, n'a pas été enlevée, l'affiche annonçait pour le soir même *le Mariage aux lanternes*, *les Pantins de Violette* et *Risette ;* mais le désinage de la machine dont je viens d'esquisser la description a jeté un froid chez les amateurs d'opérettes: il ne s'est présenté personne au contrôle et la représentation a été ajournée.

Ce matin, à six heures, la foule commence à se diriger vers les abords de la prison. Les hallebardiers, au

nombre d'environ 130, sans uniforme, les uns en paletot, les autres en vestons des couleurs les plus variées, la tête couverte d'un chapeau de paille ou d'un feutre mou, ceux-ci portant à la main des « hallebardes » de formes et d'âges plus variés encore que leurs costumes, ceux-là ne portant rien, sont introduits par une petite porte dans l'intérieur de la prison. A leur suite entrent les *reporters* de la presse locale et des curieux en très petit nombre. Je dois à l'intervention obligeante de M. Perrot, de la *Chronique de Jersey*, et à la courtoisie de M. Simon, « député-vicomte », chargé de l'exécution de l'arrêt, d'être admis parmi ces privilégiés. Nous traversons deux cours dont les murailles sont garnies de lierre et d'autres plantes grimpantes; au milieu sont des parterres de fleurs comme on n'en voit qu'à Jersey, des géraniums, des roses, des véroniques, des œillets, des pensées, et que sais-je encore? le long des sentiers, des statues comme dans un musée. On fait entrer les hallebardiers dans un magasin d'accessoires où ils déposent leurs vieux outils et où on leur remet en échange une longue pique peinte en rouge et assez peu propre, d'ailleurs à contribuer au maintien de l'ordre. Heureusement ici l'ordre se maintient de lui-même. Une centaine de hallebardiers, munis de ces engins plus imposants qu'efficaces, sont envoyés au dehors pour garder les barrières et ménager un espace libre au-dessous du bord extérieur de la plate-forme; il n'y a pas d'autre police. Un détachement de vingt-quatre hallebardiers se dirige, au contraire, vers une petite cour intérieure séparée des deux autres par un couloir ayant accès sur la cellule du condamné. Le grand escalier de l'échafaud occupe une partie de cette cour. Au-dessus

de l'escalier, on remarque un tonneau plein de chaux vive. Dans la partie restée libre se détache une pierre tumulaire avec cette inscription : « François Bradley, 11 août 1866 » ; c'est le dernier condamné, exécuté il y a neuf ans presque jour pour jour. Celui-ci a protesté aussi de son innocence jusqu'au dernier moment, et il y mettait une énergie sauvage ; il labourait de ses ongles les murs de sa cellule, et, en montant le funèbre escalier, il criait de toute la force de ses poumons : « Assassins ! assassins ! » A côté de la pierre de François Bradley, un second emplacement a été tracé sur le sol avec un morceau de charbon. Les hallebardiers montent sur la plate-forme, où les accompagne un *reporter* très affairé. Les autorités font peu à peu leur apparition ; le député-vicomte, le connétable (maire) de Saint-Hélier, le constable de la paroisse, le directeur et le sous-directeur de la prison, un centenier, tous en costumes de fantaisie : pas un habit noir ni une cravate blanche ; deux sous-geôliers seuls portent un uniforme qui semble copié sur celui des élèves de nos lycées. Une heure se passe, la foule grossit au-dessous de la haute muraille ; elle occupe maintenant toute l'étendue de *Patriotic street* jusqu'au quai : peu de femmes, mais un certain nombre d'enfants, malgré l'appel adressé à tous les parents par le pasteur Martin, affiché depuis plusieurs jours sur toutes les murailles et dont je copie le texte : « Appel aux parents ! Tous ceux qui attribuent quelque prix à l'âme de leurs enfants doivent leur défendre de sortir le matin de l'exécution. — Saint Matthieu, 22-23. »

Le condamné écoute dans sa cellule les exhortations de deux *clergymen*, le révérend Lemprière,

chapelain de la prison, et M. Beaumont, ministre dissident. Il a peu dormi, mais il est calme et s'est contenté de prendre une goutte de rhum. A huit heures moins huit minutes, « l'homme de Londres » entre dans la cellule, avec une corde soigneusement enduite de savon dans la partie destinée à serrer le col du patient; au lieu d'un nœud coulant, cette corde en chanvre de Manille, de la grosseur du pouce, est garnie à son extrémité d'un fort œillet en cuivre, et à l'autre d'un solide crochet en fer. Marwood la lui passe autour du cou et lui attache les deux bras derrière le dos avec une simple courroie dans le genre de celle dont les touristes se servent pour retenir leur couverture enroulée; il lui passe une autre courroie autour des jambes, en la maintenant assez lâche, de manière à lui permettre de marcher. Cette toilette n'exige que quelques instants, car le condamné à mort n'est pas vêtu de la camisole de force et on ne juge pas nécessaire de lui couper les cheveux et la barbe. A huit heures moins cinq ou six minutes, le condamné sort de sa cellule; il apparaît à la porte de la petite cour, précédé par le révérend Lemprière, récitant des prières, soutenu par le révérend Beaumont et un geôlier. C'est un petit homme d'environ cinquante ans, la figure colorée, les traits assez fins, mais portant les stigmates de la débauche; il a toute sa barbe; l'œil bleu et atone se ranime par moments, un sourire vague erre sur ses lèvres; il est vêtu de son costume habituel, qu'il portait aux assises : une pauvre vareuse et un pantalon de laine bleue, une chemise grossière, le tout ne valant pas 3 shellings; on lui a laissé ses bas, quoique la sentence porte qu'il sera conduit pieds nus et la hart au col au lieu du supplice. Il descend quelques

marches et arrive dans la petite cour au pied de l'escalier de la plate-forme, suivi du bourreau tenant l'extrémité de la corde par le crochet. Les trois ou quatre fonctionnaires que j'ai nommés plus haut forment le cortège, avec les porte-clefs. Au pied de l'escalier, il y a un temps d'arrêt : le député-vicomte donne lecture de la sentence d'une voix grave et émue. Tout le monde s'est découvert. Le condamné seul semble impassible. La lecture achevée, le député-vicomte lui demande s'il n'a rien à dire. Il se borne à répondre distinctement en anglais : « Je suis innocent ! » Puis le funèbre cortège se met à gravir les nombreuses marches de l'escalier, dans le même ordre, le révérend Lemprière continuant à réciter ses prières à voix haute. A l'apparition du cortège sur la plate-forme, une immense clameur se fait entendre du dehors ; mais le silence se rétablit aussitôt, le condamné monte péniblement le second escalier, le bourreau le fait arrêter au milieu de la caisse du gibet au-dessus de la trappe, il ajuste le crochet qu'il tient à la main au nœud de corde enroulé à la travée du gibet, il tire de sa poche un bonnet de toile blanche, le pose sur la tête et le descend sur la figure du patient, de manière cependant à ne point gêner le jeu de la corde ; il serre la courroie qui attache les jambes, en mettant à tout cela un soin méticuleux. C'est long ! Le condamné se laisse faire. Avant que le bonnet ne soit descendu sur sa figure, il dit au révérend Beaumont, seul en ce moment à ses côtés avec le bourreau : « Dieu vous permette de sauver encore beaucoup d'âmes ! » Puis : « Jésus, sauvez mon âme ! *Lord Jesus, save my soul !* » Le révérend Beaumont l'embrasse et, sur un signe du bourreau, quitte la haute plate-forme. Le bourreau le suit. Le

patient reste un moment seul, la face entièrement couverte du bonnet blanc, immobile, dans une attente suprême. Encore des secondes longues comme des siècles ! On entend un craquement sinistre et le bruit d'une chute accompagné d'une clameur vibrante de la foule. C'est la trappe qui s'est ouverte. La chute a été de 8 pieds ; en même temps que le bourreau tirait la gâchette pour faire tomber les volets de la trappe, il ouvrait la porte de la partie inférieure de la caisse et y jetait un rapide regard, mais il n'y avait rien à retoucher : la besogne était correctement faite ; pendant quelques instants seulement, la corde subit de faibles oscillations. Tout est dit. Il est huit heures. Depuis l'apparition du condamné à la porte de la petite cour, il s'est écoulé quatre minutes. La besogne est bien faite, soit ! mais on aurait pu la faire plus vite.

D'après la loi de l'île, le corps doit rester pendu durant une heure, à la vue du public. Cependant, une pluie battante commence à tomber, la foule s'écoule en silence, on ouvre des parapluies jusque sur la plateforme, où « l'homme de Londres » explique à un groupe de hallebardiers et de *reporters* en quoi le système de la pendaison par la grosse corde, qui est le sien, est supérieur à celui de la pendaison par la petite corde. Celle-ci a le défaut d'être tranchante, et il est arrivé plus d'une fois qu'elle a littéralement décapité le pendu. Avec la grosse corde, au contraire, le corps ne subit aucune détérioration, et la mort est foudroyante, — du moins c'est Marwood qui l'affirme. Ce Marwood est un petit homme, d'une figure vulgaire, où domine l'obséquiosité. Je ne saurais mieux comparer sa physionomie qu'à celle d'un bottier allemand se disposant à « prendre mesure » à quelque

personnage important. Il a une redingote noire et un pantalon gris, du linge douteux avec des boutons en métal doré. Il salue poliment les privilégiés qui viennent examiner de près son « pendu », pourvu qu'ils soient bien mis. Pendant ces colloques, on ne reste pas inactif dans la petite cour. Deux hommes de peine creusent la fosse dont les contours sont marqués au charbon. Cette fosse devant être remplie de chaux, on ne lui donne qu'environ 4 pieds de profondeur.

L'heure de l'exposition est écoulée. On monte sur la plate-forme un cercueil peint en noir. Il s'agit de dépendre le cadavre. Le bourreau le soulève par les jambes, tandis qu'un geôlier, monté sur la caisse du gibet, le maintient dans une attitude verticale; le nœud est relâché et la corde détachée, le corps est étendu dans la bière, le bourreau descend à la suite du cercueil, tenant à la main la corde et les deux courroies. Sa mission est finie. Il ne lui reste plus qu'à aller toucher ses honoraires. Le cadavre est ensuite soumis au médecin de la prison, qui constate la rupture de la colonne vertébrale; à neuf heures vingt minutes, le cercueil est descendu dans la fosse et recouvert d'un lit de chaux vive. Le révérend Lemprière lit une dernière prière en présence des autorités et des hallebardiers, puis ceux-ci sont congédies. A onze heures, la *British Press* publie un compte rendu détaillé de l'exécution. A onze heures trois quarts paraît un supplément en deux langues de la *Chronique de Jersey* avec un récit saisissant; quant à la *Jersey Press*, elle s'est laissé distancer, mais ses affiches placardées sur toutes les murailles nous promettent un compte rendu tout à fait complet, *a full report*. A

midi, la bande de toile de l'opéra-bouffe qui avait disparu dans la matinée est rattachée à la muraille de Newgate, et l'affiche nous annonce pour ce soir, au bénéfice de mademoiselle Jeanne, *les Chevaliers du pince-nez*, *grand opéra* en deux parties.

e qui avait
muraille de
ce soir, au
hevaliers du

III

Les suites de l'exécution. — Agitation contre la peine de mort. — La police. — Les institutions de Jersey. — Féodalité et *self-government*. — Le budget. — Le *free-trade*. — « La cohue ». — La cour d'assises. — Une séance du jury d'expropriation. — Le marché du samedi et la collecte de l'impôt. — Les excursions.

Saint-Hélier, le 16 août 1875.

L'émotion causée par l'exécution de Philippe Lebrun n'est pas encore calmée. Au moment même où la trappe s'ouvrait sous les pieds du condamné, un des deux pasteurs qui l'assistaient dans cet instant suprême, M. Beaumont, s'est élancé tout éperdu de la plate-forme en s'écriant : « Vous venez de mettre à mort un innocent! » et à sa sortie de la prison on le voyait s'agiter avec véhémence au milieu de la foule. En même temps, un colporteur criait un *tract* intitulé : « *Non! je n'ai pas assassiné ma sœur!* » sans que la police songeât à s'y opposer. Hier, dimanche, le même M. Beaumont a tenu une grande assemblée religieuse dans laquelle, après s'être excusé de la vivacité de ses exclamations, il a fait le procès de la peine de mort. Je dois dire que les opinions sont fort divi-

sées sur cette question, et que les abolitionnistes me paraissent en minorité; cependant il est permis de douter de l'efficacité d'une peine qu'on applique en moyenne une fois tous les vingt-cinq ans. En admettant que cette peine produise un effet quelconque, l'impression que cause une exécution, — et qui m'a semblé être celle de la commisération et du dégoût plutôt que de la « terreur exemplaire », — l'impression, dis-je, s'efface vite : alors que devient l'effet préventif de cette peine demeurée horriblement barbare en dépit du « procédé perfectionné » du bourreau Marwood? Sans compter que dans un pays où la police n'existe qu'à l'état rudimentaire, les erreurs judiciaires ne sont point impossibles. Dans le numéro de la *Chronique de Jersey* contenant le compte rendu de l'exécution, je trouve à la troisième page, au milieu des annonces, cet aphorisme imprimé en grosses lettres, et qui pourrait bien être l'argument le plus concluant des abolitionnistes : *Une sentence irrévocable demande un tribunal infaillible!* Mais en voilà assez sur ce lamentable sujet. Je viens de dire que la police n'existe à Jersey qu'à l'état rudimentaire. Depuis quinze jours que je suis dans l'île, j'ai aperçu *un* policeman. C'était à mon débarquement, sur le quai, et cette apparition fantastique ne s'est pas renouvelée. On m'assure cependant que la police salariée compte un personnel de dix agents. Ces dix agents sont chargés du maintien de l'ordre au sein d'une population de 62,000 individus, dont 30,000 environ sont agglomérés dans la ville de Saint-Hélier. Ce n'est pas beaucoup, peut-être même n'est-ce pas assez, car on est assailli par une foule de petits mendiants qui font « la roue » ou « la cheminée » au passage des touristes, et qui de-

viendront certainement de parfaits vauriens ou même, en dépit du bourreau Marwood, du gibier de Cour d'assises. Ces dix agents salariés sont assistés, à la vérité, d'une « police honoraire », composée de citoyens respectables, et dont les emplois sont les premiers échelons des fonctions publiques. Mais la police est un métier comme un autre, et je me méfie, pour ma part, autant de la police d'amateur que de la musique d'amateur.

Ce qui fait la grande originalité des institutions de ce petit mais bien curieux pays c'est qu'on s'y trouve à la fois en pleine féodalité et en plein *self-government*. L'île est encore partagée en seigneuries, et le droit d'aînesse y fleurit comme au moyen âge. Il y a des fiefs de la Couronne et des fiefs particuliers. Les possesseurs des fiefs de la Couronne sont tenus à certaines redevances singulières; le seigneur de la Trinité doit à la reine, duchesse de Normandie (les souverains anglais possèdent les îles du Canal comme ducs de Normandie et non comme rois d'Angleterre), deux canards chaque fois qu'elle vient dans l'île; le seigneur de Rozel doit s'avancer dans la mer à sa rencontre jusqu'aux sangles de son cheval et lui servir de boutillier (échanson) extraordinaire pendant son séjour; le seigneur de Saint-Ouen doit paraître en armes avec deux tenants, quand l'île est menacée, et faire le service du château de Montorgueil pendant vingt-six jours. Les seigneurs des fiefs ont conservé en compensation quelques droits substantiels : celui, par exemple, de détenir pendant un an la succession de leurs tenanciers morts sans héritiers directs et d'en jouir. Mais, chose digne d'attention! ces restes de féodalité n'ont pas empêché la jeune et vigoureuse

végétation des libertés modernes de s'épanouir à Jersey. En aucun pays du monde l'activité individuelle n'est moins entravée. Liberté de la presse et des associations, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté du travail et du commerce, liberté des banques, toutes s'y sont implantées et elles y ont produit un déploiement d'activité morale et matérielle qui émerveille le touriste débarqué du continent. Ce n'est pas que les vestiges encore debout des lois et coutumes féodales ne causent bien par-ci par-là quelques *nuisances;* mais, quand elles deviennent par trop gênantes et surannées, on en demande la réforme et on finit par l'obtenir, comme il est arrivé en 1856 pour l'ancienne Constitution politique de Jersey. Ce sont de vieilles souches qui gênent sans doute la jeune végétation; mais ne vaut-il pas mieux les extraire une à une, quand il ne suffit pas de les laisser tomber en poussière, que de mettre le feu à la forêt et de faire « table rase » ? En France, nous avons mis le feu à la forêt, et tout y a passé, vieilles souches et jeunes pousses, privilèges surannés et libertés nouvelles. A Jersey, les jeunes pousses sont maintenant de grands arbres, tandis que les vieilles souches ne sont plus que cendre. La liberté de la presse y a fait croître et vivre confortablement les unes à côté des autres une demi-douzaine de feuilles, françaises ou anglaises, dans le format du *Times;* la liberté des cultes y a attiré et y alimente quarante-deux sectes qui se font une incessante et énergique concurrence pour toutes les œuvres de religion, d'éducation et de charité. Le clergé de l'Eglise établie vit de la dîme, et les recteurs des douze paroisses entre lesquelles l'île est partagée sont membres de droit de l'Assemblée des Etats; il y

a même une juridiction ecclésiastique comme au moyen âge, mais il n'y a plus de monopole, et chacun s'efforce de dépasser ses voisins des autres cultes en assiduité dans la pratique religieuse. Chose plus curieuse et qui fait plus d'honneur encore à la liberté ! tous ces prêtres d'Eglises différentes qui se sont anathématisés et entre-brûlés pendant des siècles vivent ici en pleine paix, uniquement occupés du salut de leur troupeau, sans vouer à la perdition les troupeaux de leurs concurrents.

La liberté du travail et du commerce n'a pas produit des résultats moins salutaires. L'Angleterre, il faut lui rendre cette justice, se montre généreuse à l'égard des Jersiais : elle les protège gratis. L'île n'a donc à pourvoir qu'aux frais de son gouvernement local, et c'est peu de chose. La dette publique, contractée pour la création de routes, de ports et d'autres travaux d'utilité générale, ne dépasse pas 155,000 liv. st. (environ 4 millions de francs), et les dépenses annuelles vont de 25,000 à 27,000 liv. st. (625 à 675,000 fr.) Il y a une taxe des pauvres (*rât*), une taxe de police (2 pence par livre), des droits sur les vins et eaux-de-vie, et c'est tout ! Pour le reste, liberté entière, *free trade* complet. Le résultat, c'est que la population de l'île a triplé depuis le commencement du siècle, que la richesse publique y a au moins décuplé, que l'île ressemble à un vaste jardin où le varech et le guano créent les plus belles fleurs et les primeurs de choix qui alimentent le marché de Londres, et que la marine jersiaise ne compte pas moins de 450 navires avec 140,000 tonneaux. Au point de vue du consommateur, — le point de vue dominant, ici du moins, — le résultat du *free trade* à Jersey, c'est que toutes les den-

rées de nécessité ou de confort qui sont les matériaux de la vie coûtent en moyenne, autant qu'il m'a été possible d'en juger par un examen sommaire des prix, un tiers de moins que sur le continent. Aussi la vie est-elle facile et le bien-être partout visible. Il y a sans doute des ombres à ce tableau : le commerce de Jersey a subi, il y a peu d'années, une crise désastreuse causée par les excès de la spéculation et la chute des banques; dans la classe inférieure l'alcoolisme fait des progrès meurtriers, malgré l'intervention active des Sociétés de tempérance, parmi lesquelles je citerai la Société des Templiers, devenus les patrons des buveurs d'eau. Une autre cause d'affaiblissement pour cette population confinée dans une île, c'est le défaut de croisements : tous les Jersiais ont fini par être un peu parents, et ils subissent les conséquences délétères des unions consanguines : les scrofules, la surdité, l'idiotisme, la folie deviennent de plus en plus communs, mais ce n'est pas la faute de la concurrence, au contraire!

La plupart des services publics se trouvent concentrés dans un édifice situé sur la place Royale de Saint-Hélier et assez singulièrement nommé « la Cohue ». Là se tiennent les Etats, sous la présidence du bailli nommé par la reine. A côté du bailli siège le général-gouverneur qui a droit de veto sur certaines décisions des Etats, — celles qui ont force de loi pendant trois ans sans la sanction de la reine, — mais qui use rarement de son veto. Dans une salle voisine se tiennent les audiences des tribunaux, Cour d'assises, tribunal civil et tribunal de police correctionnelle. A la Cour d'assises, les juges siègent en robes rouges, les avocats sont revêtus de robes noires,

mais ils portent barbe et moustaches. C'est la première fois que j'aperçois un costume officiel à Jersey. On juge un vaurien, dont le dossier est orné de quinze récidives, les plaidoiries ont lieu en français, — demeuré la langue officielle quoique l'accusé ne sache que l'anglais. On le condamne à un an de prison, et le président lui adresse, en anglais cette fois, une admonestation paternelle. Ce speech ne produit qu'un médiocre effet sur le condamné : il se tourne vers le procureur général et lui lance une bordée d'injures ; le président se contente de faire un signe à l'huissier, qui se hâte d'emmener ce condamné peu respectueux. A Jersey, on a encore vingt-quatre heures pour maudire ses juges ! — Une autre scène me montre dans tout ce qu'elles ont de patriarcal les habitudes judiciaires de cet aimable pays. Je passais sur la place du marché de Saint-Aubin. Un groupe qui écoutait attentivement un orateur fort animé se trouvait réuni en face d'une maison de médiocre apparence. C'était une séance du jury d'expropriation. L'orateur, — un avocat ayant, comme on dit, la langue bien pendue, — plaidait avec chaleur la cause d'une veuve respectable, propriétaire de la maison qu'il s'agissait d'abattre pour livrer passage à un chemin de fer. Il s'apitoyait sur le sort de sa cliente, qu'on allait expulser de son foyer en échange d'une indemnité de 30 quartiers de froment de rente, — encore une originalité de ce pays original, on continue à y évaluer les rentes en blé. Au moins si cette rente était garantie autrement que par les prospectus de la Compagnie ! Mais est-il donc sans exemple à Jersey que les Compagnies n'aient pas tenu les promesses de leurs prospectus ? (Sourires approbatifs de l'auditoire.) Supposons que celle-ci

fasse de mauvaises affaires, — ce qui ne serait pas sans exemple (nouveaux sourires), que deviendrait la malheureuse veuve dont on veut abattre la maison en échange d'une indemnité dérisoire et précaire ? Il lui resterait un terrain nu avec quelques yards de rails rongés par la rouille. Ah ! s'il s'agissait de quelque personnage influent, de l'écuyer X... par exemple, on y regarderait à deux fois avant de toucher à sa propriété ; mais il s'agit d'une veuve sans appui, etc., etc. L'avocat conclut en faisant un appel chaleureux à la justice du jury, il s'éponge la figure et remet tranquillement sur sa tête un large chapeau de paille. Le jury est visiblement impressionné ; mais voici un petit homme sec, en simple paletot, d'une tenue correcte, qui prend la parole. C'est le procureur général, que je retrouve plus tard à la Cour d'assises, vêtu de la robe rouge. Celui-ci fait bon marché des raisons de sentiment sur lesquelles s'était étendu avec complaisance l'avocat au chapeau de paille. Ce n'est pas une affaire, dit-il, dans laquelle y ait lieu de s'apitoyer sur la veuve et l'orphelin, et vous pouvez vous dispenser de faire sortir vos mouchoirs de vos poches. On a offert à la dame une maison confortable en échange de la sienne : elle l'a refusée, preuve manifeste qu'elle ne craint pas d'être réduite à loger sur de vieux rails ; mais vous, membres du jury d'expropriation, vous n'avez pas à vous occuper du mode de payement de l'indemnité, c'est une question qui n'est pas de votre ressort ; vous avez à décider simplement si l'indemnité offerte est équitable. Or, la maison n'a jamais été estimée à plus de 20 quartiers de froment de rente ; visitez-la en détail et décidez si une offre de 30 quartiers, — la question du mode et des garanties de

payement étant réservée, — est acceptable ou non. L'auditoire semble retourné par cette parole précise et nette; l'avocat renonce à répliquer, et les membres de ce jury en plein vent se mettent en devoir de visiter la maison, objet du litige. — Les habitudes administratives ne sont pas moins patriarcales. Voici, par exemple, comment se perçoit l'impôt, ou plutôt le prix de location des places sur le marché : Le samedi est le grand jour de marché ; c'est une véritable foire qui dure jusqu'à onze heures du soir, et à laquelle une bonne partie de la population de l'île se donne rendez-vous. On vient y faire ses provisions pour le dimanche ; le marché et les rues avoisinantes sont illuminés *à giorno*, les étaux sont encombrés de viandes, de poissons, de légumes, de fruits, de fleurs, — il y a même dans un coin du marché aux légumes, un étal consacré à la vente des journaux, — les magasins exposent leurs plus belles marchandises, aux prix les plus attrayants, les musiciens ambulants font grincer à tous les carrefours harpes et violons; c'est un *Derby day* au petit pied. Donc, le samedi matin, l'inspecteur général des marchés, un personnage! s'en va lui-même, la sacoche de cuir au côté et le lorgnon à l'œil, faire la collecte de l'impôt. Le voilà qui entame familièrement un bout de conversation avec les marchandes, et, Dieu me pardonne! il prend le menton aux plus jolies. On rit et on paye l'impôt. Cette bienheureuse île de Jersey n'est-elle pas voisine du royaume d'Yvetot?

Mais on ne vient pas à Jersey pour rester à Saint-Hélier. Les « excursions », voilà le grand attrait de l'île, et grâce à la merveilleuse beauté des routes, grâce encore à la concurrence des chemins de fer et des « cars »,

c'est un plaisir que l'on peut se donner à bon marché et avec tout le confort possible. Il y a deux chemins de fer, — qui unissent, l'un Saint-Hélier au petit port de Gorey, situé au pied du château de Montorgueil, l'autre, à la jolie ville de Saint-Aubin. Celui-ci est en partie construit sur pilotis dans le lit même de la mer, et les vagues viennent pousser leur écume jusque sur les wagons à la marée haute. Mais quels charmants wagons ! et commodes ! Une vérandah règne tout le long du train ; on peut s'y promener et y fumer pendant les vingt minutes que dure le trajet. Les gares, à la vérité, sont en planches ; mais le confort des wagons n'est-il pas préférable au luxe des gares ? — Les « cars » sont de grandes voitures ouvertes, à cinq bancs, où vingt personnes peuvent s'asseoir à l'aise, traînées au grand trot ou au galop par quatre chevaux élégants et vigoureux. Il y a les *Paragons*, les *Royal blue*, les *Fauvel's alliance excursion cars*, qui se disputent la préférence des voyageurs, sans autre tapage que celui de leurs affiches. L'excursion dure de onze heures à cinq heures, moyennant la modique somme de 2 sh. 6 d. (3 fr. 25 c.). L'île est partagée en trois tranches : en trois excursions on a tout vu, ou à peu près. Je vous l'ai dit : c'est un jardin qui a la mer pour pièce d'eau. On passe d'une baie ou d'une crique entourée de rochers abrupts à une vallée ombreuse où les chênes et les ormes couverts de lierre rejoignent parfois leurs branches pour former une longue voûte de verdure ; plus loin, de grasses prairies dans lesquelles des vaches bien portantes et au poil lustré attestent qu'on ne connaît pas l'impôt du sel ; des pommiers, des poiriers, des figuiers ployant sous le poids des fruits, des cottages de paysans, avec le gros buisson

de fuchsias à côté de la porte, des géraniums, des capucines, des roses, des œillets aux fenêtres, et sous les fenêtres, des paysannes en chapeau, des enfants propres, dans tous les villages une école; en voici une qui s'appelle Eden house et qui est la bien nommée, car elle surgit d'un vaste parterre de fleurs ; plus loin, encore sur les rochers, des tapis de bruyères violettes. Les cimetières seuls, nus et dépouillés, avec de simples pierres dressées, font tache dans cet ensemble riant ; point de parterres, point de couronnes sur les tombes; les vivants ont cependant bien assez de fleurs pour en céder quelques-unes aux morts. Les « cars » s'arrêtent aux endroits les plus pittoresques, au château de Montorgueil, à Rozel-Bay, à la Grève de Leck, à la pointe de Plemont, au phare de Corbière. On prend des rafraîchissements dans un picnic-room ; on va visiter tantôt un château, tantôt une grève, tantôt un jardin, où les plantes de l'Australie et même des tropiques, le gommier, le phormium tenax, le bambou croissent en plein air dans le voisinage du chêne-vert, de l'orme, du châtaignier et du laurier ; on remonte en voiture et on aperçoit, collée aux arbres ou aux rochers, l'inévitable annonce : ici, c'est l'adresse d'un artisan ingénieux qui n'a pas son pareil pour réparer les souliers et les bottes ; là il est question de pilules dont l'effet est « magique ». On rentre à cinq heures, on dîne à six. Le soir, ceux que n'attire point l'irrésistible miss Lydia Howard ou les *English opera recitals*, qui ont remplacé sans désavantage les incomparables *Minstrels*, ceux-là, dis-je, vont se promener sur la jetée, rendez-vous ordinaire de la population de Saint-Hélier.

Depuis quelques jours la mer est unie comme un

lac ; la lune, dans un ciel merveilleusement limpide et transparent, argente les eaux de la jolie baie de Saint-Aubin, et permet de lire, comme en plein jour, les affiches coloriées du « Grand Bazar » et de la « véritable eau de Cologne de Jersey ». Décidément, cette île charmante serait un morceau détaché du paradis terrestre, — si l'on n'y pendait point.

FIN

APPENDICE

La situation de l'Irlande au commencement de 1881. — L'accroissement du nombre des attentats agraires et le développement de l'agitation fomentée par la *Land League*, ont enfin déterminé le gouvernement anglais à recourir à des mesures de répression énergiques. Il a d'abord opposé à la pratique de *l'obstruction*, que les *Home rulers* avaient érigée en système, un bill armant le *Speaker* de la Chambre des communes des pouvoirs les plus étendus, pour abréger et clore les débats que les obstructionnistes s'évertuaient à prolonger; il a ensuite présenté un *Coercion bill* qui vient d'être voté (par la Chambre des communes le 26 février et par la Chambre des lords le 14 mars), en vertu duquel les garanties de droit commun sont provisoirement suspendues en Irlande. En même temps, il faisait arrêter le principal organisateur de la *Land League*, M. Michel Davitt, qui se trouvait encore sous le coup d'une condamnation. Ces mesures vigoureuses quoique tardives paraissent avoir exercé une influence efficace, les attentats agraires ont diminué, et un certain nombre de tenanciers ont consenti à payer leurs rentes arriérées.

Quelques jours avant que le gouvernement se fût décidé à agir contre le terrorisme agraire, au moment où la situation devenait tout à fait intolérable, l'auteur publiait (*Journal des Débats* du 14 janvier) cet aperçu de l'état des choses :

Depuis plusieurs mois, la situation de l'Irlande n'a pas cessé de s'aggraver, les attentats agraires ne se comptent plus, on

paye les rentes à coups de fusil, on assassine les propriétaires, on mutile le bétail et on *boycotte*, en manière d'avertissement, tous ceux qui refusent de se soumettre aux injonctions du pouvoir plus ou moins occulte auquel la plus grande partie de l'Irlande est maintenant assujettie. Le *boycottage* n'est pas cependant d'invention irlandaise. Le nom seul est nouveau ; il est emprunté, comme on sait, à cet infortuné capitaine Boycott qui a été obligé de recourir aux *orangemen* de l'Ulster pour rentrer sa récolte ; mais le fait est ancien. Ce n'est autre chose que l'excommunication telle que l'Eglise la pratiquait au moyen âge, et telle que les ouvriers des *Trade's Unions* la lui ont empruntée. L'intéressant ouvrage de M. le comte de Paris sur les *associations ouvrières en Angleterre* renferme des détails curieux sur cette excommunication populaire : l'ouvrier qui a refusé de faire partie d'une coalition est mis en interdit, et son nom est inscrit sur une *liste noire* ; il est défendu de lui parler, mais il n'est pas défendu de l'assommer.

En Irlande, les propriétaires qui manifestent l'intention perverse d'exiger le payement de leurs rentes, les agents à leur service, les fermiers qui se permettent de louer une terre dont un tenancier a été expulsé pour avoir refusé d'en payer le loyer, les ouvriers qui travaillent sur cette terre maudite, les marchands qui en achètent les produits, ou bien encore qui cèdent à l'appât d'un vil lucre en vendant du sucre, du café ou des vêtements aux excommuniés, les aubergistes ou les hôteliers qui leur accordent un abri au lieu de les envoyer coucher à la belle étoile, en un mot tous les ennemis du peuple, tous les traîtres, tous les faux frères qui leur viennent en aide sont impitoyablement *boycottés*. Les choses en sont venues à ce point, que sir Stafford Northcote a pu dire à la Chambre des communes « qu'il existe aujourd'hui en Irlande un gouvernement, le plus puissant, le moins scrupuleux et le moins accessible à la pitié que le monde ait jamais vu ». Ce gouvernement anonyme est le véritable maître de l'Irlande, et toutes les concessions qu'on lui a faites n'ont servi qu'à le rendre plus intransigeant.

La seule qui puisse l'apaiser et le réconcilier avec son concurrent officiel, le gouvernement anglais, c'est l'abdication volontaire de celui-ci en sa faveur, c'est la rupture de l'union et l'expulsion des *landlords*. Cette concession, le gouvernement anglais hésitant encore à l'accorder, il est à craindre que la situation n'aille se gâtant de plus en plus et que les deux concurrents ne finissent par se tirer des coups de fusil. L'issue de la lutte ne saurait être douteuse. L'Irlande n'est pas de force à lutter avec l'Angleterre ; mais le sang aura coulé encore une fois, l'antagonisme des deux races celtique et anglo-saxonne se sera exaspéré, et la réconciliation des deux îles-sœurs, — deux sœurs ennemies s'il en fut jamais ! — se trouvera indéfiniment ajournée.

Chose curieuse ! cette recrudescence inattendue de la crise irlandaise, et en particulier l'aggravation des rapports entre les propriétaires et les tenanciers sont dus principalement aux me-

sures philanthropiques que l'Angleterre s'est évertuée à prendre pour accélérer la guérison des maux de l'Irlande. Après la cruelle famine de 1847 et l'exode qui en a été la suite, l'Irlande, allégée de l'excédent de sa population, a vu s'améliorer graduellement sa situation économique. Le nombre des petites tenures, qui étaient la plaie du pays, a diminué. Au lieu des quatre ou cinq millions d'hommes qui dans les meilleures années réussissaient à peine à joindre les deux bouts, en se contentant de la nourriture la plus grossière, des vêtements les plus sordides et de logements plus semblables à des repaires de bêtes fauves qu'à des habitations humaines, on n'en comptait plus guère que un million, et on pouvait prévoir le jour où ces petites tenures, qui étaient les pépinières du paupérisme agraire, auraient disparu.

A la vérité, cette transformation ne s'opérait point sans souffrances. Des propriétaires, alléchés par l'appât d'un accroissement de revenu, expulsaient sans ménagements leurs petits tenanciers chargés de famille, pour constituer des fermes à pâturages qu'ils louaient, avec une forte augmentation de prix, à des éleveurs venus d'Angleterre ou d'Ecosse. C'était un mal sans doute, mais un mal inévitable, et qu'il eût été possible d'atténuer d'ailleurs en facilitant le placement en Irlande ou l'établissement en Amérique des victimes temporaires de la transformation économique des exploitations. Malheureusement on croit volontiers, en Angleterre comme en d'autres pays, que le Parlement possède des spécifiques pour toute sorte de maux, et l'on n'a pas manqué d'appliquer à l'Irlande un surcroît de remèdes parlementaires. Qu'a-t-on fait? En vertu du bill de Gladstone de 1870, il a été interdit aux propriétaires de renvoyer leurs tenanciers aussi longtemps que ceux-ci consentent à payer leurs loyers, à moins de leur fournir une indemnité équivalant à une prohibition ; cette mesure philanthropique a eu pour résultat d'empêcher le renvoi d'un certain nombre de petits tenanciers, mais elle a enrayé du même coup la transformation progressive des exploitations et consolidé le paupérisme agraire.

Elle a eu un résultat pire encore, c'est d'ébranler le droit de propriété et de laisser les propriétaires sans défense contre le *boycottage*. Puisqu'on pouvait obliger un propriétaire à garder ses tenanciers malgré lui, cela prouvait évidemment que son droit n'était pas entier et irréprochable, cela prouvait que le gouvernement anglais lui-même, si respectueux du droit de propriété, reconnaissait qu'on n'avait pas tout à fait tort de qualifier les *landlords* de « voleurs de terres ». D'un autre côté comment le propriétaire pourrait-il se défendre à l'avenir contre le « mauvais gré » et le *boycottage* ? Lorsqu'une grève éclate dans un canton manufacturier, et qu'un atelier vient à être mis en interdit, que font les patrons? Ils opposent un *lock out* à la coalition, ils ferment tous les ateliers du canton et ils coupent ainsi les vivres aux grévistes. En employant un procédé analogue, les propriétaires irlandais pourraient lutter sans désavantage contre les coalitions agraires.

S'il leur était permis de répondre à la mise en interdit d'une de leurs fermes par l'expulsion générale des tenanciers du canton, on y regarderait certainement à deux fois avant de les « boycotter ». Mais ils sont désarmés, et le gouvernement, qui est impuissant à les défendre contre cet interdit sauvage, ne leur permet pas de se protéger eux-mêmes en employant la seule mesure dont l'expérience ait démontré l'efficacité. Ils ont beau connaître parfaitement ceux qui se proposent, à la première occasion favorable, de les canarder de derrière un mur, ils sont obligés, par la loi, de conserver ces agréables tenanciers et de leur fournir indéfiniment des moyens d'existence. Faut-il donc s'étonner si le gouvernement anglais n'est pas moins cordialement détesté aujourd'hui par les propriétaires irlandais que par les *Land Leaguers*, les *Home rulers* et les *fenians?* Voilà où conduit l'abus de la philanthropie parlementaire.

Ce n'est point en employant des remèdes de ce genre, en essayant de régler par des lois ce qui peut être réglé seulement par l'accord libre des parties, que l'on arrivera à résoudre la question agraire et à pacifier l'Irlande. Il est certain que le pouvoir des propriétaires a été pendant longtemps excessif et qu'ils en ont trop souvent abusé. Ces propriétaires, issus de la conquête et professant une religion ennemie de celle de la majorité de la population, comptaient parfois dans leurs vastes domaines des milliers de tenanciers faméliques, sur lesquels ils avaient pour ainsi dire droit de vie et de mort, car ils pouvaient, suivant leur bon plaisir, les priver de leurs moyens d'existence. Mais cet état de choses n'existe plus ; le tenancier irlandais a cessé d'être à la merci de son *landlord*, il n'est plus rivé au sol, il peut se déplacer à peu de frais, aller travailler en Angleterre ou émigrer en Amérique ; enfin, s'il possède un petit capital, il peut acheter de la terre et passer de la condition de tenancier à celle de propriétaire.

En dépit des majorats et des substitutions, les terres à vendre ne manquent pas, et, en ce moment surtout, on peut se les procurer à vil prix. Il n'était donc pas du tout nécessaire de faire intervenir la loi pour protéger les tenanciers contre les propriétaires, et cette intervention intempestive a contribué plus que tout le reste à aggraver une situation qui allait s'améliorant d'elle-même. Nous ignorons quelle sera l'issue de la crise irlandaise, et nous avons peur qu'elle ne se termine point par une réconciliation générale ; mais cette crise, elle a été provoquée beaucoup moins par les excitations hostiles de la *Land League* que par les imprudences philanthropiques de l'Angleterre.

Nous n'ajouterons que quelques mots de réponse aux accusations que les journaux de la *Land League* ont dirigées contre l'auteur des *Lettres sur l'Irlande* ; c'est qu'il s'est efforcé d'étudier la question irlandaise en dehors de toute influence de secte ou de parti, et que tout en considérant comme de véritables *nau*

sances les remèdes et les procédés de la *Land League*, il a rendu justice à la sincérité et au dévouement des promoteurs de cette association. Mais, à son avis, la *Land League* et M. Gladstone lui-même, se sont radicalement trompés sur les moyens de mettre fin à la lutte agraire. Cette crise ne cessera d'une part qu'à la condition que les propriétaires récupèrent la plénitude de leur droit de propriété, qu'ils puissent contracter librement avec leurs tenanciers, les conserver ou les expulser à leur gré ; d'une autre part qu'à la condition que les tenanciers et, en général, les travailleurs agricoles soient affranchis du monopole de fait que les propriétaires n'ont pas encore entièrement cessé d'exercer, par suite de la difficulté que les fermiers et les ouvriers éprouvent à se déplacer utilement. Publier régulièrement le cours des loyers, le taux des salaires, l'état de l'offre et de la demande des terres et des bras dans les différentes parties de l'Irlande; constituer, soit en faisant appel aux capitaux particuliers, soit en recourant aux fonds aujourd'hui si mal employés de la taxe des pauvres, des sociétés destinées à faciliter le placement du travail en Irlande ou la colonisation en Amérique des bras sans emploi, voilà quels seraient, dans l'opinion de l'auteur, les seuls moyens vraiment efficaces de remédier à la crise agraire.

Du moment où les propriétaires recouvreraient la liberté de disposer de leurs terres, ils achèveraient de se débarrasser du fléau des petites tenures, tandis que, d'un autre côté, les cultivateurs, informés journellement de l'état du marché cesseraient d'être à leur merci. La location de la terre et du travail s'effectuant désormais à un taux de pleine concurrence, le tenancier deviendrait indépendant du propriétaire et l'ouvrier agricole indépendant du tenancier; enfin, la sécurité venant à renaître, par suite de la pacification des rapports de ceux qui possèdent la terre et de ceux qui la cultivent, les capitaux reprendraient la route de l'Irlande, et ils y détermineraient un accroissement de la demande du travail, qui exhausserait le taux des salaires, répandrait le bien-être et le progrès, en contribuant ainsi plus que tout le reste à apaiser l'Irlande et à la réconcilier avec l'Angleterre.

Ceci est peut-être une utopie de l'auteur, mais est-ce l'utopie d'un ennemi de l'Irlande?

Le banquet du 18 novembre 1880 à Montréal. — La *Patrie* de Montréal, organe du parti libéral, et la *Minerve*, organe du parti conservateur, ont publié des comptes rendus *in extenso* de cette manifestation nationale. Ces comptes rendus ont été reproduits ensuite sous forme de brochures; nous nous bornerons à emprunter quelques extraits à celui de la *Patrie :*

Le 18 novembre 1880, une société d'élite offrait un splendide banquet à quatre visiteurs distingués au Canada. Cette démonstration, à l'hôtel Windsor, était un hommage rendu aux capitalistes et aux agriculteurs français, qui avaient jeté un regard vers les rives de Saint-Laurent désertées par le drapeau de la France il y a plus d'un siècle.

Les citoyens de Montréal venaient saluer M. Thors, sous-directeur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas;* M. de Molinari, journaliste parisien déjà si avantageusement connu au Canada; chargés d'étudier les questions de l'établissement d'un *Crédit foncier franco-canadien;* M. le baron de Hogendorp, secrétaire de M. Thors; et M. de la Londe, agriculteur distingué, représentant de sociétés d'agriculture françaises, tous venus pour nouer des relations d'affaires entre la France et le Canada.

La présence de délégués aussi distingués devait éveiller, dans le cœur des Canadiens-Français, les sympathies qu'ils ont conservées pour la France, malgré une longue séparation, et réchauffer l'amitié qu'ils éprouvent pour les enfants de cette grande et généreuse nation.

C'est la France industrielle, commerciale, agricole, financière, et toujours progressive dans l'ordre matériel, que les citoyens de Montréal ont honorée en offrant leurs hommages à MM. Thors, de Molinari, de la Londe et Hogendorp.

La fête ne laissait rien à désirer. Aux côtés du président, l'hon. P. J. O. Chauveau, on remarquait, outre les hôtes de la soirée, des députés, des représentants de la magistrature, du barreau, du commerce et de l'agriculture, au nombre de plus de 250.

Toasts. *La Reine, le Gouverneur-Général, la France,* — Réponse par M. LEFAIVRE, Consul Général de France. — *Le Lieutenant-Gouverneur, le Parlement fédéral,* réponses par l'hon. J.-R. THIBAUDEAU, Sénateur, et M. ALDERIC OUIMET, M. P. — *Le Parlement local,* réponses par les Honorables L.-O. LORANGER et HONORE MERCIER. — *Nos Hôtes,* réponses par MM. THORS, DE MOLINARI et de LA LONDE. — *La Finance, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture,* réponses par MM. A.-A. TROTTIER, J.-X. PERRAULT et L.-H. MASSUE, M. P. — *La Presse,* réponses par MM. J. TASSÉ, de la *Minerve,* et H. BEAUGRAND, de la *Patrie.* — *Les Dames,* réponses par MM. le baron de HOGENDORP, B. GLOBENSKI, A. PRÉVOST et GEO. DUHAMEL.

Le Président, l'honorable M. Chauveau, ancien ministre, a porté en ces termes, le toast *à nos hôtes :*

L'heureuse circonstance qui nous réunit aujourd'hui aurait exigé certainement quelqu'un de plus spécialement préparé que je ne le suis à porter la santé que je vous propose.

Cependant, si peu financier que l'on soit, on est toujours en état de comprendre l'importance des nouveaux rapports que la province de Québec vient d'établir avec la France au point de vue du commerce, du crédit public, et des institutions monétaires en général.

Ces rapports ne s'étendent point seulement à notre province, ou du moins il n'y a pas que nos provinces qu'ils intéressent. Ce qui a manqué jusqu'ici à notre développement, ce ne sont pas les ressources naturelles de notre pays, il en est peu qui en possèdent d'aussi grandes ou d'aussi variées ; ce ne sont pas précisément les bras puisque de toutes les provinces, une partie de la population émigre à l'étranger : c'est le capital.

En appelant ici les capitaux étrangers nous les invitons à venir aider aux capitaux anglais et aux capitaux canadiens à développer nos ressources. Ce développement est peut-être ce qu'il y a de plus propre à retenir ici notre population, à attirer l'émigration étrangère et à faire de notre pays un pays grand et prospère.

Ceux qui les premiers sur le continent de l'Europe ont compris l'importance du Canada au point de vue matériel, ceux qui y ont vu les premiers un marché avantageux pour le capital européen, sont des pionniers d'un nouveau genre. Je devrais dire non pas les pionniers mais les premiers de notre siècle ; car s'il est vrai que l'établissement de ce pays a été surtout l'œuvre de la foi et de la charité, le commerce et l'industrie y ont eu aussi une large part. Colbert et Talon surtout avaient autrefois donné leur attention à toutes nos ressources.

C'est donc une continuation, une reprise de leur œuvre que nous voyons depuis quelques années, et nous voyons aujourd'hui comme alors les rapports de pur sentiment, les rapports intellectuels contribuer puissamment à établir ceux de l'ordre matériel.

On a déjà tant insisté dans d'autres circonstances sur tout ce qui s'est fait dans ce genre depuis quelques années, que je craindrais de le faire de nouveau.

Qu'il me suffise de dire que tout se tenant dans ce monde, les hommes politiques, les hommes de lettres, les hommes de finance et de travaux utiles de tout genre se sont aidés les uns les autres, bien souvent à leur insu, dans le mouvement que nous voyons avec tant d'intérêt.

Je vous ferai encore remarquer que la place de Paris étant un des premiers marchés monétaires de l'Europe, nous parviendrons par lui à nouer des relations de commerce avec les autres nations, à attirer ici des capitaux de toutes les parties du continent. Il n'y en aura point trop, messieurs, pour les grandes en-

treprises, pour les grands développements dont notre vaste confédération est susceptible.

Des hommes parfaitement compétents, en répondant à une autre santé, nous parleront en détail de nos finances, de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce. Ils nous feront voir comment chacun de ces grands intérêts sera servi par l'heureux événement que nous célébrons.

Je me bornerai donc à souhaiter en votre nom, au nom cette grande ville de Montréal, au nom de tout le Canada, de souhaiter, dis-je, la bienvenue aux hommes qui ont eu mission d'étudier ses ressources.

Qu'ils soient mille fois les bienvenus, et qu'ils comptent sur toute notre reconnaissance!

Voici encore la réponse de M. Lefaivre, Consul Général de France, au toast, *à la France!*

C'est une sensation bien étrange et bien douce à la fois pour le représentant officiel d'une nation, de retrouver la patrie et la famille dans sa résidence diplomatique, et d'y recevoir à tout instant l'écho et l'image fidèle de ses sentiments. D'ordinaire, nos efforts tendent à ménager les préjugés et les susceptibilités nationales, si souvent en désaccord, ou même en conflit avec les nôtres. Ici, au contraire, vos cœurs et le mien sont à l'unisson. Comme moi, vous avez l'amour, le culte de la France : vous avez souffert, vous vous êtes sentis atteints par ses cruelles infortunes; comme nous, Français, vous croyez renaître, vous participez avec un patriotique orgueil à son relèvement.

C'est que la voix du sang parle en vous, messieurs; c'est que sortis du sein de la France, vous êtes ses rejetons sur le sol américain, et qu'en dépit de toutes les transformations politiques, vous vous sentez guidés par une impulsion mystérieuse, analogue à celle qui conduisait dans le désert le peuple d'Israël; c'est qu'enfin, une destinée providentielle vous appelle à fonder, à ramifier dans le nouveau monde une nation française, avec la langue, le caractère et toutes les qualités spécifiques de notre ancienne France. Mission grandiose et bien comprise par lord Dufferin, quand cet illustre homme d'État disait : que la race française était nécessaire à l'Amérique et que la civilisation du nouveau monde serait incomplète sans cet élément. C'est qu'en effet, les utopistes seuls ont pu rêver d'unifier la société humaine par les mœurs, la langue, les lois, de refondre les nations dans un même moule, à l'imitation de Procuste.

La civilisation est comme la nature; elle procède par la diversité. Dans le monde physique, l'harmonie naît de forces différentes, d'aspects variés à l'infini, souvent de contrastes. De même, dans le monde moral, le progrès est engendré par l'émulation, par la concurrence, c'est-à-dire par l'exercice de la liberté. C'est ainsi que l'Europe moderne a progressé par la riva-

lité des nations qui la constituent, qu'elle a découvert les Indes, l'Amérique, enfanté des prodiges par la science et par l'industrie, et qu'à l'heure actuelle elle est encore, malgré toutes ses imperfections et ses taches, le témoignage le plus éclatant de l'intelligence et de la force humaines. Les peuples, livrés à la contemplation béate de leur génie et de leur grandeur nationale, ne tardent pas à s'étioler dans une funeste langueur. La race anglo-saxonne si vivace, si fortement douée n'échapperait pas à ce danger si la lumière ne lui venait que par ses prophètes célébrant en style dithyrambique et sur tous les tons sa vitalité, son énergie, sa supériorité sur les autres races, sur tout l'univers. Eh bien ! le Canada-Français rend à la race anglo-saxonne, un immense service, en se développant à côté d'elle, en la préservant d'une sécurité trompeuse, en lui faisant sentir l'aiguillon salutaire de la concurrence.

La concurrence des nations affecte différentes formes. Longtemps, elle s'est exercée exclusivement par la guerre; aujourd'hui ce sont les victoires de l'industrie, du commerce, de l'intelligence, qui sont considérées comme les plus fécondes. Mais ici, comme sur les champs de bataille, le courage est souvent trahi par la force. Il faut l'organisation, d'immenses ressources toujours prêtes à se renouveler, il faut surtout des alliés, pour assurer le triomphe. Longtemps le Canada-Français a été dans la situation d'une place démantelée et cernée de toutes parts, résistant, sans munitions, à bout de vivres, contre tout espoir, pour défendre l'honneur national. Résistance héroïque et qui tiendra plus d'une page glorieuse dans l'histoire ! Enfin le moment est venu où la sentinelle peut, du haut des tours, apercevoir les bataillons accourus pour la délivrance ! Ces bataillons, messieurs, ce sont les capitaux, ce sont les entreprises industrielles, c'est le concours sympathique, ardent de nos financiers, de nos hommes de lettres, de toutes nos forces nationales pour le développement pacifique de la race française sur ce continent.

Quant à moi, messieurs, le grand honheur de ma vie publique sera d'avoir été sinon le guide, du moins le précurseur de cette armée libératrice, d'avoir symbolisé pendant quelques jours, dans ma personne, l'embrassement fraternel de l'ancienne et de la nouvelle France et leurs effusions réciproques après une séparation séculaire. C'est avec bonheur que je viens remplir cette tâche dans la noble cité de Montréal, cette métropole commerciale de la France américaine dont tous nos voyageurs français admirent avec un mélange d'orgueil et de stupéfaction, les splendeurs.

C'est ici que j'ai connu pour la première fois, il y a huit ans, l'hospitalité canadienne. J'étais nouvellement arrivé d'Europe et je n'avais encore sur le Canada que des notions superficielles ; ce sont des Montréalais qui m'ont servi d'initiateurs dans mes études sur votre pays ; c'est ici, comme dirait M. le président, que j'ai préludé à ma carrière canadienne. Il m'est bien doux aujourd'hui d'avoir acquis quelques titres personnels à votre

amitié et de vous apporter, avec un mandat officiel, le salut affectueux de la France.

Mais parmi ces épanchements, il est un devoir que la justice et la gratitude nous imposent, et dont je veux prendre l'initiative; c'est un hommage à l'Angleterre dont le pavillon abrite, avec une fierté magnanime, cette réunion de famille. Une politique large et clairvoyante l'a mise au-dessus des préjugés ordinaires, et lui permet de voir avec désintéressement, que dis-je, avec sympathie, notre réapparition, de nous accueillir en ces lieux, non plus comme des adversaires, mais comme des amis venus pour l'assister loyalement dans une œuvre bienfaisante, et contribuer à la prospérité de sa plus belle [illegible]. Heureuse l'Angleterre d'avoir une politique aussi larg[illegible]eureuse surtout l'Amérique où les rivalités meurtrières de l'Europe deviennent un anachronisme et se transforment en luttes fécondes par le travail pour le progrès de l'humanité!

FIN DE L'APPENDICE

officiel, le salut af-

devoir que la justice
ux prendre l'initia-
t le pavillon abrite,
e famille. Une po-
dessus des préjugés
intéressement, que
e nous accueillir en
, mais comme des
une œuvre bienfai-
plus belle
aussi larg
eurtrières de l'Eu-
sformer en luttes
umanité !

TABLE DES CHAPITRES

L'IRLANDE

PRÉFACE V

I. — Le *Compensation for Disturbance bill.* — De Londres à Dublin. — L'île d'Anglesey. — Holyhead. — La traversée du canal Saint-George. — Kingstown. — *Shelbourne hotel.* — Physionomie américaine de Dublin. — *Sackville street.* — Les statues. — Le *Jaunting Car.* — La cathédrale et le quartier de Saint-Patrick. — La misère. — Les décrochez-moi ça 1

II. — Causes des maux de l'Irlande, — La conquête. — La pomme de terre. — Statistique agraire. — Nombre des propriétaires et des tenanciers. — Pourquoi ceux-ci étaient à la merci de ceux-là. — Comment s'est graduellement affaibli le monopole terrien. — Le développement des moyens de communication. — La famine et l'émigration. — Le bill de Gladstone. — Pourquoi les mesures de réparation de l'Angleterre n'ont point apaisé les Irlandais. — La crise actuelle 15

III. — De Dublin à Galway. — Les chemins de fer. — Configuration physique de l'Irlande. — Divisions géographiques. — Physionomie du Connaught. — La condition des tenanciers. — Les *graziers.* — Les *cabines,* — La rente, — Les impôts. —

La tourbe. — Les vêtements. — L'église. — L'instruction populaire. — Les dépenses de luxe. — L'épargne. 31

IV. — Condition des propriétaires. — Le château. — Le parc. — Le confort seigneurial. — Statistique de l'absentéisme. — Les charges des propriétaires. — La part des cadets. — Le douaire des veuves. — Les impôts. — L'arriéré des rentes. — La coalition contre les Landlords. — Impunité acquise aux crimes agraires. — Les remèdes qui aggravent le mal, et ceux qui le guérissent. — L'amélioration des cultures 45

V. — Les îles d'Arran. — Galway. — Le juge Lynch. — La prison. — Le *Workhouse* — L'*Industrial School*. — L'*Irish Car*. — Le Connemara. — Glendalough. — Clifden. — L'hôtel Mullarchy. 57

VI. — De Clifden à Westport. — Comment le Connemara pourrait devenir le paradis de l'Irlande. — Obstacles que l'état des esprits oppose à cette amélioration. — Taux généralement modéré de la rente. — Pourquoi le tenancier ne profite point de la modération du propriétaire. — Le *taux naturel* de la rente et les moyens de l'abaisser. — Westport. — Le cône de Croagh Patrick. — Un puits sacré. — Une rencontre d'émigrants. — Mauvaise organisation de l'émigration. — La Vierge miraculeuse de Knock. — Tuam. — Limerick. — Le miracle de l'orphelinat des sœurs de la Merci 75

VII. — De Limerick à Killarney. — Querelles des compagnies de chemins de fer. — *Nuisances* causées par le mode de délivrance des tickets. — Le comté de Tipperary. — Le Kerry. — Les lacs de Killarney. — Kenmare. — Un domaine bien administré. — Les *Middlemen*. — Une visite aux petits tenanciers. — Les cottages nouveau style. — Précautions prises contre la rentrée de l'*exilé!* 89

VIII. — Les partis en Irlande. — Les conservateurs. — Les libéraux. — Les *Home Rulers*. — Les *Fenians*. — La *Land League*. — Son programme, ses procédés et ses ressources. — Le discours de M. Dillon au meeting de Kildare. — Les braves Afghans. 103

IX. — De Kenmare à Glengariff. — Statistique des habitations irlandaises. — Les mendiants du Kerry. — La baie de Bantry. — Cork. — Le

« passage ». — Queenstown. — La statue du P. Mathieu et le *Teetotalism*. — Portarlington. — La ville et le château. — La révocation de l'édit de Nantes. — Grands et petits propriétaires. — Retour à Dublin. — La presse irlandaise. — L'*Irish Times*. — Le *Freeman*. — L'*Irish World*. — Discours de M. Michel Davitt à Chicago. — Les caricatures 119

X. — Amélioration de la situation économique de l'Irlande. — Les médecins sociaux. — Leurs remèdes. — Le *Home Rule*. — Illusions sur son efficacité. — Comparaison entre les services locaux et les services généraux. — Les *Workhouses*. — La *Constabulary*. — Le *Post-Office*. — La suppression du *Landlordism*. — Le *Tenant right*. — Les paysans propriétaires. — La vraie cause du mal et les vrais remèdes 133

LE CANADA

I. — Du Havre à New-York. — Les progrès de l'émigration. — L'exportation de l'or. — Le mouvement des voyageurs. — La traversée à bord du *Saint-Laurent*. — Les pilotes. — La visite de la douane. — L'élection présidentielle. — Victoire probable des républicains. — Echecs décisifs des démocrates dans l'Indiana et l'Ohio. — Leur plate-forme. — Analyse physique et mentale des candidats par le *Phrenological journal*. — Mademoiselle Sarah Bernhardt. 149

II. — La situation des partis aux États-Unis. — Leurs griefs réciproques. — Discours de M. Hewit à *Chickering Hall*. — Causes de la corruption politique et administrative. — Qu'elles tiennent au mécanisme même des institutions américaines. — Pourquoi une réforme n'est pas encore possible. — Les *planches des plates-formes*. — La question du tarif. — Iniquité particulière du système protecteur aux États-Unis. — Le Sud et l'Ouest exploités par le Nord. — La propagande protectionniste. — Cartes et caricatures. — Désaveu du *free trade* par le candidat démo-

crate. — Comment une réforme du tarif deviendra possible. — Physionomie de New-York. — La circulation dans Broadway. — Les *Elevated railways* 169

III. — Persistance du sentiment national dans le Canada français. — Changement dans la politique coloniale de l'Angleterre. — Etablissement du *Dominion*. — L'élément français placé sur le pied de l'égalité avec l'élément britannique. — L'anglification. — Ses remèdes. — Nécessité de rattacher financièrement et commercialement le Canada français à la France. — L'élection du président des États-Unis à Newport. 193

IV. — Le *Dominion*. — Sa constitution. — Sa quasi-indépendance. — Les partis. — Les conservateurs et les libéraux. — Ce qui les divise. — Les élections. — Précautions contre la corruption électorale. — L'intervention du clergé. — L'enquête sur l'élection de Berthier. — Pourquoi les Canadiens français montrent un goût excessif pour les fonctions publiques. 209

V. — La province de Québec. — Sa situation économique. — Les vieilles et les nouvelles paroisses. — L'émigration aux États-Unis. — Pysionomie des vieilles paroisses. — Les églises. — Le clergé grand bâtisseur. — Les mauvais chemins. — État de l'agriculture. — Prix des terres. — Le socialisme et les terres vierges. — La forêt. — Les *lumbermen* et les défricheurs. — Le curé Labelle. — La hache du pionnier. — La cale sèche et le nouveau bassin de Québec. — Une ordonnance canicide. — Ottawa. — La chute de la Chaudière. — Le palais du gouvernement. — Une alerte en cas d'incendie. — La spéculation sur les terrains à Montréal. — L'exportation du bétail vivant en Angleterre. 225

VI. — Manifestations du sentiment national. — Pourquoi les Anglo-Canadiens se montrent favorables à une reprise des relations financières et commerciales entre le Canada français et son ancienne métropole. — Obstacle qu'elle rencontre dans le tarif des douanes. — Le régime protecteur au Canada. — Circonstances qui ont déterminé son adoption. — La crise américaine et ses effets. — Le tarif protectionniste de 1879. —

Tribut sans compensation qu'il impose aux provinces de l'Ouest. — Maux qu'il cause aux autres en détournant les capitaux de leur destination naturelle. — Etat des relations commerciales avec la France. — Entraves que leur oppose le régime protecteur des deux côtés de l'Atlantique. — Contradiction entre l'accroissement des dépenses pour les voies de communication et l'augmentation du tarif des douanes. — Pourquoi un régime d'entière liberté commerciale serait particulièrement avantageux au Canada. 241

VII. — L'hiver au Canada. — Les *sleighs*. — Les *raquettes*. — La protection extérieure et intérieure contre le froid. — Prix des loyers et des aliments. — Taux des salaires. — Les théâtres. — Le préjugé de couleur. — Les Indiens. — Visite aux Iroquois de Caughnawaga. — La traversée du Saint-Laurent. — Physionomie d'un village indien. — L'église. — Le missionnaire. — Les femmes indiennes. — Le grand chef. — Le whisky. — Banquet offert aux délégués français à Montréal. — Réception qui leur est faite dans la paroisse de Saint-Eustache. — La reconquête économique et pacifique du Canada. — Retour à New-York. — Encore mademoiselle Sarah Bernhardt. — La protection du sexe faible aux États-Unis. — Rigidité de la morale officielle. — Les bas-fonds de New-York. — Les *disorderly houses*. — Le club chinois. — Les fumeurs d'opium. — Une écurie d'hommes. — La traversée. — Le prix du temps 257

JERSEY

I. — Granville. — La traversée. — Les îles Chaussey. — Les Minquiers. — Le port et la ville de Saint-Hélier. — Les hôtels et les pensions. — Les deux populations et les deux langues. — Les cottages et les jardins. — Les cannes de chou. — Bergeret *lui-même*. — Les journaux. — Les annonces et les affiches. — Les spectacles. —

LOWE-MARTIN No. 1137

Les *Court Minstrels*. — La *Vie parisienne*. — Le gibet. 277
II. — Une exécution dans l'île de Jersey. 289
III. — Les suites de l'exécution. — Agitation contre la peine de mort. — La police. — Les institutions de Jersey. — Féodalité et *self-government*. — Le budget. — Le *free-trade*. — « La cohue». — La cour d'assises. — Une séance du jury d'expropriation. — Le marché du samedi et la collecte de l'mpôt. — Les excursions 299
APPENDICE. 311

FIN DE L'APPENDICE

F. AUREAU — IMPRIMERIE DE LAGNY

parisienne. — Le
. 277
ey. 289
itation contre la
— Les institutions
lf-government. —
« La cohue». —
e du jury d'expro-
nedi et la collecte
. 299
. 311

E

LOWE-MARTIN No. 1137

88026

DATE DUE
DATE DE RETOUR

LOWE-MARTIN No. 1137

OUVRAGES DE VICTOR TISSOT

45e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

23e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

25e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

19e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix . 3 fr. 50 cent.

(*La Hongrie inconnue.*)
12e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

Traduit de l'allemand du Dr JOHANNES SCHERR
20e édition. 1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

EN COLLABORATION AVEC CONSTANT AMÉRO

I. La comtesse de Montretout. 7e édition. 1 vol. — 3 fr. 50 cent.
II. Les mystères de Berlin. 4e édition. 1 vol. — 3 fr. 50 cent.

Roman contemporain.
1 volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent.

LE COMTE BEUGNOT. . . .	Mémoires, 1783-1815. 2 vol. in-8o	12 »
BARON BIGNON.	Souvenirs d'un diplomate. 1 vol. gr. in-18. .	3 50
HONORÉ BONHOMME. . .	Louis XV et sa famille. 1 vol. gr. in-18. . .	3 50
EUGÈNE BONNEMÈRE. . .	Histoire des Camisards. 1 vol. gr. in-18 jésus.	3 50
GRANIER DE CASSAGNAC.	Souvenirs du second Empire. 2 vol. gr. in-18.	6 »
GEORGES D'HEILLY	Journal intime de la Comédie française. 1 v.	6 »
LE GÉNÉRAL DUCROT . . .	La Défense de Paris en 1870-1871. 4 vol gr. in-8o, accompagnés de 102 cartes en couleur.	40 »
LÉONCE DUPONT.	Tours et Bordeaux. Histoire de la République à outrance. 1 vol. gr. in-18	3 50
GEORGES DUVAL.	Histoire de la Littérature révolutionnaire. 1 v.	3 50
ARSÈNE HOUSSAYE. . . .	Galerie du XVIIIe siècle. 4 vol. gr. in-18. . .	14 »
DE LOMÉNIE	Les Mirabeau. Nouvelles études sur la société au XVIIIe siècle. 2 vol. in-8o	15 »
ANDRÉAS MEMOR. . . .	L'Allemagne nouvelle. 1 vol. gr. in-18. . .	3 50
L. NICOLARDOT	Les Cours et les Salons au XVIIIe siècle. 1 vol.	3 50
AMÉDÉE PICHOT.	Souvenirs de M. de Talleyrand. 1 vol. gr. in-18.	3 50
G. DE MOLINARI.	Lettres sur la Russie. 1 vol. gr. in-18. . . .	3 50
RAUDOT.	Napoléon peint par lui-même. 1 vol. gr. in-18.	3 »
JH. RUSSEL.	Mémoires et Souvenirs, 1813-1873. 1 vol. in-8o.	7 »
SAINT-AMAND.	La fin de l'ancien régime. 1 vol. gr. in-18.	3 50

Voyage au Pays des Bayadères, 5e édit. illustrée par Riou. 1 v.
Voyage au Pays des Perles, 4e édit. illustrée par E. Yon. . . . 1 v.
Voyage au Pays des Éléphants, 3e édit. illustrée par E. Yon. 2 v.
Voyage au Pays des Brahmes, édit. illust. par El Geardi. . . 1 v.
Voyage aux Ruines de Golconde, édit. illust. par Riou. . . . 1 v.

Paris. — Imprimerie de E. Donnaud, rue Cassette, 1.